QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 12271 — 4 F — MARDI 10 JUILLET 1984

AU NICARAGUA

Plusieurs membres de l'état-major sandiniste tués dans une embuscade

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

« Le Monde de l'économie »

Pages 13 à 15

- *Le combat nippo-américain dans les techniques de pointe*
- *Les ambitions d'un homme d'affaires coréen*

Beyrouth et les avions de l'espoir

Espoir et désespoir : le premier avion qui a atterri ce lundi, à vide, à l'aéroport de Beyrouth a traversé, dans une approche hautement symbolique, les nuages de fumée noire qui montaient des pneus incendiés lors des manifestations de parents d'un millier d'otages refusant tout « retour à la normale » tant que leur angoisse sur le sort de ceux-ci *n'était pas dissipée*.

Depuis trois jours, ces manifestations se poursuivent, attirant l'attention sur l'une des séquelles les plus douloureuses des affrontements. Il semble bien, toutefois, qu'elles n'iront pas jusqu'à interdire durablement la reprise du trafic aérien dans un aéroport fermé depuis le 6 février. Pour tous les Libanais, traumatisés par l'impression d'être coupés du monde extérieur et pris dans la nasse, la réouverture du port et de l'aéroport, entravée ce lundi en fin de matinée par les manifestants qui barrent la seule route d'accès, marquerait une date importante. Même dans des conditions difficiles et précaires, elle apporterait une bonne nouvelle et annoncerait enfin des temps meilleurs.

Sur le fond du problème, un optimisme nécessairement très prudent peut trouver quelques arguments. En dépit de soubresauts sans doute inévitables, le « plan de sécurité » a été mis en œuvre, exigeant six jours au lieu des trois initialement prévus. A l'exception près du problème des otages — douloureux mais semble-t-il en voie de règlement, — la trêve commence à mériter son nom. Certes, [illegible] une ligne de démarcation subsiste. Mais, au lieu d'être le « front » où guerroient les milices, elle marque le face-à-face pacifique de deux brigades de l'« armée rénovée », celle à prédominance chiite de l'Ouest et celle, chrétienne, de l'Est. Ce n'est pas le moindre paradoxe de la situation que d'avoir à se féliciter que les soldats portant le même uniforme « *fraternisent* » dans leur propre capitale...

Les chefs de fraction, qui — autre paradoxe ! — siègent comme ministres au sein d'un « cabinet d'union » ont aujourd'hui mesuré, au prix de quatre cents nouvelles victimes, *les limites de leur pouvoir*. Ils acceptent enfin de transiger. De ce fait, la « trêve » a pris un sens *sur le terrain*, et elle peut être enfin l'occasion du début d'un « règlement interne ».

On ne peut oublier pour autant que toute solution proprement libanaise ne sera consacrée et stabilisée que par un « règlement régional » encore bien éloigné. C'est à celui-ci que travaille actuellement à Amman M. Mitterrand, convaincu de l'utilité de sa « politique des petits pas » à l'approche d'élections israéliennes dont chacun attend une évolution favorable sinon un improbable déblocage.

***Dans** l'attente de ces incertaines échéances, le Liban devrait pouvoir du moins, à la faveur de la pause actuelle, mettre en place le comité de révision de la Constitution prévu à Lausanne. D'ores et déjà, ses membres sont désignés par les diverses parties, qui ne sont plus — du moins on l'espère — belligérantes. Les affrontements à venir resteront-ils verbaux ? Trop de précédents incitent à en douter. Toutefois, ce qui s'est passé à propos de l'armée, divisée dans les faits mais conservant une unité de façade et acceptant, à ce prix, de ne plus se déchirer, pourrait peut-être se reproduire dans les structures que le pays va tenter de se donner.**

Entre un morcellement qui serait sans doute fatal à l'économie et une unité à laquelle nul ne croit plus, il faudra bien trouver un compromis. Sera-t-il imposé à coups de canon ou, enfin, défini autour d'une table ?

(Lire nos informations page 38.)

M. Mitterrand en Jordanie

Une étape dans la politique d'équilibre menée par la France au Proche-Orient

De notre envoyée spéciale

Amman. — Le président de la *République*, qu'accompagne Mme Mitterrand, arrive, ce lundi 9 juillet, à Amman, où devaient l'accueillir, à 13 heures, le roi Hussein de Jordanie et la reine Nour. C'est la *quatrième* rencontre des deux chefs d'Etat, qui se sont déjà entretenus lors de séjours privés du souverain à Paris.

Cette visite intervient alors que le Proche-Orient vit une période d'incertitude liée à la fois aux élections israéliennes du 23 juillet, aux débats internes à l'OLP et à la campagne électorale américaine. Il ne *faut sans doute pas* attendre, dans un tel contexte, d'initiatives spectaculaires. Mais M. Mitterrand, laissait-on entendre à l'Elysée, souhaite justement profiter de ce *« temps mort »* pour faire le point de la situation avec deux interlocuteurs clés : le roi Hussein d'une part, tout à la fois intéressé par la solution du conflit israélo-arabe et soucieux *des développements possibles de* la guerre du Golfe, et d'autre part, le président Moubarak, que le chef de l'Etat n'a pas rencontré depuis la réconciliation égypto-palestinienne, *en décembre 1983, et qu'il* verra au Caire à son retour d'Amman.

Des risques assumés

Cette visite marque, en tout cas, l'intérêt du président de la République pour une région dans laquelle la diplomatie *française a été* particulièrement active depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir.

« Pourtant, c'est avec une certaine méfiance que le monde arabe avait accueilli l'élection de M. Mitterrand, considéré avant tout comme un *« ami d'Israël »*. Aujourd'hui, alors que le chef de l'Etat a visité plus du tiers des pays arabes, après avoir inauguré le cycle de ses voyages à l'étranger par l'Arabie Saoudite — attention appréciée à Ryad, — les réticences se sont largement dissipées. Parallèlement, on se *félicite à Jérusalem* du nouveau climat des relations franco-israéliennes, marqué, là aussi, par une visite qui a mis fin à l'ostracisme dont l'Etat hébreu souffrait de la part des présidents français.

Cette image d'équilibre, particulièrement difficile à maintenir dans une région où la violence prime le dialogue, M. Mitterrand la doit sans doute avant tout *au langage ferme* mais identique qu'il a tenu à tous ses interlocuteurs, aussi bien arabes qu'israéliens. Quelques principes fondamentaux, auxquels ne manquera sans doute pas, une fois de plus, à Amman, de se référer le chef de l'Etat, en constituent l'ossature : droit de tous les peuples de la région, y compris donc le peuple palestinien, à constituer un Etat ; droit de tous les peuples de la région, y compris Israël et le futur Etat palestinien, à se développer en paix dans des frontières internationalement reconnues ; nécessité de traiter les problèmes par la négociation, celle-ci incluant l'OLP *« qui parle au nom des combattants palestiniens »* ; reconnaissance préalable et mutuelle du droit des autres à l'existence.

Pour tenter de faire prévaloir ces principes, M. Mitterrand a, d'autre part, pris des risques qui se sont révélés particulièrement lourds au Liban, où quatre-vingt-huit soldats français sont tombés, un ambassadeur de France a été assassiné, et plusieurs diplomates ont été tués ou blessés. Mais, seule de toutes les nations occidentales, après une *« sortie honorable »* de son contingent, la France reste présente à Beyrouth, et ses quatre-vingt-quinze observateurs, après avoir aidé à consolider le cessez-le-feu, sont aujourd'hui sollicités pour participer au plan de pacification de la ville.

Le demi-échec du raid de Baalbek, les ambiguïtés nées des déclarations intempestives de certains responsables et de revirements politiques pour le moins hâtifs, sont aujourd'hui dépassés, et la France garde un crédit moral aussi bien chez les chrétiens que chez les musulmans.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 3.)

La nouvelle tactique de l'opposition

Pour contrer M. Le Pen et déstabiliser le chef de l'Etat le RPR et l'UDF pratiquent désormais le « psychodrame permanent »

L'opposition durcit le ton contre le gouvernement et la majorité. *« La coalition au pouvoir n'a plus la confiance du peuple »*, a affirmé samedi M. Jacques Chirac devant le comité central du RPR. *« Nous n'avons pas de leçon de morale à recevoir de M. Mitterrand »*, a déclaré dimanche au « Club de la presse » d'Europe 1 M. François Léotard, pour qui le président de la République doit *« consulter les Français »* afin de sortir de *« l'impasse politique »*. Au cours du week-end, *le président du* RPR et le secrétaire général du Parti républicain ont aussi confirmé, par leurs propos, la gêne que suscite, dans l'opposition, le poids électoral acquis par M. Jean-Marie Le Pen.

MM. Mitterrand et Mauroy *« dépassent les bornes de la décence »* : c'est M. Chirac qui le dit. Au reste, ils n'ont plus guère le choix — c'est M. Léotard qui l'affirme — qu'entre le référendum et la dissolution de l'Assemblée nationale ; autrement dit, plutôt que d'expédier les affaires courantes — seule possibilité que lui concèdent désormais le RPR et l'UDF, — mieux vaudrait, pour le pouvoir, retourner d'où il vient, c'est-à-dire *dans l'opposition*.

Ce dernier, à l'évidence, s'en tiendra aux échéances normales : 1986. D'ici là, il lui faudra vivre dans un psychodrame permanent. Car telle *est l'attitude de l'opposition, qui est* autant une tactique anti-Mitterrand qu'une tactique anti-Le Pen, en *même temps qu'elle permet de masquer* les divisions qui séparent ses chefs de file.

La nouveauté ne réside certes pas dans la querelle de la légitimité : ce procès-là est fait à la gauche par une partie de l'opinion depuis le début du septennat de M. Mitterrand. MM. Chirac et Labbé, mais aussi M. Giscard d'Estaing, s'en firent l'écho. *Cette querelle-là s'appuyait* alors sur un catastrophisme économique qui n'est plus de mise aujourd'hui.

La nouveauté n'est certes pas non plus de constater *que l'opposition* paraît désormais plus séduite par les vertus de la IVe République (à suivre la subtilité du distinguo légalité-légitimité, on voterait chaque année *pour élire des députés*) que par la fidélité à des institutions précisément conçues pour protéger l'exécutif de l'impopularité ; après tout, l'histoire récente n'est pas exempte *de chassés-croisés idéologiques* et politiques justifiés par des changements de fonction...

L'originalité du paysage politique français est plutôt dans la dureté de la partie qui s'engage en vue des prochaines législatives, et dans la gravité de certaines attitudes.

Tout se passe comme si se mettaient en place les conditions d'un psychodrame jusqu'alors réservé aux seules périodes électorales. Il s'agit en effet pour l'opposition de *faire sauter le verrou protecteur que* sont, pour le pouvoir, les institutions. Ce verrou est à la fois institutionnel *et psychologique. L'exécutif peut*, et doit pouvoir légalement, faire prévaloir son point de vue, tant il est vrai que le dernier mot doit rester aux députés, qui lui sont majoritaire*ment acquis. D'où la tentative de* contournement de l'obstacle via le Sénat. Celle-ci présente en outre l'avantage de mettre en cause directement le président : si le chahut et l'obstruction à l'Assemblée concernent le gouvernement et le premier ministre, *un conflit avec le Sénat* ne pourrait être pacifiquement dénoué que par MM. Mitterrand et Poher.

Mais le but de la manœuvre (lire page 9 l'article d'Anne Chaussebourg) est moins de bloquer les institutions que de libérer l'opinion de son traditionnel réflexe légitimiste.

A trois reprises au moins (1967, 1978, juin 1981), l'électorat a pris garde de ne pas mettre la représentation nationale en contradiction avec le président : en 1967, comme en 1978, la droite a été sauvée par un sursaut, entre les deux tours, dans lequel l'argument d'un possible chaos institutionnel a joué son rôle : de même, en juin 1981, le score important des socialistes *s'explique* en partie par la volonté des électeurs de donner au président nouvellement élu les moyens de gouverner. Il y a fort à parier que, en 1986, l'engagement de M. Mitterrand tendra à susciter un réflexe analogue.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 8.)

Etre jeune au Maghreb

I. — *Une force qui va*

par PAUL BALTA

La jeunesse maghrébine est *« une force qui va »*, pour reprendre l'expression de Victor Hugo à propos d'Hernani. Certes, partout dans le monde, une des caractéristiques de la jeunesse est d'être remuante. Toutefois, celle du Maghreb *l'est plus particulièrement* par rapport aux jeunes d'Europe et de la plupart des pays du tiers-monde. De Nouakchott à Tripoli en passant par Rabat, Alger et Tunis, les dirigeants admettent qu'elle représente la *« grande inconnue »* de demain, et qu'elle est d'ores et déjà *« explosive »*. Le chaudron maghrébin est entré en ébullition à deux reprises cette année, en Tunisie et au Maroc. Ce n'était pas la première fois, et rien ne garantit que cela ne recommencera pas. Personne n'ignore, non plus, que tout séisme politique ou social dans un de ces Etats risque d'ébranler les autres. Or l'Europe est intéressée au premier chef par la stabilité en Méditerranée occidentale.

Commençons par le Maroc, le plus vieil Etat-nation du Maghreb. Mars 1965 : une manifestation d'étudiants est à l'origine de la première émeute de Casablanca, qui *fait trembler* la nouvelle bourgeoisie. 20 juin 1981 : les lycéens sont l'étincelle qui allume la deuxième émeute sanglante de Casablanca. Janvier 1984 : cette fois l'agitation lycéenne s'étend à plusieurs villes du royaume et dégénère en *« émeutes de la vie chère »*.

La Tunisie connaît des phénomènes semblables. *Juin 1967* : les jeunes sont au premier rang d'une manifestation de soutien à Nasser *« contre l'impérialisme américain et le sionisme »*. 26 janvier 1978 : ils participent à la grève générale de l'Union générale des travailleurs *tunisiens, qui se transforme en « émeutes sanglantes »*. Janvier 1980 : entraîné en Libye, le commando qui attaque Gafsa en vue de déstabiliser le régime, est essentiellement formé de jeunes. Janvier 1984 : lycéens et jeunes chômeurs sont le fer de lance de la *« révolte du pain »*.

L'Algérie n'est pas épargnée, bien que les « explosions » y soient de moindre ampleur, la jeunesse étant *mieux « encadrée »* qu'ailleurs, notamment par le FLN. Mais... 15 janvier 1971 : Boumediène dissout l'Union nationale des étudiants algériens, à laquelle il reproche d'être trop remuante et de surcroît manipulée par le PAGS (Parti de l'avant-garde socialiste) qui a pris la suite du Parti communiste interdit. Avril 1980 : émeutes de Tizi-Ouzou ; les étudiants animent le *« printemps kabyle »*, symbole de la revendication culturelle berbère. Avril 1982 : manifestation à Oran, où de jeunes chômeurs se joignent aux lycéens. Novembre 1982 : affrontements entre Frères musulmans et « berbéro-trotskystes » à la cité universitaire *de Ben Aknoun, sur les hauts d'Alger.*

(Lire la suite page 7.)

La baisse des prélèvements obligatoires

Gagner quelques milliards sans réduire la protection sociale

LIRE PAGE 33 L'ARTICLE DE GUY HERZLICH

La conférence des ministres de l'OPEP

Confusion et pléthore

LIRE PAGE 35 L'ARTICLE DE VÉRONIQUE MAURUS

DEFICIT DE 5 MILLIONS, INVESTISSEMENTS INSUFFISANTS

Bercy fait ses comptes

Bercy coûte cher. Avant de partir en vacances, les conseillers de Paris, réunis pour une *dernière séance lundi 9 juillet*, devaient apprendre que le démarrage du Palais omnisports de Paris-Bercy — tel est son nom officiel — exige un nouvel effort financier. Non seulement le premier exercice se solde par un déficit dépassant 5 millions de francs, mais les travaux complémentaires à exécuter à l'intérieur du palais et aux alentours se montent à 165 millions.

Ces travaux auront lieu pendant l'été puisque, *après cinq mois de* fonctionnement, Bercy a fermé ses portes le 6 juillet. MM. Jacques Godet et Robert Thominet, les patrons de l'entreprise, ont à peu près rempli leur contrat : *sur cent*-cinquante jours, on a compté trente-sept séances de sport, quarante soirées de spectacle et soixante-dix journées de changement de décor et de réparation. La machine tourne donc et les Parisiens ne l'ont pas boudé. Trois ou quatre cent mille d'entre eux ont déjà pris le chemin de la pyramide engazonnée.

Au hit-parade des représentations, *les concerts de rock arrivent en* tête (quinze mille entrées payantes en moyenne) ; suivis des matches de boxe (douze mille) et des courses de moto-cross. Le grand show lyrique d'Aïda a fait presque salle comble avec plus de dix mille spectateurs payants par soirée. *Puis viennent le* football indoor, très spectaculaire, et les Six jours cyclistes (sept mille entrées par vingt-quatre heures). En revanche le volley-ball et le jumping (deux mille cinq cents entrées par séance) ne passionnent guère et, avec moins de mille spectateurs payants, certaines nuits de basket ont été bien maussades. Quant aux « Nuits de l'*armée* », leurs explosions en carton-pâte et leurs fanfares pourtant alertes n'ont réussi à remplir l'immense hall qu'à moitié.

En faisant les comptes, on s'est aperçu que *les soirées sportives*, même les plus populaires, ne rapportaient guère, car leurs recettes sont *grevées de 30 % de taxes (entraînement olympique oblige)*. Quant aux sports confidentiels, que l'on voudrait tant promouvoir, ils ont coûté très cher. Finalement, ce sont les concerts et les opéras qui rempliront les caisses. Aussi, Robert Thominet rêve-t-il déjà d'une super *Neuvième symphonie, exécutée simultanément* par trois grands orchestres de classe internationale. Au demeurant, les recettes de ces cinq premiers mois ont été supérieures à ce que l'on espérait.

Malheureusement, les dépenses *ont dépassé les prévisions les plus* pessimistes. Bercy est une salle à géométrie variable, dont la rentabilité repose sur la rapidité des changements de décor et de configuration. D'où une machinerie ultra-sophistiquée, qui en fait un établissement *unique au monde. Encore faut-il que* tout cela fonctionne. Et c'est de là que sont venues les mauvaises surprises.

Les gradins recouvrant la piste cyclable, ceux des angles comme ceux du parterre, que des mécaniques devaient escamoter en une nuit, se sont révélés encombrants et excessivement pesants.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 11.)

« TANNHAUSER » A L'OPÉRA DE PARIS

Les mésaventures d'Heinrich

On s'attendait à un beau tapage pour la première de ce *Tannhäuser*. Presque par tradition. On s'attend toujours à un « beau tapage » dès qu'on touche à Wagner. Une tradition un peu *surannée*, un peu vieillotte, qu'aime le public du théâtre lyrique, et auquel a souscrit l'Opéra de Paris en accrochant dans la cage du grand escalier de larges banderoles. Elles portent les citations glorieuses ou honteuses qui entourèrent la première première de *Tannhäuser* à Paris, en 1861, l'occasion du premier tapage, qualifié de scandale.

Dans un premier temps, quand on voit ces banderoles, on se dit : tiens, l'Opéra s'est encore mis en grève, ce sera sans doute une version de concert... Et comme on a appris aussi *que le chef qui devait diriger* ce *Tannhäuser*, von Dohnanyi, a baissé la baguette huit jours plus tôt, laissant à Uwe Mund le soin et le risque de conduire l'orchestre de *l'Opéra de Paris ; comme on* apprend que Klaus Koenig, prévu ce samedi pour le rôle du héros, s'est fait porter pâle et laisse à Richard Cassily le soin d'essuyer les plâtres... Et, sans épiloguer sur l'annulation de la soirée précédente, comme on apprend enfin qu'Uwe Mund n'aura pu bénéficier de répétitions supplémentaires et qu'il se lance ainsi dans l'arène à peu près sans biscuit on se *demande si ce pauvre Tannhäuser* n'aurait pas décidément mieux fait de rester chez Vénus.

Or, malgré ces handicaps, et quelques autres dont il va bien falloir parler, *la machine a assez bien* tenu la route pour plaire à une bonne partie du public. Contrairement à ce que rêvaient certains, le plafond de Chagall ne s'est pas décroché, convulsionné à l'aspect de décors de Vasarely. Plaise à Dieu que les prochaines représentations ne rencontrent pas public moins tolérant !

L'opéra de Wagner, rappelons-le puisqu'il n'avait pas été donné à Paris depuis 1963 (1), est un drame romantique inspiré d'une légende du *treizième siècle*.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 16.)

(1) Direction Cluytens, avec Gorr, Crespin, Beirer, Wolansky.

idées

Vers une administration partisane et anarchique

par MAURICE LIGOT (*)

FONDRE la fonction publique dans la politique partisane, tel a été l'axe central des réformes entreprises en la matière par M. Le Pors. Parce qu'il est habité d'une volonté de substituer aux libertés traditionnelles des structures marxisantes (comme le montrent les *textes sur l'enseignement privé* et sur la presse), le gouvernement a choisi de créer les conditions d'exercice d'une *administration partisane*, au détriment de sa qualité et de sa neutralité. On peut même dire, me semble-t-il, qu'un *tel* changement met en péril notre démocratie, qui ne peut fonctionner qu'avec l'aide d'une administration non engagée.

Dès juin 1981, la chasse aux sorcières a été orchestrée de main de maître par M. Le Pors. On a même *parlé* avec raison de purge et d'épuration. Des menaces graves ont été proférées du haut des tribunes des congrès de certains partis *politiques*. Aux applaudissements des coupeurs de tête, le couperet de la guillotine socialiste est tombé de nombreuses fois. Récemment, c'était la police qui subissait la colère du pouvoir, y compris la police judiciaire. Or tous les hauts fonctionnaires purgés ou sanctionnés l'ont été pour des raisons uniquement politiques. Il faut remonter aux heures noires de notre histoire pour trouver de telles pratiques et de semblables « Robespierres au petit pied ».

Des réformes rigides

Ce fut la première démarche du gouvernement de gauche. Lui succéda ensuite une période de réformes multiples. Ainsi, le Parlement a *décidé* une titularisation massive des auxiliaires, puis institué une troisième voie d'accès à l'ENA, enfin voté trois textes concernant les droits et obligations des fonctionnaires, la fonction publique de l'Etat et la fonction publique territoriale. Si certains points de ces réformes pouvaient parfois être justifiés, il n'en reste pas moins que l'esprit partisan qui les a animées a contribué à dévoyer *durablement* et *profondément* la fonction publique.

Tout d'abord, *ils* favorisent une syndicalisation outrancière. En dehors des syndicats, point de salut pour le fonctionnaire. La diversification du recrutement à l'ENA aurait pu être une initiative intéressante, mais encore eût-il fallu que la troisième voie fût largement ouverte à *tous les salariés des entreprises privées*, et non pas limitée aux seuls syndiqués. Il est vrai que, dans l'idéologie socialiste, le syndicat (révolutionnaire, bien sûr, devient la « clé de voûte » du système politique et social.

Bien des aspects de ces choix sont révélateurs de cette tendance. Ainsi le pouvoir accordé aux formations syndicales est-il *excessif*, car elles sont habilitées non seulement à mener les négociations salariales avec les pouvoirs publics, mais aussi à déterminer la gestion de l'action sociale, culturelle et sportive — ce qui semble très éloigné de la finalité d'un syndicat de fonctionnaires, — et, plus encore, à participer aux décisions disciplinaires.

Si la prise en compte des intérêts des fonctionnaires est légitime, l'interventionnisme croissant des syndicats *au détriment de l'intérêt général*, et même de l'intérêt personnel, des fonctionnaires deviendra une machine de guerre qui videra l'administration de son efficacité, de son impartialité et de l'indépendance de ses membres. Non seulement les conséquences en seront si graves qu'une telle administration sera vivement *rejetée* par la majorité des Français, mais cette politisation croissante aura eu aussi pour effet la baisse de *qualité* de *notre administration* par l'abandon des principes qui en ont fait sa grandeur.

Nous en voulons pour preuve la loi du 13 juillet 1983, qui donne la priorité aux droits des fonctionnaires par rapport à leurs obligations. Ainsi, le droit de grève des fonctionnaires est réaffirmé, mais le texte ne fait aucune référence aux exigences du service *public*, et *notamment* à la règle absolue de sa continuité. La liberté d'expression est également confirmée, mais en contrepartie l'obligation de réserve n'est pas mentionnée.

D'autre part, la suspension des *fonctions ne pourra plus* s'accompagner d'une suspension de traitement, et certaines sanctions disciplinaires ne *figureront pas au dossier des* intéressés. Ces coups portés à l'autorité hiérarchique lui seront sans aucun doute fatals et auront pour effet de la vider de toute capacité d'action sur les agents placés sous ses ordres. C'est d'ailleurs là l'un des objectifs principaux de M. Le Pors : placer peu à *peu des fonctionnaires sous* la tutelle complète des syndicats, en attendant, touche finale — mais il avance dans cette voie par la réforme de l'ENA, — de contrôler également une hiérarchie découragée et devenue impuissante.

L'administration, corps immense, *deviendra un corps anarchique*.

Autre trait caractéristique de ces réformes : la rigidité qui les habite et qui aura un effet centralisateur, contraire à la grande réforme du *2 mars 1982 du gouvernement* socialiste. En effet, le texte relatif à la fonction publique territoriale établit une confusion constante entre l'État, employeur unique de deux millions et demi de fonctionnaires, et les collectivités territoriales, qui sont en fait trente-six mille employeurs différents. Vouloir faire une assimilation entre les deux types d'employeurs, c'est avoir une vision *irréaliste* de la situation. D'autre part, les collectivités locales et leurs élus perdent très largement leur *indépendance et abandonnent* leur pouvoir de recrutement aux redoutables centres de gestion des personnels territoriaux, eux-mêmes contrôlés par les syndicats. Ces lois paraissent donc être davantage un produit du centralisme bureaucratique et syndical, cher à M. Le Pors, qu'un effet de la décentralisation, dont M. Defferre s'est fait l'ardent défenseur !

Un plan logique et redoutable

D'un point de vue marxiste, le plan mis en place par M. Le Pors est logique et redoutable, car il prépare l'indiscipline de l'administration en cas d'alternance et, dans le cas contraire, sa soumission au pouvoir syndical révolutionnaire. On peut même dire que depuis cette réforme la France est encore plus socialisée.

Dernière touche de ce processus révolutionnaire : en ramenant de soixante-huit à soixante-cinq ans la *limite d'âge à laquelle sont soumis* les grands corps de l'État et les professeurs de l'enseignement supérieur, M. Le Pors nous donne une nouvelle manifestation de sa volonté de noyauter, coûte que coûte, les rouages essentiels de l'État. Cette épuration par le haut privera l'administration et l'Université de compétences hautement reconnues : ce seront 1 560 hauts fonctionnaires, au *lieu de 606, qui partiront, avec le risque* qu'ils soient remplacés par des hommes acquis à l'idéologie socialo-communiste.

En effet, ce projet ne saurait passer pour une innocente mesure tendant à rajeunir les cadres de l'État. M. Le Pors a démontré lui-même l'inanité de cet argument en annonçant qu'un tour extérieur pourvoirait au tiers des places laissées vacantes, et que de toute façon cette réforme provoquera une *« forte promotion sociale »*. Dans la bouche du secrétaire d'État chargé de la fonction publique, on sait ce que cela veut dire !

En prévoyant également des dérogations, le gouvernement prend soin de préserver les personnalités qu'il a lui-même investies. Certains hauts fonctionnaires, nommés par le pouvoir socialiste, bénéficieront ainsi d'une exception régalienne.

Voilà comment, étape par étape, la gauche établit sur l'appareil de l'État une emprise qu'elle veut irréversible, quels que soient ses échecs futurs.

(*) Ancien ministre, député apparenté UDF, maire de Cholet.

Encore Jérusalem !

LES paroles que dans la spontanéité de son cœur a prononcées naguère Lionel Jospin sur Jérusalem (1), et qui lui ont été vivement reprochées par l'ambassadeur du Maroc, qu'il a lui-même édulcorées par la suite, lui font le plus *grand honneur*. Il est vrai que trois religions pourraient prétendre à Jérusalem, et que deux peuples, *juif et arabe*, se la disputent présentement.

Mais il n'est pas moins vrai que les droits les plus anciens et les plus solides sont ceux du peuple juif. Même si elle a été fondée par d'autres sous le nom de Jébus, elle est devenue à jamais la cité de David ; elle a été la capitale d'un Etat juif jusqu'à sa prise par les Babyloniens, et elle n'a pas tardé à le redevenir jusqu'à sa prise par les Romains. Il est vrai que les Arabo-musulmans l'ont plus tard conquise et que l'Islam la considère comme l'une de ses villes saintes, qu'il l'a nommée Al-Qods, la Sainte ; qu'il a bâti sur l'emplacement même du Temple *détruit un* des plus beaux monuments qui soit au monde et qui orne Jérusalem autant que le Parthénon Athènes ; *que* la prière islamique fut orientée vers Jérusalem avant de l'être vers La Mecque. Mais ce sont là des titres métahistoriques, dont l'ensemble des nations non musulmanes ne peuvent pas tenir compte politiquement. Jamais sous la domination islamique Jérusalem n'a joué un rôle politique prépondérant parce qu'elle était seulement une ville sainte.

Si l'on excepte le court siècle *où elle fut la capitale d'un* royaume chrétien, elle ne fut même pas capitale de province dans les empires islamiques qui se sont succédé. C'est donc à bon droit que l'Etat d'Israël la revendique comme capitale, surtout depuis qu'en 1967 il lui a rendu son unité. Sait-on que jusqu'à la première moitié de ce siècle la population de Jérusalem était en majorité juive ; que le quartier juif de Jérusalem a été détruit après l'occupation de la vieille ville par les Jordaniens ?

Pourquoi donc cette âpre et insistante *revendication musulmane*, au point que beaucoup de gens en Occident sont persuadés que, si Israël a quelques droits sur une partie de la Palestine, ses droits sur Jérusalem seraient beaucoup plus contestables, alors que c'est presque le contraire qui est vrai ? Parce qu'une très habile et très insidieuse propagande, à laquelle les chrétiens ne s'opposent pas assez, a réussi à faire passer pour historiques des prétentions purement *religieuses*. *L'islam*, la troisième en date des religions abrahamiques, se considère comme la plus parfaite parce qu'elle est l'ultime. D'où l'attitude hautaine qu'elle a toujours eue à l'égard des deux autres. L'âpreté de sa revendication sur Jérusalem, du *roi* du Maroc au roi d'Arabie, vient de cette prétention, dont la possession de Jérusalem *serait le sceau*.

Les nations laïques que nous sommes n'ont pas à se mêler de semblables querelles. Il leur suffit de se référer à l'histoire profane pour voir que Jérusalem est juive et ne peut être que la capitale d'un Etat juif. En disant ce qu'il a *dit*, Lionel Jospin s'est conduit en laïque conséquent. Le catholique que je suis est heureux de le *lui* dire.

JACQUES MADAULE.

(1) *Le Monde* du 5 juin.

LETTRES AU Monde

Ce que M. Le Pen disait en 1958...

Ignorant tout du programme électoral de M. Le Pen, sauf les quelques slogans qu'on lui prête à tort ou à raison, j'ai eu l'idée de relire au *J.O.* ses interventions à l'Assemblée nationale. En ce qui concerne la question de l'immigration algérienne, qui m'intéresse le plus, j'ai lu, non sans surprise, les propos suivants que M. Jean-Marie Le Pen a prononcés lors de la deuxième séance du 28 janvier 1958 (*J.O., débats p. 309*) : *« Ce qu'il faut dire* aux Algériens, ce n'est pas qu'ils ont besoin de la France, mais que la France a besoin d'eux. C'est qu'ils ne sont pas un fardeau ou que, s'ils le sont pour l'instant, ils seront au contraire la partie dynamique et le sang jeune d'une nation française dans laquelle nous les aurons intégrés.

» J'affirme que dans la religion musulmane rien ne s'oppose au point de vue moral à faire du croyant ou du pratiquant musulman un citoyen français complet. Bien au contraire, sur l'essentiel, ses préceptes sont les mêmes que ceux de la religion chrétienne, fondement de la civilisation occidentale. D'autre part, je ne crois pas qu'il existe plus de race algérienne que de race française (...)

» Je conclus : offrons aux musulmans d'Algérie l'entrée et l'intégration dans une France dynamique. Au lieu de leur dire comme nous le faisons maintenant : « Vous nous coûtez très cher, vous êtes un fardeau », disons leur : « Nous avons besoin de vous. Vous êtes la jeunesse de la Nation (...) Comment un pays qui a déploré longtemps de n'avoir pas assez de jeunes pourrait-il évaluer le fait d'en avoir cinq ou six millions ?... »

Ces nobles propos généreusement antiracistes, *M. Le Pen les fait-il* toujours siens en 1984 ? Si oui, il ne faut pas qu'il les cache aux Français, et en particulier à ceux qui sont prévenus contre lui. Peut-être les convaincra-t-il de sa tolérance et de sa générosité ? Si non, s'il renie aujourd'hui dans ses discours et ses *écrits ce qu'il a solennellement proclamé* hier, quelle confiance ses électeurs peuvent-ils avoir en lui ?

CHARLES-ROBERT AGERON,
enseignant-chercheur
Histoire contemporaine
(Paris)

Le poinçon contre l'école libre

Nous étions quelques centaines de parents, professeurs, membres du personnel et amis de notre établissement à nous être donné rendez-vous sur un parking privé, à proximité d'une gare de la banlieue parisienne, pour la manifestation du 24 juin. Une centaine de voitures avaient trouvé place sur ce parking ouvert avec *l'accord* de la *municipalité*. Nous avons manifesté librement, sans violence. Nous n'avons pas rencontré d'opposants sur le chemin qui conduisait de la gare du Nord à la Bastille.

De retour au parking, surprise désagréable : les voitures (une vingtaine *environ*) *qui affichaient un* petit papillon « Ecole libre » sur leur glace arrière avaient reçu la visite attentionnée de personnes, anonymes bien sûr, qui avaient percé un ou deux pneus avec un poinçon.

GUY LAMBOL,
président de l'APEL,
école Notre-Dame-de-Bury
Margency (Val-d'Oise).

Les fêtes de l'Etat et la rigueur

Jusqu'ici les fêtes et les fastes du pouvoir *en place ont toujours joué* un rôle compensateur des misères des plus pauvres, comme si toutes ces splendeurs exhibées pouvaient convaincre les petites gens que leurs sacrifices n'étaient pas inutiles puisqu'elles métamorphosaient leurs peines quotidiennes en un apparat somptueux.

Le pouvoir socialiste s'honorerait en renonçant à cette « transubstantation sociopolitique » en ces temps de rigueur pour tous ; pourquoi pas un 14 juillet de solidarité, où l'on verrait la part de ce que chaque contribuable verse à l'Etat pour les buffets élyséens, consacrée aux hommes et aux femmes qui en ont tant besoin en ce moment ?

Un peuple majeur n'a pas besoin de fêtes par procuration, fussent-elles celles de ses propres responsables politiques ou syndicaux, pour supporter les difficultés de ce temps.

MARC LAVIGNE,
(Nantes).

Etrange amalgame

Dans son article publié dans le Monde du 20 juin, M. Grosser pratique l'amalgame entre Le Pen et les Grünen (1). Son incompréhension devant certaines évolutions politiques en RFA et son élitisme arrogant le contraindraient-ils à la calomnie et à l'insulte ? Combien de lecteurs croiront — comme le titre de son article le laisse entendre — que la différence entre Le Pen et les Grünen est une question de vieux ou de jeunes ?

Le publiciste Alfred Grosser affirme ensuite que les Grünen utilisent la peur, comme Le Pen. Après avoir calomnié à la télévision allemande plus de deux millions de citoyens allemands descendus dans la rue sans laisser trace de la moindre violence, le professeur de l'IEP insulte maintenant plus de deux millions d'électeurs ! Nous conseillons à M. Grosser de lire les brochures des Grünen, leurs programmes fédéral et européen.

Les Grünen combattent le racisme, la xénophobie et l'autoritarisme. Par principe et par conviction, pour noyer toutes tentatives racisantes et fascisantes. Les Grünen ne « flirteront » pas avec le Front national, à Strasbourg, comme le font Chirac, Giscard, Barre et Veil par Hersant interposé, à Paris !

Certes, M. le professeur commence sur la pointe des pieds à se rapprocher de l'idée écologiste : la pollution de l'air, des eaux, le gaspillage des ressources naturelles, méritent à ses yeux une mention, puisque les partis établis traditionnels cherchent un peu de *couleur verte pour* égayer leur grisaille. Mais un minimum de psychologie politique devrait suffire à M. Grosser pour comprendre — enfin — que, précisément, les Grünen n'ont pas comme souci majeur l'électoralisme. Seule une prise de conscience des problèmes de survie par une large couche de la population contraindra les gouvernements à sortir de leur *croyance aveugle* dans la croissance et condamnera les militaires à trouver d'autres valeurs que celles de la force.

Aux élections européennes, vos concitoyens vivant en Allemagne fédérale ont voté à 6,16 % pour Le Pen et à 9,93 % pour les Verts.

Dr D. PIERMONT,
membre des Grünen,
député au Parlement européen.

[Eh bien ! moi qui attendais de sévères lettres françaises protestant contre ma comparaison si favorable à l'électorat allemand en général et aux Verts en particulier ! M. Piermont aurait-il mal lu mon article ? En tout cas, qu'il sache ceci : quand je parle en République fédérale, je déplore l'intolérance et l'incompréhension pour les autres de ceux qui se réclament le plus de la paix et de la convivialité. Dans mon analyse du *Monde*, j'ai passé sous silence cet aspect fort déplaisant. Grâce à la lettre de M. Piermont, mon omission se trouve spectaculairement réparée. — A.G.]

(1) Les Verts allemands (*N.D.L.R.*).

Disparus des deux côtés

Etant un de vos fidèles lecteurs depuis bientôt sept ans, je ne peux qu'être indigné par la partialité des informations que vous avez publiées dans votre journal du 3-7-84 concernant le sort des disparus au Liban. Vous connaissez aussi bien que nous la complexité du conflit libanais ainsi que les passions qu'il suscite. Vous vous inquiétez du sort des disparus. Noble cause. Mais pourquoi alors manifester un tel manichéisme dans votre jugement à la fois tant en ce qui concerne les victimes qu'en ce qui concerne les bourreaux ?

La torture au Liban n'est pas le monopole des Forces libanaises. Le témoignage que vous avez publié ne *révèle donc qu'une part de la vérité*. La liste des sujets de discorde entre les Libanais est beaucoup trop longue pour que vous y ajoutiez le problème des disparus. Les larmes des mères des disparus de Beyrouth-Ouest ne sont pas plus amères que celles des mères des disparus de *Beyrouth-Est. Tout le monde torture* tout le monde au Liban depuis bientôt dix ans. Pourquoi alors ne faire procès qu'à une *seule* des parties ? Servir la cause des « Folles de Beyrouth », c'est dénoncer tous les geôliers quels qu'ils soient.

RAYMOND NAMMOUR.
Institut d'études politiques
(Paris).

Une stratégie de mystification

M. Pierre Lévêque, universitaire, nous écrit : « Le « Manifeste pour la liberté de l'information » publié par *le CIEL, dont rend compte le Monde* du 29 juin, est un bel exemple de la stratégie de mystification mise au point par la droite française au nom de la « liberté ». Le texte en est si caricatural dans ses excès qu'on s'étonne de le voir suivi des signatures d'intellectuels qui, dans *leur propre domaine*, sont habitués à faire preuve d'esprit critique. »

M. Lévêque ajoute, après avoir analysé la situation de la presse écrite quotidienne dans son département.

« Une fraction très importante (entre le tiers et la moitié suivant les circonstances) de l'opinion côte-d'orienne ne dispose d'aucun journal local exprimant ses aspirations et ses convictions. Et l'on sait que la situation est pire encore dans des régions où se trouve réalisé le monopole de la presse écrite, surtout quand celui-ci est entre les mains de M. Robert *Hersant*, dont *le CIEL* prend si noblement la défense au nom de la « liberté »...

Les signataires du « Manifeste », dont certains furent autrefois de gauche, *auraient-ils complètement* oublié que bien souvent, dans une société inégalitaire, « c'est la liberté qui opprime et c'est *la loi qui* affranchit » ? »

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LU

« LES ESPÉRADOS », de Yannick Blanc

Dérive sanglante

SOUVENEZ-VOUS, *c'était il y a quinze ans, quinze* siècles, c'était hier. La révolution en marche dans les *bergeries d'Ardèche*. Vingt matelas à même le sol dans un grenier croulant, des laitues plantées à la pleine lune, des blés problématiques : le paradis communautaire.

Fils d'ouvrier communiste grenoblois, fraiseur-ajusteur lui-même, Pierre Conty, au début des années 70, tenta l'aventure un des premiers, en fondant la communauté de Rochebesse. Hivers, cafard, rejet des autochtones, misère. On commence par faire des « livraisons », c'est-à-dire chaparder des jambons et des *confitures aux portes* des supermarchés avant l'ouverture. Puis on s'attaque aux banques. *Un jour, le « braquage » finit mal*. Pour protéger sa fuite, Pierre Conty tue un gendarme et deux commerçants. Il est devenu « le tueur fou de l'Ardèche ».

Le livre de Yannick Blanc raconte cette dérive sanglante. Auteur de quelques reportages à sensation *dans le magazine Actuel* — « J'ai passé quinze jours dans la peau d'un Noir », etc. — Yannick Blanc a une écriture hachée, directe, efficace. Un petit livre à 120 à l'heure, secoué comme une 2 CV en folie sur les routes de l'Ardèche, avec les gendarmes aux trousses.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

★ *Les Espérados*, Robert Laffont. 228 pages, 69 francs.

étranger

LA VISITE DE M. MITTERRAND A AMMAN

De nombreuses convergences de vues après une période de méfiance

Correspondance

Amman. – M. Valéry Giscard d'Estaing, premier chef d'Etat français à être venu en Jordanie (mars 1980), était pour les Jordaniens l'homme de la déclaration de Venise, considérée à Amman comme un tournant dans la position de la Communauté européenne sur la crise du Proche-Orient (1). M. Mitterrand, quant à lui, a indéniablement conquis le cœur des Jordaniens par sa politique à l'égard de l'Irak. A quoi s'ajoute l'impact qu'a eu ici la politique de la France au Liban et sa participation active au « sauvetage » de M. Yasser Arafat, le chef de l'OLP, lors du siège de Beyrouth en 1982, puis lors de la bataille de Tripoli en 1983.

Les rapports entre le gouvernement socialiste de M. Mitterrand et le royaume hachémite ne s'étaient pourtant pas amorcés sous les meilleurs auspices. Les amitiés israéliennes du président de la République et de son entourage avaient éveillé des craintes à Amman quant à l'orientation de la politique française. Lors d'une visite privée à Paris, en août 1981, le roi Hussein n'en avait pas moins invité M. Mitterrand à venir en Jordanie.

Par un malheureux concours de circonstances, le 10 décembre de la même année, alors que le souverain hachémite venait de confirmer officiellement son invitation, le chef de l'Etat prononça, lors d'une intervention télévisée, une petite phrase qui choqua profondément les dirigeants jordaniens : *« Il ne m'appartient pas*, avait dit M. Mitterrand, *de définir exactement sur la carte quelles seront les limites géographiques de la patrie palestinienne. On discute : Jordanie, Cisjordanie... Ce sont les négociateurs qui décideront... »*

Cet « incident », qui s'ajoutait à d'autres propos de dirigeants français, jugés malencontreux à Amman, jeta un froid dans les relations franco-jordaniennes. Il contribua probablement à retarder la visite présidentielle en Jordanie. Lorsque, à la fin du printemps 1982, les malentendus se furent dissipés, l'invasion du Liban par Israël en contraria de nouveau le projet. Puis Paris concentra son attention sur la crise libanaise, et ce n'est qu'au début de 1984 que l'on recommença à évoquer sérieusement la possibilité de ce voyage.

Entre-temps, le roi Hussein et le prince héritier Hassan avaient effectué en France des visites privées (respectivement en décembre et en juillet 1983), au cours desquelles ils s'étaient entretenus avec le président Mitterrand. Aujourd'hui, assure-t-on à Amman, tous les doutes sur la politique proche-orientale française sont levés, et les relations entre les deux pays sont « excellentes ».

Les dirigeants jordaniens se sont même abstenus de relever publiquement la récente déclaration du secrétaire général du Parti socialiste, M. Lionel Jospin, en faveur d'un transfert à Jérusalem de l'ambassade de France en Israël – sujet pourtant sensible en Jordanie. *« Nous sommes convaincus que la déclaration de M. Jospin ne reflète pas la position du gouvernement français »*, nous a déclaré le ministre jordanien des affaires étrangères, M. Taher Masri, qui fut ambassadeur de Jordanie en France de 1977 à 1983.

Le soutien à Bagdad

« La France est parmi les très rares pays occidentaux qui comprennent les difficultés des pays du tiers-monde, particulièrement au Moyen-Orient. Nous sentons qu'elle est plus proche de nous que beaucoup de pays occidentaux », affirme M. Masri, interrogé sur l'importance que revêt pour Amman la visite de M. Mitterrand. Le fait est que les dirigeants jordaniens sont très sensibles à tout ce qui constitue une reconnaissance de la place et du rôle de leur pays au Proche-Orient.

Si, de tous les pays occidentaux, la France est celui qui s'est le plus engagé vis-à-vis de l'Irak, la Jordanie de son côté est le pays arabe qui a apporté le soutien le plus ferme à Bagdad, dès le début de la guerre du Golfe. A Amman comme à Paris, on estime que le conflit menace la stabilité de toute la région. En outre, la France a des intérêts économiques très importants en Irak, tandis que Bagdad était, il y a trois ans, l'un des plus gros bailleurs de fonds du royaume.

Cette convergence de vues a donné lieu l'année dernière à une coopération fort appréciée par Amman, lors des délibérations du Conseil de sécurité des Nations unies sur une résolution appelant à la cessation des combats dans le Golfe (résolution votée à l'unanimité le 31 octobre 1983). La France était à l'origine de cette initiative, et la Jordanie assurait alors la présidence du Conseil. A n'en pas douter, la recherche d'un règlement au conflit irano-irakien sera l'un des principaux sujets des entretiens Mitterrand-Hussein.

En ce qui concerne la crise israélo-arabe, *« nous attendons de M. Mitterrand qu'il comprenne notre position et qu'il l'explique aux Européens et aux Américains. En bref, nous attendons de lui qu'il nous soutienne »*, nous a déclaré le ministre jordanien des affaires étrangères. Le roi Hussein ne se fait sans doute guère d'illusions sur la capacité de l'Europe à infléchir le cours des événements au Proche-Orient. Il prêchera en tout cas en faveur d'une conférence internationale qui réunirait toutes les parties concernées, y compris l'URSS. Le souverain jordanien souhaite que la France appuie cette proposition auprès de ses partenaires européens et des Etats-Unis.

Les deux chefs d'Etat auront bien sûr à l'esprit l'échéance des élections israéliennes du 23 juillet. Dans la perspective d'une victoire des travaillistes israéliens, les relations de M. Mitterrand avec ces derniers, jadis sujet d'inquiétude à Amman, sont aujourd'hui considérées comme un atout par les dirigeants jordaniens, qui espèrent qu'un gouvernement dirigé par M. Shimon Pérès sera plus *« influençable »* que l'actuel cabinet.

L'achat d'armements français

M. Mitterrand ne traitera vraisemblablement pas de questions militaires avec ses interlocuteurs jordaniens. D'autant plus que le ministre de la défense, M. Charles Hernu, vient à Amman en septembre, à l'invitation du général Zaid Ben Shaker, commandant en chef de l'armée jordanienne. Cependant, il n'est pas interdit de penser que l'impact de la visite présidentielle pourrait amener les dirigeants jordaniens à faire un choix politique en faveur de l'achat d'armements à la France. Alors que le Congrès américain bloque toujours la vente d'armes très modernes au Royaume hachémite, le roi Hussein paraît en effet désireux de se tourner vers d'autres sources d'approvisionnement.

L'ingénieur général de l'armement Audran, directeur des affaires internationales à la délégation générale de l'armement, était à Amman les 26 et 27 juin pour faire le point des relations franco-jordaniennes dans le domaine militaire (2). La Jordanie a déjà acheté à la France trente-six Mirage-F1 et un système ultra-moderne de commandement intégré et informatisé des tirs d'artillerie (ATTILA), lequel est actuellement en cours de livraison.

La France a proposé à la Jordanie un nouveau système de contre-mesures électroniques pour équiper ses Mirage-F1 et un système intégré (informatisé) de défense anti-aérienne. Les Jordaniens s'intéressent aussi aux chasseurs-bombardiers, ainsi qu'aux hélicoptères, aux missiles sol-air et antichars, au matériel de transmission, aux camions militaires... Equipements que la France est susceptible de leur fournir.

Cela dit, en dehors des questions de choix, le problème pour les Jordaniens, dans une conjoncture économique difficile, est de trouver les moyens de financer de tels achats.

EMMANUEL JARRY.

(1) A l'issue d'une réunion à Venise, le Conseil européen réaffirmait *« le droit à l'existence et à la sécurité de tous les Etats de la région, y compris Israël »*, mais soulignait aussi que le problème palestinien n'était pas un *« simple problème de réfugiés »* et que le peuple palestinien devait *« être mis en mesure d'exercer pleinement son droit à l'autodétermination »*, l'OLP devant également *« être associée »* à des négociations.

(2) Celles-ci comprennent l'échange de stagiaires, officiers et sous-officiers

Le séjour inopiné de M. Arafat

Correspondance

Amman. – Le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, est arrivé inopinément à Amman dans la nuit de samedi à dimanche, alors qu'on ne l'y attendait plus. Son plus proche collaborateur, M. Khalil el Wazir (Abou Jihad), avait, en effet déclaré peu auparavant qu'aucune visite de M. Arafat en Jordanie n'était prévue ces jours-ci.

Pourquoi ce soudain changement de programme ? M. Arafat voulait-il faire acte de présence à la veille de la visite en Jordanie du président Mitterrand, en rencontrant le roi Hussein, ainsi qu'on le suggère dans les milieux diplomatiques ? Pour sa part, un responsable palestinien à Amman a expliqué qu'il *« fallait couper court à toute spéculation sur un possible refroidissement des relations jordano-palestiniennes »* après les entretiens de la semaine dernière entre le chef du département politique de l'OLP, M. Farouk Kaddoumi, et le président syrien Hafez el Assad, entretiens qui étaient censés préparer le terrain à une amélioration des relations entre M. Yasser Arafat et Damas.

Ce contact ne semble toutefois pas avoir été couronné de succès, si l'on en juge par l'attaque lancée immédiatement après contre le chef de l'OLP par le vice-président syrien M. Abdel Halim Khaddam. Dès samedi, celui-ci taxait, en effet, M. Arafat de *« déviationnisme »*, l'accusait *« d'ébranler l'unité de l'OLP »* et de vouloir *« couvrir les plans capitulards destinés à liquider la cause palestinienne »*.

Par ailleurs, des informations faisaient état ces derniers jours d'un éventuel dégel des relations jordano-syriennes. Curieusement, ces informations étaient en provenance de Damas. Elles *s'appuyaient* notamment sur l'envoi au roi Hussein d'un télégramme de félicitations par le président Assad à l'occasion de la fête de l'Aïd al Fitr au début de ce mois et sur la présence à Amman du ministre syrien de l'économie, M. Selim Yassine, ces derniers jours.

Les milieux gouvernementaux à Amman refusent toute signification politique aux deux événements. Ils indiquent que M. Selim Yassine n'est pas en Jordanie à l'invitation du gouvernement mais pour participer à une réunion du conseil économique arabe. Ces mêmes milieux s'attachent également à minimiser la portée du message du président Hafez el Assad, bien qu'il eût été le premier du genre depuis 1980. *« Nos relations avec la Syrie ne pourront pas s'améliorer tant que l'attitude de Damas à l'égard de la guerre du Golfe et de l'Irak n'aura pas changé »*, nous a déclaré un membre du gouvernement jordanien.

E. J.

Une étape dans la politique d'équilibre menée par la France au Proche-Orient

(Suite de la première page.)

C'est particulièrement vrai des chiites, qui apprécient le travail du contingent français de la FINUL au Liban du Sud, et souhaiterait même voir son rôle s'accroître. Question que M. Cheysson aura sans doute l'occasion d'évoquer, mercredi soir, à Jérusalem, avec le premier ministre israélien, M. Shamir.

Le conflit palestinien

Du côté des Palestiniens, l'appui donné par Paris à l'évacuation de Beyrouth, puis de Tripoli, de M. Yasser Arafat et de ses combattants, a atténué, dans une certaine mesure, l'amertume de l'OLP devant le refus de M. Mitterrand de recevoir son chef. Mais n'est-ce pas une carte que garde le chef de l'Etat afin d'amener, en des temps meilleurs, le dirigeant palestinien à cette reconnaissance officielle et publique d'Israël, qui pourrait peut-être débloquer la situation ? N'a-t-il pas déjà une fois servi d'intermédiaire entre Israël et l'OLP, lors du spectaculaire échange, en novembre 1983, entre six soldats israéliens détenus par le Fath à Tripoli, et quelques milliers de Libanais et Palestiniens prisonniers du camp d'El-Ansar ?

En Israël, les fermes condamnations prononcées par Paris à propos du bombardement du réacteur nucléaire irakien de Tamuz, de l'annexion du Golan jugée par le président de la République *« vexatoire et inutile »*, enfin de l'invasion du Liban sont compensées par les *« gestes positifs »* qu'apprécie l'Etat hébreu, tels la dizaine de visites de ministres français depuis le début de l'année, le fait que les personnalités israéliennes de l'opposition comme de la majorité soient reçues avec chaleur à Paris ou encore que M. Mitterrand ait emmené, parmi ses invités personnels à Moscou, le président du CRIF, M. Théo Klein.

Conscient des limites du rôle de la France, M. Mitterrand a adopté, face au conflit israélo-palestinien, un pragmatisme fondé sur un principe simple : si la France peut aider à un règlement, elle le fera, mais elle ne *« se substituera pas aux peuples de la région pour régler les affaires qui les concernent »*. Définissant, en août 1982, la politique française au Proche-Orient, le président de la République déclarait : *« C'est une politique de présence, d'équilibre et de paix »*, et il ajoutait : *« Ma position a toujours été d'avancer pas à pas. »*

Pragmatisme

Cette vision devrait trouver quelques échos à Amman, où le roi Hussein a *« conseillé »* à plusieurs reprises aux Palestiniens de faire preuve de souplesse, sous peine de voir la Cisjordanie complètement *« colonisée »* et de n'avoir plus rien à négocier. C'est aussi le langage du président Moubarak, dont le dialogue se poursuit dans de bonnes conditions avec les fidèles de M. Yasser Arafat.

Au Caire, le président Mitterrand évoquera sans doute à ce sujet le projet franco-égyptien de juillet 1982 dont le point consacré au conflit israélo-palestinien garde toute son actualité. Ce plan, présenté à l'ONU, qui dépasse la résolution de Fès en recommandant la reconnaissance officielle d'Israël, et le plan Reagan, puisqu'il parle d'Etat palestinien, ne sont pas d'actualité, dit-on à Paris. Mais les échéances à venir pourraient modifier la situation. Nul doute à cet égard qu'à Paris, comme à Amman ou au Caire, on souhaite la victoire des travaillistes à Jérusalem.

Si le pragmatisme et la politique des petits pas ont prévalu dans le conflit israélo-palestinien, la France a pris une position beaucoup plus tranchée dans la guerre du Golfe, se rangeant nettement aux côtés de l'Irak, auquel elle n'a pas hésité à livrer un matériel militaire offensif. Certes, *l'« alliance »* franco-irakienne était déjà largement scellé sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, mais *l'« héritage »* n'explique pas tout, et on admet volontiers à Paris qu'il s'agit aussi d'un *« choix arabe »*, inspiré par la crainte du fondamentalisme islamique qui menacerait tous les Etats de la région.

Garder le contact avec l'Iran

Dans une entrevue qu'il a accordée à la télévision jordanienne à l'occasion de son voyage, M. Mitterrand n'hésite pas à parler de *« la solidarité de la France à l'égard des Etats du Golfe qui n'ont rien demandé à personne et ne doivent pas être victimes de cette guerre. » « La position de la France serait claire dans ce cas »*, ajoute le chef de l'Etat, laissant ainsi clairement entendre, pour la première fois, que Paris pourrait s'engager plus avant en cas d'attaque directe des pays du Golfe.

Malgré ce choix en faveur de l'Irak, la France réussit à garder le contact avec l'Iran, et il semble qu'à l'heure actuelle certaines sphères du pouvoir à Téhéran ne considèrent plus Paris comme un ennemi irréductible. La visite de plusieurs émissaires iraniens dans la capitale française, comme la réaction relativement modérée de Téhéran à l'accueil réservé aux quatre pirates de l'air de Nice, tendent à prouver que, de ce côté-là aussi, les choses bougent.

Le conflit du Golfe, qui menace directement les pays arabes modérés et, dans une moindre mesure, l'Occident, par le biais de ses approvisionnements en énergie, constituera sans doute un thème important dans les conversations d'Amman et du Caire.

Une chose est sûre : le rééquilibrage de la politique française au Proche-Orient ne s'est fait au détriment d'aucun des protagonistes, à un moment où la politique américaine, après le fiasco libanais, inspire plus de défiance que de confiance. La France, dans la limite de ses moyens, s'est en tout cas donné la capacité de jouer un rôle non négligeable.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Iran

Une grave crise économique et financière

La grave crise économique et financière que connaît le régime de l'imam Khomeiny explique-t-elle, au même titre que les divergences entre les militaires et les religieux, l'ajournement de la grande offensive annoncée depuis plusieurs semaines par Téhéran ?

Cette crise a plusieurs causes : la guerre, évidemment, et les achats d'armes et de pièces détachées payées au prix fort, mais aussi une gestion qui laisse à désirer, le déficit cumulé des entreprises nationalisées, l'importation croissante de biens de consommation courants à la suite de la baisse de la production intérieure. On estime que le nombre de chômeurs oscille entre 3 millions et 5 millions sur une population de 40 millions d'habitants, auxquels il faut ajouter 2 millions de personnes déplacées du fait de la guerre.

Une commission spéciale du Parlement a évalué à près de 164 milliards de dollars les dégâts causés par le conflit entre septembre 1980 et mars 1983. Elle estime que le montant des destructions et des manques à gagner s'élève à 53,7 milliards de dollars pour l'industrie pétrolière, à 40,7 milliards pour l'agriculture et à 8,2 milliards pour le secteur industriel. Le manque à gagner se chiffre à lui seul à 80 milliards de dollars. C'est évidemment le Khouzistan qui a le plus souffert. Or c'est une des régions les plus fertiles et les plus industrialisées. C'est là que se trouvent, entre autres, la raffinerie d'Abadan et le port de Khorramchahr, ville de 300 000 habitants, qui a été pratiquement rasée.

Lors de la préparation du budget 1984-1985 discuté par le Parlement au printemps, le premier ministre avait établi les recettes à 3 919,3 milliards de rials (1) et les dépenses à 4 231,5 milliards, ce qui représentait un déficit de 312,2 milliards. La commission du budget a révisé le projet de loi et estimé que le déficit atteindrait 419 milliards de rials. On constate toutefois que les années précédentes le déficit prévu a été largement dépassé : estimé à 680 milliards pour 1982-1983 et à 401 milliards pour 1983-1984, il a franchi, les deux fois, la barre des 1 000 milliards de rials, selon les chiffres publiés par le journal *Keyhan*.

Les sommes inscrites au chapitre militaire en 1984-1985 sont également éloquentes. A elle seule, la guerre se voit consacrer 400 milliards de rials. Viennent ensuite : ministère de la défense, 397 milliards, corps des pasdarans 120, reconstruction des régions dévastées 100, Fondation des martyrs 43, industrie de la défense 10, Fondation des réfugiés de guerre 42, budget médical 2, soit au total 1 084 milliards de rials (plus de 90 milliards de francs). On peut toutefois supposer que ce chiffre sera dépassé dans la mesure où celui de l'an dernier lui était déjà supérieur.

Baisse des revenus pétroliers

A l'inverse, le régime risque de ne pas percevoir la totalité des recettes pétrolières prévues, soit quelque 18 milliards de dollars. Déjà l'an dernier, ce revenu n'a été que de 18 milliards de dollars au lieu des 23 qui avaient été prévus. On note d'ailleurs que depuis le mois d'avril les rentrées ont diminué et qu'en mai et juin elles n'ont atteint que 600 millions de dollars par mois au lieu de 1,5 milliard en moyenne par mois l'an dernier. En outre, il n'y a pas que le volume des exportations qui est en baisse. D'après le *Financial Times* du 3 juillet, l'Iran n'obtiendrait plus que 21 dollars par baril, car les rabais consentis aux clients pour compenser l'augmentation des frais de transport et d'assurances seraient beaucoup plus élevés que les 3 dollars admis publiquement par Téhéran.

Selon ce journal, l'Iran a accumulé 6 milliards de dollars d'arriérés commerciaux et ses réserves monétaires n'atteindraient plus que 3 à 4 milliards de dollars. Le déficit de la balance des paiements totalise pour les cinq dernières années 7,9 milliards de dollars, et il risque fort de s'aggraver.

En effet, pour donner satisfaction aux commerçants du Bazar qui le soutiennent et aux partisans de l'expansion économique, le régime a aboli les restrictions sur le commerce et lancé un ambitieux plan quinquennal d'un montant de 170 milliards de dollars. Du coup, les importations avaient atteint le montant record de 22 milliards de dollars au cours de l'année qui a pris fin en mars, soit 40 % de plus que l'année précédente. Depuis, un tour de vis a certes été donné. Ainsi, les importations n'ont pas dépassé 825 millions de dollars au cours du mois d'avril, soit moins de la moitié de la moyenne mensuelle de 1983-1984. Le déficit demeure néanmoins considérable et la situation fort préoccupante dans son ensemble pour le régime.

P. B.

(1) 1 F = 11 rials.

EUROPE

Pologne

Quarantième anniversaire de la prise de Wilno par la résistance polonaise

Le quarantième anniversaire de l'insurrection de Wilno (Vilnius), actuellement en Lituanie soviétique, a été célébré, dimanche 8 juillet, à Varsovie, au cours d'une messe réunissant plusieurs milliers de personnes. L'officiant a rendu hommage à *« tous ceux qui ont défendu le caractère polonais de la ville, ceux qui ont été tués dans la bataille contre les Allemands, et ceux qui sont morts en déportation, dans les camps de travail et les prisons »* (sous-entendu soviétiques).

La ville, rattachée à la Pologne pendant l'entre-deux-guerres, avait été occupée, en 1939, par l'armée soviétique et annexée à l'URSS conformément au pacte germano-soviétique, puis occupée, en 1941, par l'armée allemande. Environ vingt mille hommes de la résistance polonaise reprirent la ville après une semaine de durs combats en juillet 1944, mais les Soviétiques arrêtèrent ensuite le commandement de la résistance polonaise, en particulier le général Krzyzanowski, qui fut remis aux nouvelles autorités communistes en Pologne et mourut en prison, à Varsovie, en 1951. Environ cinq mille sept cents soldats polonais furent déportés en URSS. Un millier de personnes se sont réunies, dimanche, au cimetière principal de Varsovie sur la tombe du général Krzyzanowski. – *(UPI.)*

● *Le directeur général de l'UNESCO à Varsovie.* – M. Amadou Mahtar M'Bow, qui vient d'effectuer une visite officielle de quarante-huit heures en Pologne, s'est félicité, au cours d'une conférence de presse à Varsovie, *« des progrès importants réalisés par la Pologne en matière d'enseignement »* et du *« bouillonnement de la créativité des artistes »*. Invité à commenter l'existence de la censure et la dissolution de la quasi-totalité des associations d'intellectuels et d'artistes existant avant l'instauration de l'état de guerre, le directeur général de l'UNESCO a seulement répondu que, au cours de son séjour, *« aucun artiste ne lui avait dit qu'il était interdit »*. Quant au général Jaruzelski, il a, selon l'agence PAP exprimé son « appui » à l'UNESCO et à M'Bow personnellement, tout en dénonçant les *« pressions américaines »* sur l'organisation. – *(AFP.)*

Italie

● DES MEMBRES DE PRIMA LINEA CONDAMNÉS. – Trente membres de la colonne romaine de l'organisation terroriste d'extrême gauche Prima Linea ont été condamnés, samedi 7 juillet, par la cour d'assises de Rome à des peines allant de un à vingt et un ans de prison, à l'issue d'un procès qui a duré huit mois. La cour a prononcé deux non-lieux et relaxé un accusé pour insuffisance de preuves. La loi sur les « repentis », qui allège les peines en cas de collaboration avec les autorités, a été appliquée à Lorenzo Allario et Michela Sciarra, condamnés respectivement à deux ans et six mois de prison. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

Nicaragua

Plusieurs membres de l'état-major sandiniste tués dans une embuscade

Managua (AFP). – Plusieurs membres de l'état-major de l'armée sandiniste ont été tués, samedi 7 juillet, dans une embuscade tendue par la guérilla lors d'une tournée du ministre sandiniste de la défense dans le nord-est du Nicaragua, a annoncé, dimanche 8 juillet, le ministre, M. Humberto Ortega. Celui-ci n'a pas dit s'il faisait partie du groupe tombé dans l'embuscade et n'a pas précisé le nombre des victimes et leur identité.

Le ministre a attribué cette attaque aux *« bandes mercenaires que finance et organise la CIA »*, expression utilisée par les autorités de Managua pour décrire les mouvements de guérilla antisandinistes. Selon M. Ortega, l'embuscade a eu lieu dans le département de Zelaya, sur la route reliant Waslala à Siuna. Le cortège d'officiels se rendait à une cérémonie où des titres de propriété devaient être remis à des Indiens Miskitos.

Habité par environ cinquante mille Indiens Miskitos, le département de Zelaya a été le théâtre, au cours des derniers mois, de nombreuses attaques de la guérilla contre l'armée gouvernementale.

Pérou

Le gouvernement veut relancer la lutte contre le terrorisme du Sentier lumineux

Lima *(AFP, Reuter).* – Le chef de l'Etat, M. Fernando Belaunde Terry, a annoncé, dimanche 8 juillet, que le Pérou allait redoubler d'efforts dans la lutte contre le terrorisme après les diverses opérations de la guérilla qui ont fait de nombreux morts ces derniers jours.

Six paysans, accusés de ne pas collaborer, ont été assassinés, vendredi 6 juillet, par un groupe de guérilleros du Sentier lumineux dans le département de Huancavelica, au sud-est de la capitale. Deux cadets de la marine ont également trouvé la mort, vendredi, au cours d'un affrontement près de la localité de *Huamanguilla. Les guérilleros du* Sentier lumineux ont, par ailleurs, attaqué, samedi, une bourgade du département de Huancavelica et lancé des bombes incendiaires contre un bâtiment officiel à Lima, provoquant d'importants dégâts.

On estime que près de deux cents personnes ont été victimes de la violence depuis un mois au Pérou. En conséquence, le premier ministre, M. Mariategui, a annoncé la reconduction de l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire pendant trente jours. *Il a précisé, par ailleurs, que* l'élection présidentielle aurait lieu le *14 avril 1985. Le même jour,* les électeurs désigneront deux vice-*présidents,* cent *quatre-vingts* députés et quatre-vingt-dix sénateurs.

Bolivie

Le retour du « Che » à La Paz

La Paz *(AFP).* – Ernesto « Che » Guevara vient de faire une réapparition posthume en Bolivie, où l'épopée du célèbre guérillero argentin s'était achevée le 7 octobre 1967 avec son exécution par l'armée bolivienne, à Valle-Grande, à 700 kilomètres de la capitale.

Le scandale provoqué par le vol à La Paz de son journal de route et sa possible vente aux enchères par la galerie Sotheby's de Londres ont déclenché en Bolivie une série de débats, de mises au point et de publications, sur le compagnon de Fidel Castro, qui avait engagé la lutte en Bolivie avec une poignée de rebelles, dans l'espoir de faire naître une série de « foyers de guérilla » en Amérique latine.

Le journal tombé entre les mains de ses meurtriers avait déjà suscité des remous. Une copie détournée par l'ancien ministre de l'intérieur, M. Antonio Arguedas, sympathisant de l'extrême gauche bien que membre du gouvernement militaire du général Barrientos (1964-1969), avait été envoyée par ses soins à Cuba, où sa publication a permis de nombreuses traductions.

Retombé dans l'anonymat, M. Antonio Arguedas a récemment donné de nouveaux détails sur son initiative. *« J'ai envoyé le journal de Fidel Castro pour éviter une provocation contre Cuba »*, a-t-il déclaré à la revue bolivienne *Criterio*. M. Arguedas craignait, dit-il, une éventuelle falsification de l'original, susceptible de discréditer La Havane. L'ancien ministre affirme maintenant avoir pu obtenir un double des écrits du « Che » à partir d'une copie *« transmise au service d'espionnage bolivien par un agent de la CIA »*. Le service secret américain avait *« commencé à pénétrer notre ministère de l'intérieur depuis 1956 »*, assure M. Arguedas, pour lequel son pays *« n'avait plus de souveraineté »*.

M. Arguedas s'est aussi distingué en envoyant à Cuba les mains du guérillero argentin. Les deux mains du « Che » avaient été soustraites par le colonel Roberto Quintanilla, auteur de sa capture et abattu par la suite à Hambourg, où il était consul. Au lieu de transmettre ces mains au Musée de la police de La Paz ou de les brûler sur l'ordre du commandant en chef de l'armée, le général Ovando, M. Arguedas avait choisi de leur faire suivre le même chemin que le journal. C'est-à-dire celui de La Havane.

Ces révélations s'ajoutent à la publication d'une série de commentaires admiratifs sur la saga du « Che ». Le quotidien catholique *Presencia* vient ainsi de publier à nouveau l'intégralité de son journal, avec les feuillets « égarés » par M. Arguedas avant l'envoi de la première copie à Cuba. L'occasion est utilisée par les ennemis du Parti communiste bolivien prosoviétique pour rappeler que l'échec du « Che » fut essentiellement dû au fait que le secrétaire général du PCB de l'époque, M. Mario Monge, n'a pas du tout soutenu la guérilla.

« La figure du héros romantique était en voie de disparition. L'ambition des éternels trafiquants et des corrompus présents dans toute société a fait revivre son image », commente *Criterio* à propos de l'éventuelle vente aux enchères du journal du « Che » par Sotheby's.

Les syndicats font céder le gouvernement et suspendent leur grève générale

La Paz *(Reuter).* – La Centrale ouvrière bolivienne (COB), la puissante organisation syndicale, a suspendu, dimanche 8 juillet, la grève générale qui paralysait le pays depuis jeudi. Elle a reçu l'assurance que le gouvernement suspendait indéfiniment le remboursement de sa dette commerciale.

Le syndicat a pris cette décision au cours d'une assemblée générale regroupant des délégués de l'ensemble du pays. Le gouvernement s'est engagé à ordonner à la Banque centrale de ne faire aucun versement aux banques commerciales internationales tant que l'assainissement des finances boliviennes ne serait pas terminé, a déclaré M. Filemon Escobar, dirigeant des mineurs et représentant de la COB aux négociations avec le gouvernement.

« Il s'agit d'une victoire économique, politique et sociale pour les travailleurs boliviens », a-t-il déclaré.

Le gouvernement a également accepté d'accorder des augmentations de salaire de 30 % avec effet rétroactif à avril dernier, qui viendront s'ajouter au relèvement des salaires de 130 % approuvé en mai.

Le gouvernement s'est également engagé à geler le prix de sept denrées alimentaires de base, dont le riz, la farine et le lait, pendant trente jours.

La Bolivie avait déjà annoncé le 30 mai la suspension provisoire des remboursements de sa dette commerciale, estimée à plus d'un milliard de dollars, ainsi que la limitation de ses remboursements aux organismes internationaux à 25 % de ses recettes d'exportation. La dette extérieure totale de la Bolive est estimée à environ 4,4 milliards de dollars. L'inflation a atteint plus de 1000 % au cours des douze derniers mois.

Etats-Unis

L'espérance de vie moyenne atteignait 74,2 ans en 1981

Washington *(AFP).* – L'espérance de vie moyenne des Américains a atteint 74,2 ans en 1981, selon les dernières statistiques publiées dimanche par le Centre national des statistiques de santé. Selon ces statistiques, qui constituent la dernière étude détaillée sur la mortalité aux Etats-Unis, l'espérance de vie moyenne a ainsi progressé de 0,5 an entre 1980 et 1981. *« Cela indique une reprise de la tendance à l'allongement de la durée de vie, tendance qui avait été interrompue en 1980 »*, indique le Centre.

Ces statistiques indiquent également que le taux de mortalité pondéré est tombé, en 1981, à son plus bas niveau, à 568,2 morts pour 100 000 Américains, en baisse de 3 % par rapport à l'année précédente. Le taux de mortalité pondéré, considéré par les démographes comme le plus représentatif, donne la mortalité dans une population dont la composition par âge est semblable à celle de la population américaine en 1940. Sans pondération, le taux de mortalité était, en 1981, de 862,4 morts pour 100 000 Américains.

Les femmes continuent à avoir l'espérance de vie la plus longue, avec 77,9 ans, contre 70,4 ans pour les hommes. L'espérance de vie était, en 1981, de 74,8 ans pour la population blanche et de 68,7 ans pour la population noire. Néanmoins, cet écart tend à diminuer, l'espérance de vie de la population noire ayant augmenté deux fois plus vite que celle de la population blanche entre 1980 et 1981.

D'autre part, le *Washington Post*, citant un rapport du Centre fédéral de contrôle des maladies, indique que, pour la première fois depuis la légalisation de l'avortement en 1973, le taux d'interruption de grossesse par rapport aux naissances a sensiblement diminué.

Brésil

L'« OUVERTURE » REMISE EN QUESTION

Le général Figueiredo cherche un candidat militaire pour l'élection présidentielle indirecte de 1985

Brasilia *(AFP).* – Attaqué par l'opposition, qui a mené une brillante campagne en faveur du rétablissement de l'élection présidentielle directe en 1984, abandonné par une partie de sa majorité parlementaire, le gouvernement de M. Figueiredo semble pourtant décidé à reprendre l'initiative.

Face à un parti gouvernemental (PDS-Parti démocratique et social) profondément divisé et la possibilité d'une victoire de l'opposition à l'élection présidentielle indirecte de janvier 1985, le chef de l'Etat pourrait retarder la politique d'« ouverture » qui avait commencé par l'amnistie en 1979 et s'était poursuivie en 1982 par des élections générales. C'est en tout cas le sens que les observateurs donnent à l'entretien (gardé secret jusqu'au dernier moment) qui a eu lieu vendredi 6 juillet entre le président Figueiredo et son prédécesseur à la tête de l'Etat, le général Ernesto Geisel. Les deux hommes, qui ne s'étaient pas rencontrés depuis un an et demi en raison des divergences sur la conduite des affaires politiques, pourraient, dit-on, tenter de lancer une candidature militaire conforme à la tradition respectée depuis le coup d'Etat de 1964.

Le général Rubem Ludwig, chef de la maison militaire de la présidence de la République, pourrait être l'un des candidats militaires à la succession présidentielle. En effet, les intérêts du parti gouvernemental ne coïncident plus avec ceux du gouvernement. Le candidat actuellement le mieux placé au sein du PDS, M. Paulo Maluf, ancien gouverneur de l'Etat de Sao-Paulo, ne suscite pas de sympathie particulière chez les militaires. En outre, le danger d'une élection de M. Tancredo Neves, gouverneur de l'Etat du Minas-Gerais, membre du principal parti d'opposition , le Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB), qui pourrait éventuellement compter sur l'appui des dissidents du PDS, pourrait amener le gouvernement à réagir plus durement.

Appliquant ses principes en faveur d'une ouverture *« lente et graduelle »*, M. Figueiredo avait donné son aval à un projet d'amendement constitutionnel rétablissant l'élection présidentielle directe en 1988 en écourtant le mandat de son successeur. Inquiet de la fragilité de sa majorité parlementaire et des manœuvres de l'opposition pour transformer le projet présidentiel en un projet rétablissant l'élection directe dès 1984, le général a retiré son amendement le jour même du vote *(le Monde* du 5 juillet).

Une candidature militaire, même acceptée par la majorité des parlementaires *gouvernementaux, serait* mal reçue par la population brésilienne, *qui, dans l'euphorie* de la campagne pour les *diretas ja* (*élections directes immédiatement*), *s'est* crue tout près de la démocratie totale après *vingt ans de régime* militaire. Déçue par l'absence de *réformes institutionnelles*, la population brésilienne serait à nouveau confrontée aux méthodes de transmission de pouvoir en vigueur depuis la « révolution » de 1964 qui avait renversé le gouvernement du président Joao Goulart. Le président Figueiredo, qui avait promis aux Brésiliens de faire du Brésil une vraie démocratie, n'a plus que huit *mois pour tenir sa promesse.*

DIPLOMATIE

MALGRÉ CERTAINES RÉSERVES SUR L'ENVIRONNEMENT

Le rapport de la commission internationale conclut plutôt à l'innocuité des essais nucléaires français à Mururoa dans le domaine médical

Wellington *(AFP).* – Rien ne permet d'affirmer avec certitude que les essais nucléaires français de Mururoa portent préjudice à la santé ou mettent en péril la vie, affirme en substance le rapport d'une mission scientifique internationale venue travailler dans cet atoll français du Pacifique Sud pendant quatre jours en octobre dernier. Ces expérimentations, indique toutefois le rapport, ont provoqué *« la fissuration, l'affaissement et le glissement sous-marin »* des récifs de coraux formant la section supérieure de l'atoll. En outre, la partie volcanique centrale de ce dernier *« ne semble pas avoir été altérée (...), des fuites radioactives provenant des zones proches des centres d'explosion peuvent se produire d'ici cinq cents à mille ans »*, ajoute le rapport.

La mission scientifique – composée de trois Néo-Zélandais, de deux Australiens et d'un biologistes de *Papouasie-Nouvelle-Guinée* – a également abouti aux conclusions suivantes :

● Il n'y a pas de taux croissant de cancers liés à l'irradiation en Polynésie française ;

● Les niveaux de radiation, à Mururoa, sont généralement plus bas qu'ailleurs, *« en raison de la teneur en radioactivité naturelle très faible des sols de coraux »* ;

● Les essais nucléaires souterrains réduisent la capacité de la roche volcanique de l'atoll à servir de barrières aux fuites radioactives à long terme ;

● Les affirmations françaises selon lesquelles la décharge de radioactivité dans l'air à la suite d'une explosion *« est à peine, sinon rarement, décelable »* sont *« presque certainement fausses »* ;

● Le plutonium dissous dans le lagon de l'atoll se déverse dans l'océan, mais son importance en matière de radiation est mineure ;

● Les affirmations françaises selon lesquelles les fuites radioactives liées aux explosions sont stoppées par des roches imperméables ne sont pas confirmées.

L'équipe scientifique internationale indique également que, en raison de restrictions officielles françaises, elle n'a pas eu la possibilité de vérifier des données dans plusieurs cas, et que dans un autre cas cette vérification a été rendue *« pratiquement impossible »*. Elle fait par ailleurs état de quarante et un essais nucléaires dans l'atmosphère entre 1966 et 1975, et de quelque soixante-trois explosions souterraines entre 1975 et aujourd'hui.

En outre, les deux chercheurs australiens de la mission ont déclaré à Canberra que l'ensemble des fuites radioactives liées aux explosions souterraines était insignifiant. Ils ont ajouté que, selon des chercheurs français, il y a 10 à 20 kilos de plutonium dans le lagon de l'atoll en raison, probablement, des essais nucléaires effectués dans l'atmosphère avant 1976.

Le ministre australien des affaires étrangères, M. Hayden, a, pour sa part, déclaré que l'Australie maintiendrait sa ferme opposition aux essais nucléaires français. Il a également indiqué que le rapport de la mission serait étudié par les chefs de gouvernement des pays du Pacifique Sud lors de leur prochaine rencontre, en août. Son collègue néo-zélandais, M. Cooper, a tenu à souligner que le rapport *« ne fournit aucune base pour dire que le programme d'essais nucléaires français n'a pas d'effets dommageables sur l'environnement »*, mais il a également estimé que ce rapport *« objectif »* et *« équilibré »* contribuerait à calmer l'opinion publique, inquiète des conséquences des essais nucléaires en matière de santé.

M. SHULTZ EN ASIE DU SUD-EST

Washington veut rassurer la Malaisie et l'Indonésie quant à ses ventes d'armes à Pékin

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a commencé lundi 9 juillet à Kuala Lumpur une tournée officielle de deux semaines en Asie, après une escale à titre privé à Hongkong. C'est le quatrième voyage que M. Shultz entreprend dans la région en quatorze mois.

La réunion des ministres des affaires étrangères de l'Association des pays du Sud-Est asiatique *(Brunei, Malaisie, Indonésie, Philippines, Singapour et Thaïlande)*, *qui s'ouvre ce lundi à Djakarta* avant d'être élargie à d'autres *Etats du Pacifique*, et le conseil annuel du pacte de défense entre l'Australie, la *Nouvelle-Zélande* et les Etats-Unis (ANZUS) les 16 et 17 juillet à *Wellington*, deux jours après les élections législatives en Nouvelle-Zélande, auront lieu pendant ce voyage.

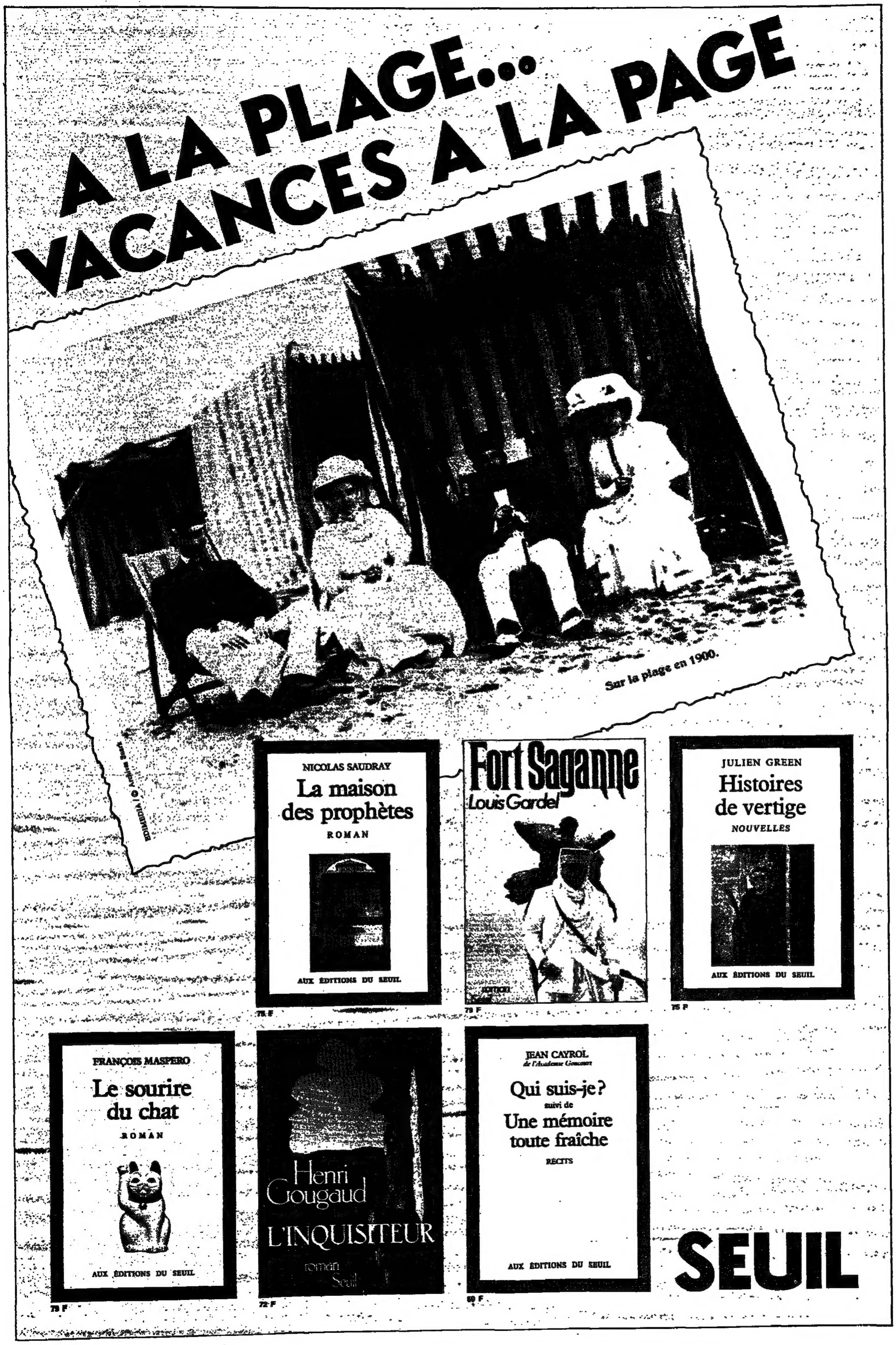
Le programme de M. Shultz ne prévoit aucune escale aux Philippines. Le président Ronald Reagan avait déjà annulé une brève visite à Manille, qui était prévue initialement dans le programme d'une tournée en Asie à l'automne 1983. A quelques mois de l'élection présidentielle aux Etats-Unis, l'administration américaine évite tout contact à caractère trop spectaculaire avec le régime du président Marcos après l'assassinat, le 21 août 1983, du dirigeant de l'opposition Benigno Aquino.

Lors de ses entretiens, le chef de la diplomatie américaine va s'efforcer de rassurer ses interlocuteurs, notamment les Malaisiens et les Indonésiens, sur la décision de Washington de vendre des armes à Pékin. Le resserrement des liens économiques et stratégiques entre les Etats-Unis et les pays non-communistes de la région, ainsi que le problème cambodgien domineront également les discussions qu'aura M. Shultz.

La poursuite de l'occupation du Cambodge par les troupes vietnamiennes et l'appel au dialogue lancé le 2 juillet par les ministres cambodgien, laotien et vietnamien des affaires étrangères est, une fois de plus, au centre de la réunion annuelle des chefs de la diplomatie de l'ASEAN.

● *Le directeur de l'agence américaine pour le contrôle des armes et le désarmement*, M. K.L. Adelman, a eu, jeudi 5 et vendredi 6 juillet, des entretiens à Pékin avec les dirigeants chinois, et notamment le ministre des affaires étrangères, M. Wu Xuequian. Ces entretiens faisaient suite à la visite du président Reagan en avril et à la controverse soulevée, au Congrès, par la vente de technologie nucléaire à la Chine pour dix à douze centrales atomiques d'ici à la fin du siècle.

Certains parlementaires jugent insuffisantes les garanties prévues par le contrat en ce qui concerne le retraitement du combustible nucléaire et craignent que les Chinois fassent bénéficier des pays tiers – le cas du Pakistan a été cité – de l'expérience ou des matériels ainsi acquis.


A LA PLAGE...
VACANCES A LA PAGE
Sur la plage en 1900.
NICOLAS SAUDRAY
La maison des prophètes
ROMAN
AUX ÉDITIONS DU SEUIL
Fort Saganne
Louis Gardel
JULIEN GREEN
Histoires de vertige
NOUVELLES
AUX ÉDITIONS DU SEUIL
FRANÇOIS MASPERO
Le sourire du chat
ROMAN
AUX ÉDITIONS DU SEUIL
Henri Gougaud
L'INQUISITEUR
roman
Seuil
JEAN CAYROL
Qui suis-je?
suivi de
Une mémoire toute fraîche
RÉCITS
AUX ÉDITIONS DU SEUIL
SEUIL

AFRIQUE

Le pape affirme le droit de la Namibie à être « souveraine et indépendante »

De notre correspondant

Cité du Vatican. – Recevant en audience, samedi 7 juillet, une délégation du comité spécial des Nations unies contre l'apartheid, *Jean-Paul II a fermement dénoncé les déplacements de populations noires actuellement en cours en Afrique du Sud et a déclaré que la Namibie avait droit à son indépendance.*

Jean-Paul II a déclaré qu'il n'était pas dans ses intentions d'intervenir dans des questions politiques, mais qu'il était préoccupé par les souffrances des individus et des communautés concernés : *« Fidèle à sa mission, l'Eglise partage ces souffrances et ne peut les passer sous silence. (...) Elle condamne les injustices et les attaques portées à la dignité humaine. »*

Le pape a rappelé les protestations de l'Eglise locale et a affirmé que ces déplacements de populations constituent *« une grave violation des droits de la personne humaine »*. Comme l'a souligné un communiqué de la conférence épiscopale d'Afrique du Sud, a ajouté le pape, ces déplacements de populations sont *« une conséquence du système de l'apartheid »*.

En ce qui concerne la Namibie, le pape a exprimé l'espoir qu'il sera possible, à travers les négociations en cours, de parvenir à la reconnaissance *« sans ambiguïté du droit de cette nation à être souveraine et indépendante »*. Une telle évolution constituera, a précisé le pape, *« une importante contribution à la restauration de la paix dans la région et un signe de réconciliation entre les peuples qui y vivent »*.

Ph. P.

Cameroun

M. ETEKI MBOUMOUA NOMMÉ MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le président camerounais, M. Paul Biya, a procédé, samedi 7 juillet, à un remaniement ministériel qui concerne neuf départements. M. William Eteki Mboumoua, jusqu'à présent ministre chargé de mission à la présidence de la République, devient ministre des affaires étrangères en remplacement de M. Félix Tonge Mbog, qui prend le portefeuille des postes et télécommunications. Le précédent titulaire de ce poste, M. Robert Mbella Mbappe, devient ministre de l'éducation nationale.

Parmi les six ministres quittant le gouvernement figurent notamment Mme Delphine Tsanga (affaires sociales), qui est remplacée par Mme Zang Nguele Rose, M. Jean Foumane Akame (administration territoriale), remplacé par M. Jean-Marcel Mengueme, et M. Oumarou Aminou, ministre délégué aux affaires étrangères. Ce remaniement est le sixième effectué par M. Biya depuis son accession à la présidence de la République, le 6 novembre 1982. – *(AFP, Reuter.)*

RÉUNIS AU BOTSWANA

Les dirigeants des Etats d'Afrique australe constatent leur impuissance face à l'influence économique de Pretoria

De notre envoyé spécial

Gaborone. – Le cinquième sommet de la SADCC (Conférence pour le développement et la coordinatione en Afrique australe) qui s'est tenu les 5 et 6 juillet à Gaborone (Botswana) a été dominé par les récents changements diplomatiques survenus dans cette partie du monde. La signature, le 16 février, des accords de Lusaka entre l'Angola et l'Afrique du Sud et celle, le 16 mars, d'un pacte de non-agression et de bon voisinage entre ce dernier pays et le Mozambique ne pouvaient pas ne pas être évoquées lors de la réunion des neuf partenaires de cette ébauche de Marché commun africain (Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe).

La SADCC avait en effet été créée, en outre, pour essayer de contrer l'influence et le poids économique de Pretoria en Afrique australe. Elle n'y est guère parvenue jusqu'à présent et la signature de pactes avec le régime de l'apartheid prouve qu'il faut compter avec ce puissant voisin. Néanmoins plusieurs chefs d'Etat ont réaffirmé avec véhémence leur hostilité au pouvoir ségrégationniste, notamment le président tanzanien, M. Julius Nyerere, pour qui, *« il n'y a pas de bases de coopération entre l'apartheid sud-africain et les pays de la SADCC, car cette coopération ferait de nous des complices de l'apartheid et sa victime. »*

M. Robert Mugabe, premier ministre zimbabwéen, a de même accusé Pretoria de *« saboter les structures économiques et politiques de ses voisins progressistes »*, assurant que *« aussi longtemps que l'Afrique du Sud existera en tant qu'Etat de l'apartheid et aura le soutien du monde industrialisé, notre combat pour une croissance régionale et d'autosuffisance, continuera d'être long et difficile »*.

Ces deux dirigeants, ainsi que le président du Botswana, M. Quett Masire, ont dénoncé le maintien des troupes sud-africaines en Angola et la poursuite de l'occupation en Namibie. A aucun moment cependant, le président du Mozambique, M. Samora Machel et M. Alexandre « Kito » Rodrigues, ministre des affaires étrangères d'Angola, n'ont été mis en position difficile. Tous deux ont d'ailleurs expliqué les raisons pour lesquelles ils avaient pactisé avec un voisin que leurs homologues continuent de vouer aux gémonies. M. Machel, tout d'abord, qui, avec fougue, a indiqué que l'accord de Knomati ne concernait que des relations de bon voisinage et qu'il n'avait été signé que pour faire cesser les incursions sud-africaines au Mozambique et le soutien accordé par Pretoria aux rebelles de la RNM (Résistance nationale du Mozambique). Le président mozambicain s'est cependant bien gardé de parler des prolongements énonomiques de l'accord de Knomati, notamment en ce qui concerne l'aide apportée par Pretoria à l'amélioration du port de Maputo. De son côté, M. Rodrigues a limité la portée des accords de Lusaka au désir de Luanda de faire cesser les violations, par les troupes de Prétoria, du territoire angolais.

Ces deux Etats, membres de la SADCC ont en quelque sorte tenté de réduire à des considérations de sécurité interne et à elles seules les accords passés avec Pretoria. Le président de l'ANC (Congrès national africain), M. Oliver Tambo, celui du PAC (Congrès pan-africain), M. John Pokela, et un représentant de la SWAPO (Organisation du peuple du sud-ouest africain) avaient été invités en tant qu'observateurs à Gaborone.

Le président Masire, dont le pays va assurer la présidence de la SADCC au cours des trois prochaines années, a cependant reconnu que les programmes de développement et les projets avaient subi du retard en raison de la récession mondiale, de l'insécurité dans certaines régions, mais aussi de la sécheresse qui, ces trois dernières années, a considérablement affectée la région. Au Botswana, par exemple, les récoltes de céréales ont chuté de 17 220 tonnes en 1982, à 14 425 tonnes en 1983, ce qui ne représenteque 10 % des besoins nationaux. 161 000 têtes de bétail ont également péri.

Sur les quatre-vingt-dix-sept projets économiques qui avaient été présentés en novembre 1980 à Maputo, peu nombreux sont ceux qui ont pu voir le jour pour les raisons évoquées plus haut, mais aussi par manque de financement de la part des pays donateurs et des organismes internationaux. Pour les seuls besoins alimentaires, la SADCC est à la recherche de 176,62 millions de dollars.

MICHEL BOLE-RICHARD.

APRÈS LA TENTATIVE D'ENLÈVEMENT DE M. DIKKO

Londres envisage de prendre des sanctions contre les diplomates nigérians

Le gouvernement britannique pourrait prendre des sanctions contre des diplomates nigérians en poste à Londres s'il se confirme que les autorités de Lagos sont directement mêlées à la tentative d'enlèvement de l'ancien ministre nigérian des transports, M. Umaru Dikko. Outre une éventuelle expulsion du haut-commissaire (*ambassadeur*) du Nigéria, Londres envisage, selon des sources proches du Foreign Office, de demander aux autorités de Lagos la levée de l'immunité diplomatique dont jouissent ses diplomates dans la capitale britannique.

La responsabilité du gouvernement nigérian dans cette affaire apparaît en effet de plus en plus probable. Les journaux britanniques, citant des sources proches de Scotland Yard, affirment que le NSO (National Security Organisation), services de renseignements nigérian, aurait organisé la tentative d'enlèvement de M. Dikko. L'un des responsables de ce service, qui serait *« très proche »* du chef de l'Etat nigérian, le général Buhari, est l'une des quatre personnes toujours retenues par la police. Deux d'entre elles sont de nationalité israélienne et seraient d'anciens membres du Mossad (services secrets israéliens). Selon le responsable de la police antiterroriste britannique, le commandant William Hucklesby, M. Dikko, qui avait été puissamment drogué a penthotal, a eu *« beaucoup de chance »* : quand la police l'a découvert, a-t-il indiqué, il était *« pratiquement mort »*.

Une certaine détente a néanmoins été enregistrée dans les relations diplomatiques entre les deux pays au cours du week-end, avec l'arrivée, dimanche, à Londres, du Boeing-747 de la British Caledonian, qui était jusque-là retenu sur l'aéroport de Lagos. Quelques heures avant, le Boeing-747 des Nigerian Airways, à bord duquel devait être embarquée, la caisse contenant M. Dikko, avait été autorisé par les autorités britanniques à décoller de l'aéroport de Stansted, au nord de Londres.

Le ministre britannique de l'intérieur, M. Leon Brittan, devait présenter un compte rendu des premiers éléments de l'enquête réalisée par Scotland Yard, au cours d'une réunion ce lundi 9 juillet, avec le premier ministre, Mme Thatcher, et le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffroy Howe. Les enquêteurs ont procédé dimanche à un premier interrogatoire de M. Dikko, qui est toujours hospitalisé, mais dont l'état est qualifié de *« satisfaisant »*.

A Lagos, les autorités nigérianes ont de nouveau démenti dimanche toute participation dans la tentative d'enlèvement. Un porte-parole du général Buhari a souligné que le NSO *« n'a aucun employé à l'étranger, personne à Londres »*, et a émis l'hypothèse selon laquelle M. Dikko aurait pu être enlevé contre une rançon. *« Ou bien*, a-t-il ajouté, *Dikko a tout organisé lui-même, pour attirer l'attention du public international. »* La presse nigériane, dans son ensemble, s'est félicitée de cette action, certains éditorialistes regrettant qu'elle n'ait pas réussi. – *(AFP, Reuter, AP.)*

ASIE

DANS L'ESPRIT DU MESSAGE PAPAL

Les évêques vietnamiens dissuadent les prêtres d'adhérer à l'Association des catholiques patriotes

De notre correspondant

Cité du Vatican. – L'inquiétude manifestée par Jean-Paul II, lors de son passage à Bangkok, au sujet de la situation des catholiques d'Indochine (*le Monde* du 12 mai) n'avait pas suscité de réaction immédiate au Vietnam. Ce silence a été récemment rompu par une interview de Mgr Bing, archevêque d'Ho-Chi-Minh-Ville, à l'agence de presse vietnamienne VNA. Mgr Binh a déclaré notamment : *« Il n'existe pas de friction entre les autorités catholiques de Saigon et les autorités politiques ; celles-ci entretiennent au contraire des contacts étroits. »*

Dans les milieux proches du Saint-Siège, on interprète cette déclaration comme l'expression du souci de Mgr Binh de ne pas envenimer les rapports entre l'Eglise et les autorités vietnamiennes. Dans son message, Jean-Paul II avait été clair, exhortant les Vietnamiens à une *« cohésion sans faille autour de leurs évêques »* et priant pour qu'ils aient toujours *« la possibilité concrète de professer et de vivre leur foi »*. Le pape faisait allusion à une situation précise : la résistance du clergé vietnamien à la tentative de mise en tutelle de l'Eglise locale par les autorités grâce à une Association des catholiques patriotes, faisant partie du Front patriotique du Vietnam et créée à Hanoï au mois de novembre 1983.

Une résistance soutenue

Mgr Binh ne manque pas, lorsqu'il l'estime nécessaire, de prendre des positions courageuses. Il cherche, semble-t-il, cette fois à *« sauver ce qui est possible »* dans les rapports entre l'Eglise et les autorités, peut-être quelque peu irritées par la fermeté du message de Jean-Paul II. Lors de la conférence épiscopale qui s'est tenue en mai au Vietnam, Mgr Binh avait reconnu que dans d'autres diocèses que le sien certains problèmes existent avec des prêtres *« récalcitrants »*. Il s'agit très évidemment, dans l'esprit de Mgr Binh, de prêtres récalcitrants à l'autorité de leurs évêques. Ceux-ci, dans la majorité des cas leur déconseillent de devenir membres de l'Association patriotique.

Il semble, selon des sources religieuses à Hongkong, que se manifeste une résistance soutenue du clergé vietnamien à cette association. Sur les cent quarante-deux prêtres qui en sont membres, une vingtaine seulement seraient actifs. L'archevêque de Hué, Mgr Nguyen Kim Dien, a, d'autre part, suspendu de ses fonctions sacerdotales l'un des membres de cette association appartenant à son diocèse. Le 5 avril, le prélat a été convoqué par la police et n'a pu assister à la conférence épiscopale qui s'est tenue le mois suivant. Il semble d'ailleurs que d'autres évêques aient également été absents. Mgr Dien paraît particulièrement visé par les autorités. Il aurait déjà préparé une lettre expliquant sa position, qui devrait être distribuée aux fidèles dans le cas où il serait arrêté.

L'évêque de Ban-Me-Thuot, qui avait, de son côté, demandé aux prêtres de son diocèse ayant participé à la convention de l'Association patriotique de s'en retirer s'est vu sommer par les autorités d'éviter à l'avenir toute « ingérence » de cette sorte. Quant à l'évêque de Da-Nang, Mgr Pham-Ngoc-Chi, à la retraite, il a été également à deux reprises interrogé par la police pour son opposition ouverte à l'Association.

De nombreux prêtres vietnamiens estiment que cette association vise à créer progressivement une sorte d'Eglise schismatique coupée de Rome, sur le modèle de celle existant en Chine. Tous ceux qui manifestent leur désaccord seraient soumis, selon des indications en provenance de Hongkong, à des *« sessions de travail »*, c'est-à-dire des interrogatoires répétés. On apprend cependant que la vingtaine de religieuses de la Providence interpellées au début de l'année à Can-Tho (*le Monde* du 21 mars) – pour un *« contrôle de routine »*, selon les autorités – auraient été libérées. Mais on ignore le sort d'un jésuite arrêté en même temps qu'elles.

PHILIPPE PONS.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

- UN MILLIER DE MEMBRES DU PC TUÉS EN 1983. – Fait exceptionnel, la *Pravda* du 8 juillet publie une indication chiffrée sur les pertes gouvernementales. L'organe du PC soviétique précise que *« 1006 membres* du parti afghan *« ont péri au cours de l'année dernière »* et que le parti compte désormais *« 115000 adhérents »*. D'autre part, Radio-Kaboul a annoncé, samedi, la nomination d'un nouveau ministre des finances, le Dr Mohammed Kabir, sans autre précision sur ce remaniement. – *(AFP, AP.)*

Colombie

- TRÊVE CONFIRMÉE ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LE M.19. – Un porte-parole du M.19 (Mouvement du 19 avril, organisation révolutionnaire insurrectionnelle) a confirmé le samedi 7 juillet qu'une trêve avait été conclue avec le gouvernement de M. Belisario Betancur. Un autre groupe de guérilla, l'Armée de libération nationale (ELN, une organisation très minoritaire) aurait également accepté un cessez-le-feu. Le gouvernement, qui a déjà paisé un accord en mai avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, pro-communiste) n'a pas fait de commentaire. – *(Reuter.)*

Espagne

- MORT DE L'HISTORIEN CLAUDIO SANCHEZ ALBORNOZ. – L'historien espagnol Claudio Sanchez Albornoz, ancien président de la République espagnole en exil (de 1959 à 1970), est décédé dimanche à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Membre de l'Académie espagnole d'histoire, ministre des affaires étrangères en 1933 pendant la République, il a passé quarante ans de sa vie en Argentine. En 1983, il était revenu dans son pays. – *(A.P.)*

- VISITE A MOSCOU D'UNE DÉLÉGATION DU PARTI COMMUNISTE PROSOVIÉTIQUE. – Une délégation du Parti communiste espagnol prosoviétique de M. Ignacio Gallego a quitté Moscou, dimanche 8 juillet, à l'issue d'une visite de six jours consacrée à l'étude de *« l'expérience du PC de l'URSS dans le domaine de l'organisation et du travail au sein du parti »*. La délégation était composée de secrétaires des fédérations du PCE scissioniste, créé en janvier et auquel le Kremlin a aussitôt donné son aval, désavouant le PCE de M. Gerardo Iglesias. Cette visite traduit la volonté des dirigeants soviétiques de resserrer les liens avec un parti qu'ils considèrent comme idéologiquement sûr, malgré la faiblesse de ses effectifs. – *(AFP.)*

Yougoslavie

- RÉUNION DE PARTIS « PROGRESSISTES » MÉDITERRANÉENS. – Une réunion de 28 partis et mouvements « progressistes », représentant quatorze pays riverains de la Méditerranée, s'est tenue à Belgrade les samedi 7 et dimanche 8 juillet, la France étant représentée par le PC et le PSU. La Turquie et Israël n'ont pas été conviés, tandis que l'Albanie a décliné l'invitation. M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP, a causé une certaine surprise en se joignant à la réunion.

  Les participants ont pris connaissance d'un plan yougoslave de coopération entre organisations *« progressistes »* pour contribuer à la transformation du bassin méditerranéen en zone de paix et de sécurité. *(AFP)*

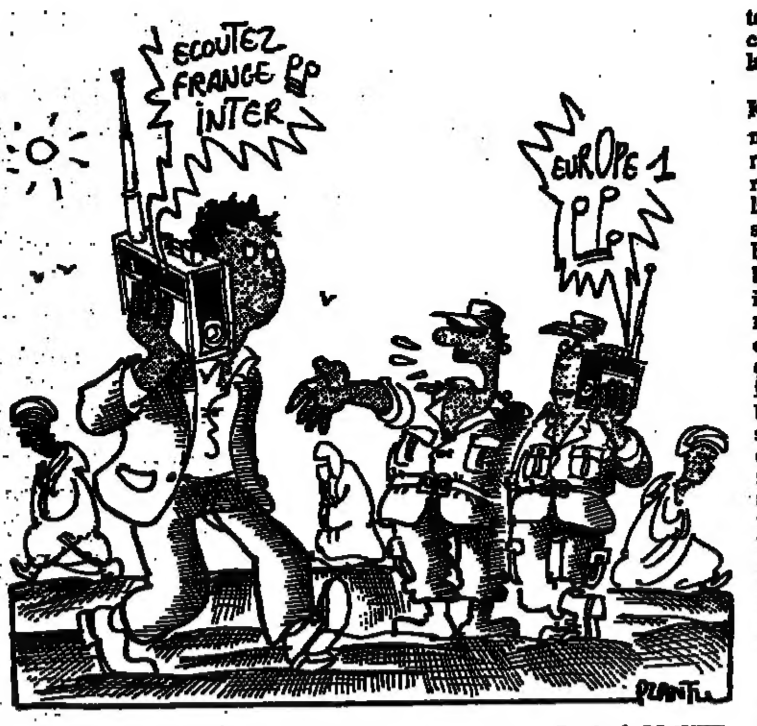
AFRIQUE

Etre jeune au Maghreb

(Suite de la première page.)

Ces explosions dans les trois pays qui forment le noyau central du Maghreb ne sont que les parties visibles de l'iceberg ; passé l'euphorie des premières années de l'indépendance (1956 pour la Tunisie et le Maroc, 1962 pour l'Algérie) l'agitation estudiantine devient multiforme et pratiquement incessante. Le temps passant, le malaise s'étend à l'ensemble de la jeunesse. Qu'une crise affecte aussi les jeunes d'Europe, comme le rappellent périodiquement les moralistes maghrébins, ne fait pas de doute, mais les structures de vieux Etats, une plus grande richesse et surtout l'environnement culturel diversifié permettent d'en atténuer les effets.

La situation est différente en Libye et en Mauritanie. Contrairement à leurs voisins, ces deux vastes espaces désertiques sont peu peuplés, et, si le premier pays est fort riche, le second figure parmi les plus pauvres du monde. Pourtant, dans l'un comme dans l'autre, les jeunes commencent à faire entendre leur voix et à contester.



Dessin de PLANTU.

Chacun des pays maghrébins a, certes, son histoire propre et ses particularités, mais ils présentent aussi des analogies. Un fait majeur leur est commun : les moins de vingt-cinq ans représentent 60 % de la population, soit 36 millions sur 60 (près de 2 millions de Mauritaniens, 25 millions de Marocains, 23 millions d'Algériens, 7 millions de Tunisiens et moins de 3 millions de Libyens). La démographie galopante n'ayant guère été enrayée, sauf en Tunisie, cette population aura doublé en l'an 2000. Comme elle s'urbanise de plus en plus — certaines capitales abritant au moins le quart de la population — dans des sociétés qui étaient essentiellement rurales et traditionnelles, les jeunes, en nombre croissant, se sentent déracinés et déphasés par rapport aux valeurs ancestrales.

Sans projet mobilisateur

Aucun projet vraiment mobilisateur ne leur est proposé. Et quand les dirigeants pensent en avoir trouvé un, il ne semble guère enthousiasmer ces générations de l'indépendance. Les pères avaient consacré leur vie à la lutte de libération ; le nationalisme et la foi dans le développement volontariste continuent à animer certains d'entre eux. Désabusée, la jeunesse assiste, toutefois, depuis vingt ans, à l'émergence d'une nouvelle bourgeoisie dont le comportement contredit le discours officiel parce que chez elle la passion du gain facile l'emporte sur l'idéal nationaliste, le sens du sacrifice, l'esprit de solidarité et le respect de la chose publique.

Dans les années 60, on voit déjà s'affirmer des groupes de contestation minoritaires mais fort actifs, notamment à l'université : marxistes, maoïstes, socialistes, dénoncent l'ordre social et prêchent la révolution. Au Maroc, ils verraient volontiers la République remplacer la Monarchie ; en Tunisie, ils voudraient substituer un régime de type nassérien à celui, jugé trop modéré, de M. Bourguiba ; tandis qu'en Algérie ils dénoncent l'hégémonie du FLN. Pour leur faire contrepoids, les gouvernants mettent l'accent sur la tradition islamique, et parfois même leur opposent des groupuscules de l'intégrisme naissant. Ces derniers vont prospérer dans le double lit de l'arabisme et de l'incapacité à assurer totalement dans son style propre la modernité.

L'arabisme est, en effet, la tonalité dominante de la jeunesse. Il prône l'unité du monde arabe et le rétablissement des Palestiniens dans leurs droits. Echecs, divisions, erreurs de gestion, sont mis par les dirigeants sur le compte de l'impérialisme et du colonialisme. Mais avec la défaite de l'Egypte en 1967, la guerre du Liban à partir de 1975, le voyage de Sadate à Jérusalem, les vicissitudes de la résistance palestinienne, l'arabisme finit par se retrouver dans une impasse. Coup dur pour une jeunesse qui en est imprégnée !

L'idéal de l'unité maghrébine aurait pu prendre la relève après que l'Algérie eut normalisé ses rapports avec Tunis et Rabat — qui a reconnu le jeune Etat mauritanien, — à la fin des années 60 et au début de la décennie 70. Mais la marche vers le grand Maghreb arabe à cinq est bloquée à partir de 1975 par le conflit du Sahara occidental, tandis que la République arabe sahraouie démocratique, dont la population, selon toute vraisemblance, ne dépasse pas 300 000 âmes, revendique d'en être la « sixième composante ». L'espoir d'une relance soulevé en février 1983 par la rencontre entre Hassan II et le président Chadli retombe aussitôt, tandis que la Libye, renversant ses alliances, s'allie au Maroc. Nouveau coup pour une jeunessse spectatrice désenchantée et déroutée par des jeux qu'elle juge stériles.

Les causes et les conséquences du conflit saharien sont d'ailleurs plus profondes qu'il n'y paraît. Rabat proclame que les dirigeants du Front Polisario sont les enfants du Maroc puisque leurs parents y vivent. Certains d'entre eux, en effet, ont fait leurs études à l'université Mohamed V à Rabat. Ils réclamaient alors la libération du Sahara espagnol, dont ils étaient originaires, mais n'ayant été entendus ni du Palais, ni des mouvements d'opposition dans lesquels ils militaient, ils fondèrent le Front de libération du Sahara, d'où naîtra le Front Polisario. Si la guerre a contribué à maintenir la cohésion du peuple marocain, la crise économique qu'elle a engendrée frappe de plein fouet la jeunesse et devient un élément déstabilisateur pour le régime. Quant au noyau dur du Polisario, formé essentiellement de jeunes, il risque de devenir lui aussi un facteur de déstabilisation à l'échelle régionale si un « ancrage » équitable ne lui est pas proposé.

Le manque de débouchés

A cet arrière-plan politique, qui joue un rôle capital, s'ajoutent le contexte social et les facteurs psychologiques qu'analyseront en détail, dans de prochains articles, nos envoyés spéciaux en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Mais, là encore, il existe des analogies. Sauf peut-être en Libye, le chômage des jeunes sévit partout dans des proportions variables. Les perspectives pour les bacheliers sont réduites, et pour les autres elles sont bouchées. Et pourtant, dans ces pays qui manquent de plombiers, de contremaîtres, de cadres moyens, de techniciens et même... de bons agriculteurs, il n'existe pratiquement pas d'écoles professionnelles !

« *La vie culturelle est pratiquement inexistante.* » Ce grief revient comme un leit-motiv chez tous les Maghrébins. Périodiquement, les journaux mettent en garde la jeunesse contre les « *influences néfastes* » de l'Occident et illustrent la dégradation des mœurs par les tristes progrès de la drogue en Europe. Mais on n'a jamais vu une campagne de la presse maghrébine contre la culture du haschisch au Maroc ? Les journaux sont, dans l'ensemble, de faible qualité. Les revues pour jeunes et les bandes illustrées en arabe sont inexistantes ou peu attrayantes, sauf en Tunisie, mais ses productions ne franchissent guère les frontières.

Les programmes des radios ont été améliorés pour attirer les jeunes, qui préfèrent écouter les postes européens. Mais la télévision, qui jouit du monopole — sauf en Tunisie, où une chaîne italienne est relayée — est ennuyeuse. La production de feuilletons télévisés — fort prisés — et de films est dérisoire par rapport à la demande. Quant aux salles de cinéma, leur nombre a souvent diminué depuis la décolonisation, alors que la population a plus que doublé. A quand le marché commun maghrébin de l'audiovisuel ?

C'est dans le domaine sportif que les plus grands efforts ont été consentis, même si les terrains de jeux demeurent insuffisants. Faut-il dès lors s'étonner de la « footballisation » de la jeunesse ? Peut-on, d'autre part, reprocher à de jeunes citadins victimes de l'exode rural et du chômage, ou frappés par la dure sélection au bac, de rêver de Beaubourg et de Hollywood, d'écouter du disco, de fredonner les chansons à la mode en Occident et de porter les « jeans » que fabriquent pour l'exportation leurs sœurs ou leurs cousines ?

Bien plus que leurs frères du Machrek (Orient), plus éloignés de l'Occident et conscients de vivre dans un univers propre, les jeunes du Maghreb (Occident) sont atteints de plein fouet par les retombées de la société de consommation qui est littéralement à leur porte. Cette « terre promise », qui leur est en partie refusée, leur fait jalouser les émigrés de la deuxième génération qui ont succombé à ses charmes. Pourtant, les uns et les autres se sentent déchirés. Déchirés entre deux civilisations, deux cultures, plusieurs langues.

Au Proche-Orient, mis à part les Kurdes, l'arabe est la langue maternelle de tous les jeunes. Au Maghreb, en revanche, dans certaines régions, en particulier au Maroc où la scolarisation est moins généralisée, il arrive qu'on ne sache que le berbère. Les jeunes du Maghreb baignent dans un environnement islamique homogène, mais rêvent de modernité, alors que les émigrés nés en France pensent et parlent en français, tout en voulant demeurer fidèles à leurs racines arabo-berbères et islamiques ; et s'ils se sentent parfois rejetés par la société européenne, ils ne parviennent pas non plus à se réinsérer dans la société maghrébine (1). Les régimes en place au sud de la Méditerranée portent leur part de responsabilité : ils prônent à la fois l'authenticité et la modernité sans parvenir à « nationaliser » cette modernité importée, ou, mieux, à la réinventer.

Toutes ces raisons expliquent probablement que, dès la fin des années 70, une partie de la jeunesse, encouragée par la révolution iranienne, cherche sa voie dans l'activisme islamique se substituant partiellement à un arabisme qui s'est discrédité mais qui demeure une force latente. Aujourd'hui, le clivage passe donc entre modernistes et islamistes, étant entendu que les premiers ne sont pas tous de simples plagiaires de l'Occident, et que les seconds, n'étant pas nécessairement des khomeinistes ou des passéistes, peuvent, eux aussi, porter des « jeans » et vouloir être de leur temps.

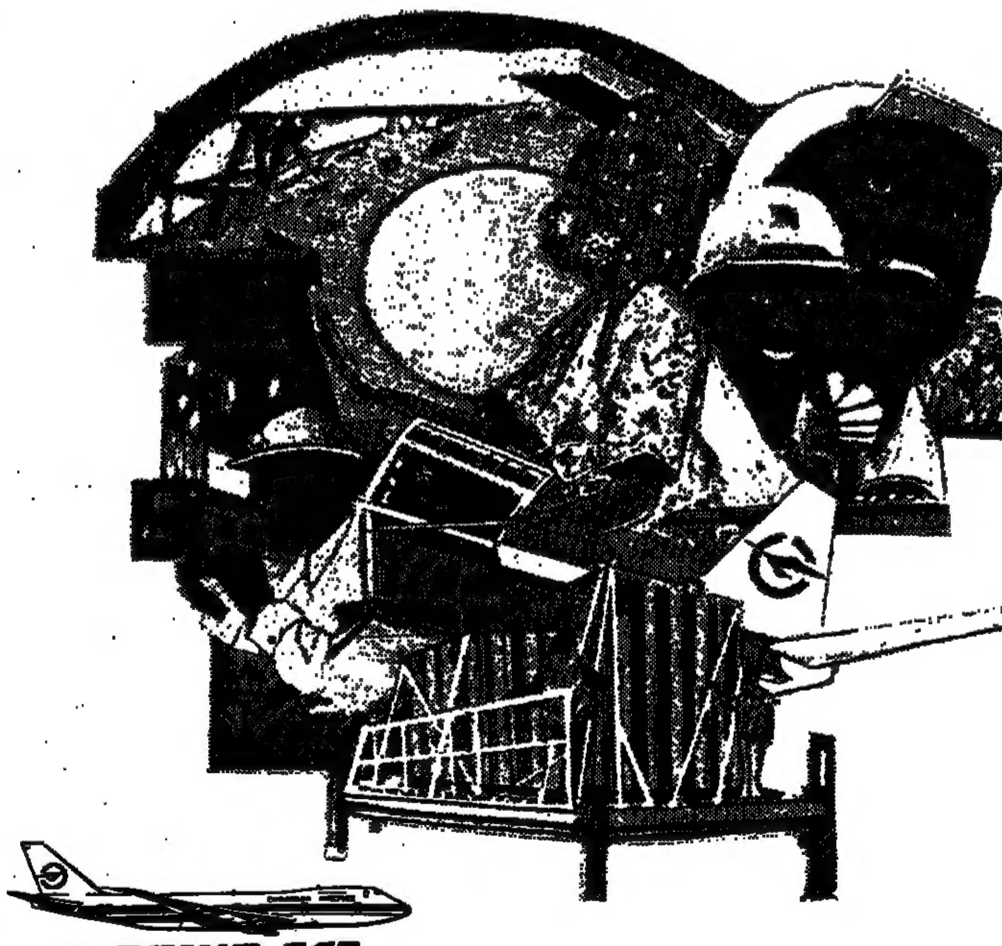
PAUL BALTA.

(1) Ce malaise est particulièrement bien exprimé par Bouzid dans *la Marche*, qui vient de paraître aux éditions Sindbab à Paris.

Prochain article :

ALGÉRIE : LA GÉNÉRATION DE L'INDÉPENDANCE

par JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE



Le Monde

politique

LE POUVOIR FACE A LA MISE EN CAUSE

«Le psychodrame permanent»

(Suite de la première page.)

Au contraire, si la situation est « paroxystique » (selon une expression qu'aime, dit-on, M. Mitterrand), si le gouvernement est bloqué au Sénat, s'il lui faut continuellement recourir aux armes lourdes que lui donne la Constitution, l'opposition peut espérer se retrouver dans une situation qu'elle affectionne et qu'elle a expérimentée, avec succès, sous de précédentes Républiques : seul le retour de la droite peut permettre, *ipso facto*, le retour au calme et à la confiance. Il ne resterait plus alors – mais on ne le dira fortement qu'après la victoire – qu'à convaincre le chef de l'Etat qu'il lui faut tirer les conséquences de ce vote ou qu'à l'y contraindre pour que soient de nouveau en harmonie l'exécutif et le législatif.

Bref, le désordre – le « blocage-escargot » et non les « barricades », comme le dit un proche du maire de Paris – sert l'opposition.

Il la sert d'autant mieux qu'il s'agit pour elle de bien souligner la situation minoritaire de la gauche, pour faire oublier qu'elle est, elle aussi, minoritaire (ou plutôt qu'elle n'est majoritaire qu'avec l'appoint, donc l'accord, de l'extrême droite), et qu'elle est divisée.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que M. Chirac soit, dans ce combat, en pointe : il en a besoin pour contrer M. Le Pen. *« Il récupère nos thèmes politiques ! »*, s'indigne le président du Front national. On ne peut pas dire que M. Le Pen en fait trop, et faire de même : l'argumentation est de M. Léotard. Elle est aussi celle de la gauche, lorsque celle-ci explique que le discours de M. Chirac *« fait le lit »* de l'extrême droite. Ces deux réactions au durcissement du président du RPR donnent la mesure de l'une des difficultés de M. Chirac : il lui faut se recentrer, donc rassurer, s'il veut, comme cela est nécessaire au second tour d'une élection présidentielle, rassembler au-delà de son propre camp ; il lui faut concurrencer M. Le Pen sur son terrain, s'il veut l'emporter, au premier tour, dans son propre camp. Résultat : il est, dans l'immédiat, un homme sous influence, celle de l'extrême droite. A plus long terme, il lui faut s'accommoder de deux autres nouvelles donnes : celle que représente déjà M. Barre, celle qu'espère redevenir M. Giscard d'Estaing.

L'habileté de M. Barre

M. Chirac a sur M. Barre l'avantage du moment et de la logistique : il reste en position dominante dans l'opinion (selon les sondages), qui le désigne majoritairement comme le premier des « présidentiables » ; il dispose du formidable arsenal que sont le RPR (dont l'implantation locale s'est fortement développée en même temps que pousse une nouvelle génération militante) et la mairie de Paris. Celle-ci, outre les moyens financiers et en hommes qu'elle procure, fonctionne comme un hôtel Matignon-*bis*

Pourtant, c'est M. Barre qui paraît le mieux à même de tirer bénéfice du relatif échec de la liste unique de l'opposition aux européennes (celle-ci était, largement, une opération Chirac). Déjà la tentation barriste est forte dans les rangs de l'UDF ; elle existe aussi chez les députés RPR. Elle est encouragée par une révélation : celle de l'étonnante habileté manœuvrière de M. Barre, qui, pour dénoncer souvent le « microcosme », en maîtrise tous les ressorts. Quel contraste entre les « mouvements de menton » retrouvés de M. Chirac et la tranquille assurance de M. Barre (au moment où le « microcosme » s'agite en tous sens, l'ancien premier ministre décerne un satisfecit à M. Mitterrand) ; entre le retentissement que le maire de Paris prend le risque de donner au succès de M. Le Pen, et la discrétion du député du Rhône, qui avait benoîtement reçu le président du Front national, à l'automne dernier, comme un membre de la famille (1), quel contraste, encore !

Mais l'audience grandissante de M. Barre ne se nourrit pas seulement de cet art du contre-pied, qui est aussi celui de la différence. Il a su s'adapter à temps : au début du septennat, il paraissait devoir et ne pouvoir miser que sur l'image d'un « Poincaré new look », un recours en cas de catastrophe économique. Celle-ci n'étant plus – si elle l'a jamais été – à l'ordre du jour, M. Barre a élargi son registre. Il est en passe de capter les tentatives de renouvellement intellectuel et idéologique de la droite. A preuve, le succès de la revue *Commentaire*, animée par M. Jean-Claude Casanova (son ancien directeur de cabinet), qui attire des intellectuels haut de gamme, de filiation aronienne ; alors que les clubs (tels le Club 89 ou Perspectives et Réalités) sont trop marqués par un contrôle soit RPR, soit UDF.

L'UDF est devenue le champ clos d'un affrontement entre barristes ou néo-barristes, et les fidèles de l'ancien président. La prestation de M. Giscard d'Estaing, le 6 juillet, après son entrevue avec M. Mitterrand, illustre son embarras actuel et son souhait de revenir au premier plan. M. Giscard d'Estaing ne voulait pas accorder à son hôte ce qu'il était venu chercher : une image « légitimiste » face à une opposition qui conteste sa légitimité. Mais sa petite phrase : *« Les Français sont plus désunis et plus troublés qu'ils ne l'ont jamais été depuis quinze ans »*, sommant en quelque sorte le président de la République de se soumettre à une épreuve de confiance et renvoyant à l'année 1969, celle du référendum perdu par le général de Gaulle – il parlait, en la matière, en expert de la déstabilisation – pèse peu au regard de la photo des deux hommes côte à côte et souriants. M. Giscard d'Estaing compte en fait sur son retour à l'Assemblée nationale, à l'automne, pour être à son tour un pôle d'attraction pour députés en mal de présidentiable. Mais le handicap est, pour lui, plus lourd, déjà trop lourd peut-être.

Il va de soi que tout cela se déroule sous l'œil désormais goguenard de M. Le Pen : il faut plus que jamais compter avec lui, et le compter parmi les leaders de l'opposition. Ce qui, on en conviendra sans peine, n'est pas de nature à faciliter la tâche de ceux qui aspirent à incarner l'alternance.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) M. Jean-Marie Le Pen a lui-même indiqué qu'il s'était entretenu avec M. Raymond Barre à deux reprises. La plus récente de ces rencontres en tête à tête s'en déroulée peu de temps avant le scrutin européen du 17 juin. Auparavant, MM. Barre et Le Pen s'étaient rencontrés dans un avion en se rendant sur la Côte-d'Azur chez des amis communs. Ils étaient alors convenu de se rencontrer une première fois. Le dimanche 5 février 1984, au « *Grand Jury RTL-le Monde* », M. Barre avait déclaré avoir eu une entrevue avec M. Le Pen et ne pas le considérer *« comme un épouvantail »*.

● *Un sondage de popularité.* – Selon un sondage IFOP-*Journal du dimanche »*, 33 % des Français s'estiment satisfaits de M. François Mitterrand comme président de la République. M. Mitterrand avait obtenu le même pourcentage en mai, également d'après un sondage IFOP-*Journal du dimanche* ; 52 % sont plutôt mécontents du président de la République contre 53 % le mois dernier.

25 % des personnes interrogées se disent satisfaites de M. Pierre Mauroy (27 % en mai), et 58 % plutôt mécontentes (56 % en mai).

Les opinions des personnes interrogées sur les personnalités de l'opposition sont les suivantes : M. Raymond Barre : très bonne ou plutôt bonne, 47 % (47 % en mai), plutôt mauvaise ou très mauvaise, 33 % (32 % en mai) ; M. Jacques Chirac : très ou plutôt bonne, 39 % (38 % en mai), plutôt ou très mauvaise 42 % (42 % en mai) ; M. Valéry Giscard d'Estaing : très ou plutôt bonne, 38 % (41 % en mai), plutôt ou très mauvaise, 44 % (41 % en mai) ; Mme Simone Veil : très ou plutôt bonne 49 % (46 % en mai), plutôt ou très mauvaise 32 % (30 % en mai).

Ce sondage a été effectué du 25 juin au 2 juillet, auprès d'un échantillon de 1702 personnes âgées de dix-huit ans et plus, et publié par *le Journal du dimanche* du 8 juillet.

DEVANT LE COMITÉ CENTRAL DU RPR

M. Chirac : La coalition au pouvoir n'a plus la confiance du peuple

Devant le comité central du RPR, samedi 7 juillet, et le lendemain au Forum de RMC, M. Jacques Chirac a voulu répondre aux questions que se posent certains militants de son mouvement et au trouble d'une fraction de son électorat qui, le 17 juin, a été attirée par M. Le Pen. M. Chirac, en utilisant un langage plus rude qu'au cours des derniers mois, a mis les choses au point dans trois domaines.

● *Il ne s'agit pas pour lui de surestimer* l'« effet Le Pen », mais il ne veut pas le négliger non plus. Il convient donc de comprendre les motivations de ces électeurs-là et de leur donner désormais des raisons de ne pas verser dans un extrémisme stérile. Le président du RPR appelle donc à une organisation plus cohérente de l'opposition, souhaite un renforcement de l'UDF et prône une concertation pour les prochaines élections.

● M. Chirac veut ensuite montrer que l'opposition, et tout d'abord le RPR, est prête à l'alternance et offre des solutions de rechange précises. Pour convaincre l'opinion, il expose déjà plusieurs « engagements prioritaires » qui s'inspirent tous d'une seule notion : davantage de liberté. Lui-même et ses amis se sont cependant surtout référés, dans les solutions qu'ils proposent, aux thèmes qui ont fait le succès de M. Le Pen : l'insécurité, l'immigration et le chômage.

● M. Chirac, qui durcit son hostilité au pouvoir, estime en effet que les libertés sont menacées soit de façon directe, soit de manière insidieuse. S'il reconnaît à la majorité sa pleine légalité, il lui dénie toute légitimité puisque sa base populaire lui fait maintenant défaut, ce qui devrait la retenir de bouleverser la société.

Il place donc désormais son opposition à la majorité sur un plan idéologique et philosophique. Face au « marxisme », qu'il se dise communiste ou socialiste, l'« opposition républicaine » doit défendre, restaurer ou imaginer des valeurs morales qui s'ordonnent autour des concepts de l'individu et de la nation, de l'initiative et de la responsabilité, de la justice et de la liberté.

Plutôt que de privilégier la critique technique et de mettre exclusivement en cause l'action économique et sociale du gouvernement, M. Chirac préfère politiser nettement l'affrontement et le placer au niveau du choix de société. Le RPR veut ainsi apparaître comme la formation politique la plus offensive contre la majorité et même contre M. Mitterrand.

ANDRÉ PASSERON.

M. Chirac a notamment déclaré : *« Nous ne remettons en cause ni nos institutions ni la légalité républicaine. Nous considérons que le gouvernement et l'Assemblée demeurent juridiquement compétents pour gérer les affaires du pays, mais qu'ils n'ont plus, ni politiquement ni moralement, le droit d'engager des changements de fond sans consulter le peuple d'une façon ou d'une autre. Le premier devoir du président, du gouvernement et de la coalition au pouvoir est de vérifier qu'ils bénéficient bien de cette confiance. Or la vérification une fois encore vient d'être faite : ils n'ont plus la confiance du peuple, il s'en faut de beaucoup. Dans ces conditions, ils doivent soit renoncer à imposer leur volonté à une majorité du pays qui les rejette, soit se remettre en cause eux-mêmes devant le pays. Tel est l'enjeu de nos institutions et l'exemple que nous a donné de Gaulle. »*

Après avoir déploré l'insuffisante cohésion de l'opposition et assuré : *« Nous n'avons rien à espérer de rivalités ni de difficultés chez nos partenaires »*, le président du RPR a ajouté : *« Les élections législatives seront capitales. Si nous gagnons en 1986, ce sera pour appliquer le programme que les Français auront approuvé et pas pour autre chose, et le président de la République devra prendre ses décisions personnelles en fonction de cela, car nous ne transigerons pas sur nos convictions, nous ne décevrons pas la confiance des Français, nous n'accepterons aucun compromis avec les socialistes, qu'ils soient ou non soutenus par les communistes. »*

Evoquant les motivations des électeurs du Front national dont le résultat, dit-il, *« ne doit être ni surévalué ni sous-estimé »*, M. Chirac a lancé : *« Il nous appartient de leur montrer que nous sommes soucieux de leurs libertés, soucieux de l'état de la société française, soucieux des problèmes de l'emploi, de l'insécurité, de l'immigration, mais que les solutions à ces problèmes ne peuvent être des solutions de facilité verbale. Il ne faut pas que la France se libère du sectarisme et de l'intolérance des socialistes et des communistes pour retomber dans une autre sorte d'intolérance et de sectarisme. »*

Le président du RPR a proclamé : *« Nous devons être les défenseurs des valeurs nationales et le rempart des libertés. »* Puis il a énuméré les *« engagements prioritaires »* du RPR : assurer la liberté de la presse écrite ; abroger le monopole d'État sur la télévision et autoriser la création de chaînes privées à côté d'une chaîne de service public ; dénationaliser les banques ; privatiser les entreprises industrielles nationalisées ; *« instaurer la liberté des prix, la liberté des mouvements de capitaux et des changes, la liberté d'ajustement des effectifs ; remplacer l'encadrement du crédit, qui brime tout spécialement les PME, par une politique monétaire moderne ; restaurer la liberté du travail ; favoriser l'expression directe des travailleurs ; encourager l'intéressement et l'actionnariat, notamment à l'occasion des dénationalisations ; promouvoir les cercles de qualité ou les groupes de participation, afin de permettre à la dignité personnelle de chaque salarié de s'épanouir tout en améliorant la productivité de l'entreprise ; diminuer la dépense publique pour alléger les charges fiscales et sociales et « remotiver » ceux qui travaillent et prennent des risques ; donner à la police les moyens humains et matériels de sa mission de prévention et de répression ; rendre vigueur à une politique pénale aujourd'hui laxiste, utopique et largement incomprise des Français »*.

A propos de l'immigration, M. Chirac a déclaré qu'il faut *« définir et appliquer une politique de l'immigration qui comporte à la fois une sévérité réelle à l'encontre de l'immigration irrégulière et de la délinquance qui lui est liée, un effort d'insertion dans le respect des droits et devoirs de chacun, la négociation d'accords diplomatiques avec les nations d'origine pour favoriser le retour au pays »*. Il a affirmé aussi la nécessité d'*« abroger toute disposition législative qui limiterait le libre choix de l'école ; rénover l'éducation nationale en donnant notamment aux établissements scolaires et universitaires davantage d'autonomie et de responsabilité »*.

Au cours des débats, après les interventions de MM. Pons et Labbé (*le Monde* du 8-9 juillet), M. Pasqua, président du groupe sénatorial, a notamment souligné : *« Ce n'est pas parce que M. Mitterrand est allé froncer les sourcils en Auvergne que nous allons nous coucher. Nous utiliserons tous les moyens pour retarder, à défaut d'empêcher, le vote des lois contraires aux droits de l'homme. »*

Pour M. Aurillac, président du Club 89, *« la société que nous voulons veut mettre l'État au service de la nation et non l'inverse »*. M. Devedjian, maire d'Antony, a reconnu que *« M. Le Pen a parlé de façon simple de problèmes difficiles »*, et a estimé que le RPR doit faire savoir que *« les Français musulmans et les immigrés de la deuxième génération ne doivent pas être rejetés de la nation par une démagogie stupide »*.

Pour M. Alain Peyrefitte, député de Seine-et-Marne : *« Si nous perdons la bataille de 1986, le socialisme collectiviste s'installera sans retour. » « Si nous la livrons sur le terrain économique, nous la perdrons, alors que sur le terrain des libertés nous la gagnerons. »*

M. DUMAS : l'art de la diversion

Parlant dimanche 9 juillet à Amou à la fête de la Rose organisée par la fédération socialiste des Landes, M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes et porte-parole du gouvernement, a notamment déclaré : *« En faisant porter les discussions sur des sujets comme les libertés et la sécurité, M. Chirac veut faire oublier sa participation à la gestion désastreuse du pays. Avec patience, le gouvernement en modifie le cours : hier à Fontainebleau, avec la disparition des montants compensatoires monétaires inventés et mis en place par lui avec MM. Pons et Valéry Giscard d'Estaing ; aujourd'hui avec la taxe professionnelle instaurée par lui et dont la disparition est décidée à terme. Chaque jour enfin, c'est l'adaptation de notre appareil économique dont la modernisation fut tant négligée pendant trop d'années. Passé maître dans l'art de la diversion, M. Chirac se croit bon stratège en récupérant sans scrupules, sans égards pour la vérité et la démocratie, les thèmes chers à M. Le Pen, qui vient de lui tailler de sérieuses croupières. »*

Evoquant l'action du Parti socialiste, M. Dumas a lancé un appel à l'unité : *« Evitons les combats de chefs, les combats de tendances : pratiquons une vraie solidarité. »*

M. LE PEN : les propos de M. Chirac frisent l'indécence

Le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, a réagi aux propos de M. Chirac en disant, samedi 7 juillet : « Le RPR, inquiet des progrès spectaculaires du Front national, et plus préoccupé de son avenir électoral que de la solution des problèmes que nous avons posés devant le pays, s'efforce, au moins verbalement, de reconquérir une audience qui ne cesse de s'amenuiser.

» Avec une mauvaise foi digne d'un marxiste, M. Chirac attaque le Front national en termes insultants, tout en récupérant ses thèmes politiques. Les propos de M. Chirac frisent l'indécence quand on sait que l'immigration massive ne date pas de 1981, même si la gauche socialo-communiste en a aggravé le volume et les conséquences et que M. Chirac s'est un temps déclaré en faveur du droit de vote des immigrés.

» Touchant les problèmes d'insécurité, il faut aussi savoir qu'il a voté l'abrogation de la peine de mort et de la loi Peyrefitte « sécurité et liberté ». Ce coup de clairon électoraliste ne suffira pas à enrayer le départ des vrais opposants pour la vraie opposition aux marxistes : celle du Front national ».

AU « FORUM » DE RMC

« Les bornes de la décence »

Au Forum de RMC, dimanche 8 juillet, M. Chirac a déclaré : *« Que M. Mauroy se rende bien compte qu'il ne représente plus aujourd'hui, à l'issue de trois ans de sa gestion et de celle de M. Mitterrand, qu'un petit tiers des hommes et des femmes de notre pays, et qu'il en tire les conséquences. Nous ne l'empêchons pas de gouverner, mais ils n'ont pas le droit, ni le président de la République, ni le premier ministre, de nous imposer des réformes qui, à l'évidence, sont rejetées par une majorité du pays. Ça, c'est le contraire des règles de la démocratie et de la République (...).*

Le président de la République a réussi à être élu en 1981 par les Français en promettant tout. Il n'a rien tenu de ce qu'il avait promis. Il devait donner un dynamisme nouveau à l'économie. Il devait lutter efficacement contre le chômage. Il devait réduire de façon importante l'inflation. Il devait rendre à la France sa compétitivité et sa grandeur. Il devait augmenter le niveau de vie des Français. Qu'en est-il ? Le bilan de trois ans de politique de M. Mitterrand, c'est moins de liberté et plus de chômage. Alors, les promesses du président de la République, pour ma part, je n'y crois plus.

» J'ajoute que quand il dit qu'il va diminuer les charges qui pèsent sur les salariés, les revenus en général des citoyens, et sur les entreprises, je puis vous dire que c'est tout à fait impossible. (...) Apparemment, peut-être, on présentera des comptes qui permettront de dire qu'on a fait un effort dans cette direction. Mais cela signifiera tout simplement qu'on aura, ailleurs, creusé des déficits importants et que les Français seront bien obligés, d'une façon ou d'une autre, de les payer. »

Interrogé sur le comportement de l'opposition, accusé par le gouvernement de nourrir l'antiparlementarisme, M. Chirac répond : *« Je trouve que véritablement le gouvernement dépasse les bornes de la décence dans ce qu'il affirme et que le chef de l'Etat n'est tout de même pas très raisonnable dans les propos qu'il tient : quand je pense aux hurlements de bête que proféraient M. Mitterrand, M. Mauroy, tous ceux qui les soutiennent, lorsque, avant 1981, le gouvernement utilisait les procédures constitutionnelles du type de l'article 49-3 et qu'on les voit aujourd'hui utiliser ces mêmes procédures, cette fois-ci en rafales, et dans des conditions sans précédent dans notre histoire !*

» A l'Assemblée nationale, une majorité de députés représentant une petite minorité de Français interdisent le recours au suffrage populaire pour une réforme qui, à l'évidence, est massivement rejetée par une majorité de Français. Eh bien, ceux qui se prêtent à ce genre de manœuvre, c'est-à-dire M. Mitterrand et son gouvernement, ne peuvent pas se permettre de donner la moindre leçon en matière de démocratie, et je dois dire que la relecture du Coup d'Etat permanent *reprend toute son actualité. »*

M. DELANOË (PS) : « L'abus des mots »

M. Bertrand Delanoë, membre du secrétariat national du PS, a réagi, dimanche 8 juillet, sur l'antenne de RMC aux déclarations de M. Jacques Chirac sur la même radio, lors de l'émission Forum. M. Delanoë, qui affirme que *« M. Jacques Chirac a vraiment un problème avec l'extrême droite »*, a reproché surtout au maire de Paris, *« avec un ton extrêmement violent,* [de mettre] *en cause aujourd'hui l'ensemble de la politique et des hommes qui incarnent la politique gouvernementale »*. *« Et ce qui me paraît le plus grave*, a continué M. Delanoë, *dans son propos, c'est l'abus des mots (...) avec des mots, il peut dire une chose qui a son sens et son contraire, lorsqu'il dit :* « le » gouvernement a le droit de » gouverner mais pas d'imposer des » réformes », *en clair il veut bien que l'on gouverne pour compter les crayons, mais il ne veut pas que l'on gouverne pour mener notre politique »*.

DE SA LÉGITIMITÉ PAR L'OPPOSITION

AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE 1

M. Léotard : nous n'avons pas de leçon de morale à recevoir de M. Mitterrand

M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, qui était, dimanche 8 juillet, l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, a notamment déclaré, à propos des conséquences du succès électoral remporté le 17 juin par la liste de M. Jean-Marie Le Pen : *« Ce courant politique n'existait pas en 1974 (...) M. Mitterrand a donc la responsabilité historique de l'avoir introduit dans la vie politique française. (...) Nous ne disons pas la même chose que M. Le Pen, c'est très clair. Je prendrai un exemple : s'il y a en France des gens qui tiennent des propos marqués par le racisme ou l'antisémitisme, non seulement ce ne pevent être des alliés, c'est évident, mais ce sont immédiatement des adversaires pour nous-mêmes. Je l'ai dit. Je le rappelle. Ensuite, le problème des rapports que nous pouvons avoir avec le Front national, c'est celui du projet politique. Nous avons un projet politique, qui est celui de l'UDF, et il y a celui du RPR. Que l'on se situe par rapport à cela. Ce n'est pas du tout le même que celui de M. Le Pen. J'attends d'ailleurs toujours de M. Le Pen qu'il ait un projet de gouvernement. Je n'en vois pas. On voit des critiques, des exaspérations : on ne voit pas de projet de gouvernement. Le jour où il y aura un projet politique, on pourra en parler. Pour l'instant, il n'y en a pas.*

» Dernière réflexion, je crois que le piège que la gauche essaie de nous tendre, à nous tous et aux Français, est de dire : on va redéfiler dans les rues sous les banières « Le fascisme ne passera pas ». *Ce piège-là est dangereux pour la démocratie des Français. En d'autres termes, une partie de la gauche, celle qui est la plus cynique, essaie de recréer un danger de toutes pièces. J'allais dire que le pouvoir s'accroche aux branches et qu'il y a une branche qui s'appelle M. Le Pen. On sait bien que l'on est en situation difficile, et l'on essaie de recréer des fantasmes que l'on est malheureusement content de retrouver quand la situation devient très difficile. Nous ne nous associons pas à cela. Nous n'avons pas de leçon de morale à recevoir de M. Mitterrand, surtout avec les alliances qui sont les siennes. Nous présenterons, quant à nous – je parle de l'UDF – des candidats partout. »*

Le maire de Fréjus a ajouté : *« Je saisis cette occasion pour dire qu'il y a dans ma commune un des représentants de cette formation qui tient des propos odieux sur le plan du racisme et de l'antisémitisme, et je considère, pour ma part, que c'est mon adversaire personnel, parce qu'il a choisi ce terrain-là. Je n'accepterai donc pas qu'en France, d'où que cela vienne – et si cela vient de là, c'est la même chose, – l'on tienne des propos antisémites et racistes.*

» Je ne veux pas, aujourd'hui, me prononcer sur le problème d'une alliance, qui ne se prose pas. Quand vous faites alliance avec quelqu'un, que ce soit un mariage, dans la société civile, ou qu'il s'agisse d'un contrat entre des entreprises, vous le faites sur la base d'un projet commun. Il n'y a pas aujourd'hui de projet commun, c'est tout, et donc le problème ne se pose pas. Notre projet politique, nous le faisons de façon autonome. Nous n'avons d'autorisation à demander à personne. L'UDF écrit actuellement – et le PR y participe – son projet politique. A partir de ce projet, elle exposera ses thèmes avec ses candidats à elle. On verra ceux qui viennent et ceux qui ne viennent pas. Nous n'avons jamais caché qu'il y a dans l'électorat de M. Le Pen des gens qui rejoindront ce projet politique, mais, pour l'instant, nous refusons de nous prononcer sur le problème d'une alliance qui ne se pose pas. »

Invité à commenter les déclarations de M. Jacques Chirac – qui avait affirmé le 6 juillet que *« l'irresponsabilité du gouvernement en matière de sécurité (...) tient notamment à une certaine conception que se fait le garde des sceaux de l'action à mener contre la délinquance et la criminalité »*, et selon lequel *« avoir nommé un avocat garde des sceaux est une erreur fondamentale »* (*le Monde* daté 8-9 juillet), – M. Léotard a répondu : *« Je ne partage pas ce jugement. »* Interrogé sur le sentiment d'insécurité de bon nombre de Français et sur l'exploitation politique qui en et faite par le RPR, le secrétaire général du PR a indiqué : *« Je ne pense pas qu'on puisse dire en même temps : il ne faut pas en rajouter par rapport à M. Le Pen, et le faire. Ce qui est la tentation de certains, peut-être, autour de lui* [M. Chirac]. *Je crois que ce n'est pas la bonne formule... »*

A propos des réactions de M. François Mitterrand à la pression de l'opposition, M. Léotard a affirmé : *« M. Mitterrand a entre les mains la possibilité de sortir de l'impasse politique dans laquelle il se trouve, qui est mauvaise pour tout le monde. (...) Il peut consulter les Français. Il n'y aurait pas ce qui se passe à l'Assemblée s'il y avait une autre Assemblée. Si M. Mitterrand veut avoir une Assemblée qui soit peut-être plus favorable à ses thèses, qu'il consulte de nouveau les Français. La démocratie n'est pas de dire que l'on a un jour fait un choix pour jusqu'à la fin des temps. (...) Quand on est rejeté par quatre Français sur cinq – je parle du Parti socialiste – et par trois Français sur quatre – je parle du président de la République, – il n'y a pas de quoi pavoiser. Et on n'est pas dans une situation dans laquelle on peut continuer imperturbablement à faire voter, par une Assemblée nationale qui renâcle, des textes qui modifient en profondeur la société des Français. »*

L'opposition engage une « guérilla juridique » au conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur

De notre correspondant régional

Marseille. – Le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur a adopté, le lundi 2 juillet, son budget primitif pour 1984 après avoir rapporté deux délibérations précédentes des 13 décembre 1983 et 13 février 1984 portant sur un premier vote de ce même budget, et dont l'annulation avait été demandée, le 1er février 1984, devant le tribunal administratif de Marseille, par MM. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, et François Léotard, député (PR) du Var. Le tribunal administratif a examiné, le mercredi 4 juillet, le recours dont il a été saisi et qui porte sur diverses irrégularités de forme. Il semble, en fait, qu'il prendra acte de la régularisation intervenue quarante-huit heures avant l'audience.

Cette « péripétie » illustre, toutefois, la volonté manifestée depuis plusieurs mois par l'opposition de porter la bataille politique sur le terrain juridique. A deux reprises déjà, à la fin de l'année 1983, le groupe UDF avait contesté devant la justice administrative un projet relatif au *statut du personnel*, en contraignant le président (PS) du conseil régional, M. Michel Pezet, à y renoncer, d'abord officieusement, puis dans les formes légales. Selon M. Léotard, les élus de l'opposition ne font qu'exercer leur droit de contrôle sur les actes de l'exécutif régional, avec le double souci *« de faire respecter la loi et de veiller à la bonne gestion de l'argent public »*.

Les débats ont montré, toutefois, que la minorité de l'assemblée régionale (1) cherche à exploiter, comme au plan national, les récentes victoires électorales de l'opposition qui la font apparaître, désormais, comme majoritaire. Ainsi, M. Jean-Pierre Roux, le nouveau maire (RPR) d'Avignon, n'a pas hésité à affirmer que *« la majorité PS-PC n'est plus représentative des 2625000 électeurs de la région »*, puisque, à la lumière du scrutin des élections européennes, *« moins d'un sur trois lui fait encore confiance. Est-il, dès lors, normal*, s'est-il interrogé, *que les choses continuent comme avant le 17 juin ? Comme si rien ne s'était passé ? »*

Pour le maire d'Avignon, le PS se trouve, en conséquence, placé devant l'alternative suivante : ou organiser des élections régionales *« qui ont été promises »*, ou *« ouvrir les portes de l'exécutif aux formations de l'opposition nationale »* (2). Réponse du porte-parole du groupe communiste, M. Pascal Posado : *« Sous couvert de démocratie et de légalisme, vous menez, contre la majorité, une véritable guérilla institutionnelle. »*

L'affaire du budget ne soulève pas moins des problèmes réels de fonctionnement de l'institution régionale. Le recours en annulation du budget – inédit – déposé par l'opposition était, notamment, fondé sur *« l'absence d'information à l'égard des élus »* et *« l'absence de sincérité en ce qui concerne les documents présentés »* dans la mesure où les recettes et les dépenses d'investissement ont, d'abord, été votées séparément des dépenses et, de surcroît, par « grandes masses » au lieu de l'être chapitre par chapitre. La majorité a justifié cette procédure « courante » par des questions d'opportunité financière et de bonne marche des services.

M. Pezet reconnaît, pourtant, que les textes légaux ne déterminent pas, actuellement, avec suffisamment de précision (ou de manière irréaliste) les règles de présentation budgétaire des conseils régionaux. Il a admis que la loi du 2 mars 1982 *« devrait, sans doute, être modifiée »*. Les mêmes difficultés existent au sujet de la délégation de pouvoir de l'assemblée au bureau, que l'opposition juge *« abusive »* et qu'elle a, également, soumise à la censure des juges administratifs. *« Nul ne nie*, a concédé M. Pezet, *que les conseils régionaux devraient pouvoir appliquer, en la matière, des dispositions plus libérales. »* Le président du conseil régional a indiqué qu'il engagerait, sur ce point, une concertation avec les présidents des autres régions.

GUY PORTE.

(1) *Le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur est, actuellement, composé de 49 PS et apparentés, 17 PC, 23 UDF, 17 RPR et 2 non-inscrits.*

(2) La majorité a offert, précédemment, trois sièges (sur vingt) à l'opposition, qui les a refusés.

RECTIFICATIF. – Plaquette éditée par *le Monde* sur les deuxièmes élections européennes. Trois lignes sautées ont rendu incompréhensible un paragraphe de l'éditorial d'André Laurens, page 3. Il fallait lire : *« la gauche au pouvoir, la droite dans l'opposition. Une situation inhabituelle et mal vécue des deux côtés. La gauche tente avec plus ou moins de bonheur d'accommoder ses aspirations, ses illusions... etc. »*

L'ÉPREUVE DE FORCE ENTRE LE SÉNAT ET LE GOUVERNEMENT

Les « jusqu'au-boutistes » et les autres

Depuis 1981, le pouvoir avait su et pu s'accommoder d'un Sénat largement dominé par l'opposition. Il avait tiré profit du désarroi des « battus » et bénéficié, à défaut de divisions très nettes, au moins de la concurrence interne entre les différentes tendances de ses adversaires, ne serait-ce qu'avec les élections sénatoriales de septembre 1983.

Les avantages – ou plutôt les moindres inconvénients – de cette situation pour le pouvoir se sont considérablement amincis avec l'évolution qui s'est faite dans la « mentalité collective » de la majorité sénatoriale.

Le septennat précédent avait accentué la propension de la Haute Assemblée à être plus « technique » que « politique », tenue plus à convaincre qu'à contraindre un gouvernement qu'elle soutenait. La situation nouvelle créée par l'alternance réveillait le mauvais souvenir d'une période où, majoritairement antigaulliste, le Sénat avait été gommé par l'exécutif. Cette époque de disgrâce a laissé suffisamment de traces pour dissuader le Sénat de prendre le risque d'y revenir.

Reste que se sont retrouvés au sein de chaque groupe des élus qui ne se satisfaisaient plus de l'image d'un Sénat se contentant d'être un « club de techniciens » ou une simple « chambre de réflexion ». La modification qu'a engendrée la décentralisation joue dans le sens d'une autre conception du rôle du Sénat. Censé assurer *« la représentation des collectivités territoriales »* jusqu'alors sous tutelle, il représente désormais des collectivités « autonomes ». Si, sur le papier, la décentralisation n'aurait pas dû avoir d'effet direct sur les sénateurs, dans les faits, le renforcement des pouvoirs des collectivités locales les a conduits à envisager un accroissement des leurs face au gouvernement.

Mais il y a surtout l'intérêt soudain accordé par les responsables de l'opposition à une Assemblée qu'ils dominent. N'est-ce pas M. Valéry Giscard d'Estaing qui assignait au Sénat la mission de préparer sur le terrain législatif la prochaine alternance ? Que n'a-t-on entendu l'opposition se servir de la discussion des textes du gouvernement pour garantir qu'après 1986, voire 1988, telle position de la majorité sénatoriale serait reprise ? N'est-ce pas M. Raymond Barre qui a conseillé aux sénateurs centristes, qui le recevaient à déjeuner le 19 juin, de ne pas « se laisser faire » ? N'est-ce pas M. Jacques Chirac qui félicitait encore, jeudi 5 juillet, au cours d'un dîner les sénateurs RPR de leur action ?

Autre signe de changement : le départ du groupe de la Gauche démocratique de sénateurs radicaux de gauche qui, avec l'appoint nécessaire de deux élus proches du PS, se sont constitués en groupe autonome. Certes, l'opération n'était destinée qu'à favoriser la liste ERE, mais elle a abouti à faire disparaître ce qui était une originalité symbolique au Palais du Luxembourg, à savoir l'existence d'un groupe où se cotoyaient élus de gauche et élus de droite. Et, du même coup ; elle a favorisé chez ces derniers une attitude plus dure que par le passé, d'autant que M. Poher, a lui-même très mal pris la chose.

Le scrutin du 17 juin et les projets sur l'enseignement ont ensuite renforcé ces conditions du « durcissement ». Dans cette ambiance, la tendance « dure » de la majorité sénatoriale ne pouvait être que le moteur du mouvement. La question est aujourd'hui de savoir jusqu'où elle veut aller. Dans un premier temps, M. Pasqua lui propose de retarder la discussion du projet sur l'enseignement jusqu'à mi-septembre. Le refus opposé par le président de la République à cette demande a justifié, selon les responsables de la majorité sénatoriale, une réplique sous la forme de demande de référendum.

Le poids de M. Pasqua

L'initiative a eu suffisamment de retentissement pour encourager ceux qui avaient besoin de l'être et les convaincre que le sénat a un rôle à jouer pour enrayer l'action du pouvoir. Jusqu'où ira-t-il ?

Les récentes réunions de groupes, plus fréquentées que d'habitude, ont révélé une détermination inattendue des sénateurs de ne pas se laisser impressionner par un pouvoir qu'ils jugent affaibli. Pour la première fois depuis très longtemps, les représentants de la majorité sénatoriale ont le sentiment – et il l'exploitent – qu'ils sont en « phase » avec l'opinion. En revanche, les échos des *« exploits du trio du Palais-Bourbon »*.

MM. d'Auber, Madelin et Toubon les préoccupent : ils craignent, et ce tous groupes confondus, que les excès de procédure et de langage ne favorisent l'anti-parlementarisme, facilitant ainsi la tâche de M. Jean-Marie Le Pen.

Cela acquis, et impliquant qu'une obstruction du style de certains de leurs collègues de l'Assemblée nationale ne sera pas la leur, il leur reste à ne pas perdre la bataille qu'ils ont décidé d'engager, or la Constitution ne leur reconnaît pas le pouvoir de bloquer la fonction.

Tout est question de date. Le gouvernement acceptera-t-il de « patienter » jusqu'au mois de septembre pour que les sénateurs examinent l'ensemble des textes inscrits à l'ordre du jour de la session extraordinaire ?

Si l'on en croit M. Charles Pasqua, président du groupe RPR, rien ne sera fait avant le mois de septembre. Il n'empêche que, même parmi les partisans du président du groupe RPR, certains ne souhaitent pas que le Sénat se mette dans une telle impasse.

C'est là que l'on retrouve le clivage entre ceux qui, jusqu'à présent, étaient majoritaires au sein de la majorité sénatoriale, et qui acceptent un rôle secondaire par rapport à l'Assemblée nationale dans l'organisation parlementaire (conformément à la Constitution) et ceux pour qui le Sénat doit se doter d'un pouvoir « politique » que ladite Constitution ne lui reconnaît pas.

Sur ce point, M. Pasqua a depuis longtemps discerné et encouragé la tentation de faire de la Haute Assemblée un « rempart » et un instrument contre la gauche. Ayant préalablement « endossé le costume de sénateur » à tel point que l'un de ses proches se surprend à le trouver parfois *« plus sénateur que RPR »*, M. Pasqua a paradoxalement réussi à faire oublier qu'il pouvait être « un homme de coup », utile dans les besognes auxquelles d'autres de ses amis, répugnaient ou étaient moins efficaces. Faire du groupe sénatorial RPR un véritable groupe politique organisé lui a donné une influence certaine au Palais du Luxembourg. D'autant qu'il parle souvent comme si son autorité allait au-delà de son propre groupe. Bref, il parle en président de la Haute Assemblée. Pour atténuer la méfiance de certains de ses alliés, le sénateur des Hauts-de-Seine a arrêté très vite ceux des siens qui évoquaient, pour son compte, la succession de M. Poher. Le meilleur candidat à la présidence du Sénat : *« ce n'est pas moi, contrairement à ce que l'on vous dit, c'est M. Alain Poher »*, se plaît-il à répondre. Et d'expliquer que l'actuel président du Sénat est pour toute la période à venir, qu'elle soit ou non agitée, le seul à avoir l'expérience nécessaire, le seul aussi à n'être pas contesté au sein de la majorité sénatoriale.

M. Poher, inquiet, multiplie les précautions pour se concerter avec les responsables des groupes de la majorité sénatoriale, et a durci lui-même son attitude, afin de préserver son autorité. Jusqu'à quand ?

La véritable partie de bras de fer qui se livrera, d'une part, entre le pouvoir et la majorité sénatoriale et, d'autre part, au sein de cette dernière, se jouera en septembre. Entre eux – « jusqu'au-boutistes », – pour qui le pouvoir ne pourra qu'être condamné à l'inaction, et ceux qui accepteront que le Sénat reste la deuxième Chambre du Parlement, acceptant ainsi que l'Assemblée nationale ait le dernier mot.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le Monde

société

LE COMBAT DE Mᵉ JACQUES VERGÈS

Crimes nazis et crimes français

C'est le dernier coup d'éclat de Mᵉ Jacques Vergès. L'avocat de Klaus Barbie veut faire admettre à la justice que l'armée française s'est rendue coupable de crimes contre l'humanité pendant la guerre d'Algérie. Si elle ne s'y résout pas, alors il aura la preuve que l'assassinat de ceux qu'il appelle par antiphrase des « bicots » est moins grave aux yeux de la justice que celui de « bons Français » sous l'Occupation.

Mᵉ Vergès est un provocateur qui n'hésite pas, quand il le faut, à énoncer des contre vérités. Il avait suscité une belle indignation, l'hiver dernier, en soutenant que Jean Moulin avait été dénoncé par des résistants et en laissant entendre que Robert Boulin ne s'était pas suicidé mais avait été assassiné. Il faut néanmoins lui reconnaître un certain savoir-faire pour débusquer les failles des dossiers qu'il défend et pour jouer des contradictions que ceux-ci recèlent.

Cette nouvelle affaire est juridiquement embarrassante et davantage encore politiquement. Mᵉ Vergès a porté plainte, il y a quelques jours, auprès de M. Edouard Michat, doyen des juges d'instruction à Paris, au nom de la famille de Mohamed Lakhdar-Toumi, enlevé puis assassiné par des militaires français, affirment ses proches, en août 1957, dans l'Ouest algérien. La famille de la victime connaît, affirme-t-elle, le nom de l'officier qui commandait la petite troupe et elle disposerait de témoignages permettant de faire la lumière sur cette affaire.

S'il n'est pas possible de citer des noms, c'est que les crimes commis pendant la guerre d'Algérie ont été amnistiés. A moins de considérer qu'il ne s'agit pas de crimes « ordinaires » mais de crimes contre l'humanité dont les auteurs, même après trente ans, ne sont pas à l'abri de poursuites parce que les actes qui leur sont reprochés sont imprescriptibles.

La charte de Nuremberg

C'est le point de vue que défend Mᵉ Vergès et la question que devra trancher la justice. Question triple en réalité :

1) Le meurtre de M. Lakhdar-Toumi correspond-il à la définition que donne des crimes contre l'humanité la charte du tribunal de Nuremberg ? Celle-ci parle d'« *assassinat (...) commis contre toutes populations civiles* ». Le cas de chacun des individus formant une telle « population » peut-il être considéré isolément ? Les tribunaux ne se sont jamais prononcés sur ce point ;

2) Les lois d'amnistie intervenues depuis l'indépendance de l'Algérie entendaient-elles aussi passer l'éponge sur les crimes contre l'humanité ? Aucune ne le dit explicitement. Les tribunaux n'ont jamais eu non plus à trancher cette question ;

3) La loi française de 1964 qui déclare imprescriptibles les crimes contre l'humanité peut-elle s'appliquer à des faits commis antérieurement ? Mᵉ Vergès était d'un avis contraire et a tenté, à propos de l'affaire Barbie, de faire partager ce point de vue à la Cour de cassation, qui a finalement tranché en faveur de la rétroactivité. Tant pis pour l'ancien nazi, tant mieux pour les victimes du conflit algérien, explique aujourd'hui Mᵉ Vergès qui se dit « *assailli* » de coups de téléphone de familles qui entendent se servir de cette décision pour obtenir réparation.

Quoi qu'il advienne de sa plainte, l'avocat de Klaus Barbie joue gagnant politiquement. Que la justice lui donne raison, et il aura démontré qu'il y a des procédures qu'il vaut mieux ne pas mettre en branle, des souvenirs qu'il vaut *mieux ne pas attiser*. Qu'elle lui donne tort, et la démonstration sera faite que pour la justice française il y a deux poids deux mesures, même si les « bavures » de la décolonisation ne peuvent se comparer aux horreurs du nazisme.

BERTRAND LE GENDRE.

UNE DÉCOUVERTE AMÉRICAINE

Le développement de tous les êtres vivants serait commandé par le même gène

Le prochain numéro de la revue scientifique britannique *Nature* publie une série de travaux concernant le mécanisme génétique de l'un des phénomènes les plus énigmatiques de la biologie : la différenciation, c'est-à-dire le processus selon lequel se forme, à partir d'une cellule unique, un organisme complet aux éléments hautement différenciés.

Ces recherches, conduites par une équipe américaine de l'Université du Colorado (MM. A. Laughon et M. Scott) et par l'équipe du Dr. W. Gehring à l'Université de Bâle (Suisse), ont conduit à l'identification de fragments du patrimoine génétique communs à un grand nombre d'espèces vivantes et qui contrôlent le développement structurel de ces organismes.

Chez les levures ou les poulets, les cafards ou les grenouilles, la mouche du vinaigre ou le ver de terre, la souris ou les hommes, ce serait ainsi le même fragment de gène qui commanderait, aussi loin que remonte l'évolution des espèces, l'extraordinaire processus au déterminisme encore énigmatique et qui fait des cellules primitives de l'œuf fécondé des éléments profondément spécialisés dans les fonctions qu'ils assumeront plus tard : la filtration des sels pour le rein, par exemple, la vue pour la rétine, ou la motricité pour les éléments musculaires.

Commentant ces travaux dans un éditorial, le docteur G. Struhl (professeur de biochimie à Harvard) les qualifie de « *percée majeure pour la compréhension du développement des vertébrés, aussi remarquable qu'inattendue* ». Leur importance pour la compréhension des malformations congénitales n'échappe pas à la communauté scientifique.

Il n'en reste pas moins que le mystère de la différenciation reste entier pour l'instant et que l'incroyable loi du bricolage à laquelle elle semble obéir n'est pas près d'être élucidée.

Dr E.-L.

BATAILLE COMMERCIALE AUTOUR DU SIDA

Cinq firmes pharmaceutiques américaines parmi les plus connues ont été sélectionnées par le ministère de la santé américain pour fabriquer le test diagnostique du SIDA basé sur les anticorps au virus HTLV-3 du professeur Robert Gallo (Bethesda). Il s'agit d'Abbott, Litton, Dupont, Travenol-Genentech Diagnostics et Electronucleonics. Selon le contrat signé, chacune de ces firmes devra donner à l'Etat 5 % des ventes des trousses de diagnostic, dont on estime le marché potentiel à douze millions rien qu'aux Etats-Unis (tous les donneurs de sang).

La bataille scientifique et commerciale est donc déclenchée, car l'Institut Pasteur commercialisera de son côté un test basé sur la détection des anticorps au virus LAV avec le groupe américain Genetic Systems (*le Monde* du 7 juillet). Si ces virus s'avéraient identiques, l'antériorité pastorienne est incontestable, et le problème des redevances se posera dès lors. Le Centre national des maladies infectieuses d'Atlanta (Etats-Unis) soutient, pour sa part, les travaux pastoriens, qu'il confirme pleinement.

BAISSE DE 45 % DES COMMANDES AÉRONAUTIQUES EN 1983

Les prises de commandes reçues en 1983 par l'industrie française de l'aéronautique n'ont atteint que 23,8 milliards de francs, soit 45 % de moins qu'en 1982. « *Les premiers signes défavorables pour notre profession, apparus en 1982, se sont confirmés tout au long de 1983 et, pour les premiers mois de 1984, il est à craindre que la période de stagnation ne se prolonge encore, en dépit d'une tendance au redressement dans quelques secteurs, notamment les moteurs civils* », constate le général Jacques Mitterrand, président du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS).

Le chiffre d'affaires de la profession en 1983 s'est élevé à 60,3 milliards de francs, soit, en francs courants, un montant sensiblement égal au niveau enregistré en 1982. « *La progression en volume de notre production*, ajoute le général Mitterrand, *qui était constatée les années précédentes a donc pratiquement cessé.* » La part des exportations (qui s'élèvent à 38,6 milliards de francs en 1983) a atteint 65 %.

« *La position acquise par notre industrie*, estime encore le président du GIFAS, *demeure très sensible aux contraintes qui relèvent à la fois de ses caractéristiques sectorielles et de l'état de la conjoncture mondiale : étroitesse du marché national, limites des capacités de financement internes, âpreté d'une compétition internationale qui a retrouvé toute sa rigueur et rigidités accrues de l'environnement économique et social national.* »

FAITS DIVERS

Attente sans appel

De notre envoyé spécial

Nantes. – C'est une inoffensive porte en carton-pâte au dernier étage d'une HLM. On y gratte à peine, et elle s'ouvre sans réticence sur un F4 aux murs nus. Elle ignore les judas et les verrous de sûreté : *les Anglade n'ont jamais voulu la fermer*. Depuis une semaine, des journalistes pressés, des gendarmes rassurants et des jeunes filles aux souvenirs imprécis y ont donné quelques coups furtifs, presque honteux de *déranger un si grand malheur*.

Mais celui que le pays entier attendait en direct n'est pas venu frapper à la porte parentale. C'était pourtant samedi 7 juillet ou jamais. Thierry Anglade, vingt-deux ans, n'a entendu ni l'appel des ondes ni la voix du sang. Désormais, il ne viendra plus subir le prélèvement de moelle osseuse nécessaire à la guérison de son frère Olivier, quatorze ans, atteint de leucémie. En dépit des assurances de M. Charles Hernu, ministre de la défense, promettant que son cas, si le jeune homme se présentait, serait *« traité humainement »*.

Tout un samedi d'attente caniculaire. *« S'il est en France, il a entendu »*, se persuade Annie Anglade. *« Mais, s'il avait entendu, il aurait appelé ! »*, se répète son mari. On espère pourtant malgré toutes les logiques. Olivier, lui, ne dit rien. Effarouché par les photographes qui campent dans le living, il s'est réfugié *dans sa chambre, entre sa chaîne* hi-fi et sa collection de timbres. *« Tout pour qu'il soit heureux à la maison sans sortir se fatiguer dehors »*, explique le père.

Depuis trois ans, Jacques et Annie vivent avec cette hideuse compagne : l'attente. De temps à autre, ils croient entrevoir *Thierry au détour d'une rue de* Nantes. Ils demandent à *France-Soir* l'agrandissement d'une photo de « motards en colère », ayant cru y reconnaître le fils disparu : fausse alerte. Et sur cette autre photo d'une rafle à l'îlot Chalon, n'est-ce pas lui à coup sûr ?

Cette semaine, l'attente s'est précipitée. Deux appels heurtés d'une certaine Martine Dubois, *se disant enceinte* de Thierry et annonçant sa venue pour samedi ont fait battre les cœurs des Anglade. Mais, au jour dit, seule la presse est au rendez-vous, qui trompe sa fébrilité avec la finale dames de Wimbledon. Annie *éteint le téléviseur : « Ça m'énerve »*. Toutes les dix minutes, elle agrippe comme une bouée le récepteur du téléphone et Jacques l'écouteur. Ils se font des signes, des appels du coude. Et toujours reposent le combiné avec des soupirs longs comme des jours d'été quand tout *Nantes, à part eux, se rafraîchit à* Pornic ou à Saint-Brévin-les-Pins. Ils sont fatigués de répondre *« Non, rien de neuf »*, aux journalistes qui suivent leur malheur avec une attention relâchée par la canicule.

Il y aurait amplement de quoi faire pleurer Margot. Jacques et *Annie ne pleurent pourtant pas.* Jacques raconte ses farces téléphoniques de potache quand il réveillait le bourgeois en pleine nuit. Annie – *« car il faut bien vivre »* – dresse la liste des commissions, que Jacques oubliera en partant à l'hypermarché. *Si* Thierry ne revient pas, son petit *frère devra subir une greffe de sa* propre moelle. Le médecin leur en a longuement expliqué les avantages et les inconvénients.

Si Thierry ne revient pas, ils iront quelques jours oublier leur malheur « médiatisé » dans leur caravane de Saint-Brévin, avant l'auto-greffe d'Olivier. Et puis, les Anglade recommenceront à vivre avec leur fantôme familier.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

UNE RÉUNION MINISTÉRIELLE A MADRID

Cinq pays européens étudient la construction conjointe d'un avion de combat

De notre correspondant

Madrid. – Les ministres de la défense de France, d'Espagne, de Grande-Bretagne, d'Italie et de RFA se réunissent à Madrid, lundi 9 juillet, pour étudier la construction conjointe d'un avion de combat européen pour les années 1990. Cet ambitieux projet (il porte sur près d'un millier d'appareils, dont les premiers devraient être achevés en 1995) vise à assurer à l'aéronautique militaire européenne une plus grande autonomie vis-à-vis de ses concurrents étrangers, principalement américains.

La réunion de Madrid doit mettre fin à la seconde phase des études. En décembre dernier, les chefs d'état-major des forces armées des cinq pays s'étaient rencontrés à Bonn pour signer un protocole d'accord marquant la conclusion de la première étape : la définition du « besoin opérationnel » de l'avion à construire. Ces six derniers mois, les experts ont étudié les caractéristiques techniques auxquelles devra répondre le futur appareil, en insistant notamment sur sa polyvalence. A partir de maintenant, il s'agira de choisir un modèle concret. Deux prototypes sont en lice : l'un est proposé par la firme française Dassault, l'autre par le consortium anglo-germano-italien Panavia (qui a déjà construit l'avion de combat Tornado, premier appareil élaboré conjointement par des pays européens).

Plusieurs désaccords subsistent toutefois entre les cinq partenaires. Chaque pays doit participer à la construction de l'avion au prorata du nombre d'exemplaires commandés : la France, la Grande-Bretagne et la RFA devraient acheter chacune 25 % environ du total des appareils, l'Espagne et l'Italie se partageant le quart restant. La répartition des différentes phases du montage, qui sont loin de présenter le même intérêt du point de vue de la technologie et de l'emploi, apparaît difficile.

Par ailleurs, des divergences quant aux conditions techniques requises pour l'avion sont apparues entre la Grande-Bretagne (seule à exiger, au départ, un appareil à décollage vertical), et ses quatre partenaires. Les experts restant divisés sur plusieurs points, cette première rencontre à niveau ministériel entre les cinq pays promoteurs devrait permettre de débattre de ces difficultés, qui ont paru à plusieurs reprises mettre en danger le futur même du projet.

Le ministre français, M. Charles Hernu, devrait par ailleurs profiter de ce séjour à Madrid pour interroger son homologue espagnol, M. Narcis Serra (qu'il rencontrera brièvement en tête à tête), sur ses intentions face à deux importants contrats d'armement pour lesquels Paris a présenté des offres. Le premier concerne l'achat de chars pour les années 1990 par l'armée de terre espagnole, qui devra choisir entre l'AMX-30 ou 32 français, et le Lynx allemand, version plus avancée du Léopard-II. Les Espagnols semblent actuellement pencher pour l'engin allemand. La France apparaît par contre mieux placée pour le second contrat, qui concerne l'achat par Madrid d'une trentaine d'hélicoptères, à choisir entre le Super-Puma français et le Sikorski américain.

THIERRY MALINIAK.

De préférence à des modèles français

LA SUÈDE ACHÈTE DES HÉLICOPTÈRES ANTICHARS A L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Stockholm (*AFP*). – La Suède a décidé d'acheter à l'Allemagne fédérale vingt hélicoptères antichars BO-105 de la société aéronautique Messerchmitt-Bœlkow-Blohm (MBB), de préférence au modèle Ecureuil de la société française Aérospatiale, pour un coût de 250 millions de couronnes (environ 263 millions de francs). Une deuxième tranche de vingt appareils est prévue.

« *Des motifs d'ordre tactique, technique (facilité d'entretien) et financier (possibilités de compensation industrielle) ont emporté la décision* », a expliqué un porte-parole suédois.

Il semble que, en échange du contrat avec Bonn, la Suède ait obtenu que les Allemands achètent pour 350 millions de couronnes (environ 367 millions de francs) de mines antichars suédoises.

La Suède est le premier pays scandinave à se doter d'hélicoptères antichars. Seule, à ce jour, en Europe septentrionale, l'Union soviétique disposait d'un armement équivalent.

RÉGIONS

Le budget de l'Ile-de-France augmentera de 8,6 % en 1985

Le conseil régional d'Ile-de-France a pris connaissance le 3 juillet des orientations budgétaires préparées par l'exécutif régional pour 1985. Le volume global du budget en crédits de paiement augmentera de 8,6 % pour s'élever à 3 600 millions de francs.

Une fois encore, ce sont les transports qui seront privilégiés puisque 1 575 millions de francs leur seront consacrés en autorisations de programme. Le chapitre de l'eau est celui qui augmentera le plus sensiblement (97,3 %) pour passer à 151,3 millions ; 217,5 millions iront au logement (+ 25,7 %) et 86,5 millions à l'aménagement des cinq villes nouvelles de l'Ile-de-France.

Le total des recettes qui ne dépendent pas du conseil régional devrait atteindre 1 075 millions de francs, soit une augmentation de 5,8 % par rapport au budget initial de 1984. La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat devrait croître de 4 %, pour atteindre 942 millions.

Aussi le conseil régional a-t-il décidé de majorer le produit de la taxe *spéciale d'équipement de 8 % pour* le porter à 958 millions de francs, de ne pas relever le taux de la taxe sur les permis de conduire, qui restera donc à 120 francs, et d'augmenter de 0,10 % le taux de la taxe régionale aux droits d'enregistrement. Il passera ainsi de 0,55 % à 0,65 % et la somme collectée à 288 millions. Le recours à l'emprunt serait limité à *celui de la progression globale du* budget, soit 8,5 % pour un montant de 767 millions.

Les crédits de la formation professionnelle, qui font l'objet d'un budget annexe, augmenteront comme les prix. Le relèvement de la taxe sur les cartes grises qui sert à alimenter ce budget ne sera fixé qu'à l'automne prochain en fonction du montant de la dotation de compensation de l'Etat et de prévisions *sur l'évolution de l'assiette de la* taxe. L'exécutif régional estime que ce relèvement sera sans doute important car la progression de la compensation de l'Etat sera modérée et parce que les immatriculations de voitures neuves depuis le début de l'année ont baissé d'environ 15 %.

Le conseil régional a décidé également de sa participation à la construction du centre d'expérimentation technique d'Aramis, système de transport automatique, sur les voies sud de la Petite Ceinture SNCF de Paris. Le coût de cette construction est évalué à 149 millions de francs (1984). La région a décidé de participer à son financement à hauteur de 20 %, l'Etat prenant en charge 34 % du coût, la RATP 23 % et Matra 23 %.

O. S.

PAS DE TRAVAUX SUR LE SITE DU MONT-BLANC

Grenoble. – Le tribunal administratif de Grenoble a annulé, jeudi 5 juillet, la décision d'autoriser les travaux sur le site classé du Mont-Blanc, accordée par le ministre de l'environnement, M. Michel Crépeau, et qui devait permettre d'étendre les pistes et de construire trois remontées mécaniques nouvelles aux Grands-Montets, au-dessus de Chamonix. L'arrivée de ces dernières étant située dans le site classé du Mont-Blanc, un débat vigoureux opposait depuis lors les protecteurs de la montagne aux élus chamoniards et à la population de la célèbre vallée. Les installations mécaniques de la vallée de Chamonix sont saturées chaque hiver, leur débit étant inférieur à 18 000 skieurs-heure, alors que la capacité d'hébergement de la vallée est trois ou quatre fois supérieure.

Le 7 septembre 1982, M. Crépeau avait donné satisfaction aux Chamoniards pour lesquels l'extension des pistes des Grands-Montets constitue *« une nécessité vitale et absolue pour l'avenir économique et touristique de Chamonix ».*

C'est cette décision du ministre qui était attaquée par l'association de défense de la vallée de l'Arve. Celle-ci estime que le projet entraînerait la destruction irréversible de 600 hectares du site classé du Mont-Blanc. – *(Corresp.)*

Bercy fait ses comptes

(Suite de la première page.)

Comme les appareils de levage étaient dépassés, il a fallu engager des centaines de manutentionnaires. Même difficulté pour la piste d'athlétisme. L'ordinateur assurant les réservations a failli et, certain soir, il a oublié mille deux cents fauteuils, qui sont restés vides. Les deux salles d'entraînement, situées en sous-sol, n'ont pu être utilisées faute de sièges en nombre suffisant. L'éclairage a flanché et l'on s'est rendu compte que le palais manquait de sanitaires, de cuisines et de chauffage.

La sécurité, elle aussi, a posé problème. Une faiblesse soudaine, découverte dans la toiture, a fait trembler les organisateurs. Elle les a non seulement contraints à annuler cinq représentations des *« Nuits de l'armée »*, mais sans doute compromis la suite de ce programme. Manque à gagner : 4 millions de francs, que l'on espère tout de même récupérer en faisant jouer les assurances.

Les architectes voulaient un palais ouvert, accessible de partout. Donc, pas de grilles. Résultat : les soirs de grande affluence, notamment des concerts de rock, des vitres sont brisées, des portes enfoncées. Sans compter les gamins, dont les patins à roulettes brisent les dalles du parvis.

Les Parisiens l'ont adopté

Ces imprévus et ces défaillances ont fait grimper les coûts de fonctionnement. L'équipe permanente de maintenance, qui comptait au départ trente-quatre administratifs et techniciens, a dû être portée à soixante personnes. Pour les changements de décors, on pensait s'en tirer avec une centaine de manœuvres temporaires ; il en faut trois cents.

Réparer ce qui est endommagé, modifier ce qui ne convient pas, revenir aux automatismes prévus, nécessite donc un nouvel investissement de 58 millions de francs. Sans compter les grilles d'enceinte qui coûteront 4 à 5 millions supplémentaires. Quant à l'environnement du palais, apparemment négligé, il se venge. Les parkings, les accès, la signalisation, les guichets sont insuffisants. Un seul exemple : on avait prévu vingt places pour les cars ; certains soirs, il en vient trois fois plus. Force sera donc d'aménager les berges de la Seine pour les recevoir. Les projets d'aménagement du quartier constituent un énorme souci pour les gestionnaires de Bercy. Au lieu de dégager les alentours, on bétonne à tout-va, en construisant l'immense muraille du ministère des finances, ainsi que des centaines de logements. Déjà les travaux de voirie indispensables ont absorbé plus de 100 millions de francs. Mais, dans peu d'années, quand l'apoplexie gagnera le quartier, que fera-t-on ?

Ces préoccupations n'empêchent pas M. Jacques Chirac et les responsables de Bercy de se montrer optimistes. Bien sûr, il faudra encore deux ans de rodage avant que la machine tourne rond et qu'elle trouve son équilibre financier. L'investissement total atteindra sans doute le milliard de francs. Mais les Parisiens ont adopté le grand cirque. Grâce à sa machinerie exceptionnelle, Bercy devrait devenir la salle des sports et des spectacles la plus polyvalente de France et, finalement, la moins coûteuse pour les deniers publics.

MARC AMBROISE-RENDU.

ÉDUCATION

Une abrogation de la loi Guermeur ne ferait pas l'affaire des laïques

Et si la loi Guermeur sur la « liberté de l'enseignement » était abrogée ? Récemment formulée par M. André Laignel, député socialiste de l'Indre (le Monde du 5 juillet), cette menace aurait pour conséquence de réhabiliter la loi Debré sur les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés telle qu'elle a été votée le 31 décembre 1959.

La loi Guermeur est, en effet, une loi complémentaire qui ne vaut que par référence à la loi Debré. Elle ne comporte que quatre articles. L'un d'entre eux a eu pour conséquence de faire bénéficier les maîtres de l'enseignement privé sous contrat des mêmes avantages de carrière (formation initiale et continue, promotion, retraite) que leurs collègues du public. M. Laignel ne remet pas en cause ces dispositions à caractère social.

Ce sont deux autres articles de la loi Guermeur qui, en réalité, seraient abrogés. Ils touchent à deux domaines très importants : la nomination des maîtres et le financement par les communes des écoles primaires sous contrat d'association. Les maîtres sont nommés *« sur proposition de la direction de l'établissement »*, qui a donc l'initiative de l'embauche. Selon la loi Debré, le maître est recruté *« en accord avec la direction de l'établissement »*. Le retour à ce texte aurait pour conséquence de retirer, en théorie, l'initiative du recrutement au chef d'établissement pour la transférer au recteur.

Quant aux charges de fonctionnement des classes sous contrat d'association (dépenses autres que les salaires des maîtres, assurés dans tous les cas par l'Etat), la loi Debré fixait un principe : ces dépenses *« sont prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public »*. La loi Guermeur a été, à la fois, plus explicite et moins précise. Plus explicite sur le mode de calcul : ces dépenses sont versées sous la forme d'une *« contribution forfaitaire par élève et par an »* et calculées *« selon les mêmes critères que pour les classes correspondantes de l'enseignement public »*. Moins précise, car elle n'indique pas par qui ces frais sont payés, ce qui donne lieu à des conflits persistants avec des communes.

Si l'on revenait à la loi Debré, le mode de calcul pourrait être remis en cause, mais les collectivités territoriales seraient logiquement soumises à l'obligation de payer. Les communes devraient donc participer au financement des écoles primaires sous contrat d'association... ce qui ne ferait pas l'affaire des militants laïques.

C. A.

UN NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL A LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

M. Jean-Louis Rollot a été élu, jeudi 5 juillet, secrétaire général de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente. Il succède à M. Georges Davezac, qui ne se représentait pas. M. Rollot, âgé de trente-huit ans, a été instituteur. Secrétaire général de la fédération des œuvres laïques de la Nièvre, il est devenu, en 1980, secrétaire général adjoint de la Ligue de l'enseignement. Ce mouvement, qui fait partie du Comité national d'action laïque (CNAL), regroupe actuellement quatre millions d'adhérents réunis dans quarante-sept mille associations.

EN BREF

Un trafic d'œstrogènes découvert à Cambrai

Un réseau franco-belge de distribution d'œstrogènes destinés à accélérer la croissance des bovins a été découvert à Cambrai (Nord), et deux de ses responsables ont été écroués, samedi 7 juillet, après la saisie de quatre cent cinquante flacons contenant du DES (l'hormone de synthèse de la « croissance rapide ») dans un laboratoire clandestin.

L'alerte avait été donnée par l'inspection générale vétérinaire de Bruxelles, après une série de contrôles « positifs » dans des abattoirs qui avaient mis les services sanitaires belges sur la piste d'une filière remontant à la frontière française.

Le laboratoire clandestin a été découvert dans l'appartement de M. René Wallez, cinquante et un ans, responsable de la société Districhim, spécialisée dans la commercialisation de produits chimiques, indique-t-on au parquet de Cambrai. M. Wallez et son fils Gilles, vingt-cinq ans, ont été écroués.

Les suites du cas Blache

Le tribunal administratif de Lyon a annulé la décision du ministère de l'éducation nationale radiant, le 13 mars, M. Jean-Pierre Blache, professeur de philosophie du corps des adjoints d'enseignement. Dans ses attendus, le tribunal estime qu'*« il ressort des faits reprochés à M. Blache que ce dernier a gravement perturbé la marche des établissements où il était affecté et porté atteinte à la neutralité du service public »*. Mais le tribunal justifie sa décision d'annulation en précisant que le ministère, *« en s'abstenant de préciser les éléments de faits qui sont à l'origine de la sanction contestée »*, n'a pas répondu aux exigences de la loi.

● *Sévère condamnation de Jean-Louis Baudet.* – La dixième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a condamné, mercredi 4 juillet, à quatre ans d'emprisonnement ferme M. Jean-Louis Baudet qui avait été trouvé en possession de faux papiers, d'armes diverses et d'explosifs. M. Baudet avait été présenté un temps comme le chef de la colonne française des Brigades rouges et une sorte de cerveau du terrorisme européen, qui aurait eu des liens avec l'Elysée. Sa compagne, Catherine Legagneur, a été condamnée à deux ans d'emprisonnement avec sursis. Le parquet avait demandé trois ans pour M. Baudet et un an et demi avec sursis pour Mlle Legagneur (*le Monde* du 22 juin).

● *Relaxe du commissaire Poivet.* – M. Michel Poivet, ancien commissaire principal du cinquième arrondissement de Paris, a été relaxé, mercredi 4 juillet, par la onzième chambre de la cour d'appel. En juillet 1982, M. Poivet, qui a toujours nié les faits, avait été condamné à deux ans d'emprisonnement pour avoir rançonné des camelots qui avaient besoin de son autorisation pour s'installer sur les trottoirs du boulevard Saint-Michel.

L'Autriche à l'ESA en 1986

L'Autriche envisage de devenir, à partir de 1986, un Etat membre à part entière de l'Agence spatiale européenne (ESA) au sein de laquelle sont déjà réunis onze pays : Allemagne fédérale, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Pays-Bas, Suède et Suisse. Ainsi l'Autriche abandonnerait le statut de membre associé de l'ESA que, depuis 1981, elle partageait avec la Norvège. Selon M. Heinz Fischer, ministre autrichien des sciences, une décision définitive pourrait être prise au début de 1985, ce qui conduirait l'Autriche à financer le budget de l'ESA à hauteur de 7 millions de dollars.

CHIENS ÉGORGEURS

« Gardez votre chien, nous garderons nos bergers », tel est le thème de la campagne lancée *par la FNSEA dans la région* Rhône-Alpes. Chaque été, en effet, en raison des multiples abandons de chiens par les vacanciers, des milliers de moutons *sont égorgés. « Généralement, les chiens seuls n'attaquent pas un troupeau,* expliquent les animateurs de la campagne. *Ils se mettent en bande. Dans 80 % ou 90 % des cas, on ne les retrouve pas, et encore moins leurs propriétaires. »*

Pour faire face à la situation, un service de répondeurs téléphoniques sera mis à la disposition des agriculteurs dans chaque canton de la région Rhône-Alpes, et un « M. Chiens errants » sera nommé pour sensibiliser le public.

De nouvelles liaisons entre la recherche et l'industrie

Un programme en dix points destiné à développer le mouvement associatif scientifique et technique en France a été présenté le 3 juillet par M. Laurent Fabius. Le ministre de la recherche et de l'industrie compte sur les associations pour intensifier les liaisons entre la recherche et l'industrie.

Répondant à la volonté du ministre, l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) a d'ailleurs signé un protocole d'accord avec la Société des ingénieurs et scientifiques de France (ISF) – confédération d'associations spécialisées d'ingénieurs – au terme duquel l'Agence pourra faire appel aux nombreux experts des ISF pour étudier les dossiers qui lui sont soumis dans le cadre de l'aide à l'innovation et du Fonds industriel de modernisation. Les ISF s'engagent en outre à réaliser des vacations technologiques au profit de PME.

Des dommages-intérêts pour les parents de Brigitte Dewèvre

La première chambre de la cour de Paris a accordé, mercredi 4 juillet, 60 000 F de dommages-intérêts aux parents de Brigitte Dewèvre, assassinée par un inconnu le 5 avril 1972 à Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais). M. et Mme Dewèvre recevront 30 000 francs des éditions Grasset et de M. Pierre Desgraupes, et également 30 000 F d'Antenne 2 et de M. Desgraupes. Les parents de Brigitte Dewèvre avaient porté plainte après la parution d'un livre *de ce dernier, Non-lieu,* inspiré de l'affaire de Bruay, et la diffusion de son adaptation télévisée. La cour a considéré qu'ils avaient pu être atteints *« dans leur sensibilité »* par ces deux œuvres.

Handicapée torturée et violée

Une handicapée mentale âgée de cinquante-six ans, vivant seule, a été torturée et violée par deux jeunes gens de dix-huit et dix-sept ans, qui voulaient la voler, dans la nuit du lundi 3 au mardi 4 juillet à Epinal (Vosges). Les deux jeunes gens, qui se trouvaient en état d'ébriété au moment des faits, ont été écroués à la maison d'arrêt d'Epinal. Leur victime a dû être hospitalisée au Centre hospitalier d'Epinal. Selon les enquêteurs, la quinquagénaire était rançonnée depuis plusieurs mois par un groupe de jeunes gens.

● *Le corps d'un adolescent découvert dans un sac poubelle.* – Le corps d'un adolescent de quatorze ans et demi, Mohamed Senni, qui avait disparu, mardi 3 juillet, aux environs du lac de Bordeaux, a été retrouvé, dimanche 8 juillet, dans un sac en plastique, sur une berge du lac. Selon la famille, l'enfant aurait été drogué avant d'être tué. Mohamed avait disparu alors qu'il était parti se baigner avec dix camarades.

● *Une fillette assassinée dans la maison de ses parents.* – Une petite fille de huit ans, Christelle Eberlin, a été tuée, vendredi 6 juillet, d'un coup de poignard au cœur au cours d'un cambriolage manqué dans la villa de ses parents. Croyant initialement la maison vide, le cambrioleur se serait affolé au point de poignarder le seul témoin. Les policiers recherchaient, le 9 juillet, un jeune homme d'une vingtaine d'années, déserteur de la légion étrangère, ancien habitant du quartier, qui aurait été vu une heure avant le meurtre rôdant autour de la maison.

Le Monde

sports

LE TOURNOI DE TENNIS DE WIMBLEDON

La loi des gauchers

Les gauchers ont étendu leur règne à Wimbledon, commencé chez les dames en 1982 et chez les hommes en 1981. Pour la troisième année consécutive, Martina Navratilova, qui disputait sa cinquième finale, s'est imposée dans le simple dames aux dépens de Chris Evert-Llyod. Associée à Pam Shriver, avec laquelle elle avait bouclé le granc chelem en double à Roland-Garros, la néo-Américaine a également gagné en double dames.

John McEnroe a réussi la même performance : le numéro un mondial, qui disputait sa cinquième finale en simple depuis 1980, a gagné pour la troisième fois, inscrivant son nom au palmarès deux années consécutives, ce qu'aucun Américain n'avait réussi depuis Donald Budge en 1937 et 1938. Avec Peter Fleming, il a en outre remporté pour la quatrième fois et la deuxième année consécutive le titre en double.

Gentleman John

De notre envoyé spécial

Wimbledon. — Le temps de dérouler le tapis vert sur le «centre court», de laisser le duc et la duchesse de Kent saluer quelques ramasseurs de balles, puis de remettre les récompenses, de procéder à la séance traditionnelle de photos du vainqueur et de faire s'incliner une dernière fois les deux finalistes devant la loge royale, il s'était écoulé vingt minutes. Il n'en avait pas fallu plus à John McEnroe pour boucler le premier set de sa deuxième finale contre son compatriote Jimmy Connors. En 1982, les deux hommes avaient passé quatre heures et seize minutes sur le court, c'est-à-dire plus longtemps que nul autre par le passé avant que la victoire n'échût au plus âgé, Connors, qui retrouvait un titre gagné pour la première fois en 1974.

Pour le dixième anniversaire de cette victoire, «Jimbo» n'a résisté qu'une heure et vingt minutes à son rival, ne marquant que quatre jeux seulement, mésaventure qui n'était survenue qu'à Hunter face à Johnston en 1923 et à Austin face à Budge en 1938. *« Lorsque j'avais battu l'Australien Rosewall en 1974, il avait marqué six jeux, mais j'avais mis moins de quatre-vingts minutes pour gagner »*, a dit Connors pour se consoler. A vrai dire, on est resté loin du record des victoires-éclairs détenu en quarante minutes par Fred Perry sur Gottfried von Cramm depuis 1936. *« D'ailleurs, quelle différence cela fait-il de perdre 6-4 dans le cinquième set ou 6-0 au troisième ? Au bout du compte, vous avez toujours perdu »*, a ajouté Connors.

Eh bien ! la différence, elle est dans la manière. Connors, jusqu'à hier, était une légende vivante : le prototype du joueur qui s'est fait un nom dans le tennis sans avoir été dorloté dans les « country clubs ». Après avoir fait ses classes sur les terrains municipaux, le « Jimbo » de dix-sept ans qui lançait *« Et maintenant, qu'on m'amène Laver »*, après ses premières grandes victoires du début des années 70, était une incarnation du mythe américain du *self-made man*. En contravention avec les préceptes de la technique classique, son jeu était celui d'un battant qui ne baissait jamais les bras, qui gagnait ou mourait sur le court en avançant.

Lors des demi-finales, vendredi, face à Lendl, qui semblait *« monter la garde devant le mausolée de Lénine »*, selon le mot de l'ancien triple champion Fred Perry, Connors avait bien eu ce comportement de gladiateur. Toutefois, dimanche, le Spartacus des courts n'était plus qu'un soldat de plomb figé sur sa ligne de fond, comme une figurine guerrière exposée sur le bord d'une cheminée.

Que s'était-il passé pour que le numéro trois mondial subisse, face au numéro un, une défaite qui laisserait supposer une différence de talent infiniment supérieure ? Une chaleur torride régnait dimanche sur Londres. Après la demi-finale, Connors avait dû mettre son épaule gauche dans la glace. Pourtant, le champion, qui doit fêter son trente-deuxième anniversaire en septembre, n'a retenu aucune de ces explications. *« Pendant les six premiers tours, je voyais arriver les balles de service grosses comme des balles de basket. En finale, elles ne me paraissaient pas plus grosses que des balles de ping-pong »*, a-t-il expliqué.

Cela ne voulait pas dire qu'il ait été affecté soudainement de troubles visuels. Connors exprimait, à sa manière, que lui, le retourneur implacable qui avait rendu le service de Lendl aussi inoffensif qu'un engagement à la cuiller, n'a rien pu faire, absolument rien, contre le service de McEnroe.

Trous d'obus

Ce service, à la fois lourd et travaillé, qui rebondissait sur le ventre de Connors, l'empêchant de préparer son revers à deux mains, est, sur un court de tennis, ce qu'est une mitrailleuse comparée à un chassepot sur un champ de bataille; il fonctionnait si bien, dimanche, que McEnroe n'a eu besoin de monter au filet que sur ses rares deuxièmes balles. *A posteriori*, on mesure mieux combien la fatigue avait enrayé cette arme à Roland-Garros, où le numéro un mondial avait perdu la finale alors qu'il avait mené devant Lendl deux sets à rien. Seule la longueur des échanges qu'impose la terre battue peut expliquer la défaillance qui a donné la victoire au Tchécoslovaque.

McEnroe, qui se déplace à la vitesse d'un félin sur le gazon, n'a pas encore la volée de marathonien qu'impose la terre battue. Mais c'est vraiment le seul défaut de ce destroyer des courts. Tout au long de cette quinzaine anglaise, il a en effet montré que ses retours de service pouvaient faire des trous d'obus dans le jeu de n'importe qui. Connors a été le dernier à en faire la cruelle expérience ; il a dû prendre tous les risques à chaque engagement et il a été ainsi acculé à commettre cinq doubles fautes, soit plus en trois sets que pendant les six tours précédents.

Pour le reste, McEnroe semble être doté du radar qui permet aux chauves-souris de se déplacer la nuit. Il est le seul à savoir ainsi mettre sa raquette en travers des trajectoires les plus impossibles. *« C'est le meilleur match que j'aie jamais joué »*, a-t-il commenté après sa victoire.

Pourtant, c'était moins l'épanouissement d'un talent que la métamorphose d'un malappris en gentleman qui a intéressé les Britanniques. Pendant deux semaines, la conduite de McEnroe sur les courts a été impeccable. Il n'a pas eu la moindre altercation en simple et en double avec les juges, sans qu'on puisse dire pour autant que la qualité de l'arbitrage ait été exceptionnelle cette année.

En enlevant le titre le plus prestigieux du tennis, McEnroe a montré que, désormais, il n'a plus besoin de décharges d'adrénaline pour remporter ses matches. Il lui suffit de *« laisser parler sa raquette »*, comme avant lui Bjorn Borg l'avait fait cinq fois de suite.

ALAIN GIRAUDO.

La vraie nature de Martina

De notre envoyé spécial

Wimbledon. — Mlle Navratilova a gagné pour la troisième fois de suite et la cinquième fois au total les championnats de Wimbledon en battant Mme Chris Evert-Lloyd lors du centenaire du tournoi féminin... Cette manière un peu désuète de marquer la différence de statut social entre les deux joueuses était aussi un moyen pour nos confrères britanniques de révéler le fond de leur pensée sur la vraie nature du tennis féminin. Avec le public de Wimbledon, ils n'ont rendu hommage à Navratilova que du bout des lèvres, alors que tous les vivas sont allés à Evert-Lloyd.

Si Martina Navratilova avait perdu cette finale, il est vraisemblable que la presse anglaise aurait été remplie de variations sur la fragilité nerveuse des joueurs tchécoslovaques. Bien que la championne du monde ait demandé l'asile politique aux Etats-Unis en 1975, à l'âge de dix-huit ans, elle est sortie du même moule que ses deux ex-compatriotes, Ivan Lendl et Hanna Mandlikova. Comme eux, elle possède un jeu puissant et agressif sur fond de grande condition physique. Or, Lendl et Mandlikova ont été éliminés en demi-finales dans des conditions qui pouvaient laisser croire qu'ils n'ont pas tenu mentalement le choc de ces rencontres, perdues en fait à la suite de défaillances physiques pour l'un et tactique pour l'autre.

Pour bien confirmer que les nerfs « made in Tchécoslovaquie » supportent très bien les matches « à haute tension », Navratilova, qui avait on ne peut plus mal débuté sa finale.

Avant de s'imposer pour la quatrième fois consécutive en double féminin avec Pam Shriver, Navratilova a donc gagné le simple sans qu'il y ait rien à redire sur la capacité à survivre dans l'atmosphère raréfiée de cet Everest tennistique. Cependant, ce ne fut pas aussi facile qu'à Roland-Garros où elle avait bouclé son grand chelem. Sur le Centre court, où elle avait reçu trois fois le plateau doré pour ses huit finales précédentes, Evert-Lloyd lui a donné une réplique qui a fait de cette finale un bijou de match féminin. Mais alors, la démonstration sur la fragilité nerveuse des Tchécoslovaques ne tenait plus guère.

Restait pour minimiser la performance de Navratilova, des considération sur sa musculature en référence à une autre Tchécoslovaque, l'athlète Jarmilla Kratoschvilova, recordwoman et championne du monde des 400 et 800 m. Pour parfaire sa condition, Navratilova a en effet, eu recours depuis 1982 à un préparateur physique qui lui a permis de devenir quasiment invincible : elle n'a été battue que deux fois au cours des seize derniers mois. De là à laisser entendre que Navratilova avait subi une préparation biologique analogue à celle de certains athlètes des pays de l'Est, il y avait seulement un sous-entendu, une insinuation que certains journaux britanniques dont le cœur penchait ouvertement pour Evert-Lloyd n'ont pas hésité à imprimer.

En fait, il est reproché à Navratilova d'avoir un corps musclé comme un homme et de s'entraîner comme un homme. Les progrès qu'elle a faits sous la conduite du Texan Mike Estep, un ancien « pro » de très bon niveau, ont en effet été déterminants. Chris Evert-Lloyd, qui n'avait pas joué aussi bien depuis longtemps, a été battue non seulement par le service surpuissant de Navratilova, mais encore par la vitesse incroyable avec laquelle celle-ci s'installait au filet. Si une joueuse en s'entraînant rationnellement est arrivée à prendre un tel ascendant sur ses rivales, cela tendrait à prouver que le tennis féminin est encore loin d'avoir atteint sa maturité. Il est frappant en effet de constater que pour les physiologistes, les femmes pourront bientôt rivaliser avec les hommes en courant le marathon, alors que le fossé ne paraît pas près d'être comblé entre les tennis masculin et féminin.

En mettant l'atout de la préparation physique dans son jeu, Navratilova a pris un avantage décisif. Le plus surprenant est d'ailleurs qu'on refasse cette découverte aujourd'hui. A une époque où les dames jouaient en corset, le père de Suzanne Lenglen avait déjà parfaitement compris la nécessité d'un entraînement rationnel. La « divine » qui gagna six fois en simple sur le Centre court, suivait un régime alimentaire, faisait de la gymnastique et s'entraînait avec des hommes. Il aura fallu soixante-dix ans avant qu'une joueuse adopte la même ligne de conduite et atteigne les mêmes sommets tennistiques.

A. G.

AUTOMOBILISME

LE FINLANDAIS ROSBERG REMPORTE LE GRAND PRIX DE DALLAS

Le circuit vicieux

Le Finlandais Keijo Rosberg, sur Williams à moteur Honda, a gagné, dimanche 8 juillet à Dallas, le deuxième Grand Prix des Etats-Unis devant le Français René Arnoux, sur Ferrari, et l'Italien Elio de Angelis, sur Lotus à moteur Renault. Sur les vingt-cinq voitures qui ont pris le départ, cinq seulement ont terminé l'épreuve. Alain Prost et Niki Lauda (McLaren), Michele Alboreto (Ferrari), ont abandonné à la suite de crevaisons. La plupart des autres concurrents ont été victimes de sorties de route sur un circuit inadapté à la formule 1.

Depuis qu'ils existent, les circuits en ville apportent chaque fois la preuve qu'on ne fait pas courir sans risques des bolides dans des rues faites pour les voitures de M. Tout-le-Monde. Hier Long-Beach, Las Vegas, aujourd'hui Monaco, Detroit, demain Budapest et Rome. Il faut désormais ajouter Dallas à la liste des circuits qui sont devenus la hantise des pilotes.

Le circuit, construit sur le modèle de celui de Detroit, est fait d'une piste délimitée par des murs de béton qui ne favorisent pas une bonne visibilité. Si son revêtement n'est pas, comme dans la capitale américaine de l'automobile, parsemé de bouches d'égout, les inégalités du sol n'en produisent pas moins des effets semblables. Le Grand Prix de Dallas s'est ainsi déroulé dans des conditions d'autant plus difficiles que la chaleur — 60 degrés au sol — a mis à mal le revêtement de la piste et les pneumatiques des voitures.

Alain Prost et René Arnoux ont clamé ce que tous les autres pilotes pensaient: *« Les monoplaces frôlent les murs de béton, sautent sur les bosses et perdent leur adhérence. Le circuit est dangereux. A 270 kilomètres-heure, c'est intenable. On court à la catastrophe. »*

Les Français n'avaient pas tort de crier au scandale. Plusieurs accidents ont marqué les deux séances d'essais. Le jeune Britannique Martin Brundle (Tyrell) a été victime d'une fracture de la cheville gauche ; les Français François Hesnault (Ligier), Philippe Alliot (Ram), et l'Autrichien Niki Lauda, le plus expérimenté de tous, sont sortis de la route. Ces incidents n'ont toutefois pas influencé la Fédération internationale du sport automobile, l'Association des constructeurs, représentée par le Britannique Bernie Ecclestone, et les organisateurs.

Seule concession accordée aux pilotes, la course a été ramenée de soixante-dix-sept à soixante-sept tours, et trois tours leur ont été accordés pour effectuer les ultimes réglages. Deux heures plus tard, cinq monoplaces ont franchi la ligne d'arrivée. Les autres, toutes les autres, avaient été mises hors course, après avoir heurté un muret, être parties en tête-à-queue ou avoir fait une «touchette». Le Britannique Mansell, qui avait longtemps animé l'épreuve, a été victime, pour sa part, d'une panne d'essence à 100 mètres du but et a dû, seul, pousser sa Lotus avant de tomber, épuisé, en franchissant la ligne d'arrivée. Aucun accident grave n'avait été déploré, Dallas avait sauvé son Grand Prix.

G. M.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Les fatigues de l'échappée

De notre envoyé spécial

A la veille de la première étape de montagne à travers les Pyrénées, le Belge Eric Vanderaerden a remporté, dimanche 8 juillet, la dixième étape Bordeaux-Pau en battant au sprint Marc Dierickx. Les deux hommes s'étaient échappés à 13 kilomètres de l'arrivée. Vincent Barteau, porteur du maillot jaune, compte 3 mn 7 s d'avance sur Maurice Le Guilloux et 12 mn 30 s sur Laurent Fignon, qui devient troisième à la suite d'une défaillance de Ferreira.

Pau. — Curieux ce Vanderaerden. On comptait sur lui depuis le départ du Tour, en raison de sa vélocité, pour remporter une étape de plaine, ce qu'il n'a pas réussi à faire. Et voilà que ce redoutable sprinter, piètre grimpeur, attaque dans une côte afin de gagner à Pau, l'un des hauts lieux de l'épreuve. La compétition cycliste propose de temps à autre de tels paradoxes.

En la circonstance, la traversée de la Gascogne par des routes fortement vallonnées remplaçait la traditionnelle étape des Landes, plate et souvent fastidieuse. Le parcours était bien choisi. Il a donné lieu à une course nerveuse et à quelques surprises. Sur ce terrain à découvert, où l'ombre était rare et les obstacles nombreux, la moyenne, en dépit de la chaleur orageuse, a frisé les 41 kilomètres/heure.

Une échapée regroupant De Rooy, Ruttimann, Dhaenens et l'ancien titulaire du maillot jaune, le Néerlandais Van der Poel, s'est assuré momentanément six minutes d'avance pour la plus grande satisfaction de Bernard Hinault. Celui-ci avait délégué un partenaire, le Suisse Ruttiman, dans cette patrouille où l'équipe Renault n'était pas représentée. Un erreur tactique de sa part. Laurent Fignon et ses amis durent rouler longtemps à un rythme soutenu avant de colmater la brèche 125 kilomètres plus loin.

Placé en position d'observateur, le Breton se garda bien d'intervenir, manifestement ravi de voir ses principaux adversaires produire des efforts dont ils auraient pu se dispenser à la veille d'une étape de montagne.

Il est évident que de telles actions ne resteront pas sans effet, même si elles n'influencent pas directement le résultat final. On a constaté, en suivant le peloton sur les toboggans du Gers, que certains coureurs, et non des moins talentueux, commençaient à avoir les jambes lourdes : Raas, vainqueur la veille à Bordeaux, Bondue, Vandenbroucke et le Portugais Ferreira qui occupait, le matin, la troisième place du classement général. De grosses défaillances sont à prévoir dans les Alpes.

JACQUES AUGENDRE.

PROPOS D'UN SUIVEUR

Au pied de la cordillère

De notre envoyé spécial

Pau. — Dans cette communauté, ils occupent une place à part. Lorsqu'ils y apparurent pour la première fois, l'année dernière, avec leur ardeur, leur façon d'enflammer un public lointain pour une expédition qui, là-bas, relève de l'épopée, ils avaient déjà forcé l'attention. C'est que, dans cette affaire, les Colombiens, qu'ils soient coureurs ou suiveurs, apportent un enthousiasme, une spontanéité qui renoue avec les temps héroïques du Tour de France.

Les voilà donc revenus. Chaque soir, à l'hôtel où ils sont hébergés, ils affichent dans le hall un petit texte qui situe très exactement leur ambition : *« Soutenez le cyclisme colombien. En Europe, l'équipe nationale de Pilas Varta s'efforcera de montrer au monde la grandeur de la Colombie et la grandeur de son peuple. »* Ce n'est pas, on le voit, une proclamation de fanfarons, l'affirmation d'un désir de conquête. C'est simplement la profession de foi de représentants d'un petit peuple qui entend, à la faveur de la grande kermesse cycliste française, faire savoir qu'il existe. Alors ils ne lésinent pas sur l'effort. Depuis qu'un des leurs, au début de juin, a soufflé à Bernard Hinault la première place au Critérium du Dauphiné libéré, ils ne sont pas peu fiers.

Certes, ce Patricio Jimenez qui porta l'estocade au Goliath français n'appartient pas à l'équipe nationale, mais il reste un des leurs. Comme on assure que ses mérites, pour être grands, ne valent quand même pas ceux de Luis Herrera, le chef de file de la formation cent pour cent colombienne, il y a de quoi nourrir quelques espérances.

Jusqu'à présent, les quinze coureurs engagés n'ont pas été toujours à la noce. Les 1 740 premiers kilomètres, accomplis de Bobigny à Pau, n'étaient pas de ceux au cours desquels ils pouvaient prétendre avoir les honneurs des communiqués. Ce cap difficile a, malgré tout, été franchi sans trop de dégâts ; on n'a enregistré qu'un seul abandon, sur chute. Les quatorze qui demeurent ne sont finalement qu'à cinq ou six minutes des ténors, et ce sont là des temps qui pour eux, en montagne, ne comptent guère. Dimanche soir, à la veille de la première étape pyrénéenne, la Colombie a pu ainsi savoir que *« l'armée est prête »* et que de tous les coureurs ce sont les siens qui *« seront les seuls à dormir tranquilles »*.

C'est que la Colombie vit le Tour de la façon la plus intense. Ses deux chaînes de télévision, ses trois radios et ses plus grands journaux consacrent des heures et des pages à l'événement. Mais ils ne parlent pas seulement de la course. Ils racontent aussi la France. *« C'est tellement différent de chez nous ; il y a tellement de choses surprenantes dans votre pays »*, nous dit ainsi José Cropatofsky, journaliste à *El Tiempo*. A ses côtés, Julio Arrastia, ancien coureur des Six Jours en Argentine, prend les choses en main pour la chaîne de télévision Caracol quand il s'agit, en raison du décalage horaire, de faire savoir à Bogota ce qui s'est passé tout au long de la journée. Il a autour de lui cinq collaborateurs qui, les uns après les autres, sans avoir rédigé la moindre ligne, se passent et se repassent l'appareil, livrant sans fin des impressions enthousiastes sur les faits et exploits de l'étape.

On ne sait pas ce qu'il faut le plus admirer, de leur intarissable débit ou de leur sens de la chose cycliste. Par leur truchement, la Colombie ne sait plus que n'importe qui sur Fignon, Hinault, Lemond et tous les autres, car, s'ils sont passionnés, ils ne sont pas chauvins.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX DE FORMULE 1 DES ÉTATS-UNIS, A DALLAS

1. Keke Rosberg (Fin., Williams-Honda), les 261,3 kilomètres, en 1 h 1 mn 22 s 617 ; 2. René Arnoux (Fr., Ferrari), à 22 s 464 ; 3. Elio De Angelis (It., Lotus-Renault, à 1 tour ; 4. Jacques Laffite (Fr., William Honda), à 2 tours; 5. Piercarlo Ghinzani (It., Osella-Alfa Roméo), à 2 tours.

Classement général provisoire du championnat du monde. — 1. Alain Prost (Fr.), 34,5 pts ; 2. Niki Lauda (Aut.), 24 ; 3. Elio de Angelis (It.), 23,5 ; 4. René Arnoux (Fr.), 22,5 ; 5. Keke Rosberg (Fin.), 20.

Cyclisme

TOUR DE FRANCE

Neuvième étape

NANTES - BORDEAUX

1. Jan Raas (P-B, Kantum), les 338 kilomètres en 9 h 40 mn 11 s, moyenne 34,954 km/h, avec bonification 9 h 39 mn 41s ; 2. Bruno Leali (It., Carrera), 9 h 40 mn 11 s, avec bonification 9 h 39 mn 51 s, 3. Marc Madiot (Fr., Renault), 9 h 40 mn 14 s ; avec bonification 9 h 40 mn 04 s.

Dixième étape

BORDEAUX - PAU

1. Erik Vanderaerden (Bel.), les 198 kilomètres en 4 h 51 mn 2 s, moyenne 49,820 km/h, avec bonification 4 h 50 mn 32 s ; 2. Marc Dierickx (Bel.), 4 h 51 mn 2 s, avec bonification 4 h 50 mn 42 s ; 3. Sean Kelly (Irl.), 4 h 53 mn 33 s, avec bonification 4 h 53 mn 23 s.

Classement général. — 1. Vincent Barteau (Fr.), 44 h 28 mn 47 s ; 2. Maurice Le Guilloux (Fr.), à 3 mn 7 s ; 3. Laurent Fignon (Fr.), à 12 mn 30 s ; 4. Paulo Ferreira (Por.), à 13 mn 19 s ; 5. Phil Anderson (Aus.), à 13 mn 38 s ; 6. Bernard Hinault (Fr.), à 13 mn 43 s ; 7. Gérard Veldscholten (P-B), à 14 mn 33 s ; 8. Greg Lemond (E-U), à 15 mn 3 s ; 9. Ludo Peeters (P-B), à 15 mn 19 s ; 10. Sean Kelly (Irl.), à 15 mn 36 s.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

Septième étape

BLAYE-BORDEAUX

1. Petra de Bruin (P-B) : les 54,5 km en 1 h 29 mn 18 s, avec bonification, 1 h 29 mn 3 s (moyenne 36,766 km/h) ; 2. Corinne Lutz (Fr. A), 1 h 29 mn 18 s, avec bonification 1 h 29 mn 8 s ; 3. Connie Meyer (P-B), 1 h 29 mn 19 s, avec bonification 1 h 29 mn 14 s ; 4. Nieke Havik (P-B), 1 h 29 mn 19 s ; 5. Rita Timpers (P-B), 1 h 29 mn 19 s.

Huitième étape

AIRE-SUR-ADOUR - PAU

1. Kelly-Ann Way (Can.) ; les 70 km en 1 h 52 mn 39 s (moyenne 37,603 km/h) ; 2. Helene Hage (P-B), 1 h 52 mn 39 s ; 3. Mary Nanne-Martin (E-U), 1 h 52 mn 39 s.

Classement général. — 1. Helene Hage (P-B), 13 h 12 mn 13 s ; 2. Connie Meyer (P-B), 13 h 13 mn 21 s ; 3. Valérie Simonnet (Fr. A), 13 h 13 mn 46 s.

Motocyclisme

GRAND PRIX DE VITESSE DE BELGIQUE

L'Américain Freddie Spencer sur Honda a gagné, dimanche 8 juillet, à Spa, le Grand prix de Belgique dans la catégorie des 500 cm3 devant son compatriote Randy Mamola sur Honda, à 5 s 71, et le Français Raymond Roche sur Honda à 6 s 76.

L'Allemand de l'Ouest Manfred Herweh sur Rotax a remporté l'épreuve dans la catégorie des 250 cm3 devant l'Espagnol Alfonso Pons sur Kobas, à 48 centièmes de seconde et le Français Christian Sarron sur Yamaha, à 2 s 18.

Le Suisse Stefan Dorflinger sur Zundapp a gagné l'épreuve dans la catégorie des 80 cm3.

Classement général provisoire du championnat du monde. — *250 cm3* : 1. Sarron (Fr.), 82 pts ; 2. Herweh (RFA), 70 ; 3. Mang (RFA), 57 ; 4. Lavado (Ven.) et Pons (Esp.), 51.

500 cm3 : 1. Lawson (E-U), 107 pts ; 2. Spencer (E-U), 87 ; 3. MaMola (E-U), 81 ; 4. Roche (Fr.), 75 ; 5. Haslas (E-U), 57.

80 cm3 : 1. Dorflinger (Suisse), 76 pts ; 2. Abold (RFA), 65 ; 3. Bianchi (It.), 63 ; 4. Martinez (Esp.), 50 ; 5. Spaan (P-B) et Waisel (RFA), 47.

Tennis

TOURNOI DE WIMBLEDON

Finales (MESSIEURS)

Simple : McEnroe (E-U) b. Connors (E-U), 6-1, 6-1, 6-2.

Double : McEnroe-Fleming (E-U) b. Cash-McNamee (Aus.), 6-2, 5-7, 6-2, 3-6, 6-3.

DAMES

Simple : Navratilova (E-U) b. Evert-Lloyd (E-U).

Double : Navratilova-Schriver (E-U) b. Jordan-Smith (E-U), 6-3, 6-4.

Le Monde

ÉCONOMIE

LE COMBAT NIPPO-AMÉRICAIN DANS LES TECHNIQUES AVANCÉES

Comment éviter la vassalisation de l'Europe

LE développement industriel de l'Europe dans toutes les techniques de pointe ne peut pas ne pas tenir compte de la prépondérance exercée dans ce domaine par l'ensemble pacifique (côte ouest-américaine - Japon). *« En 1983, 97 % des brevets utilisés par l'informatique européenne sont américains ou japonais, les deux tiers des circuits intégrés consommés, des équipements de conception assistée par ordinateur, les trois quarts des machines nécessaires à la fabrication des composants, la totalité des ordinateurs de puissance et la plupart des microprocesseurs utilisés par l'Europe proviennent des Etats-Unis et du Japon. »*

Si l'on veut éviter, dans ces conditions, que l'Europe ne soit vouée au rôle de satellite de cet ensemble nippo-américain, il est indispensable d'en connaître la *« dynamique industrielle »*, de comprendre les mécanismes de coopération-compétition qui fondent les rapports de ces deux pays.

Voilà pourquoi le centre d'analyse et de prévision du ministère des relations extérieures – peu soucieux habituellement d'industrie – a confié à un jeune auditeur à la Cour des comptes, M. Philippe Delmas, une mission sur la compétition américano-japonaise dans les techniques avancées. Et pourquoi, moins traditionnellement encore, il a décidé d'en publier les résultats dans un rapport titré sans austérité *le Cow-boy et le Samourai* (1).

Cinq secteurs seulement ont été retenus : les semi-conducteurs actifs, la microlithographie, la conception assistée par ordinateur, la robotique et les machines-outils à commande numérique, parce que ces industries constituent *« l'essentiel de l'interface entre l'appareil productif et la micro-électronique »*. *« Pour l'Europe*, souligne M. Delmas, *cela permet de mesurer mieux la gravité de ses retards. »*

Un vaste marché négligé

Les difficultés américaines face à la concurrence japonaise dans les secteurs de très haute technologie se lisent dans quelques indicateurs :

- Dégradation du solde commercial de ces produits avec le japon : –0,7 milliard de dollars en 1973 ; –3,5 milliards de dollars en 1983.
- Recul des entreprises américaines sur le marché nippon : baisse d'un tiers entre 1979 et 1983 dans les circuits intégrés, d'un tiers dans les biens d'équipement et pour la micro-électronique, de moitié dans les machines-outils.
- Recul des Etats-Unis sur le marché mondial tout au long de la décennie 70 : perte de 5 points dans les machines-outils (Japon + 11), 4 points en télécommunication (Japon + 11), etc.

Cette avance japonaise a été rendue possible par une structure industrielle américaine, largement composée de PME très innovatrices, qui n'est pas adaptée à la concurrence nippone. Celle-ci poursuit une double stratégie : *« En aval, recherche de gains de parts de marché fondés sur un abaissement rapide des prix grâce à une technologie manufacturière supérieure ; en amont, effort d'investissement soutenu, tandis que l'abaissement des prix asphyxie progressivement la capacité de financement des concurrents. »*

Dans les circuits intégrés par exemple, l'investissement du Japon a doublé de 1980 à 1983 pour atteindre 1 466 millions de dollars alors que celui des Etats-Unis restait constant à 1 300 millions de dollars.

Il résulte en outre de l'intérêt japonais pour les techniques manufacturières – alors que les Américains privilégient la technique du produit – une qualité supérieure. En 1979, Hewlett Packard annonçait que, après comparaison, la fiabilité des circuits intégrés japonais était dix fois meilleure que celle des circuits américains.

Le retard américain enfin a aussi une cause commerciale, car les *firmes spécialisées* des Etats-Unis concentrent leur effort dans ce domaine sur le marché des 500 premières du classement de *Fortune*, délaissant le vaste marché des PME, qui demandent des équipements bon marché, simples et immédiatement utilisables ; qui sont plus sensibles au prix et qui ont besoin d'un meilleur service faute d'expérience et de moyens techniques. C'est ce marché négligé par les entreprises américaines qu'attaquent les Japonais.

Changement de stratégie

Devant cette concurrence, les Américains cherchent à s'adapter par le développement de multiples coopérations, la restructuration des industries de *high tech* autour de grands groupes, enfin par la réorganisation de la recherche.

Cet effort de coopération marque un changement profond dans la stratégie des entreprises américaines. En trois ans, plusieurs centaines d'accords ont ainsi été signés tant dans la distribution que dans la fabrication (licences croisées), voire, moins fréquemment, par des *joint-ventures*. De plus ces accords se font fréquemment avec des entreprises étrangères et notamment japonaises.

La pression de plus en plus forte du mode de concurrence imposé par les groupes intégrés japonais a aussi forcé les PME *high tech* américaines à chercher le *« parrainage »* financier d'un grand groupe (exemple d'Intel et d'IBM). Une évolution qui a profondément transformé le paysage industriel américain. Ainsi, de 1980 à 1983, la part de l'offre assurée par les groupes intégrés est-elle passée de 50 à 63 % pour la lithographie, de 5,5 à 44,5 % pour la robotique, de 28,5 à 57 % pour les semi-conducteurs, enfin de 14 à 47 % dans la conception assistée par ordinateur. Un moyen pour les grands groupes de s'assurer le contrôle de cette matière première essentielle qu'est la technologie (le *« pétrole des années 80 »* selon le président d'AMD).

Mais la coopération et l'intégration ne suffisent pas à assurer l'avenir. Aussi les entreprises américaines cherchent-elles à modifier à leur avantage la structure des marchés par le développement de produits non standards qui s'adaptent au plus près au besoin du client et pour lesquels l'avantage manufacturier des Japonais ne joue plus. Les circuits intégrés non standards représentent par exemple 60 % des circuits des équipements de télétexte, 70 % pour les téléphones digitaux. Au total, le marché de ces produits dits *custom* représentait le quart du marché des produits intégrés en 1979, le tiers en 1985 et devrait atteindre la moitié en 1990.

Les pressions de la concurrence ont enfin remis en cause l'approche américaine, qui faisait de la concurrence en recherche et développement le moteur de la victoire commerciale. Tout en développant des liens nouveaux avec les universités et les collectivités locales, les entreprises ont aussi développé des formes de coopération en recherche et développement inspirées des associations financières entre entreprises. Dix sociétés ont ainsi uni leurs efforts pour maintenir la prééminence américaine en micro-électronique (*le Monde* du 28 janvier 1983).

M. Philippe Delmas conclut que la puissance de l'instrument japonais ne s'affaiblira pas. Mais, dit-il, le Japon va devoir assumer la première place qu'il a su conquérir. Or celle-ci exige, pour maintenir la distance avec les poursuivants, une accélération du temps de réaction, un *« désordre créateur »* opposés à la culture japonaise où priment la stabilité, l'adaptation continue.

Face à cela les Etats-Unis *« possèdent l'avantage considérable de cette culture de leader. Il en résulte une flexibilité, une ingéniosité dont il reste au Japon, dans une large mesure, à faire l'apprentissage »*.

Dans ce combat de géants, l'Europe – et la France particulièrement absente de ce réseau d'accords et de participations – paraît bien mal placée, comme dans un gigantesque casse-noix entre les Etats-Unis et le Japon. *« Cette évolution*, affirme le rapport, *augure mal de l'avenir d'entreprises européennes prisonnières de barrières psychologiques et d'une méfiance congénitale envers toute coopération. (...) »*

Le travail du centre d'analyse et de prévision du Quai d'Orsay montre bien les enjeux : faute d'un changement quantitatif et qualitatif fondamental dans ce secteur des hautes technologies, la vassalisation de l'Europe est une certitude prochaine.

BRUNO DETHOMAS.

(1) *Le Cow-boy et le Samourai – Réflexion sur la compétition nippo-américaine dans les hautes technologies*, par Philippe Delmas. Ministère des relations extérieures – Centre d'analyse et de prévision.

M. de Larosière plaide pour la croissance des pays endettés

COMME pour corroborer les propos tenus la semaine dernière par M. Jacques de Larosière, directeur général du Fonds monétaire, devant le conseil économique et social de l'ONU, le Brésil a encore enregistré au mois de juin un excédent record de sa balance commerciale : 1,3 milliard de dollars contre 791 millions en 1983. Plusieurs autres pays lourdement endettés, dont le Mexique en premier lieu, ont pareillement, en un laps de temps record, redressé leur balance commerciale (et leur balance des paiements courants). Au Palais des Nations, à Genève, M. de Larosière a dit le 5 juin dernier : *« Un ajustement extérieur spectaculaire a été réalisé dans les pays en développement, mais au prix, pour beaucoup d'entre eux, de difficultés et de sacrifices considérables »*.

Globalement, les pays en développement non pétroliers (distinguer pays producteurs et non producteurs d'hydrocarbures est de moins en moins justifié, mais les services du Fonds maintiennent cette classification on ne sait trop pourquoi) ont en l'espace de deux ans diminué de moitié leur déficit de balance des paiements courants, passé de 110 milliards en 1981 à 56 milliards en 1983. Faut-il franchir une autre étape en vue de se rapprocher de l'équilibre ? Tout, indique que M. de Larosière ne le pense pas. Il se félicite de la remontée des importations qui avaient chuté au-dessous du minimum indispensable. *« Dans neuf des plus grands pays actuellement sous programme avec le Fonds, les importations devraient... augmenter de 12 % en valeur en 1984, contre une diminution de 9 % en 1983 »*, a précisé le directeur général du FMI.

Autrement dit, les flux attendus par le Fonds monétaire de nouveaux financements bancaires, plus les crédits qu'il accorde lui-même, devraient être suffisants pour ne pas rendre nécessaire un effort d'ajustement supplémentaire. La grave anomalie, génératrice de fuites de capitaux, que constituaient des taux de change surévalués par rapport au dollar a disparu.

Aussi le moment est-il venu, selon M. de Larosière, pour une politique économique s'assignant *« pour priorité de remettre ces pays sur la voie d'une croissance et d'un développement durable. »* Mais, pour y parvenir, il convient que ces nations *« assurent une plus grande stabilité de leurs prix »*, car le Fonds *« dispose de preuves surabondantes pour montrer que les pays qui ont enregistré de bons résultats en matière de croissance sont également ceux qui sont parvenus à contenir l'inflation dans des limites raisonnables »*. Tout reste à faire, remarquons-le, sur ce chapitre : l'inflation en rythme annuel dépasse 130 % au Mexique, 220 % au Brésil, 550 % en Argentine... Une autre condition est, selon le directeur général du FMI, d'obtenir une *« flexibilité plus grande »* dans les domaines des prix, des taux d'intérêt, des salaires. C'est sur ce dernier point qu'achoppent encore les négociations avec Buenos-Aires.

P. F.

LE « NOBEL » DES HOMMES D'AFFAIRES ATTRIBUÉ AU PATRON D'UNE MULTINATIONALE CORÉENNE

Les nouvelles ambitions de M. Kim pour Daewoo

Même d'un point de vue coréen, M. Kim passe pour un homme d'affaires exceptionnellement affairé, ce qui n'est pas peu dire. Il était rentré la veille de l'un de ces voyages marathons qui le conduisent vingt fois l'an aux quatre coins du monde, et de ses intérêts. Ayant retranché une « pause-interview » à ses quatorze-seize heures de travail quotidien moyen (à moins que ce ne soit un ajout à son emploi du temps), il nous parlait (en anglais) de sa « philosophie », paternaliste et nationaliste, du succès économique. Et, incidemment, de ses *« espoirs de conclure cette année un accord d'association avec les Français dans l'électronique grand public et le semi-conducteur »* (1).

***Le lendemain*, il signait avec General Motors un accord de production qui devrait permettre à son groupe de se mettre, vers 1987, sur les rangs des exportateurs d'automobiles. Le surlendemain, il s'envolait pour Stockholm, où, en *présence du roi de Suède, il allait recevoir la consécration* la plus prestigieuse dans sa spécialité : le Prix du meilleur businessman (1983), décerné *par la Chambre de commerce* internationale. Une médaille d'or à l'effigie de M. Etienne Clémentel, ancien ministre du commerce français, sorte de Nobel des affaires, d'anoblissement multinational. Quatre ans avant les J. O. de Séoul, un Coréen sur le podium.**

STOCKHOLM. – Le temps d'un discours (exaltant *« le sens du devoir et l'esprit de sacrifice »* inculqué à ses soixante-dix mille employés), d'un toast, et de quelques heures de sommeil, c'est bien ; mais point trop n'en faut. Le lauréat, déjà peu enclin aux mondanités, est réfractaire aux loisirs : c'est son premier titre de gloire, et puis, tout retard se paie en dollars.

Piaffant d'impatience et téléphonant ses ordres tous azimuts, M. Kim *mettrait bientôt* le cap sur l'Amérique, terre promise des affaires, *mine de techniques* et grand *« marché coréen »*.

La *légende*, qu'il est le premier à accréditer – et qui aide, peut-être, à imposer le fardeau des heures supplémentaires non payées, – la légende veut que M. Kim n'ait jamais pris un seul jour de congé dans toute sa vie. Edifiant, stimulant conte de fées néo-stakhanoviste mis au service du labeur capitaliste acharné. Cependant, dans les milieux d'affaires étrangers, où l'on aime à comparer certains grands patrons sud-coréens à des cyclistes que seule une perpétuelle fuite en avant maintiendrait en piste, on estime que M. Kim, appuyé sur des arrières financiers peu consolidés, ne peut guère se permettre d'arrêter de pédaler.

Lui n'en a cure. La légende veut aussi qu'il ait commencé à courir pendant la guerre, alors qu'il était livreur de journaux ; à l'aller pour les distribuer, au retour pour ramasser la monnaie. Il court par habitude.

Ce patron de choc tout-terrain continue à foncer, et force est de reconnaître que cela ne lui a pas si *mal réussi. Il accumule* les premiers prix et, s'il ne court plus lui-même qu'en limousine ou en Boeing, on court beaucoup derrière lui. Il ne vend plus de journaux, mais son nom les fait vendre. Mélange de force, de volonté et d'intuition mises au service de risques calculés, de poussées commerciales et de grandes ambitions, il symbolise la Corée du Sud d'aujourd'hui. Il est d'ailleurs l'un *des artisans*, et son groupe l'un des moteurs, de son étonnant développement.

En dix-sept années, depuis qu'il a fondé le groupe Daewoo, le moins que l'on puisse dire est que ce fils d'instituteur a parcouru un bon bout de chemin. Parti en 1967 d'une petite affaire de textile appartenant à un M. To Dae, auquel il emprunta quelques milliers de dollars et une partie de son nom (qui combiné à une partie du sien donna Daewoo ou « Grand Univers »), M. Kim Woo-choong (quarante-sept ans, lunettes et cheveux d'argent) est aujourd'hui à la *tête* d'un empire industriel et commercial multinational qui comprend *une trentaine de firmes*. Entre-temps, M. To avait été remboursé et *même racheté*. M. Kim restait seul maître à bord de l'entreprise « *Grand Univers » lancée* à l'assaut du grand monde, enfin, presque seul...

Les faveurs du pouvoir

Ses nombreux succès, M. Kim les doit, certes, à ses qualités personnelles ; par exemple, à sa capacité de transformer des entreprises condamnées en affaires prospères, à son souci de productivité et de qualité, à son obsession pour l'innovation. Mais le fait que le président Park Chung-hee (au pouvoir de 1961 *jusqu'à son assassinat* en octobre 1979), promoteur dictatorial du *développement sud-coréen, ait pris* d'emblée M. Kim en estime, lui apportant *le soutien et les deniers* de l'Etat, lui mettant certains marchés en main tout *en protégeant le marché* coréen, n'a pas nui, on s'en doute, à *l'irrésistible ascension de* Daewoo et compagnie.

Aussi, alors que les collaborateurs et les zélateurs de M. Kim ont tendance à le présenter comme un super-businessman, d'autres esprits plus critiques soulignent que les diktats et faveurs de Park compteront autant dans le succès de Daewoo et autres monopoles que le *génie* supposé de leur PDG. Est-ce parce que son succès devrait tant à l'argent du contribuable que M. Kim aime à répéter qu'il travaille *« pour la patrie plutôt que pour l'argent »*, et que, chez lui, *« on se sacrifie pour l'édification de la nation et pour la prochaine génération » ?* Il reste qu'à ses débuts le revenu par tête d'habitant était inférieur à 100 dollars et qu'il est aujourd'hui proche de 2000. Mais c'est encore loin du « club des développés » (de 8000 à 12 000 dollars), où Séoul ambitionne d'entrer vers la fin du siècle. *« Il reste encore des sacrifices à faire »*, affirme M. Kim.

Cela dit, l'ascension de Daewoo s'est faite « à la japonaise ». L'ancien président Park était, au sud de la péninsule, un éminent représentant de l'« école impériale » et des liens *d'affaires* avec les grands trusts nippons. Et, malgré le ressentiment dû à une *colonisation particulièrement* brutale, le Japon, remontant vers les *sommets économiques dans les* années 60, restait le modèle. Même pour Daewoo, même si *l'on fait tout* aujourd'hui pour s'en démarquer et pour tailler des croupières aux Japonais avec l'aide de l'Occident.

Le réalisme aidant, c'est au Japon qu'une équipe de Daewoo alla s'inspirer, au début des années 70, du capitalisme semi-dirigiste et semi-monopolistique ainsi que des méthodes de management. Elle en revint avec un projet calqué sur les *zaibatsu* (ces conglomérats censés avoir été démantelés après la guerre) et se mit en devoir de l'appliquer. Avec, cela va de soi, le nationalisme et le soutien officiel de rigueur. *« Les Japonais sont mieux organisés, mais nous avons plus de personnalité et de capacités qu'eux »*, estime M. Kim.

« Notre chance »

Sous l'impulsion conjuguée des pouvoirs publics et des banques d'Etat qui les aidaient à grandir, à exporter puis à diversifier leurs structures, l'ère des trusts sud-coréens (les Hyundai, Daewoo, Samsung, etc.) allait bientôt commencer. Une fois de plus, l'Occident mettrait du temps à mesurer (par*fois douloureusement*, dans le textile ou sur les grands chantiers du Proche-Orient) *la montée en force* industrielle et en agressivité commerciale de ces nouveaux venus lancés à la poursuite d'autres géants asiatiques plus connus : les Mitsubishi, Mitsui, Sumitomo and Co.

Mais cela, c'est le passé. Aujourd'hui, c'est un énorme portrait du président Chon Doo-hwan, qui orne le bureau de M. Kim. Au fil des ans, Daewoo a ajouté le superpétrolier aux chemisettes, les circuits intégrés aux baskets, l'ordinateur aux calculettes. Au cœur du QG de la firme, à Séoul, les fenêtres du PDG ne sont pas les seules, loin de là, à briller tard dans la nuit. Mais, signe des temps, on veille ici plus tard qu'à Tokyo chez Mitsui ou Sumitomo. On travaille aussi plus tôt au pays du Matin calme que dans celui du Soleil levant. *« Notre chance*, dit-on ici, *c'est que les Japonais sont de moins en moins portés sur le travail... »* Allez dire ça à un Occidental !

Daewoo – ce géant dont beaucoup d'Occidentaux souvent encore ne soupçonnent pas l'existence, mais qui, lui ignore rarement ce qui se passe en Occident, – Daewoo pesait l'an dernier, en chiffre d'affaires, plus de 6 milliards de dollars.

La firme représente plus de 8 % du PNB national et plus de 10 % des exportations globales : c'est lourd, trop lourd, pensent certains. En 1983, les ventes de la Daewoo Trading (commerce) et des grandes filiales (industrie lourde, construction navale, construction et développement, automobile, textile, finance, télécommunications, électronique) ont augmenté de 27 %, et leurs profits de 19 %. On espère mieux faire cette année. A Pusan, Daewoo a la plus grande usine de textile du monde et, tout près, à Ogkpo, le chantier naval le plus moderne qui soit.

Au Soudan, en Libye, au Nigéria, et ailleurs, le groupe réalise des milliards de dollars de grands travaux, écrasant les prix avec acier, main-d'œuvre et techniques à bon marché. Et, comme l'appétit, ici aussi, vient en mangeant, tout cela est loin d'être fini. Avec une boulimie de diversification qui inquiète les adeptes de la mesure et de la consolidation. La Daewoo entame une *nouvelle phase de croissance. Le* groupe investit des centaines de millions de dollars dans l'électronique grand public, la machine-outil, les semi-conducteurs et l'automobile. Il a même signé récemment un accord avec General Dynamics pour la fabrication du fuselage de chasseurs à réaction américains F-16 : un pied dans l'aéronautique et l'armement.

Certes, dans les créneaux de haute technicité et, partant, dans les filières industrielles de l'avenir, il reste un énorme chemin à faire, même avec l'aide de l'Etat.

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 14.)

(1) Bien que M. Kim n'ait cité aucun nom, Thomson paraît tout désigné.

RENAISSANCE DE LA CULTURE DU RIZ EN CAMARGUE

Où l'écologie fait bon ménage avec l'économie

Après plusieurs années d'interruption, Arles a renoué, en septembre 1983, avec la traditionnelle fête des prémices du riz. Cette culture camarguaise, après un âge d'or situé aux alentours de 1950 et qui conduisit à l'autosuffisance, avait considérablement régressé jusqu'en 1979. Depuis lors, elle a connu une véritable renaissance. Ces terres du grand delta du Rhône sont la seule région rizicole de France. Curieusement, c'est le spectre d'une véritable catastrophe écologique qui a imposé le retour à cette culture en 1980. Les agriculteurs y sont donc revenus. Si bien revenus qu'ils ont aujourd'hui l'ambition d'une reconquête du marché intérieur.

CETTE histoire débute en 1939. Après une timide apparition, l'interruption du trafic maritime due à la guerre entraîne la véritable implantation de la riziculture en Camargue : en 1946, on en récolte à peu près 20 000 tonnes sur le millier d'hectares plantés. Le gouvernement de l'époque intervient en faveur de cette culture aux investissements particulièrement lourds. Il apporte son aide à l'édification de silos coopératifs, subventionne l'achat de matériels, mais surtout suscite le développement du réseau d'irrigation – les rizières doivent être irriguées en permanence de mai à octobre – et fixe des prix encourageants. Résultat : en 1961, 32 500 hectares sont cultivés et la Camargue fournit plus de 83 000 tonnes de riz blanchi pour une consommation nationale de 74 000 tonnes.

Années 60 : la lente agonie

Arrive le Marché commun et sa politique agricole : le riz français fait les frais des priorités céréalières. Les dépenses d'exploitation augmentent. Le prix payé aux producteurs est à peine supérieur à celui de 1950. Encouragée par une prime importante, la culture du blé se répand de plus en plus dans la mosaïque des propriétés inscrite dans le triangle Port-Saint-Louis-du-Rhône, Arles, les Saintes-Maries-de-la-Mer. Les rizières, elles, s'effacent progressivement du paysage. Une lente agonie qui se poursuit jusqu'en 1980. La superficie cultivée n'est plus que de 4 400 hectares.

Cet abandon de la riziculture est une catastrophe pour l'environnement : la salinité des terres s'accroît dans cette période, lentement mais sûrement ; le blé commence à mal pousser ; l'herbe se fait rare ; les oiseaux s'en vont ; par capillarité, le sel parvient en effet à la surface du sol, où la forte évaporation due au soleil et au mistral laisse brûler les jeunes pousses ; le délicat équilibre entre eau douce et eau salée qui conditionne la vie en Camargue se rompt progressivement.

Les exploitants agricoles doivent se rendre à l'évidence : pour avoir abandonné la riziculture, devenue non rentable, c'est le patrimoine productif qu'ils finissent par menacer. Car si les inondations par les eaux du Rhône assuraient à l'époque un dessalage naturel des terres de la grande île du delta, les rizières avaient bel et bien pris le relais après l'endiguement du fleuve. Le retour du riz en Camargue ? Une question de vie ou de mort...

1981 : la relance

Cette prise de conscience est le fait de quelques grands exploitants, parmi lesquels M. Paul Ricard, par ailleurs fabricant bien connu d'apéritif anisé. Propriétaire du domaine de Méjanes, non loin des Saintes-Maries-de-la-Mer, il provoque avec d'autres le réveil, en 1980, du Syndicat des riziculteurs de France, tombé en léthargie.

L'un de ses proches, M. Pierre Guillot, est élu à la tête de l'organisation. Celui-ci entreprend immédiatement de sensibiliser le ministre de l'agriculture de l'époque, M. Pierre Méhaignerie, et les instances communautaires à Bruxelles. Visites ministérielles et techniques se succèdent.

Les arguments de M. Guillot : l'environnement, bien sûr, mais aussi la possibilité retrouvée, grâce au riz, de produire en assolement blé, colza, maïs sur les mêmes terres. Et puis, surtout, la relance des rizeries industrielles, qui usinent le riz paddy en le décortiquant, le blanchissant et le glaçant, source d'emplois.

Le plan de relance de la riziculture française intervient en 1981. Au niveau national, M. Méhaignerie puis Mme Edith Cresson prévoient et font adopter les aides pour la remise en état des rizières. Au niveau communautaire, M. Pierre Guillot, devenu président de l'Union européenne des producteurs de riz et nommé à la commission des experts en riziculture à Bruxelles, obtient des prix plus raisonnables que ceux payés jusqu'alors.

Un marché à reconquérir

L'optimisme revient en Camargue, tandis que la superficie des rizières se met à augmenter enfin : de 4400 hectares en 1980, on passe à 5464 en 1982, 7500 en 1983. En 1984, nouveau bond avec 9400 hectares. Les 10000 hectares seront vraisemblablement dépassés l'an prochain, et l'objectif du plan de relance se situe à 20000 hectares en 1990.

Non seulement la riziculture camarguaise a prouvé son importance capitale pour l'équilibre écologique du lieu, mais elle peut aussi devenir une bonne affaire pour les producteurs. Ceux-ci, en 1982, ne fournissaient qu'environ 6 000 des 197 000 tonnes de riz blanchi consommées en France. La production française a fait un bond en 1983, atteignant 37 400 tonnes de riz paddy, c'est-à-dire non usiné. La marge de progression sur le marché national est donc très large. L'objectif des 48000 tonnes de riz blanchi en 1990 correspondra à une économie de devises de 192 millions de francs.

Pour y parvenir, le syndicat compte beaucoup sur l'amélioration des rendements. Les producteurs travaillent en liaison permanente avec la faculté des sciences de Montpellier, siège de la Fondation française pour le riz, avec les antennes de l'Institut national de la recherche agronomique dans cette même ville et celle du mas d'Adrien, à proximité d'Arles. Résultat : on expérimente à grande échelle des variétés particulièrement rentables, au point que les Italiens, premiers producteurs européens, viennent acheter des semences en France. Autre progrès : un semoir à riz très performant, mis au point par un riziculteur camarguais.

Enfin, les producteurs s'orientent de plus en plus vers un marché d'avenir : celui du riz complet.

Le renouveau de la riziculture camarguaise, on le voit, constitue, sur le plan régional, un couple économie-écologie très séduisant. Le folklore, lui, est un peu maltraité : depuis 1981, on lutte contre les flamants roses, qui venaient par centaines patauger au milieu des jeunes pousses...

OLIVIER CLERC.

Le marché prometteur des riz complets

Environ cent soixante exploitants produisent du riz dans la région, en Camargue (Bouches-du-Rhône) et en « petite Camargue » gardoise, autour de Saint-Gilles.

Les principales variétés produites sont le cigalon et l'arlatan pour le grain rond et le delta pour le riz long. La récolte, selon la variété, se fait en septembre ou en octobre. Le riz paddy (avec toutes ses enveloppes) est nettoyé, séché puis stocké avant d'être usiné.

Cet usinage comprend le décortiquage au cours duquel rouleaux et meules le débarrassent de ses différentes enveloppes. Il est ensuite glacé à l'aide d'un mélange de glucose et de talc.

Maîtres du marché international avec la Thaïlande et le Surinam, les Etats-Unis ont lancé la mode du riz long précuit.

Les producteurs français visent, quant à eux, de plus en plus le marché très prometteur des riz complets riches en acides aminés, en vitamines et en sels minéraux. Du coup, ils se sont attaqués aux problèmes d'oxydation liés au stockage, et les chercheurs de l'INRA étudient sérieusement l'éventualité d'une précuisson du riz complet afin de mieux correspondre à l'attente des consommateurs.

La C.E.E., aujourd'hui, produit 63 % de ses besoins et compte cinq pays producteurs de riz. Ce sont, dans l'ordre d'importance : l'Italie, l'Espagne, la Grèce, le Portugal et la France.

EN RAISON DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Le Japon envisage de repousser à 65 ans l'âge de la retraite

A L'HEURE où certains de ses partenaires prônent une réduction de l'âge de la retraite, le Japon propose le contraire. En mai, une commission du ministère du travail a conseillé aux entreprises de porter l'âge de la retraite (actuellement fixée à cinquante-cinq - soixante ans) à soixante-cinq ans. C'est beaucoup demander si l'on considère qu'aujourd'hui la moitié seulement des entreprises de plus de trente employés gardent leur personnel jusqu'à la soixantaine.

Cela dit, une entreprise de chemin de fer privée a décidé récemment – pour la première fois au Japon – de traduire formellement cette suggestion dans les faits. La Nagoya Railroad, une entreprise de plus de dix mille employés, va progressivement repousser l'âge de la retraite de six mois par an jusqu'à ce qu'il atteigne soixante-cinq ans, en 1994. Après soixante ans, le salaire sera diminué d'au moins 20 %.

Pourquoi cette proposition dans un pays où le temps de travail, déjà nettement plus long que dans les autres pays industrialisés, ne diminue guère ? Parce que le Japon vieillit plus vite que les pays étrangers et que la longévité des Japonais est plus grande ; parce qu'on s'attend ici à un fort gonflement de la « vague » des personnes de soixante à soixante-cinq ans d'ici à la fin du siècle ; parce que, les pensions étant ce qu'elles sont, on continue souvent ici à travailler ou à chercher du travail à tout âge.

L'augmentation du chômage et celle des demandes d'emploi chez les sexagénaires nippons risquent d'être accentuées par plusieurs phénomènes devenus quasiment structurels dans la conjoncture actuelle : croissance ralentie et protectionnisme ; endettement de l'Etat, austérité budgétaire et réduction des dépenses sociales ; généralisation des applications de l'électronique et de la robotique (elles auraient coûté cent vingt mille emplois entre 1976 et 1980) ; compétitivité des entreprises et « dégraissage » dans les tranches d'âge les plus élevées (les plus coûteuses dans un système de promotion à l'ancienneté) ; recours croissant au travail des femmes à temps partiel ; longévité.

1983 a été une année record de chômage, avec un taux officiel de 2,7 %, qui serait plus élevé si l'on retenait certains critères occidentaux.

La solution simple, mais coûteuse, d'un relèvement des pensions ne paraît pas être envisagée dans l'état actuel des choses, ni par le secteur public, très endetté, ni par le secteur privé, d'abord soucieux de productivité et de compétitivité.

Que pensent les intéressés de cette situation ? Une enquête, effectuée également en mai, montre que leurs préférences diffèrent sensiblement de celles du ministère du travail ou du patronat, mais qu'ils n'ont pas le choix.

Près des deux tiers des personnes interrogées sont pour la retraite à soixante ans. Cela dit, et nécessité faisant loi, la majorité chercheraient aussitôt du travail : 55 % par nécessité et du fait de l'insuffisance des pensions, 17 % pour rembourser des dettes. La plupart des personnes interrogées souhaitent une révision du système des pensions. Outre qu'elles sont jugées insuffisantes, les pensions au Japon ne commencent à être effectivement payées par l'employeur que cinq à dix ans après la date du départ à la retraite.

Un sacré « trou » financier.

R.-P. P.

Les nouvelles ambitions de M. Kim

(Suite de la page 13.)

Japonais et Américains sont loin devant, face à face ou main dans la main. Les places sont chères.

Aussi dans l'immédiat, les Coréens, en général, et Daewoo, en particulier, recherchent-ils des partenaires européens pour la création des *joint-ventures* (entreprises à risques partagés) favorisant les transferts de technologie et l'accès aux marchés développés.

M. Kim expose cette stratégie, rendue classique par le trio des concurrents chinois, Singapour, Hongkong et Taiwan : « *Dans la phase actuelle, nous progressons sur une base de produits manufacturés. Là nous sommes forts : nous savons imiter, modifier, améliorer par nous-mêmes et fabriquer massivement. Mais nous ne sommes pas capables de création technologique.*

A la recherche de partenaires européens

« *Nous avons les ingénieurs nécessaires à la recherche appliquée, pas encore les scientifiques indispensables à la recherche fondamentale. Nous commençons à en former en Corée et à l'étranger et peut-être en aurons-nous suffisamment pour être technologiquement indépendants en l'an 2000 ou 2010. En attendant, nous recherchons une coopération mutuellement bénéfique avec les entreprises européennes pour avancer sur le marché mondial.* »

Selon M. Kim, la Corée du Sud, avec son niveau d'éducation élevé, la qualité et le coût de sa main-d'œuvre est, « *et restera, pendant les quinze prochaines années, la meilleure base régionale pour les entreprises étrangères face aux japonaises* ».

Et d'ajouter : « *En France, dans l'électronique, vous êtes fondamentalement plus avancés que les Japonais, mais cet avantage n'est pas aussi bien exploité dans la production et la commercialisation.* » Aux Français et aux Européens qui ne manquent pas d'idées mais dont le corps est anémié, M. Kim est prêt à proposer des associations combinant au mieux, si l'on peut dire, les têtes occidentales et les bras coréens.

Mais ne craint-il pas, à monter ainsi « à la japonaise » à l'assaut des marchés, aux mêmes créneaux industrialisés et commerciaux, quelques nouveaux retours de bâton ? « *Pendant les quinze prochaines années, nous comptons augmenter nos exportations, mais plutôt celles des pièces détachées que des produits finis, où il y a déjà pas mal de protectionnisme. Nous ne voulons pas porter préjudice à l'industrie des autres. Nous pensons que les firmes des nations développées, afin de rester compétitives face aux Japonais, auront besoin d'éléments que nous sommes prêts à fournir, par exemple dans l'automobile et les semi-conducteurs* », précise M. Kim.

Prudent, conscient des appréhensions à l'égard de cette Corée du Sud perçue comme un « *second Japon* », il ajoute : « *Pour le moment nous n'envisageons pas d'exporter des voitures toutes montées. Plutôt que d'en exporter cent mille, nous préférons fournir des pièces pour cinq millions en nous associant avec des partenaires étrangers.* »

Face à Tokyo, aux barrières et au retard technologique, M. Kim, Daewoo et la Corée proposent aux Occidentaux d'être plutôt des partenaires sous-traitants que d'agressifs concurrents. Au moins d'ici à l'an 2000.

D'ici là, M. Kim, grand patron, pour qui la valeur n'a pas attendu le nombre des années, a tout ce qu'il faut pour parfaire sa légende et son empire. Il a les cheveux blancs mais pas cinquante ans. Le nouveau pouvoir lui veut plutôt du bien. Enfin, à plus de cent heures de labeur hebdomadaire (quatre-vingts pour ses cadres et soixante-dix pour ses ouvriers), il lui reste beaucoup de temps à ne pas perdre.

R.-P. PARINGAUX.

NOTES DE LECTURE

par Alfred SAUVY

● ENCYCLOPÉDIE ÉCONOMIQUE. – Préface de Douglas Greenwald pour l'édition américaine, de Michel Albert pour l'édition française.

Ce n'est ni un *Quid* ni une encyclopédie, style Diderot, ni même un Guillaumin-Coquelin, mais une suite d'articles de théorie économique, sujet par sujet.

Dans sa préface, l'auteur de *Pari pour l'Europe* souligne la très faible référence aux économistes français contemporains. En fait, tous sont anglo-saxons et presque tous américains.

Pour mettre en pratique l'idée initiale de J. Dooher, de nombreux tâtonnements ont été nécessaires ; les trois cents thèmes initialement retenus ont abouti à cent *soixante-dix-neuf articles d'auteurs différents*. D'étranges lacunes, assez classiques, ont fait un peu oublier les hommes. C'est ainsi que ni la consommation de richesses ni les besoins n'ont retenu l'attention. Quant à la démographie, elle n'apparaît qu'accidentellement à l'article « Croissance démographique zéro », expression qui connut une grande *fortune vers 1973*, lors de la découverte de l'« environnement ». Malthus n'est, cependant, ni oublié ni compris.

Parmi les auteurs, nous pouvons retenir les noms de F. Machlup, de l'école autrichienne, A. Smithies, de Harvard, R. Solomon, W. Lederer (balance des paiements), Arthur Okun (mort en 1980), de la Brookings (produit national brut potentiel), l'économiste *marxiste A. Sweezy* (bien éloigné aujourd'hui du « stagnationnisme » des années 30), J.-K. Galbraith, le classique adversaire des classiques.

Faiblesse accusée, bien dans la règle, sur les relations entre le progrès technique et l'emploi.

Une attention spéciale a été attribuée aux cycles (Juglar, Kichin, Kondratieff, Kusnetz, etc.), sujet où la foi l'emporte si souvent sur la science que l'auteur, L.-M. Valentine, a opportunément jugé nécessaire de donner le tableau des nombreux sommets et creux de 1934 à 1975 aux États-Unis ; publication symptomatique, car on donne très peu de chiffres dans cette encyclopédie.

Quelqu'un sera-t-il étonné de voir J.-B. Say plus étudié par les Anglo-Saxons que par les Français ? (Article de P.-A. Meyer, de l'université du Maryland).

★ *Economica*. Paris, 1984. 24,5 cm. 1 223 pages, 390 F.

● GEORGES ARCHIER et HERVÉ SERIEYX. – L'Entreprise du 3e type. Préface de Michel Albert.

Taylorisme à *l'envers, fait observer* le préfacier, toujours épris d'avant-garde, dans le cadre de la démocratie et de la raison ; mais, entre les usines du *style Taylor* et celles qui nous sont ici décrites et proposées, n'y aurait-il eu qu'une seule étape ?

Départ puissant, éclairant, par la dénonciation de faciles excuses courantes ? Ne croyons ni à l'essoufflement prochain de nos *concurrents d'Extrême-Orient*, ni à l'excès mortel de nos charges, ni à la nécessité vitale de la « *flexibilité des entrées-départs* ». Voilà déjà une bonne entrée en matière, apparemment à l'usage des syndicats, qui se poursuit par la dénonciation de contradictions classiques, accompagnées de calmants. Faible est cependant, selon la *norme*, l'analyse des rapports entre la productivité et l'emploi (le progrès *technique* ne gagne rien à être appelé *technologique*).

C'est à l'intérieur de l'entreprise que se retrouvent à leur aise le président de l'ACADI (Association des cadres dirigeants de l'industrie *pour le progrès social* et économique) et le médecin industriel ; il faut partout pratiquer, en style de rugby, le « jeu ouvert ». Toutes les femmes et tous les hommes de l'entreprise doivent être mobilisés (en langage courant « être dans le coup »). Le mot *syndicat* n'est cependant pas prononcé. La *porte ouverte* doit s'entendre, à tous les grades, au sens *figuré comme* au sens propre. Veillons aussi à la « rapidité de réaction » (en somme, le réflexe) et faisons primer la production de richesses sur l'emploi, sur le degré d'occupation.

Après deux exemples de choix, les épopées de Mitsui et de Komatsu, vient une observation bien nécessaire : la *mare nostrum* n'est plus la Méditerranée, mais le Pacifique. Que veillent les consuls !

En postface, une note de A. Braun, PDG de la Société des conseillers de synthèse, sur la vie dans l'entreprise aux *États-Unis*, suivie de trois annexes, un lexique des sigles (mieux vaudrait employer plus de termes français) et une courte bibliographie.

★ Éditions du Seuil. Paris, 1984, 21 cm. 222 pages, 85 F.

● JEAN-FRANÇOIS BERGIER. – Histoire économique de la Suisse.

Nombreux sont les Français dont les *connaissances sur l'économie de la Suisse* se limitent à l'horlogerie, au tourisme hôtelier, et peut-être aux banques, au chocolat. C'est donc un ouvrage d'une *grande* utilité que nous donne ce professeur d'histoire économique *à l'université de Genève*, élève de F. Braudel.

C'est par sujets, traités successivement, mais non sans recoupements et retours, que nous parcourons les *étapes de cette évolution* du pâturage à l'électronique. L'industrie, les multinationales jouent un rôle déterminant dans la vie économique, *ainsi*, bien sûr, que les banques et les assurances. Progrès remarquable, malgré la pauvreté des ressources naturelles *et peut-être*, disent certains, grâce à elle.

Lecture agréable, facilitée par l'index des noms propres, où se trouvent notamment les célèbres Clavel (matières colorantes), H. Nestlé, M. Morgenthaler, (inventeur du Nescafé), H.T. Wahlen (auteur du célèbre plan pour la nourriture, pendant la seconde guerre), Hoffmann-La Roche (spécialités *pharmaceutiques*), mais où G. Dutweiller, créateur de la Migros, aurait mérité sa place. Nous trouvons d'ailleurs, dans les tableaux chronologiques, cet innovateur qui ébranla, un moment, la haute société.

La population est, une fois de plus, la grande oubliée. L'économie est vue d'en haut et en surface. Ignorés les naissances, les décès, les étrangers, les retraités, etc. Les exportations tiennent plus de place que les salaires ou la *sécurité sociale*.

★ Armand Colin et Éditions Payot. Paris, 1984. 23,5 cm. 376 pages, 195 F.

● FRÉDÉRIC MARX. – La Corée du Sud.

Bien modeste, la bibliothèque sur l'économie de ce pays en plein mouvement, que bien des manuels appellent encore *Pays du matin calme*. Mention est faite cependant, dans la bibliographie, de l'excellent ouvrage du géographe Jean Chardonnet (1980) analysé en son temps dans ces colonnes. Bien arbitraire, le classement sous l'épithète désuète de « tiers-monde » d'un pays déjà plus près de l'Europe occidentale que de l'Ouganda ou d'Haïti.

En dépit de son faible volume, la partie consacrée à l'économie est riche en enseignements. C'est ainsi que la consommation d'énergie a doublé en dix ans, test saisissant parmi d'autres. Aux trois centrales nucléaires en action vont s'en ajouter six autres en construction.

Que l'économique prime largement le social n'est pas pour étonner : semaine de soixante heures, salaires encore très bas, « gaspillage social » dénoncé par une voix semi-officielle, misère. Cependant, la proportion de Sud-Coréens au-dessous du seuil de la « pauvreté absolue » serait passée, en vingt ans, de 40 % à 5 % ; l'émigration vers les pays du Golfe a d'ailleurs cessé et la sécurité sociale est en marche.

En 1981, la « sortie de la crise » a été accompagnée d'une libéralisation assez intense ; en 1983, progrès de 7,8 % du PIB. A ce rythme, est-il dit, le niveau de la France serait atteint en 1995 (soit sept ans après la consécration par les Jeux olympiques à Séoul), mais les données sur le produit national sont assez incertaines.

Une lacune étrange, disons plutôt regrettable, tant elle est courante : aucune donnée sur la population (allongement remarquable de la vie, efforts en vue de réduire la natalité, etc). La pauvreté de notre enseignement, dans ce *domaine*, n'est *qu'une* faible *excuse*, pour un diplomate qui a travaillé dans divers pays et aux Nations unies.

★ L'Harmattan. Paris, 1984. 21 cm, 228 pages.

● LES AMIS DE LA TERRE. – L'Écologie contre le chômage. Préface d'Huguette Bouchardeau.

Atteindre deux objectifs également estimables, mais divergents, satisfaire les hommes tout en tenant compte des choses *est une entreprise qui*, dès l'abord, attire la sympathie et mérite examen. C'est une véritable école qui est en train de se créer autour de Brice Lalonde, G. Aznar, L. Puiseux et d'autres. Souvent présentée comme adversaire de l'économie, l'écologie entend la faire entrer dans son domaine.

Dès les premières « escarmouches » nous nous réjouissons de voir la lumière dissiper des illusions courantes, par exemple, la création d'emplois considérée comme un but en soi, et, dans le même esprit, le « chantage à l'emploi ». Distinction opportune et courageuse en ces temps de crise et *de concurrence exacerbée entre « secteur exposé »* et « *secteur abrité* ».

Cependant, dès qu'est abordé le secteur, si matériel qu'il soit, de l'énergie, la rigueur perd quelque peu ses droits. Bien défendable, certes, le refus du risque, si minime qu'il *soit, d'une catastrophe, donc refus de* s'abriter « sous la voûte solide du calcul des probabilités », comme on disait pendant la guerre. Non moins défendable, la réserve à l'égard des barrages alpestres, nuisibles aux sites ; cependant la balance des paiements a, elle aussi, un caractère vital. Quant à l'opposition de principe à la croissance, *quelque peu teintée d'ironie en ce moment*, elle ne semble tenir compte ni de la dette extérieure ni de la montée des dépenses de santé, sous l'effet même du progrès technique. Tout cela appellerait des comptes et, disons-le, un « modèle ».

Bien respectée, l'illusion classique en matière d'emploi ; ignorée ou sous-estimée, la discordance entre les besoins *privés et publics* et les emplois recherchés. L'appel, si séduisant, au « partage du travail » admet soit une *flexibilité accentuée, soit une autorité*, toutes deux refusées.

Ayant le mérite de regarder par-dessus les hautes murailles de l'Hexagone, les auteurs critiquent, non sans raison, l'optique globale tiers-mondiale. Mais sur l'économie *américaine*, si sujette à reproches par ailleurs, observation superficielle, c'est pourtant un fait que, depuis 1970 et l'extension de *l'automatisme*, le nombre *d'emplois* a augmenté aux États-Unis de plus de 20 millions. En France même, l'augmentation est de plus de 500 000 emplois depuis le début de la « crise ». Mais de tels chiffres sont trop « rebelles » pour être volontiers reconnus.

Et dans tout ce champ qui reste à labourer profondément, quelques propositions de choix, non sans courage : *récupération* de métaux, de papier, etc. – qu'est donc devenu le Comité national contre le gaspillage ? – attention spéciale à la réparation et à l'entretien d'outils, aussi avantageuse pour le PIB *que pour l'emploi* et la balance des paiements, mais qui ne semble occuper qu'une place bien modeste dans l'esprit des gouvernants.

Lutte à contre-courant, diront certains. Peut-être, mais contre un courant souvent défavorable. Un jour ou l'autre, *et de toute* façon, il faudra, enfin, savoir compter.

★ *Cahiers libres* 389. Editions La Découverte. Paris 1984. 22 cm. 151 pages, 59 F.

● OCDE. – Perspectives à long terme de l'industrie automobile mondiale.

Une *industrie qui, du fait* même de son caractère mondial et de l'intensité des besoins en puissance, se doit de regarder loin devant elle. La question est examinée sans échéance précise sous le double aspect de la technique et des marchés. La crainte d'un déplacement vers les pays à main-d'œuvre bon marché de la production de véhicules semble, aux auteurs, *quelque peu excessive*, l'augmentation de la demande devant compenser la progression des pays néo-industriels et l'extension du montage. Les progrès constants de la technique renforcent d'ailleurs les situations acquises. *Le* lecteur eût aimé voir les recommandations traditionnelles de libéralisme en fin de volume, *suivies de quelques vues moins timides*. Brève bibliographie.

★ OCDE. Paris 1983. 24 cm. 128 pages, 76 F (9 dollars).

Le Monde

culture

MUSIQUE

« Tannhäuser », à l'Opéra de Paris

(Suite de la première page.)

Celle-ci est mâtinée d'une *seconde légende du même siècle*, dont un des protagonistes, Heinrich von Ofterdingen – Novalis devait *lui réserver un autre traitement* – pouvait, grâce à une thèse de l'époque, être assimilé à Tannhäuser. Wagner, *avec le sens* de l'histoire qu'on lui connaît, en fit aussitôt le personnage selon son cœur : Heinrich Tannhäuser. A cet Heinrich-là, il arrive une série de mésaventures que plus d'un siècle de patine ont rendues saugrenues.

Heinrich se paie du bon temps chez Vénus, qui est folle de lui. Lui, qui est arrivé là on ne sait trop comment il y a sept ans, commence à en avoir sa dose. Il s'en retourne en ce bas monde. L'y attend, languissante, la douce Elisabeth, fille du seigneur de la Wartburg, château où l'on organise de sympathiques tournois de chant. Wolfram von Eschenbach, qui a le cœur très pur, qui aime Elisabeth et qui en a un peu marre d'attendre, chante une chanson très élevée de contenu. Tannhäuser, qui aime bien Elisabeth mais qui trouve quand même *qu'on s'amusait bien* chez Vénus, se lance, lui, dans une chanson pas vraiment platonique d'*esprit. Scandale* à la *Wartburg*. Bref, pour abréger sur les questions de sentiments, on l'envoie à Rome *afin que le Saint-Pape* lui *fasse* grâce du péché abominable d'avoir chanté des choses qui ne se chantent pas en public, et d'être allé traîner chez Vénus, effroyable péché. Mauvais prince, le pape ne pardonne rien du tout et renvoie chez lui le malheureux qui retrouve son Elisabeth morte de chagrin. Il meurt à son tour de regret, de remords et de manière subite. A ce moment, Dieu lui pardonne tout, et la crosse pontificale du pape se met à fleurir, ce qui doit être gênant.

Le miroir de Vasarely

De cette histoire, sans importance au fond pour la musique, on ne parlerait pas si elle n'était essentielle pour tous les aspects de la mise en scène et de sa compréhension. Or, le cinéaste hongrois Istvan Szabo (l'auteur de *Méphisto*), à qui Massimo Bogianckino a fait appel pour la mise en scène, a justement voulu éviter que le drame de Wagner ne s'empêtre dans son intrigue. Il a souhaité le débarrasser de tout son folklore et de ses pompes historiques, pour en retrouver, comme on dit, la *fraîcheur initiale et la vérité éternelle*. Il s'est donc à son tour adressé au peintre Vasarely, lui aussi hongrois *d'origine, pour les décors de ce Tannhäuser*. Il était inévitable que Vasarely fasse du Vasarely. Le décor est une suite d'immenses tableaux géométriques et abstraits. Si on aime Vasarely, on sera enchanté (du moins si l'on tolère qu'il soit associé à Wagner). Si on ne l'aime pas, le désespoir sera total, à la mesure de celui de cette pauvre Elisabeth.

Istvan Szabo semble avoir eu bien du mal à mouvoir ses troupes dans cet espace glacial que ne font vivre que quelques astuces de lumière. La mise en scène, lorsqu'elle est perceptible, est finalement conventionnelle, figée, rarement aussi dramatique que l'œuvre le demande. Encore qu'il faille nuancer cette réticence, la mauvaise *impression du premier* acte pénalisant la suite, beaucoup plus généreuse, cohérente.

Au premier acte, pour matérialiser, ou symboliser, comme on veut, la demeure de Vénus, antre des plaisirs coupables, Vasarely a *simplement* dressé un vaste miroir qui reflète la salle et ses spectateurs. Franchement, *monsieur* Vasarely, les spectateurs de l'Opéra, ce 7 juillet, n'avait pas du tout la tête à sortir d'un lupanar. Cette demeure vénusienne voit, en guise de prologue, un ballet censé être suggestif et représenter les satisfactions les plus *intenses que puissent connaître* les sens. Réglé par un autre Hongrois d'origine, Ivan Marko, la chorégraphie, au demeurant charmante, et de vocabulaire moderne, est un peu fluette pour *Tannhäuser* et vous a tout l'air d'illustrer, plutôt que les simples effets de l'amour, l'amour dévoratoire et dévastateur d'une mante religieuse, ou la fragilité du sexe mâle entre les mains d'une vingtaine de femelles. Tannhäuser, ce briseur de cœurs un peu volage et versatile, s'y reconnaîtrait-il ?

La femme d'Ivan Marko, Judit Gombar, a réalisé les costumes. Ils sont curieux. Celui de Vénus ressemble à un costume de prêtresse égyptienne. Les chasseurs ont quelque chose *du « médiéval »* des *Visiteurs du soir*. Les pèlerins sont en costume de ville de l'entre-deux-*guerres, façon* Brecht. La cour de la Wartburg, enfin, paraît avoir *été* confiée au Courrège des années 60... Le tout à l'avenant, fort éclectique. *Les deux chiens sont des vrais* chiens, aussi indécis que Tannhäuser soi-même. Les deux chevreuils tués *à la chasse sont de faux chevreuils*.

Au milieu de tout cela, Anna Tomowa-Sintow fait une Elisabeth courageuse, *émouvante, qui se taille*, à juste titre, un beau succès. Succès assez largement partagé par Eva *Randova*, dont la *Vénus est* plus vocale que physique : mais comment être Vénus dans le costume d'Aïda ? Lajus Miller (Wolfram) recueille les applaudissements que Richard Cassily n'obtient pas malgré ses efforts pour rendre la passion, les passions, de Tannhäuser. Son personnage, constamment furieux tel Wotan irrité, fait dans le drame, sans doute, mais pas dans la nuance. Et l'on ne voit véritablement pas quel charme peuvent lui trouver la sainte Elisabeth et l'impétueuse Vénus.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

A LA ROCHELLE

Michael Tippett, une mystérieuse clarté

L'événement que constituait la venue au Festival de La Rochelle du nouvel orchestre philharmonique de Radio-France aura été sensiblement amoindri par l'indisposition du chef invité, Ronald Zollman, remplacé in extrémis par Claude Prin, qui a eu *la sagesse d'éviter*, pour les œuvres comme pour ses musiciens, de faire les choses à demi dans un délai si court. Il a *préféré* réduire le programme de moitié, et la qualité du résultat obtenu lui a donné raison.

Le premier concert ne comportait donc qu'une seule partition, mais d'importance puisqu'il s'agissait de la création française du Triple Concerto pour violon, alto et violoncelle de Michael Tippett. L'accueil du public a été si chaleureux qu'on a dû redonner le troisième mouvement. Il est vrai que les trois solistes : Sylvie Gazeau (violon), Gérard Caussé (alto) et Alain Meunier (violoncelle), ont montré tout ce que l'amitié et un travail régulier de musique de chambre peuvent apporter, dans une occasion comme celle-ci, au talent individuel, car bien des passages réclament une homogénéité entre les partenaires qu'on ne rencontre guère que dans les *ensembles* constitués, trios ou quatuors.

Longtemps tenu pour un compositeur, *Michael Tippett* (*né en* 1905) n'a jamais connu en France la popularité de son compatriote Benjamin Britten. *Il y a là une injustice flagrante* qu'il serait bon de réparer, à moins que le temps ne s'en charge : si le catalogue de Tippett est moins abondant, son inspiration est d'une qualité beaucoup plus constante. Le succès immédiat de ce Triple concerto, composé en 1979, auprès d'un auditoire trop large pour que les « spécialistes » y soient majoritaires prouve qu'il suffit seulement d'oser. Sans doute certains puristes n'auront pas manqué de reprocher au thème lyrique d'un mouvement central – une phrase large et tendre, chantée en octaves parallèles par les trois instrument solistes et qu'on entend à trois reprises – d'être trop mélodique, mais, lorsqu'ils y seront habitués, ils ne songeront plus à s'en plaindre...

Ce qui frappe à l'écoute de cette œuvre, c'est l'extrême clarté avec laquelle les éléments constitutifs sont exposés et la subtilité qui préside ensuite à leur enchevêtrement. Tippett procède plus par juxtaposition que par développement : *chaque élément nouveau se trouve* enchâssé entre des reprises textuelles ou variées de ce qui précède, *en sorte* qu'on n'est jamais dérouté qu'à moitié ; enfin, le dernier mouvement comporte une brève récapitulation du premier, qui contribue au sentiment conclusif du final.

Les solistes sont tantôt traités *séparément*, comme dans les trois cadences successives d'alto, de violoncelle et de violon du premier *mouvement*, qui feront chacune l'objet d'un développement ultérieur, ou en groupe, soit qu'ils *conservent* leur autonomie grâce à une écriture subtilement différenciée, soit qu'ils s'unissent contre l'*orchestre* en adoptant le même rytme, sinon la même mélodie ; enfin, dans le mouvement central particulièrement, le compositeur s'est plu à faire dialoguer le violoncelle avec le hautbois-basse, puis le violon avec la flûte-alto et la clarinette.

Dans l'ensemble, d'ailleurs, l'écriture orchestrale *fait* une *large place* aux individualités. L'impression générale est ainsi toute de transparence et de finesse : les *détails* sonnent distinctement, la structure semble sans surprise et cependant, par une *alchimie qui rappelle assez celle* de Debussy, le mystère commence là où l'on croit voir trop clair ; nulle confusion ne vient jeter un voile sur les artifices de la réalisation, tout est à sa place.... Mais quelle place !

GÉRARD CONDÉ.

★ Le Triple concerto est diffusé sur France-Culture ce lundi 9 juillet à 20 h 30.

DANSE

Fin de la Biennale de Lyon

Un peu plus de trente mille personnes ont assisté aux représentations de la première Biennale internationale de la danse qui s'est achevée le 7 juillet. Les organisateurs espéraient une affluence de dix mille spectateurs supplémentaires. Le déficit, par rapport aux prévisions, sera d'environ 1 million de francs. Il sera pris en charge par la municipalité.

Si, sur le plan artistique, les promesses de ce festival sont très riches – nous y reviendrons, – *l'impact populaire limité* de cette première édition entraîne déjà des critiques constructives. Selon M. Guy Darmet, trois raisons peuvent être avancées : le mauvais temps de la première semaine ; la crise économique *(« les spectacles gratuits ou peu chers étaient très suivis »)* ; le choix des dates. Cinq semaines de danse c'est sans doute trop, même pour un public averti.

De plus, au début du mois de juin, une grande partie des jeunes spectateurs – 30 % du public de la danse – étaient mobilisés par des échéances scolaires ou universitaires. Et cette observation vaut, aussi, pour les examinateurs... C. R.

François Verret et les corps électriques

Encore sous le coup de l'« affaire *Graham* », mais déjà projetée vers l'objectif 1986, la Biennale de Lyon s'est close sur l'embrasement du théâtre romain de Fourvière livré aux parcours du groupe Emile Dubois. Elle s'est aussi payé le luxe d'un *magistral* contrepoint en demandant une chorégraphie à François Verret, l'autre pôle de la danse au présent. D'un côté Gallotta, homme diurne, organisateur calme et lucide de l'imaginaire ; de l'autre Verret, écorché et visionnaire, plus difficile d'approche, et qui suscite toujours des réactions exacerbées.

Sa nouvelle création, préparée en deux mois et programmée à l'Opéra, n'a que peu attiré le public lyonnais, saturé par un mois de danse. *Ce fut* pourtant un spectacle excitant, dérangeant, une sorte de diamant pas encore dégagé de sa gangue et qui jette des éclats coupants et meurtriers. Certains spectateurs ont mal supporté cette anarchie irradiante, propulsant sur scène des corps électriques. Ce n'est pas pour rien que ce ballet est sans titre ; dans son état actuel, on peut le considérer comme une matrice où chaque séquence, chaque situation, peut prêter à des développements futurs.

François Verret se dégage là d'une dualité où il risquait de se laisser enfermer. Il prend un nouveau départ : cette fois, tout passe par la danse ; une gestuelle nouvelle s'amorce avec des jeux de pieds vifs, des développements de bras et de mains inspirés peut-être de l'Orient. Les rapports souples et mobiles entre les danseurs nous changent de l'affrontement répétitif des ouvrages passés. Le chorégraphe décolle et part à la conquête de l'espace. Il a également abandonné son habituelle trajectoire en oblique pour travailler sur le « frontal » et les différents plans du théâtre à l'italienne.

Il a toujours la complicité sensitive du musicien chanteur Tazartes, avec ses ornementations vocales. Les décors de Strelnikof, les lumières de Rémy Nicolas, les costumes, créent une magie portée parfois jusqu'à l'incandescence. Les danseurs s'y consument comme des papillons, en particulier Anne Koren, la plus que belle.

Il reste à François Verret à trouver des liaisons entre les séquences, des articulations plus douces, à exploiter davantage les possibilités très grandes de sa compagnie. En acceptant le principe du *work in progress*, Guy Darmet, responsable de la Biennale, a pris un risque, mais il est finalement à l'origine d'un spectacle porteur d'avenir.

MARCELLE MICHEL.

La compagnie Martha Graham annule deux représentations

Deux spectacles de la Biennale, mercredi 4 juillet et jeudi 5 juillet, ont été annulés dans des conditions qui provoquent une vive polémique entre les organisateurs et la compagnie américaine Martha Graham. Le responsable de la compagnie, M. James Nomikos, a en effet *pris la décision d'annuler la* troisième représentation, prévue mercredi, en raison du froid très *vif constaté sur le plateau du* théâtre antique de Fourvière. La deuxième annulation semble directement liée à des conflits de personnes.

« C'est un incident considérable qui nous heurte sur le plan moral et sur le plan psychologique » ; M. Joannès Ambre, adjoint au maire de Lyon chargé des affaires culturelles, n'a pas caché son irritation au cours d'un entretien avec les journalistes au Club de la presse de Lyon. Il a indiqué que la ville allait *« défendre ses intérêts »*, tout en soulignant que *« par respect pour le travail des artistes »* il avait renoncé à demander la saisie du matériel de la troupe qui doit poursuivre son séjour en France en présentant deux programmes à Vaison-la-*Romaine* et à Carcassonne.

Les motifs des annulations sont présentés de façon radicalement contradictoires par les deux *« partenaires »*, selon M. Guy Darmet, directeur artistique de la Biennale, M. Nomikos *« a refusé toutes les solutions de compromis : ne danser qu'une partie du programme, et en costumes de répétition »*. Ces arguments avancés mercredi juste avant le début du spectacle – et alors que le public, très nombreux, avait déjà pris place – ont *été* réfutés par M. Nomikos, mais aussi, semble-t-il, par la majorité des danseurs. Ces derniers auraient, notamment, fait part de risques d'accidents musculaires. Ce désir de sécurité paraît légitime même si la température – certifiée par un huissier – n'était pas sibérienne... Un peu plus de 16°. *« Le plateau était si froid que nous avions l'impression de danser sur un iceberg »*, ont indiqué quelques danseurs. Dont acte.

En revanche, les explications avancées à propos de l'annulation du spectacle suivant paraissent totalement infondées. *« Nous ne voulions pas exposer la compagnie à des menaces ou à des insultes »*, a indiqué à la presse M. Nomikos, qui a fait état de l'intervention de M. Darmet devant le public le soir de la première annulation. De plus, le responsable de la Biennale aurait déclaré aux membres de la troupe que *« la compagnie Martha Graham était morte »*. Un terme que l'intéressé ne dément pas, mais qu'il nuance en précisant : *« J'ai dit morte... pour moi ! »*

Les malentendus que l'on a cru dissipés en début de matinée, jeudi, se sont encore aggravés dans la soirée. La rupture définitive est intervenue après une obscure opposition sur les termes d'un *« communiqué commun »* qui devait être distribué aux spectateurs. Un motif futile à l'image d'une affaire dont la compagnie américaine ne sort pas grandie. Le respect du public est pourtant une notion qui se moque des frontières. *« Je n'ai jamais rencontré d'homme aussi buté que M. Nomikos ! »* a déclaré M. Darmet aux aspirants spectateurs. La suite des *événements* lui a donné raison...

CLAUDE RÉGENT.

THÉÂTRE

LE MARIONNETTISTE JEANPICO

Deux mains en cavale

Au-dessus d'un drap noir tendu qui tient le rôle du castelet, mais qui évoque surtout la ligne d'horizon de la terre ou de l'océan par une nuit un peu claire, le marionnettiste Jeanpico fait apparaître de petites bêtes rampantes, chevelues, avec deux yeux ronds comme des boutons de chaussures, qui ressemblent surtout à des chenilles. Chacune a son caractère. Toutes émettent des sons très curieux, wagnériens ou cannibalesques. Elles cherchent leur chemin, elles sont prêtes à tout, l'infini ne leur fait pas peur. Elles semblent n'avoir rien contre les distractions du couple. Et, comme la plupart des marionnettes, elles sont expressives, vives, gaies et donnent *l'impression de n'avoir rien à* fiche du public, qu'elles prennent sans cesse de court. Nous pour*rions les regarder des heures*, parce qu'elles relancent à l'extrême notre plaisir d'imaginer. *Mais les chenilles se* couchent tôt, semble-t-il, guignol est fini, et, avant les séparations, Jeanpico vient prendre place devant le drap noir et nous montre ses deux mains, ses deux mains nues, simplement, qui se mettent, là, sous nos yeux, à mener une vie à part, comme si elles faussaient compagnie à ce charmant jeune homme, comme si elles étaient plutôt deux drôles d'énergumènes, un peu araignées, un peu poissons, assez caractériels, farceurs, très indisciplinés en tout cas, et comme il *faut se dire tout de même* que ces deux êtres insaisissables sont les mains du monsieur qui *est là, bien en vue, ce mirage est* tout à fait sidérant. Tel est le talent et la poésie d'imagination de *Jeanpico*, dompteur de chenilles amoureuses et montreur de ses deux mains. Une heure de surprises.

M. C.

★ Festival du Marais, hôtel de Beauvais, 20 h 30.

« QUATUOR », de Philippe Minyana

Le pugilat parfait de la mère et du fils

La pièce est appelée *Quatuor*, mais à bien l'écouter, c'est d'un duo qu'il s'agit, celui de la mère, dans sa vieillesse, affaiblie, seule, sans espérance, et de son fils qui vient la voir par-ci par-là, quand il peut, et qui ne reste jamais longtemps.

C'est-à-dire qu'une fois de plus un écrivain, aujourd'hui Philippe Minyana, *en revient à sonder, à gratter*, cet « embarras incertain » (comme dit Racine) et impérissable : *l'amour absolu de la mère et du fils*, sa communion aveugle intrinsèquement liée à une guérilla larvée, cruelle, presque bestiale, comme s'il fallait à tout prix poignarder une rancune dont le motif original échappe à l'un comme à l'autre, les a précédés, dirait-on, si bien qu'on n'en sort plus.

Dans la pièce de Minyana, la passion inapaisée du fils semble avoir choisi l'une de ses tentatives naturelles de délivrance : l'homosexualité. Et aussi naturelle est ici la présence d'une femme, qui a ses douleurs et ses peurs à elle, qui voyage entre ces deux garçons, les « materne », et qui apporte à la mère, certaines heures, une écoute, une aide dans les petites choses, ou dans des pensées (cet autre accord spontané des femmes entre elles). Un « quatuor » donc, tout de même, fait de couples qui s'attaquent ou se secourent sur place, comme dans une danse ancienne, et comme Philippe Minyana a l'air de savoir de quoi il parle, ces changements « coulés » de partenaires vont de soi, *répondent* en écho à des nœuds pas guéris de chacun de nous, et nous touchent.

L'art dramaturgique de Minyana, qui est de marier dans le mouvement, à l'aventure, presque sans gouvernail, les phrases décousues qui viennent, de loin ou de près, à l'esprit des partenaires, est ici particulièrement à son affaire, puisque dans ces phases d'abandon passionnel profond les femmes comme les hommes ne se maîtrisent plus tout à fait, on dirait même qu'ils s'en remettent, qu'ils font confiance, à ce qui tend à les détruire.

Alors sur le théâtre tout blanc, comme vidé de tout l'encombrement aléatoire des jours, ces quatre êtres si coutumiers, la mère et son fils, et les deux « parents de remplacement » du fils, l'ami et l'amie de l'ami, vont leur vie, avec une sincérité entière, se blessent, se pansent, comme des dormeurs mêlant leurs membres dans un sommeil noir qui serait fait d'une seule parole partagée, et Minyana touche au cœur du théâtre : l'acte de parler. Se parler, ce qui manque tant à tant de couples, quels qu'ils soient, et ce qui suscite aussitôt la méprise.

Pilotés d'une main de velours d'acier par Jean-Gabriel Nordmann, *Nane Germon (la mère), Florence* Giorgetti (la jeune femme), Robert Cantarella (l'ami), sont très lumineux, *inattendus, émouvants, et dans le* rôle du fils Philippe Minyana est d'une force de regards, d'élans profonds *inempêchables*, d'amertume, d'attachement entier et *refusé*, presque gênante de vérité.

MICHEL COURNOT.

★ Lucernaire, 20 h 15.

CINÉMA

« A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT », de Robert Zemekis

La primauté de l'héroïne

Auteur de romans d'aventures qui l'ont rendue populaire à travers le monde, Joan Wilder pleure d'émotion chaque fois qu'elle termine un manuscrit, vit en imagination l'amour avec des héros virils et ne quitte pas New-York parce que tous les moyens de transport la rendent malade. Pourtant, lorsque sa sœur, enlevée par des bandits, l'appelle en Colombie et lui demande d'apporter une carte mystérieuse, elle se risque dans la jungle. Poursuivie à la fois par un gangster ringard et une sorte de flic cruel et tout-puissant, Joan rencontre son « sauveur », Jack Colton, un macho frimeur qui accepte de la guider moyennant finances. Ils affrontent, ensemble, la pluie, une avalanche de boue, des dangers de toute sorte, des fusillades à tuer un régiment, des crocodiles. Le trésor est au bout, *et la faible femme finit* par damer le pion à son partenaire.

Produit par Michael Douglas (fils de Kirk), *qui est aussi l'interprète* du rôle de Colton, ce film cherche à battre Spielberg sur le terrain des aventures débridées. Il a d'ailleurs, aux Etats-Unis, fait des recettes fantastiques avant la sortie d'*Indiana Jones*.

Le scénario de Diane Thomas (encore une femme bien inspirée), habilement construit, semé de péripéties invraisemblables, prête à l'humour et à la parodie. La réalisation n'y manque pas mais semble parfois s'essouffler, comme si le metteur en scène (c'est son troisième film, les deux premiers sont inédits en France) n'arrivait pas à suivre le train d'enfer des personnages.

C'est tout de même très divertissant, et l'imbrication de la fiction romanesque (le western du début, le *bateau blanc dans les rues de New-York*) et de la réalité favorise la transformation progressive de Joan, *s'éveillant à la féminité*, au courage, tel un papillon sorti de sa chrysalide. Révélée par *la Fièvre au corps* de Lawrence Kasdan, Kathleen Turner, commédienne prodigieuse, affirme ici la primauté de l'héroïne sur le héros. Les aventuriers n'ont qu'à bien se tenir ou à ranger leurs bottes : Joan Wilder est arrivée. Qui sait jusqu'où elle pourra aller ? Car on attend la suite.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Soirée Stravinski.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Rue de la Folie-Courteline.

Les autres salles

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : l'Ascenseur ; 21 h 30 : Festival Courteline.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Exercices de style.

PELOUSE DE REUILLY (sous chapiteau), 21 h : le Dialogue des carmélites.

POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II, 21 h : le Plaisir de l'amour.

STUDIO BERTRAND (783-99-16), 20 h : l'Échelle des vertus ; l'Arbre de mademoiselle d'Escarbeau.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : Laissez-les rire.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 21 h : Laissez chanter les clowns ; 22 h 15 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 22 h 15 : l'Omelette aux pingouins.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h 30 : Coup de folie sur les assiettes en faïence.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 19 h 30 : Lully à la cour de Jean-Philippe au jardin.

Le music-hall

TH. DU ROND-POINT (256-70-80), 21 h : De Broadway à Hollywood.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Jazz, pop, rock, folk

A DEJAZET (887-97-34) 22 h 30 : F. Tusques, S. Kassap, D. Duran, B. Vitet, J.-L. Levallegant, T. le Doze, P. Cacco, M. Pozzi, C. Andrez.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : S. Guerault.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : A. Blythe, C. Freeman, Don Cherry, H. Ruiz, C. McBee, Don Moye.

OLYMPIA (742-25-49), à 20 h : D. Sanborn ; à 22 h 30 : Spyrogyra.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Alligator Jazz Band.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : S. Kessler.

TH. DU ROND-POINT, Petite salle (256-70-80), 20 h : U. Kaizon, J. Coher, Foyer Bar, 22 h 30 : M. McAssey.

TWENTY ONE (260-40-51) 23 h : E. Desmond.

Festival du Marais

(887-74-31)

THÉÂTRE

Cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont, 22 h 30 : L'Archipel des lunes.

CONTES ET CHANSONS

Hôtel de Beauvais, 20 h 30 : Contes de Chelm.

Place du Marché Sainte-Catherine, 20 h 30 : Jean sans Peur.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h, Hommage à K. Wolf : Professeur Mamlock ; 19 h, Métropolis, de F. Lang.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr.) (*) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

APPELEZ-MOI BRUCE (A. v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70)

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52)

BEAT STREET (A., v.o.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BONJOUR LES VACANCES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46). V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BOUNTY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.F. Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (550-72-86) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86 ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BREAK STREET 84 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UCG Rotonde, 6e (633-08-22).

CARMEN (Esp., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39) ; Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA CLÉ (It., v.o.) (**) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

EN PLEIN CAUCHEMAR (A., v.o.) (*) : V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

EMMANUELLE IV (**) Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ÉTÉ DU BAC (A., v.f.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES ÉVADÉS DU TRIANGLE D'OR (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04).

FEMALE TROUBLE (**) (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt (h. sp.), 14e (545-35-38).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

FORBIDDEN ZONE (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (Fr.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'HOMME AUX FLEURS (Aust., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-35).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-12-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LADY LIBERTINE (A., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LOOKER (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Murat, 16e (651-99-75).

MES CHERS AMIS N° 2 (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSISSIPPI BLUES (franco-américain) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES MOISSONS DU PRINTEMPS (A., v.o.) Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LES MORFALOUS (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, (h. sp.), 1er (260-43-99).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA PIRATE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES PIRATES DE L'ÎLE SAUVAGE (Aus., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UNE FILLE POUR GREGORY (Ang., v.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio de l'Étoile, 17e (320-42-05).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (331-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

UN DIMANCHE À LA CAMPAGNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

UTU (Néo-Zél., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (h. sp.), 17e (380-03-11).

YENTL (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

AMBRE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (H. sp.) (288-64-44).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V. f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A, v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO À PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

EL (Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (236-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉNIGME DE GASPARD HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTRANGER (It.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FAME (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA FILLE DE RYAN (Angl., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; George V, 8e (562-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Lumière, 9e (246-49-07). – V.F. : Parnassiens, 14e (329-83-11).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FREAKS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

FURYO (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; St-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HAMMETT (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46).

HÔTEL DES AMÉRIQUES (Fr.) : Ciné 13, 18e (259-62-75).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA HYÈNE INTRÉPIDE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis St-Germain, 6e (222-87-23) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-83-11) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE JOUR LE PLUS LONG (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MON NOM EST PERSONNE (It., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (325-72-07).

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

PIXOTE LA LOI DU PLUS FAIBLE (Bré., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PLAGE DU DÉSIR (Brés., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PARIS VU PAR (1964, Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

POUR TOI J'AI TUÉ (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

RAMBO (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Grand Rex, 2e (236-83-93).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES SEPT SAMOURAÏS (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

SÉRIE NOIRE (Fr.) : Ciné 13e, 18e (259-62-75).

S'IL VOUS PLAÎT, LA MER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Balzac, 8e (561-10-60).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES TROIS LANCIERS DU BENGALE (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e, (329-90-10). – V.f. : Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les festivals

MARX BROTHERS : Action Écoles, 5e (327-72-07), lun. : les Marx au grand magasin.

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA R.K.O. (v.o.) : Olympic (petite salle), 14e (545-35-38) : l'Énigme du Chicago Express.

DOMINIQUE DELOUCHE : Marais, 4e (278-47-86) : l'Homme de désir.

FESTIVAL FANTASTIQUE (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) : Hurlements ; mar. : Frayeurs. Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : Hurlements. Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) : l'Au-delà. UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) : Hurlements ; mar. : Frayeurs.

HITCHCOCK : Action rive gauche, 5e (329-44-40) : Psychose.

INGMAR BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : le Septième Sceau ; les Fraises sauvages.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : Fiancées en folie.

ÉRIC ROHMER, ÉLOGE À LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01) : l'Amour l'après-midi ; la Femme de l'aviateur ; Perceval le Galois ; la Marquise d'O ; le Genou de Claire.

TRUFFAUT-DOINEL Logos : 5e (354-42-34) : Baisers volés.

HOMOSEXUALITÉ (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : Sébastiane ; l'Homme blessé ; Querelle ; Outrageous ; Flesh.

LE PARI DEPARDON, Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : Reporters ; Tchad-Yemen-Tibesti Too ; Faits divers ; Numéro O.

BERNADETTE LAFFONT - VAGABONDAGES, Studio 43, 43, rue du Fg-Montmartre (770-63-40) : 20 h : Trop jolies pour être honnêtes ; 18 h : Une belle fille comme moi : 22 h : Noroit.

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN USA (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20.

ANTONIO DAS MORTES (Esp., v.o.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), 22 h.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 10.

LA CITÉ DES FEMMES (*) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), 22 h 15.

DANTON (Fr.-Pol.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), 18 h 30.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68), 20 h 30.

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 17 h 30.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 22 h 15.

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68), 19 h.

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (Ang-A. ; v.o.), Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 17 h 45.

LA NUIT DE VARENNES (FR.-It) Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

MORT À VENISE (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

PENDEZ-MOI HAUT ET COURT (A., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 17 h 15.

POSSESSION (**) (Ang., v.o.) Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAÏ (A., v.o.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

SCARFACE (*) (A., v.o.), Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 21 h 45.

SUZANNE SIMONIN, LA RELIGIEUSE DE DIDEROT (Fr.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), 15 h 40.

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 20.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (*) (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT, film américain de Robert Zemeckis ; v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES ANNÉES DÉCLIC, film français de Raymond Depardon : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

BINGO BONGO, film italien de Pasta Campanile ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Secrétans, 19e (241-77-99).

BUSH MAMA, film américain de Haile Gerima ; v.o. : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

CANNON BALL 2, film américain de Hal Needham ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Beaubourg-Halles, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (326-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; 3 Secrétans, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA CONDITION DE L'HOMME, film japonais de Masaki Kobayashi ; v.o. : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

FRAULEIN SS (**), film italien de William Hawkins ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA NUIT DES LOUPS, film allemand de Rudi Ger Nachtern ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).

Lundi 9 juillet

COMMUNICATION

A PROPOS DU VOYAGE DE M. MITTERRAND A CLERMONT-FERRAND

« L'Auvergnat de Paris » un hebdomadaire prospère

Le tout récent voyage de M. Mitterrand en Auvergne a attiré l'attention sur *l'Auvergnat de Paris* (1), hebdomadaire qui abrite discrètement ses cent deux ans dans un coquet hôtel du dix-huitième siècle où jadis Beaumarchais tenait salon. *L'Auvergnat*, c'est vingt mille exemplaires vendus 5 F le numéro, dont les trois quarts à Paris, mais aussi sur la Côte d'Azur... ou, naturellement, en Auvergne. Les abonnements représentent 75 % de la diffusion. La formule mise au point au fil du siècle écoulé tient gaillardement la route. Pourtant, que d'aventures traversées...

Le 14 juillet 1882, Louis Bonnet, barbe rousse et cœur communard, lance le premier numéro de *l'Auvergnat de Paris-Journal des émigrés du Centre*. L'homme, journaliste et natif d'Auvergne, a l'ambition de réunir tous les originaires du Massif Central pour leur faire prendre conscience de leur force. A ce moment, Labiche fait rire le boulevard avec *le Misanthrope et l'Auvergnat* – ce dernier faisant figure de brute épaisse. Chez les Bretons naît Bécassine... Louis Bonnet veut défendre ses *« compatriotes »*, aux petits métiers *« méprisés »*, des bougnats et des limonadiers. *« Tout pour l'Auvergne ! »* est le cri de ralliement du fondateur de l'hebdomadaire, dont l'anticonformisme est connu dans la capitale. Célébrer les *« héros »* littéraires et philosophes, aider les jeunes qui arrivent dans la capitale et les anciens qui rentrent au pays et surtout *« parler de nos intérêts »* : c'est ce que précise le programme publié dans le premier numéro. *« A celui qui vient, nous livrerons nos colonnes ; il y pourra dire ce qu'il veut faire et où il demande à utiliser son activité. A l'Auvergnat parisien, nous rappellerons constamment la patrie ; nous lui dirons tout ce qui s'y passe et tout ce qui s'y fait. Nous ne sommes pas des hommes de parti ; l'honneur seul et les intérêts de notre race nous sont chers. »* D'autres compatriotes, tel Jules Vallès, publient alors dans l'hebdomadaire nouveau-né.

Ce programme des débuts est resté le même pour ceux qui se sont succédé au siège *« impérial »* de directeur. Car *l'Auvergnat de Paris* n'a jamais quitté le giron de la famille Bonnet. Certains même ont parlé de lignée *« Bonnet Ier »*, puis *« L.B. II »*. *« Je déteste ce mot de lignée*, rétorque M. Daniel Rovira, le petit-fils aujourd'hui en place. *C'est avant tout une affaire de responsabilité. Nous gardons ainsi une grande indépendance par rapport à l'époque. »* M. Rovira, journaliste de profession, est d'autre part employé à plein temps dans une agence de presse. Autour de lui, huit permanents dont trois journalistes réalisent, chaque semaine, trente-deux pages bourrées d'informations diverses. Tous sont auvergnats. *« C'est une nécessité pour avoir le ton juste*, explique l'héritier de Louis Bonnet. *Vigueur de l'expression et sens des réalités, pas de passion. L'Auvergnat est un rêveur qui a les pieds sur terre. Devant le comptoir, on se comprend, on parle la même langue. »* Selon son directeur, l'hebdomadaire est lu par environ deux cent cinquante mille personnes, car il circule de main en main sur le zinc des bistrots. La majorité de ses lecteurs se recrutent encore chez les limonadiers.

FIDÉLITÉ

Entre 1914 et 1918, *l'Auvergnat de Paris* a maintenu sa publication hebdomadaire. Chaque semaine, il consacrait quatre pages aux nouvelles du front, fort appréciées des « poilus », qui le recevaient gratuitement. La paix revenue, les familles des soldats réglèrent spontanément le solde des quatre années passées d'abonnement. De 1940 à 1944, le journal s'arrêta, refusant la loi de l'occupant. A la Libération, il reparut enfin.

De père en fils, se maintient la tradition. Le Café de Flore à Saint-Germain-des-Prés vient de changer de mains. Le propriétaire aveyronnais a vendu son affaire à une Cantalienne. Les grandes brasseries parisiennes restent la propriété des Auvergnats. La plupart des cessions se font entre *« compatriotes »*, qui prennent parfois conseil auprès de l'un des leurs connu pour son bon sens. Ainsi s'assure-t-on du respect de la parole donnée.

La tradition n'exclut pas une évolution radicale. Marqué à gauche au départ, le ton se veut aujourd'hui *« apolitique »*. *L'Auvergnat de Paris* a changé parce que ses lecteurs ont grandi. Leurs aïeux étaient pauvres, les descendants se sont enrichis. Ils ont même gagné les hautes sphères gouvernementales. Hier, ce fut Laval, dont *l'Auvergnat* aborde, ces dernières semaines, l'histoire obscure.

Plus près de nous, il a vanté les mérites de Georges Pompidou, de MM. Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac et Jacques Delors – un de ces Corréziens *« qui veillent en général sur la caisse »*. Tout récemment, *l'Auvergnat de Paris* a, dans ses colonnes, défendu un Aveyronnais, M. Jacques Genthial, alors chef de la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne. *« Ce n'est pas par choix politique »*, explique le directeur de l'hebdomadaire. Mais M. Genthial venait d'être *« injustement »* remercié par le gouvernement. *« Nous n'hésitons pas à l'écrire. Si le maire de Paris doublait les impôts sur les terrasses de café, nous oublierions qu'il est Corrézien. »* L'hebdomadaire a également défendu un médecin communiste de Millau inculpé d'avortement illégal.

Jouant sur ces deux cents correspondants locaux dont la seule rémunération est un service gratuit d'abonnement, *l'Auvergnat de Paris* est un des rares à avoir *« un maillage aussi serré »* sur un petit territoire regroupant sept départements. Ainsi peut-on lire, en provenance d'un village perdu, des nouvelles aussi précises que : *« M. et Mme X viennent d'acheter une télévision couleur. »* Il y a les rubriques habituelles ; la « Vie culturelle », ou les « Mystères en Auvergne », dans lesquelles sous le sceau du secret d'anonymes lecteurs dévoilent d'obscures croyances. « Jadis et naguère » relate l'histoire passée. Dans les « Informations générales », le développement économique tient une large place, car les sept départements concernés ont tous le caractère de zones d'agriculture de montagne.

Les petites annonces occupent quatre pages. Elles sont l'outil indispensable à celui qui veut se faire embaucher ou recruter lui-même dans les professions de la limonade. Les annonceurs, eux aussi principalement issus de ce milieu, restent fidèles, quelle que soit la conjoncture.

En première page, figure chaque semaine un dessin commenté de Jean Chicou, collaborateur depuis trente-trois ans. Enfin la rubrique « Amicalisme et folklore » est un bloc-notes complet présentant l'activité de quelque deux cents amicales ou associations auvergnates, recrutant parmi les six cent mille Parisiens originaires du Massif Central. *« Ces amicales ont leur vie propre. Le journal n'est pas un donneur de conseils »*, dit le directeur. Mais par ce canal de presse, les rendez-vous sont pris pour les banquets de retrouvailles dans les salons Vianey, ou au Pavillon Dauphine, ou même à Saint-Flour. Des jeunes, en quête de racines, s'inscrivent toujours dans les groupes de danses traditionnelles. Les générations se succèdent. L'esprit *« patriotique »* demeure. *« L'homme politique qui n'en tiendrait pas compte ferait une grave erreur »*, conclut le directeur de *L'Auvergnat de Paris*.

DANIELLE ROUARD.

(1) *L'Auvergnat de Paris*, Massif Central, 13, boulevard Beaumarchais, 75004 Paris. Tél. : 277-70-05

INSTALLÉ A MARSEILLE

L'Institut méditerranéen de la communication va organiser une stratégie euro-arabe

Marseille. – A l'initiative de M. Louis Perrein, sénateur du Val-d'Oise, rapporteur du budget des PTT, vient d'être créé, à Marseille, l'Institut méditerranéen de la communication (INCOM), qui sera animé par des personnalités européennes et arabes représentant des pays du bassin méditerranéen. L'INCOM est totalement indépendant des pouvoirs politiques et des gouvernements, mais, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, il a reçu un soutien actif du conseil régional et de la ville de Marseille. De quoi s'agit-il ? D'utiliser les nouvelles technologies de communication (satellites, fibre optique, télédistribution, télé-informatique, réseaux numérisés, vidéocommunication, télé-copie ou télé-impression, etc.) comme un outil de coopération. Un certain nombre de chercheurs, d'experts, de techniciens, de juristes, d'économistes, de sociologues, de syndicalistes, d'hommes politiques, se sont donc associés, à titre individuel, pour réfléchir à un développement harmonieux des nouvelles données de la communication dans les nations du pourtour méditerranéen, lieu privilégié d'un dialogue euro-arabe, ces pays formant depuis des siècles une communauté de cultures et un lieu privilégié d'échanges.

L'Institut méditerranéen de la communication, désormais placé sous la présidence de M. Louis Perrein, rassemble des personnalités d'Algérie, d'Arabie Saoudite, d'Egypte, d'Espagne, de France, de Grèce, de Haute-Volta, d'Irak, d'Italie, du Maroc, du Portugal et de Tunisie. Dans l'esprit de ses promoteurs, l'INCOM doit relever le défi posé par le développement des technologies nouvelles au Japon et en Amérique. *« En ordre dispersé*, précise M. Perrein, *les nations du bassin méditerranéen tomberont les unes après les autres dans l'orbite américaine ou japonaise. Les cultures originales disparaîtront au profit d'un culture anglo-saxonne aseptisée. »* Plus grave encore, pense-t-il, *« les économies en voie de développement risquent de dépendre entièrement des Américains ou des Japonais »*. Il s'agit donc, d'une part, d'évaluer les besoins actuels et futurs des populations méditerranéennes et, d'autre part, d'élaborer une stratégie pour mieux utiliser ce qui existe, tout en se dotant des moyens nécessaires au développement futur. *« L'Institut méditerranéen de la communication doit être un outsider de la résistance à l'écrasement culturel et économique »*, a conclu son président.

JEAN CONTRUCCI.

★ L'adresse provisoire de l'INCOM est celle de l'agence Médi-Média, spécialisée dans l'information interrégionale et méditerranéenne, 42, rue Montgrand, 13006 Marseille. Tél. : (91) 33-52-07.

● *« 7/7 » ; le trio fondateur s'en va... le magazine reste.* – Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert et Frédérick Boulay ont fait leurs adieux, dimanche 8 juillet, aux fidèles téléspectateurs qui ont fait de « 7/7 » l'une des émissions-vedettes de TF1. Le « grand témoin » surpris aura été Bernard Pivot, 97e et dernier invité de « 7/7 », parmi lesquels, rappelons-le, M. François Mitterrand lui-même.

Les créateurs du magazine quittent le service public pour rejoindre Canal Plus. L'émission, interrompue pendant l'été, reprendra à la rentrée sous la direction de Jean Lanzi, directeur de l'information de TF1.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 9 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : 3 h 10 pour Yuma.
Film américain de D. Daves (1957), avec G. Ford, V. Heflin, F. Farr, L. Dana, H. Jones, R. Jackel (N.).
Pour toucher une prime, un fermier d'une bourgade de l'Arizona, pas spécialement courageux, accepte de conduire à Yuma, par le train, un redoutable bandit que ses compagnons cherchent à délivrer, avant le départ. Réalisme des mœurs de l'Ouest, suspense dramatique tenant autant à l'étude des caractères qu'à l'action. Delmer Daves ajoute au western une dimension humaine.

22 h 5 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando.
Que reste-t-il de nos péplums ? Des Derniers jours de Pompéi à Quo Vadis, *la mise en scène de péplum par les plus grands cinéastes : Stanley Kubrick, Robert Aldrich, Sergio Leone.*

23 h Journal.

23 h 15 Le jeune cinéma français de court métrage.
La Dernière Image, de Jérôme Enrico.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : la trilogie de la Villégiature.
De C. Goldoni, mise en scène G. Strehler, avec P. Dux, L. Mikael, D. Gence, F. Seigner, J. Eyser (2e partie).
Giacinta, fiancée à Léonardo, commence à lui préférer Gugliemo, aimé de Vittoria. D'autre part, la vieille tante de Giacinta, Sabina, s'éprend de Ferdinando. Querelles de cour, richesse des costumes, magistrale mise en scène.

22 h 10 Magazine : Les carnets de la danse.
De J.-J. Fourgeaud et C. Baignères, présentés par Rudolf Noureev.
Magazine trimestriel sur les dernières tendances chorégraphiques, avec Karin Averty, Gigi Caciuleanu, Jean-Claude Gallotta, Larrio Ekson et Juliet Naylor, Merce Cunningham et Paul Taylor.

23 h 5 Journal.

23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Kennedy.
Réal. R. Gagney. Avec Martin Sheen, J. Sheen, B. Brown...
John F. Kennedy est élu président des Etats-Unis, son frère Bob est nommé ministre de la justice. La CIA les informe qu'une action d'espionnage serait lancée contre Cuba. Un feuilleton documentaire dramatique à l'américaine.

21 h 35 Journal.

22 h Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud.
Course de péniches en Hollande, reportage de C. Rives et E. Quéméré.

22 h 45 Nostalivres.
Emission littéraire de Jérôme Garcin.
1974-1984 : Dix étés et des souvenirs de livres, de chansons, de vacances. Ce soir l'année 1979.

22 h 50 Prélude à la nuit.
Sonate nº 101, *de Scarlatti ;* Jour férié, *de S. François ;* Allegro de concerto pour piano, *de Granados par Y. Horner (accordéon), accompagnée de D. Wayenberg (piano).*

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Musique : Michaël Tippett (concert enregistré le 6 juillet à La Rochelle) : œuvres de Webern, Tippett, Pagh Paan, Stravinski, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. R. Zollman.

22 h 30 Nuits magnétiques. Les coiffeurs.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Festival d'automne 1983 à Nanterre) : *Octandre*, de Varèse ; *Trois Poèmes de Mallarmé*, de Ravel ; *Quatuor pour clarinette, saxophone ténor, piano et violon, Trois lieder*, op. 18, *Trois lieder populaires*, op. 17, *Symphonie*, op. 21, *Deux poèmes de Balmont, Trois Poésies de la lyrique japonaise* ; de Stravinsky ; *Konzert, Trois Orchester lieder, Deux lieder*, op. 8, *Cinq pièces*, op. 10, de Webern, par l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez, sol. P. Bryn-Julson, M. Arrington, D. Kientzy, A. Neveux, C.A. Linale, M.-T. Ghirardi.

22 h Les soirées de France-Musique : le piano et Schubert ; à 23 h 30, Le musicien de minuit : Régis Franc.

Mardi 10 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF1 Vision plus.

12 h Bonjour, bon appétit.
Magazine culinaire de Michel Oliver.
Les œufs en meurette.

12 h 30 Cocktail maison.
Avec J. Lefevre, M. Dax et Dalida.

13 h Journal.

13 h 30 Série : Aux frontières du possible.
Nº 7 : L'Effaceur de mémoire.

14 h 25 Micro-puce.
Magazine de l'informatique.

15 h 45 Sports : Tour de France cycliste.

16 h 55 Croque-vacances.
Variétés, dessins animés, infos-magazine, feuilleton : Matt et Jenny.

18 h Dessin animé : la pieuvre.

18 h 10 Votre auto a cent ans.

18 h 20 Série : Grand-mères.
De J. Frapat, réal. Ch. Akerman.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Tour de France (résumé).

20 h Journal.

20 h 35 Document : cap Canaveral, objectif nature.
De M. de la Grange.
La NASA garde les pieds sur terre en décidant la sauvegarde de l'équilibre naturel sur le périmètre du Kennedy Spatial Center. On assiste donc à une confrontation spectaculaire entre ces oiseaux aquatiques, ces mammifères bien vivants et ces volatiles au cœur d'acier que sont les navettes.

21 h 35 Document : Dialogue avec le sacré.
L'objet trouvé : l'art Lobi et le commerce africain, réal. S. Kurc.
La structure de l'objet africain, comme pièce aisément monnayable et donc anonyme. Une analyse de l'art noir.

22 h 5 Journal.

22 h 20 Cinéma : Cri de femmes.
Film grec de J. Dassin (1978), avec M. Mercouri, E. Burstyn, A. Voutsinas, D. Daimantidou, D. Papamichel, Y. Voglis (v.o. anglaise sous-titrée).
Une comédienne grecque veut jouer la Médée d'Euripide à Athènes. Par besoin de publicité et pour entrer dans son rôle, elle visite, en prison, une Américaine qui a tué ses enfants pour se venger de son mari. Etonnante et superbe relation d'un fait divers criminel et du mythe antique, création artistique se confondant avec la vie. Cette œuvre, filmée par le Dassin des grands jours, lyrique, inspiré, est interprétée par deux actrices exceptionnelles, femmes différentes se rejoignant dans la souffrance et un itinéraire intérieur.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal

12 h 10 Série : Les enquêteurs associés.

12 h 30 Cyclisme : Tour de France.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : les Envahisseurs.

14 h 25 Aujourd'hui la vie.
Avec Sheila.

15 h 30 Sports été.
Spécial neige et glace : les Jeux olympiques d'hiver à Sarajevo ; le ski acrobatique ; le kilomètre lancé.

18 h Récré A 2.
Pic Pic Pic ; Yakari ; Latulu et Lireli ; Terre des bêtes (un étrange oiseau, le lagopède).

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : L'Etoile de l'espoir.
Film arménien d'E. Keosaian (1978), avec A. Djigarkhanian, E. Magalachvili, O. Galoian, L. Guevorkian.
Au dix-huitième siècle, le Sunic, petit Etat, est resté indépendant, dans l'Arménie partagée entre la Turquie et la Perse. Son chef recherche une alliance avec la Russie. Un guerrier qui ne veut plus le servir, se rallie pourtant aux siens, à la menace d'une invasion turque. Une page de l'histoire arménienne qu'on peut supposer intéressante dans sa reconstitution cinématographique. Ce film est inédit.

23 h 5 Journal.

23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 3 Jeu littéraire : Les mots en tête.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Variétés : le talent ça existe, il faut aller le chercher.
Avec Chipcha, Big Band de Lyon, les ballets de Serge Speerz...

19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Cinéma : les Oies sauvages.
Film anglais d'A. Mac Laglen (1977), avec R. Burton, R. Moore, R. Harris, H. Kruger, S. Granger, J. Watson.
Le président d'un Etat d'Afrique noire, a été déposé et emprisonné par un dictateur militaire. Un banquier londonien, dont les intérêts, dans les mines du pays, sont menacés, recrute des mercenaires pour le délivrer. Les exploits de casse-cou conduits par un ancien officier des guerres coloniales. Le réalisateur a mené ce film d'action, dont l'idéologie peut paraître suspecte, comme les westerns dont il a la spécialité.

22 h 45 Journal.

23 h 5 Reportage : Les enfants d'à bord.
De A. Cazac.
On oublie souvent que l'enfant de batelier doit très tôt quitter l'univers clos de la péniche familiale. Première escale : l'internat de l'Ecole nationale du premier degré de Conflans. Une escale bien pénible pouvant provoquer des chocs psychologiques. Les enfants d'à bord devront comprendre leurs copains d'à terre.

23 h 55 Nostalivres.
Emission de Jérôme Garcin.
1974-1984 : Dix étés et des souvenirs de livres, de chansons, de vacances. Ce soir l'année 1980.

0 h Prélude à la nuit.
Mouvement perpétuel, *de Paganini, interprété par les Douze violons de France.*

FRANCE-CULTURE

7 h Réveils en d'autres lieux : l'Afrique noire.

8 h Les chemins de la connaissance : l'Egypte en quête d'un empire ; à 8 h 33, de la terre comme du temps ; à 8 h 50, les algues et les vagues.

9 h 5 La matinée des autres : les livres des autres.

10 h 30 Le texte et la marge : « En suivant les dieux », avec Jacques Lacarrière.

10 h 50 Musique : Black and Blue (la genèse du rythme).

12 h 5 Agora.

12 h 45 Panorama : Croyances.

13 h 30 Présence des arts : hommage à Roland Penrose.

14 h 10 Un livre, des voix : « le Testament d'Oscar Wilde », de Peter Ackroyd.

14 h 50 Musique : les terrasses de l'été (le temps de lire ; musique chinoise ; l'actualité : Avignon).

16 h 3 Les yeux de la tête : portrait de cire (Coco Chanel) ; à 16 h 35, Mardiscophilie ; à 16 h 45, moteur ; à 17 h 5, l'autre rive (les Libanais à Paris) ; à 17 h 40, terre des merveilles.

18 h 10 Le cri du homard.

18 h 30 Feuilleton : l'Amérique des pionniers (la Pieuvre).

19 h 25 Jazz à l'ancienne.

19 h 30 Sciences : histoire des origines (des australopithèques à l'homme).

20 h Les enjeux internationaux.

20 h 30 Dialogues franco-néerlandais : Amsterdam, Amsterdam.

21 h 45 Lectures : textes de René Char.

21 h 50 Musique : les tournois du royaume de la musique (les jeunes musiciens français).

22 h 30 Nuits magnétiques : toutes les femmes sont fatales ; 23 h 10 Le Roman rose.

FRANCE-MUSIQUE

6 h Musique légère.

7 h 10 Actualité du disque.

9 h 5 Le matin des musiciens : Variations sur la musique et le temps – *« La simulation de l'immédiat »* ; œuvres de Frescobaldi, Marais, Grisey, Le Roux, Lebègue, d'Anglebert, Siret, Rameau...

12 h 5 Concert : *Les Troqueurs*, opéra-bouffe d'A. d'Auvergne par les musiciens du London baroque dance theater, dir. S. Preston, sol. M.-J. Sanchez, M.-E. Tintes, G. Beruete, L. Alvarez.

13 h 32 Repères contemporains.

14 h 30 Petites formes.

15 h Musiciens à l'œuvre : Offenbach ou l'opéra dans son miroir ; œuvres de Mozart, Hoffnung, Offenbach.

18 h 5 L'imprévu.

19 h Le temps du jazz : feuilleton « cartes postales » ; Intermède ; Portrait d'un jazzman.

20 h Premières loges : œuvres de Fauré, Gretchaninov, Massenet, Verdi, Lehar, Gounod par A. Burdino, ténor (donné le 15 juin à la salle Pleyel).

20 h 30 Concert : *Symphonie concertante nº 105 pour violon, violoncelle, hautbois, basson et orchestre nº 2 en ré majeur*, de Haydn ; *Symphonie nº 9 en ut majeur*, de Schubert par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Tcharakov, sol. M.-A. Nicolas, D. Raclot, J. Vandeville, A. Randon, Y. Chiffolean.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : le piano et Schubert ; à 23 h 10, Jazz-club.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

GENERAL ELECTRIC

Un jeune directeur financier pour notre filiale de services informatiques

Notre marché, les services informatiques en Télétraitement, connaît un développement régulier et notre croissance atteint 15 % par an. Notre société, implantée dans le monde entier, emploie plus de 5 000 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 600 millions de dollars. Nous sommes la filiale d'un des plus importants Groupes Américains et nous recherchons pour la France notre Directeur Financier.

Rattaché au Directeur Général, vous assurerez l'ensemble des responsabilités de la fonction: préparation des budgets et des plans, trésorerie, reporting, estimation des coûts et des prix de revient... et participerez par votre action au développement et à la stratégie commerciale de notre société.

A 30 ans, vous travaillez depuis quelques années au sein d'une société ou d'un groupe qui vous a familiarisé avec les méthodes de gestion anglo-saxonnes. Vous parlez couramment l'anglais et votre expérience, si possible internationale, vous a permis d'utiliser l'informatique. Avec votre diplôme d'une Ecole de Commerce vous avez acquis de bonnes connaissances de la comptabilité (DECS) et de la fiscalité.

Maîtrisant les techniques financières et de gestion, vous savez prendre en compte les exigences des responsables commerciaux et travailler en équipe. Vous pensez que les différentes spécialités fonctionnelles de l'entreprise se complètent et ne s'opposent pas. Prendre aujourd'hui des responsabilités complètes de Direction Financière dans un secteur en développement constitue pour vous une nouvelle étape de carrière. Intégrer la filiale d'un grand groupe international vous offrira aussi de nombreuses autres possibilités d'évolution.

COFROR étudiera votre dossier de candidature en toute confidentialité et vous remercie de l'adresser à Catherine ROIZOT, sous référence 199/30M.

COFROR
Tour Fiat - Cedex 16 - 92084 Paris la Défense

EXTEMBAT

Groupe Maison Familiale

Pour nous donner les moyens d'être le numéro un, nous recherchons, pour notre ligne de produit «VÉRANDAS»

DIRECTEUR DE FILIALE

De formation supérieure commerciale (option marketing souhaitée), il aura prouvé, au cours d'une expérience d'environ 5 ans dans la commercialisation d'un produit de consommation durable, ses qualités d'animateur et de gestionnaire d'un centre de profit.

A ce professionnel confirmé, nous confierons l'animation d'une équipe commerciale, le suivi des sous-traitants et le contrôle de la rentabilité.
Il aura ultérieurement un rôle de conseil marketing auprès de la Direction de la Ligne de Produit.

Poste à pourvoir sur CAMBRAI.

Rémunération: fixe important + intéressement.

Téléphonez le mercredi 11 juillet 1984 de 9h à 12 h à Albert SCHAMBERGER au 16.(27).83.99.00 ou adressez-lui votre candidature manuscrite avec c.v. et photo à EXTEMBAT - Groupe Maison Familiale - 1461 avenue du Cateau 59342 CAMBRAI Cédex.

Directeur de la communication France

PARIS

En liaison étroite avec les responsables produits américains ou européens, vous aurez pour objectifs la conception et la mise en place de stratégies de communications, afin de positionner efficacement nos produits (composants et systèmes électroniques évolués) sur les différents marchés concernés.
Vous aurez à ce titre la responsabilité de définir et de prévoir des études de marchés, d'envisager des actions de publicité et de relations publiques.
Réussir dans cet environnement très évolutif implique une expérience internationale de plusieurs années dans les domaines de la publicité ou de la communication pour des produits électroniques, ou des systèmes informatiques. La pratique courante de l'anglais vous sera nécessaire.

Si vous êtes d'accord pour relever avec nous les défis actuels et futurs d'une carrière appelée à un grand développement, écrivez-nous : Monique NERVET - Réf. EECC/0784/1 M
TEXAS INSTRUMENTS FRANCE
8/10, avenue Morane Saulnier - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex.

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

Secrétaire Générale du siège parisien

proche Banlieue Ouest

Filiale d'un groupe de notoriété mondiale dans le domaine de l'écriture, nous confierons cette fonction essentielle à une jeune femme de formation juridique, IEP, Sup de Co. et/ou CIFFOP, possédant une première expérience acquise en entreprise au sein d'une Direction de Personnel.
Chef d'établissement du siège, elle assume en direct la responsabilité de 120 personnes au plan légal, de gestion et d'administration du personnel, agit en conseil interne du Président et des Chefs d'établissement de province en matière de législation sociale, dirige les services administratifs et généraux du siège.

Merci d'adresser votre CV, lettre manuscrite, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence 4638, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

---

directeur des recherches immunologiques

appliquées au diagnostic comme à la thérapeutique, pour un groupe français.

Animant une équipe de recherche, vous définissez les programmes et suivez leur réalisation dans le domaine de l'immunologie appliquée principalement à la bactériologie, la sérologie et la virologie.

Vous êtes de formation médicale, pharmaceutique, vétérinaire ou issu d'une grande école.

Parlant couramment l'anglais, vous assurez nos contacts scientifiques internationaux.

Mme M.C. TESSIER lit avec la plus grande discrétion la candidature que vous avez l'obligeance de lui envoyer (réf. 982 LM) ou reçoit volontiers votre appel téléphonique (1/260.32.22.).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

COFREMCA

cherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (E)

fonctions :
- concevoir et gérer les processus en vue de faciliter le fonctionnement et d'améliorer la qualité de la production (chantiers de recherche et de conseil) ;
- systèmes d'information et de gestion ;
- facilitation de la communication interne ;
- secrétariat du Conseil de Direction.

Écrire avec C.V. à :
COFREMCA
14, rue Milton
75009 PARIS.

MAI — LA VITALITE INFORMATIQUE

Filiale d'un groupe international, MAI France connaît une progression forte et soutenue (CA multiplié par 10 en 6 ans, plus de 1500 systèmes installés).
Nous commercialisons une large gamme de systèmes informatiques – du micro MAI 10 au supermini 32 bits MAI 8000 – et des progiciels couvrant de nombreux secteurs d'activité.
Nous souhaitons intégrer au sein de notre direction marketing un

DIRECTEUR DES RELATIONS EXTÉRIEURES

pour développer et promouvoir l'image de marque de notre société.

Il aura en charge :
- les relations de presse
- l'organisation des foires et des expositions
- la publicité
- la documentation
- la mise en place d'outils promotionnels.

Si vous êtes :
- rigoureux et créatif
- âgé de 28 ans minimum et diplômé de l'enseignement supérieur
- rompu aux techniques de communication (l'anglais est indispensable),

adressez votre lettre de candidature manuscrite, votre c.v. avec photo et prétentions à :

Olivier DUMAS – MAI FRANCE
Direction du Marketing
58, rue Roger Salengro
94126 FONTENAY-SOUS-BOIS

SOCIÉTÉ DE SERVICES
PARIS 13e
recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

- Gestion du personnel.
- Encadrement des services paie et comptabilité.
- Elaboration du budget.
- Animation du contrôle de gestion et de la trésorerie.

Adr. C.V., photo et prétentions à CHASLIN ASSOCIÉS, 11, rue de l'Avre 75015 PARIS.

Le Futur Directeur de notre Usine

CENTRALE – AM...

Cent personnes, 1 milliard de CA, d'appréciables profits, des investissements importants, un personnel de haute qualité et très motivé, un outil performant, nous sommes l'un des fleurons de notre groupe. *Nous recherchons le futur Directeur de notre Usine.* Avant d'accéder à cette fonction, il exercera pendant quelques années le rôle de second, le temps de s'intégrer, de s'imposer, de se familiariser à nos méthodes et à nos produits, de faire la preuve des qualités de meneur, d'indépendance d'esprit et de caractère que nous recherchons. 30 ans environ, issu d'une grande Ecole d'Ingénieurs, une première expérience de quelques années en production, si possible dans le domaine de la métallurgie, le candidat de valeur que nous recherchons est assuré de trouver dans notre groupe d'intéressantes perspectives de carrière. C'est parce que nous apportons beaucoup que nous nous montrerons exigeants. La rémunération est motivante. Le lieu de travail est situé à 150 kms de Paris (1h30 par l'autoroute du Nord).
ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 407305 M.

35, rue du Rocher 75008 Paris

ORION
l'homme et l'entreprise

ARCOREM

ASSOCIATION CENTRE SOCIO-CULTUREL ET SPORTIF JEAN-VILAR
ANGERS

1.500 adhérents, 7 permanents, 30 vacataires, activités multiples, salles de spectacle et cinéma,
recherche

DIRECTEUR

pour prendre en charge la responsabilité, animation et gestion de l'équipement. Expérience exigée. Dossier candidature (C.V., expériences, références) à retourner au centre avant le 15 juillet 1984, C.S.C.S. Jean-Vilar, place Jean-Vilar, 49000 ANGERS.

Assoc. rech. Directeurs séjours linguistiques Angleterre, juillet ou août.
Tél. : 500-13-41.

Assoc. rech. Directeurs de vac. habit. 250 km Paris mod. août. Espagne. Tél. : 500-13-41.

ORGANISME DE FORMATION ET DE CONSEIL

recherche son

DIRECTEUR INFORMATIQUE

- Développer de nouvelles méthodes de formation.
- Créer des logiciels pour la formation (intégrant l'EAO).
- Assurer des interventions d'assistance-conseil auprès d'entreprises.

Ce poste nécessite une formation supérieure, une expérience informatique et pédagogique, une maîtrise de la micro-informatique et de la bureautique.

Envoyer C.V. sous référence DI 6309
Développement et Synthèse
25, rue François-Ier, 75008 PARIS.

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)
emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

The education and science faculty in sebha university/socialist people's arab jamahiriya (Libya),

is looking for

75 [Seventy five] teachers

for its various sections according to the following specialities:

- **Educational and psychological studies:**
  - *Educational studies;*
  - *Psychological studies.*
- **French language.**
- **African languages:**
  - *Sawahli;*
  - *Alhausa.*
- **Geography:**
  - *Natural geography;*
  - *Human geography;*
  - *Economical geography;*
  - *Survey and maps.*
- **History:**
  - *Ancient history;*
  - *Middle ages history;*
  - *Islamic history.*
- **Interpretation and science of society:**
  - *Social problems;*
  - *Educational sociology;*
  - *Social theories;*
  - *General sociology;*
  - *Industrial sociology;*
  - *Rural sociology;*
  - *Civilized sociology;*
  - *Social thougt history.*
- **English language:**
  - *Phonetics;*
  - *Teaching of the english language;*
  - *Practical language;*
  - *(E.S.P.) english language for scientific sections.*
- **Islamic section:**
  - *Interpretation of holy koran ans its sciences;*
  - BGZ – *Islamic creed;*
  - *Hadith and its sciences;*
  - *Islamic jurisprudence ans its foundations.*
- **Mathematic department:**
  - *Mathematics;*
  - *Pure mathematics;*
  - *Applied mathematics.*
  - *Statistics.*
  - *Mathematical statistics;*
  - *Applied statistics.*
  - *Computer science;*
  - *Soft ware.*
- **Physics department:**
  - *Theoretical physics;*
  - *Heat;*
  - *Solar;*
  - *Electronics;*
  - *Nuclear.*
- **Botany department:**
  - *Plant ecology;*
  - *Plant geography and flora;*
  - *Bacteriology;*
  - *Genetics;*
  - *Viruses;*
  - *Algae.*
- **Zoology department:**
  - *General zoology;*
  - *Invertebrates;*
  - *Vertebrates;*
  - *Animal ecology;*
  - *Entomology;*
  - *Parasitology;*
  - *Genetics;*
  - *Evolution;*
  - *Animal physiology.*
- **Earth science department (geology):**
  - *Paleontology.*

These various specialities have to be teached in english language.

Application to be submitted at the latest on 31st of july 1984. To:

- ARTS GRAPHIQUES NORD,
33, rue de Clignancourt,
75018 PARIS (France).

The personnal interview will take place with the concerned c formed committee on 15th of august 1984 at the Lybian arab people's bureau in Paris.

ARABIE SAOUDITE — COURANTS FAIBLES

Société Saoudienne, opérant dans la MAINTENANCE de sites administratifs, villas recherche, pour son service COURANTS FAIBLES:

ELECTRONICIENS
INFORMATICIENS
TECHNICIENS en téléphonie

- Techniciens Radio - TV - Sono - Vidéo. Expérience SAV grand public appréciée.
- Techniciens CCTV ayant parfaite connaissance dépannage et maintenance caméra vidéo.
- Techniciens détection incendie - alarmes - gestion centralisée - connaissance dépannage matériel en logique câblée et programmée, périphériques mini et micro - Si possible connaissance matériel *DEF - LANDIS et GYR* - SIMPLEX. Niveau DUT avec 1ère expérience si possible.
- Dépanneur - Vérificateur sur autocommutateurs électroniques. Spécialisé ou Polyvalent *dans les marques et types suivants:* Siemens ESK3000/ ESK400/ EMS12000/ EMS601. Thomson P 10/ P 20/ P 40. Télic Alcatel 2505. Ericson Suède ASB 100/ ASB 900. Monteurs câbleurs en téléphonie s'abstenir.

Pour tous ces postes, il est nécessaire de comprendre et de se faire comprendre en Anglais.
Les départs sont en célibataire.
Nous étudierons avec beaucoup d'intérêts les candidatures de débutants avec formation dans notre domaine.

Ces postes sont à pourvoir d'urgence.

Adresser références professionnelles, photo à Média-System, 104 rue Réaumur, sous référence 8453.

média-system

DIRECTIONS • DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Ville de 30.000 habitants (100 km Nord Paris)

recrute

UN DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Il sera chargé de la direction de l'ensemble des Services Techniques ainsi que de la gestion financière.

Il aura la responsabilité de 250 personnes et fera partie de l'équipe de direction de la Ville sous l'autorité du *Secrétaire général.*

Une aptitude à la coordination et au travail en équipe est indispensable.

LE CANDIDAT DEVRA:
- soit être titulaire d'un diplôme d'ingénieur de grande école;
- soit faire état d'une expérience adaptée acquise dans le secteur privé ou dans la fonction publique d'État ou communale.

Dans tous les cas, il devra avoir mené jusqu'à la réalisation *et sous sa responsabilité des études et projets* d'infrastructure ou de bâtiment.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT:
Statutaires + prime de technicité + logement de fonction.

DÉLAI:
Env. demande man. avec C.V. et photo pour le 28 juillet sous nº T 291.791 M, RÉGIE PRESSE, 7, rue de Monttessuy, PARIS-7e.
Les candidats seront convoqués début septembre.
Le poste sera à pourvoir dans les meilleurs délais.

Unité de production d'un groupe industriel, secteur ameublement

recherche son

DIRECTEUR

Rémunération: 250 000 F +

Ce poste est directement rattaché au PDG

Mission:
- Optimiser la gestion de l'unité, CA 30 millions.
- Développer une politique commerciale adaptée à la croissance.
- Superviser les activités industrielles en coordonnant les politiques production-gestion-qualité.
- Animer un effectif de 55 personnes en ayant le souci constant d'un management participatif.

Profil:
- Expérience de 5 ans de direction d'une unité de production.
- Formation supérieure technique ou gestionnaire.
- Maîtrise des contacts clients et force de ventes.

Ce poste est basé en province, région Centre.

Une définition de poste sera adressée aux candidats intéressés:

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
Département Conseil
25, rue François-Ier, 75008 PARIS

DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE EXPORT

POUR SOCIETE de 200 MF de C.A.

Souhaitons professionnel de la Vente de Biens d'Equipement, de formation supérieure, technique ou commerciale.

DEVRA:
- **ANIMER** un réseau de distribution.
- **DIRIGER** actions et administration commerciales.
- **DIRIGER** marketing, publicité.
- **DEVRA RESIDER COTE D'AZUR.**

Ecrire avec C.V. **très détaillé**, prétentions, s / réf. 11601 à **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

DIRECTEUR
Champagne/Ardennes

La Société est la filiale d'un important fabricant *français de produits de second oeuvre du bâtiment* dont elle assure la distribution dans trois départements.
Sa clientèle est composée d'entrepreneurs et de collectivités.
Le Directeur recherché, à vocation commerciale, aura une sérieuse expérience du terrain mais devra *également faire preuve de réelles qualités de gestionnaire.*
Le candidat retenu aura 40 ans environ, une formation supérieure (Sup. de Co. ou équivalent) et une solide expérience d'animation d'une force de vente.

Adresser CV détaillé sous réf. 232/15/2M à

France Cadres
22, rue Saint-Augustin
75002 Paris.

CENTRE COMMERCIAL MÉRIDIEN-LECLERC
route de Pau, 65420 IBOS-TARBES

Recherche DIRECTEUR
pour magasin spécialisé
en ARTICLES DE SPORT C.A 12.000.000 N.F.

Responsable gestion: C.A., rotation stocks, frais de personnel, marge brute et animation équipe 10 personnes. Sérieuses références et expérience dans le poste exigées. Connaissance approfondie des articles de sport. Sinon s'abstenir. Position cadre. Revenus annuels (avec intéressement aux résultats) = 150.000 N.F.

Ecrire c.v. manuscrit avec photo récente à:
MÉRIDIEN bureau 465, B.P. 06, 65420 IBOS-TARBES.

LE DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

recrute
par voie de détachement

UN DIRECTEUR
des Personnels Départementaux
(6.000 agents aux statuts très diversifiés).

Rémunération assise sur la grille indiciaire de Directeur (indice brut: 701 à 920) ou d'Attaché Principal du cadre départemental (indice brut: 593 à 801).

Poste ouvert aux candidats titulaires de l'un ou l'autre de ces grades ou de grades équivalents dans la fonction publique de l'État ou des communes justifiant d'une solide expérience professionnelle.

Adresser, avant le 31 août 1984, candidature et curriculum vitae au Président du Conseil Général du Val-de-Marne
Direction Générale des Services Départementaux
Avenue du Général-de-Gaulle, 94000 CRÉTEIL.

Dans le cadre du développement de ses activités de distribution, une importante société (5.500 personnes, C.A. de 4 milliards de F) *recherche pour*

L'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

JEUNE INGÉNIEUR TEXTILES DIPLOMÉ

Après une période de formation, il aura en charge la responsabilité commerciale et de gestion d'un département spécialisé dans un groupe de produits (imprimés pour pagnes, tissus en pièces, autres articles d'habillement).

Ce poste nécessite une expérience de la vente de ce type de produits et, si possible, une connaissance de l'AFRIQUE.

Rémunération de départ attrayante, statut d'expatrié (logement meublé et équipé, 2 mois de congés par an, allocations de scolarité...).

Adresser dossier de candidature sous référence 4188 à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

English-French TRANSLATOR for RESEARCH Institute, 16 th English mother tongue ONLY. Previous experience of translating, if possible natural science/technology.
Good typing essential.
Wide reading, curiosity and good written English more important than diplomas.
Full-time, permanent job, flexi-hours, canteen.
C.V. to I.R.H.O.
11, square Pétrarque,
75116 PARIS.

BUREAU FRANÇAIS

recherche
POUR UN POSTE A DAKAR

SPÉCIALISTE DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Conditions à remplir:
- Formation sup. en gestion ressources humaines.
- Exp. pratique de plusieurs années de développement des ressources humaines en entreprise.
- Exp. des pays en voie de développement, Afrique francophone de préférence.

Ce spécialiste aura la responsabilité, pendant 3 ans, de la mise en place de plans de développement des ressources humaines dans plusieurs entreprises sénégalaises.

Ecrire sous le nº T 086.833 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Pour territoire d'outre-mer
OCÉAN PACIFIQUE
recherche

FISCALISTE

- De préférence ancien E.N.I.
- Célibataire.

Ecrire sous le nº 86.645 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde » Publicité » ou d'une agence.

Press Officer
With a worldwide brief.

Tax Exempt Salary — London, England

The International Maritime Satellite Organization (INMARSAT) is looking for a high-powered Press Officer, with an outgoing personality, prepared to work long hours and able to travel. With headquarters in London, INMARSAT is a dynamic organization, providing satellite communications to the shipping and offshore industries around the world.

You will be responsible for writing news releases, magazine articles and copy for brochures. You will also conduct interviews with existing and potential users of the INMARSAT system. You will continue to improve INMARSAT's contacts with the media around the world, with a view to promoting increased usage of the maritime satellite communications system by the shipping and offshore industries.

As a stylish writer, you will be an experienced journalist or press officer, proficient in the English language and, desirably, fluent in French or Spanish. Some knowledge of satellite technology and/or the shipping business would be a considerable advantage. The job will demand proven ability as well as great enthusiasm and commitment. The rewards are considerable, most notably the opportunity to work for a young organization with a multi-national staff in one of the great cities of the world.

Starting salaries will be negotiated dependent upon qualifications and experience, and will be backed by an attractive international benefits package.

Application forms and a detailed job description can be obtained from the Personnel Manager, INMARSAT, 40 Melton Street, London NW1 2EQ, England. Closing date for receipt of completed application forms is 23 July 1984, although applications will be entertained after this date if the position has not been filled.

INMARSAT
International Maritime Satellite Organization

ARABIE SAOUDITE — ELECTRICITE

Société Saoudienne, opérant dans la Maintenance de sites administratifs, villas, recherche, pour son service « ELECTRICITE »:

TECHNICIEN ELECTRICIEN

Technicien niveau BAC F3, BTS, DUT.
Ayant parfaite connaissance dans l'Automatisme, M.T. et Groupe Electrogène.
Si possible expérience du matériel Merlin Gérin.
- Réaliser les essais de fonctionnement des cellules MT.
- Pratique courante de l'Anglais exigée.
- Les départs sont en célibataire.

Ces postes sont à pourvoir d'urgence.

Adresser références professionnelles, photo à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, sous référence 8443.

média-system

Nous recherchons pour missions longue durée à l'étranger

Responsable organisation

Mission:
Sous l'autorité de la Direction Générale et en liaison avec *l'automatisation des traitements*, il sera chargé de diriger et d'animer la réorganisation et le contrôle de la mise en place des circuits administratifs et procédures.

Profil:
Une pratique des grandes unités administratives dans les pays en voie de développement, le sens du terrain et l'esprit de décision sont indispensables. Une expérience de l'organisation bancaire serait appréciée.
Rémunération et avantages liés au statut d'expatrié.

Adressez CV, lettre et photo, à Mlle Sieglinde Boch, CENTI PROFILE, 128 rue de Rennes, 75006 Paris.

centi profile
Conseil en Recrutement

média-system

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

emplois régionaux

IBM

usine de Bordeaux

recherche

pour le développement de la robotisation, de la production des circuits électroniques :

DES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

formation Grandes Ecoles (INSA - ISEN - ENSEEIHT) spécialisés automatique et robotique, ou automatique et micro-électronique.

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

formation Grandes Ecoles (ENSAM - ENSM - ENSEM).

Bonne pratique de l'anglais indispensable.

Adresser lettre de candidature et C.V. à Usine IBM Service du Personnel B.P. 27 - 33610 CESTAS.

MASH.

Importante Société de Travaux Publics recherche

DUT gestion de personnel

ayant environ 3 ans d'expérience de la paye et de l'administration de la paye, acquise de préférence dans une entreprise de Travaux Publics. Au sein d'un de ses établissements régionaux, vous assisterez le Responsable du Personnel et compléterez votre expérience en maîtrisant progressivement tous les aspects de la fonction : ***recrutement, gestion administrative, relations sociales...***

Vous êtes invités à écrire, en précisant sur l'enveloppe la réf. 4644, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

En France nous disposons d'une unité de production située à 200 kms au sud de Paris et produisant de l'instrumentation destinée à toutes les industries de pointe et notamment au nucléaire et à l'aviation. Pour prendre en charge 30% de notre activité reposant sur le secteur

Etudes et fabrications

Electroniques

nous recherchons un Ingénieur électronicien capable d'animer les techniciens liés à cette partie de notre activité industrielle qui est en forte croissance.

La fonction est rattachée à l'équipe dirigeante de cette unité qui est peuplée d'hommes compétents, passionnés, appréciant le cadre de vie et prêts à adopter un nouvel équipier très expérimenté.

Nous avons confié la recherche à IPPA, 57, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V., photo et rémunération sous réf. 39240 M.

IPPA

Un ingénieur dans la fonction achats (h - f)

Nous recherchons un jeune ingénieur généraliste, débutant ou disposant d'une première expérience en industrialisation de produits électroniques ou électromécaniques.

Nous lui confierons peu à peu la responsabilité des achats dans un des secteurs de notre activité (très diversifiée : moteurs BT, microinformatique, navigation aérienne, composants...).

Il évoluera ensuite vers une fonction "marketing-achats", consistant à faire une recherche prospective des besoins internes et des possibilités du marché (coûts, délais, qualité, performances, sécurité...).

La capacité à dialoguer en anglais est indispensable, ainsi qu'une disponibilité pour des déplacements en France et à l'étranger.

Poste à pourvoir à Valence

Crouzet

Envoyer votre candidature (lettre, C.V.) au responsable du recrutement sous référence 28104 Crouzet S.A., 25, rue Jules-Védrines 26027 Valence Cedex.

Informaticiens

Pour notre usine de **Brives** (Sud-Ouest) (appartenant à un important ensemble industriel) nous *recherchons, afin de renforcer notre département* informatique :

1 - sur IBM 43-31 environnement DOS/VSE - CICS - DL1

CHEF DE PROJET (réf. A)

Ingénieur Grande Ecole

- Expérimenté en techniques de gestion de production
- La connaissance de **COPICS** serait un atout.

HOMME SYSTEME (réf. B)

- Expérience de plusieurs années indispensable.

2 - sur DIGITAL

DUT INFORMATIQUE (réf. C)

- Pour étude et réalisation de projets en informatique technique et industrielle.

Pratique **FORTRAN** et **ASSEMBLEUR** indispensable.

Dégagés OM - Anglais indispensable.

Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions à : HYPERELEC, Secrétariat du Département du Personnel, avenue Roger Roncier, 19106 Brives en précisant la réf. du poste choisi.

GRANDE BANQUE DE HAUTE-SAVOIE

recherche

UN ORGANISATEUR

A ANNECY

LE PROFIL :

- Un ou deux ans d'expérience professionnelle ;
- Formation supérieure grande école ou école de commerce.

LA MISSION :

- L'analyse et la recherche de nouvelles méthodes et procédures au sein d'une équipe jeune et motivée.

Adr. candidature, photo et prétent. à RÉGIE-PRESSE, s/nº T 66.738 M, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

RESPONSABLE DES ENGAGEMENTS

ANNECY

La Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Savoie

recherche

SON RESPONSABLE DES ENGAGEMENTS

Cadre, Homme ou Femme.
Bon niveau juridique et comptable.
Il possède déjà une expérience bancaire (3 à 5 ans) des crédits de toute nature aux particuliers comme des crédits professionnels.

La rémunération annuelle brute de l'ordre de 200 000 F sera négociée en fonction des compétences présentées.

Adresser C.V. détaillé et photo à :
M. le Directeur de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Savoie,
11, rue Jean-Jaurès, 74000 ANNECY.

Importante Sté américaine
de MATIÈRES PREMIÈRES et COMPOSITIONS AROMATIQUES
établie en France recherche

UN RESPONSABLE COMMERCIAL

de haut niveau capable d'organiser et de diriger son **RÉSEAU EUROPÉEN.** Il doit avoir une excellente expérience dans le domaine de la vente aux utilisateurs de matières premières et compositions aromatiques et être prêt à se déplacer régulièrement. Langues exigées : allemand, anglais et français. Ecrire Havas Grasse 7, r. Duthouron 06130 Grasse réf. 904

---

cellier

rech. pour sa **FILIALE AMÉRICAINE** située à Boston

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

pour la conception et la réalisation de systèmes de contrôle commande d'installations industrielles, et possédant une grande expérience de bureau d'études en électricité, instrumentation et automatisme, des capacités d'animation d'un groupe de travail.

Connaissance parfaite de la langue anglaise indispensable.

La personne recherchée dépendra directement de la filiale américaine, avec un contrat de travail américain.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à Cellier, B.P. 603, 73106 Aix-les-Bains Cedex.

GROUPE FRANCAIS DE CONSTRUCTIONS DE BIENS D'EQUIPEMENT

cherche

JEUNE INGENIEUR POUR BUREAU D'ETUDES USINE NORD

Formation : Mécanicien diplômé Grande Ecole.

Poste en liaison avec Ingénieurs confirmés *ETUDES PROJETS ET / OU EXECUTIONS de GROS MATERIELS MECANIQUES.*

Bonne connaissance de l'anglais souhaitée.

Possibilité logement.

Adresser C.V., photo, prétentions sous réf. 96571 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra. 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Société de réalisation d'équipements industriels recherche pour son établissement d'AIX EN PROVENCE un

CADRE DE GESTION

RESPONSABILITES :

- *élaboration des budgets annuels,*
- *conseil des ingénieurs dans l'élaboration des devis,*
- *suivi des réalisations et interventions adaptées.*

PROFIL :

- *formation supérieure et première expérience dans ces fonctions nécessaires.*

Ecrire avec C.V. et prétentions s/ réf. 4275 à PIERRE LICHAU S.A., BP 220. 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

ICI **PHARMA**

recherche pour **REIMS**

CHEF DU SERVICE CRÉDITS CLIENTS

(statut cadre)

Dépendant du Responsable Financier, il aura à animer, coordonner, assister une équipe de 12 personnes. Il sera chargé de la gestion des crédits et de l'analyse des risques en fonction des situations réelles et prévisionnelles de la clientèle.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation ESC, option : finances et comptabilité ou équivalent; bénéficiant d'une première expérience dans ce domaine.

Rémunération : 120 000 + /an.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo d'identité sous référence 891 à :

Cabinet GENTILHOMME

CONSEIL EN RECRUTEMENT
8, place Godinot, 51100 REIMS
132, rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 PARIS
Qui vous garantit toute discrétion

Groupe agro-alimentaire recherche

CHEF DE PROJET

charcuterie-salaisons

Cet ingénieur ou autodidacte confirmé assurera le suivi du montage de l'unité qu'il dirigera.

Ce poste convient à un Chef de Production expérimenté (connaissance en matériel). Il aura à faire la preuve de son dynamisme et de sa créativité.

Ecrire avec c.v., photo et prétentions (réf. 183) à GROUPE 4/MARAIS, 41, rue des Francs-Bourgeois, PARIS-4e.

SANDOZ HUNINGUE S.A.

Avenue de Bâle – 68330 HUNINGUE

recrute pour
SON CENTRE DE RECHERCHE

DOCTEUR - INGÉNIEUR CHIMISTE

Spécialiste en synthèse organique avec expérience dans la formulation des pigments et colorants organiques de haut de gamme.

Allemand, anglais souhaitables.

Adresser C.V., photo et prétentions au :
CHEF DU PERSONNEL DE SANDOZ HUNINGUE.

Le Centre régional d'informatique hospitalière de la région Poitou-Charentes

recherche

UN CHEF DE CENTRE

Poste offert à ingénieur diplômé ayant acquis une solide expérience.

Les candidatures avec C.V. et prétentions sont à adresser à : M. le Directeur général du Centre hospitalier régional, *Centre régional d'informatique hospitalière,* 15, rue Guillaume-le-Troubadour, *86021 POITIERS* Cedex.

Groupe Industriel recherche

CHEF DE PROJET « BOISSONS »

Ce jeune ingénieur (débutant éventuellement) se formera à cette industrie, puis prendra un projet en main et en assurera la direction.

Poste évolutif, il demande ouverture d'esprit et volonté.

Ecrire avec c.v., photo et prétentions (réf. 392) à GROUPE 4/MARAIS, 41, rue des Francs-Bourgeois, PARIS-4e.

Soyez bien !

Soyez bien, tout simplement comme les femmes et les hommes passionnés par l'informatique et qui intègrent Digital, le deuxième groupe informatique mondial.

Ils sont bien parce qu'ils trouvent chez Digital une communication facile, le goût du dialogue, le sens de l'efficacité et une prise en compte de leurs aspirations...

Vous possédez une formation supérieure et une expérience d'environ 5 ans d'encadrement d'équipes de vente dans le secteur informatique. Valorisez vos compétences d'animation par une expérience de

Formation Management des Ventes

Vous assurerez la formation des Directeurs de Marchés et des Directeurs Régionaux Ventes et Responsables Marketing. Vous créerez et développerez cette formation au niveau français et européen. Vous mettrez en place des actions d'organisation des services Ventes et Marketing.

Ce poste est à pourvoir à Evry avec de fréquents déplacements en Europe ou aux Etats Unis.

Il doit déboucher à terme sur des responsabilités au sein de la Direction Commerciale.

Soyez bien, adressez votre candidature sous Réf. M105 à DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, 2, rue Gaston Crémieux BP 136, 91004 EVRY Cedex.

N° 2 mondial de l'informatique

digital

Curriculum

---

samm

SOCIÉTÉ DYNAMIQUE

recherche

pour assister le responsable de son service juridique

UN (E) JURISTE

Expérience de 2 à 3 ans en entreprise sur :

- Contrats de droit privé nationaux et internationaux (vente, coopération, licence).
- Marchés publics.
- Réglementations (prix, commerce).
- Propriété individuelle (brevets et marques).
- Contentieux.
- Financement contrats internationaux.

Le (la) candidat (e) devra posséder une formation juridique, licence ou maîtrise, option droit des affaires.
Anglais impératif.

Ecrire avec C.V. et prétentions :

Direction du personnel
224, quai de Stalingrad, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
(L'établissement sera transféré sur Bièvres-Vélizy dans les 6 mois à venir.)

BANQUE PARIS, filiale d'un des premiers groupes industriels français recherche pour son SERVICE CLIENTÈLE

2 CADRES RESPONSABLES CLIENTÈLE P.M.E.

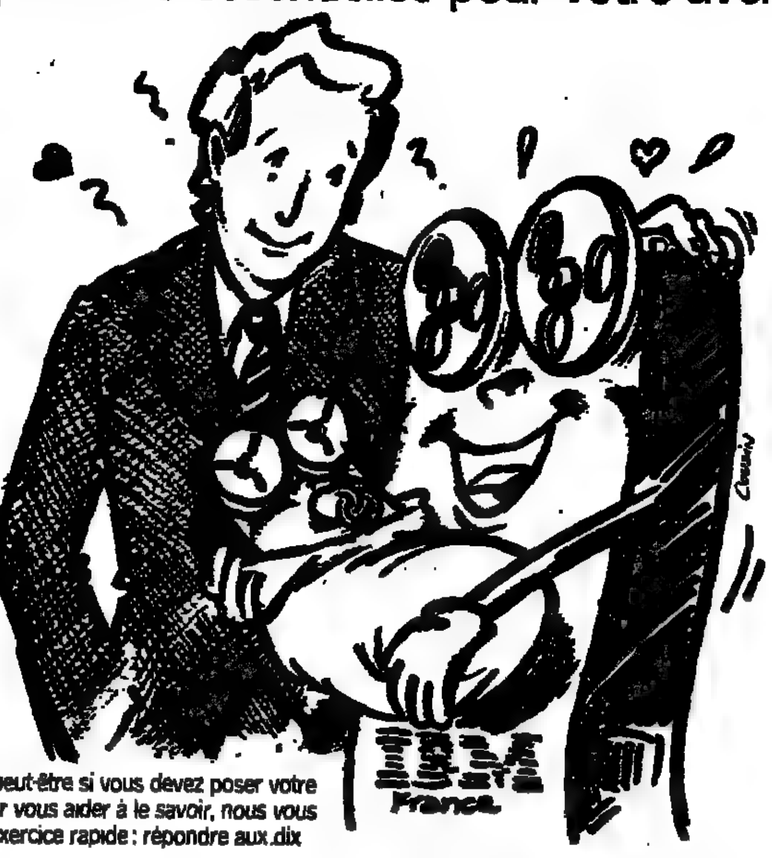
28/30 ans

Diplômés de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, Sciences Po) et ayant une première expérience bancaire réussie.
Ils seront chargés pour leurs clientèles respectives des études des dossiers de crédit, de la mise en place de prêts (pool), du suivi quotidien des comptes et de la promotion des services de la banque.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo s/n° 22.087 (réf. à porter s/enveloppe) à LA PUBLICITÉ FRANÇAISE, 23-27, avenue de Neuilly, 75116 PARIS, qui transmettra.

SOMMES-NOUS FAITS POUR VIVRE ENSEMBLE ?

10 questions essentielles pour votre avenir.



Vous vous demandez peut-être si vous devez poser votre candidature chez nous. Pour vous aider à le savoir, nous vous invitons à vous livrer à un exercice rapide : répondre aux dix questions suivantes.

	OUI	NON
1 Suis-je, ou serai-je prochainement diplômé (e) d'une Ecole d'Ingénieurs, de Commerce, titulaire d'une Maîtrise Scientifique ou de Gestion ?	☐	☐
2 Suis-je, ou serai-je prochainement dégagé des obligations du Service National ?	☐	☐
3 Suis-je intéressé par un poste d'Ingénieur Commercial ou d'Ingénieur Technico-Commercial ?	☐	☐
4 Ma motivation pour une activité de vente et de conseil est-elle forte ?	☐	☐
5 Suis-je à la recherche de mon premier emploi, ou dans les toutes premières années de ma carrière ?	☐	☐
6 La négociation à haut niveau m'intéresse-t-elle ?	☐	☐
7 Ai-je de bonnes connaissances en anglais ?	☐	☐
8 Apprécierai-je l'avantage de suivre une formation normalement rémunérée pendant un an, avant d'exercer pleinement mes fonctions ?	☐	☐
9 L'idée de participer au phénomène informatique mondial me séduit-elle ?	☐	☐
10 Suis-je sensible à des rapports simples et directs avec mes collègues et chefs hiérarchiques ?	☐	☐

Si vous avez répondu positivement, vous serez intéressé par un premier entretien avec nous.

Comment poser votre candidature ?

En adressant votre lettre, un C.V. détaillé, à notre Département Recrutement – Orientation – Conseils – 2, rue de Marengo, 75001 Paris, sous la mention ICM. 10/7.

Nous vous garantissons la plus grande discrétion.
Les candidat (e)s répondant aux conditions de base, seront reçus à Paris ou dans une Direction Régionale.

Nous leur rembourserons leurs frais de transport.

IBM France
Le bon départ

MASH

CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE

CHEF DE PRODUITS D'IMPRESSION

La Bureautique est notre domaine.
Nous pensons qu'une **stratégie produits** offensive est un bon moyen pour rester dans le peloton de tête.
Pour compléter notre équipe **périphérique,** nous recherchons un **chef de produits d'impression.**

En relation étroite avec les chefs de produits systèmes et terminaux, sa mission consiste à :
- concevoir tout ou partie d'une gamme de produits
- *gérer le produit dans ses différentes phases de vie :* développement, qualification, annonce, croissance et fin.

Le **profil** du candidat : de bonnes connaissances techniques en informatique distribuée lui permettant d'acquérir rapidement des compétences sur les produits d'impression, *ainsi que les contraintes afférentes à tous les périphériques* et les terminaux.
L'anglais lu et parlé est bien sûr nécessaire.
Poste basé en proche banlieue.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 4692EM à l'agence DESSEIN - 69, rue de Provence 75009 Paris, qui transmettra.

Dessein

---

emplois régionaux

Leader de son marché en viandes transformées recherche :

CHEF DE PRODUCTION

Ce jeune ingénieur (débutant éventuellement) secondera le directeur de l'unité existante, puis il prendra la direction d'un nouvel établissement.

Ce poste demande une bonne connaissance des métiers de la viande.

Ecrire avec c.v., photo, prétentions (réf. 813) à GROUPE 4 MARAIS, 41, rue des Francs-Bourgeois, PARIS-4e.

QUOTIDIEN RÉGIONAL
recherche

JOURNALISTES

1 RÉDACTEUR LOCALIER
1 SECRÉTAIRE de RÉDACTION
1 REPORTER PHOTOGRAPHE

Diplômés d'une école de journalisme
Expérience souhaitée.
Joindre C.V., photo, press-book sous n° T 086.951 M.
RÉGIE-PRESSE
7, r. de Monttessuy, Paris-7e.

JOURNAL DE PROVINCE
recherche
1 JOURNALISTE +
1 SECRÉT. DE RÉDACTION
Env. C.V. et ph. s/réf. 177101.
INTER RÉGIES
116, bis, CHAMPS-ÉLYSÉES,
75008 PARIS, qui transmettra.

PIGIER
ENSEIGNEMENT PRIVÉ
recherche de nouveaux

COLLABORATEURS

pour leur confier, après une formation spécifique, soit LA DIRECTION D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL, soit LA FONCTION D'INSPECTEUR COORDINATEUR.
Formation supérieure et pratique confirmée de l'enseignement exigées.
Ecrire à PIGIER S.A.
Direction du Personnel
26-28, rue de Madrid
75008 PARIS.

Entreprise de distribution de *matériel électrique et électronique recherche un*

TECHNICO-CCIAL

ayant des qualités de négociateur, pour développer des secteurs industriels dans la région SAVOIE, HAUTE-SAVOIE.
Lieu de travail : ANNECY. Indiquer rémunération souhaitée.
S'adresser : Ets REAL, Z.I., 74370 PRINGY.

CENTRE D'AIDE AUX TOXICOMANES
recrute

UN (E) 3e PERMANENT (E)

Envoyer C.V. et lettre manuscrite *expliquant motivations* à association LE PÉLICAN
5, avenue de Lyon
73000 Chambery
avant le 1er septembre 1984.

Importante société d'équipements électriques réalisant plus de 50 % de son chiffre d'affaires à l'export recherche pour Paris un

Ingénieur responsable achats

chargé des approvisionnements d'équipements électriques destinés à des installations très diversifiées pour l'export.
Vous encadrerez et animerez une équipe d'une quinzaine d'acheteurs et agents de transit.
De formation ingénieur électricien ou électro-mécanicien, vous êtes fortement motivé par la fonction achats, dont vous avez acquis l'expérience dans l'industrie électromécanique ou que vous avez appréhendée en tant qu'ingénieur d'affaires en réalisant d'importants achats d'équipements électriques.
Une bonne connaissance des matériels, la pratique de l'anglais et du transit à l'export sont indispensables.

Nous vous invitons à écrire à Média-System (CV, photo, lettre manuscrite) sous réf. 4623, 104, rue Réaumur 75002 Paris.

média-system

Gestion du personnel

de notre **établissement** de la **Porte de la Villette.**
Soit, prendre en charge les dossiers de 120 personnes (contrats, arrêts maladie, congés payés, horaires, personnel intérimaire, informations...).

Rattaché à la Direction du Personnel de Neuilly dont vous dépendrez et avec laquelle vous serez très souvent en contact, vous participerez au recrutement et aux différentes études concernant les problèmes de ressources humaines.

Ce poste conviendrait à un homme ou une femme, titulaire d'un DUT gestion de personnel ou équivalent, ayant impérativement une expérience similaire de 2 à 3 ans. Sa connaissance du Droit du Travail et son acquis professionnel lui permettront de travailler de façon autonome.

Si l'opportunité d'intégrer **l'un des tout premiers Courtiers d'Europe** vous intéresse, adressez votre candidature (lettre, C.V. et prétentions) à la Direction du Personnel.

Gras Savoye

2, rue Ancelle - 92202 NEUILLY SUR SEINE.

L'Assurance aujourd'hui et demain

LA PERFORMANCE PAR LES HOMMES

TOUTE L'AVENTURE DE L'ÉLECTRONIQUE

ORGANISEZ L'ÉLECTRONIQUE POUR REPOUSSER LES LIMITES DE LA PERCEPTION

Les hommes et les femmes de notre Département RCM conçoivent et réalisent les Radars et les systèmes de Contre-Mesures qui équipent les avions, les bateaux, les sous-marins les plus performants.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES (ENSAM, ICAM, ECL...)

RCM vous propose des postes aux possibilités d'évolution très ouvertes, dans les Unités suivantes :

LE GROUPE DÉVELOPPEMENT

En collaboration avec les Services Techniques et les Services de Fabrication, ce Groupe est chargé des Études et du Développement de nos équipements électroniques.

ÉTUDES MÉCANIQUES ET C.I.
Responsable du Bureau d'Études Mécaniques et C.I., vous serez chargé, avec une équipe d'ingénieurs, de dessinateurs (90 personnes) – disposant de moyens d'aide au dessin sur ordinateur – de la qualité technique de construction, des coûts, des délais, dans les domaines circuits imprimés et mécaniques. Il s'agit d'un poste à responsabilités qui implique créativité, bons contacts humains, esprit coordinateur ainsi qu'une expérience d'au moins 5 ans dans un secteur de technologies avancées.

MONTAGE-CÂBLAGE (Maquettes et Prototypes Radars)
Responsable de l'Atelier Montage-Câblage, vous assurerez les fonctions techniques, l'organisation et l'encadrement d'équipes (60 personnes) en collaboration avec le Bureau d'Études. Vous possédez une expérience de 2 à 3 ans.

L'UNITÉ DE PRODUCTION

ÉTUDES TECHNOLOGIQUES
Au sein du Service Méthodes-Montage-Câblage, vous serez chargé de développer de nouvelles technologies et procédures d'assemblage de matériel aéroporté, en liaison avec les Services Techniques et la Production. Ce poste peut s'adresser à un ingénieur débutant.

MÉTHODES
Au sein de l'Atelier de Production Circuits Imprimés, vous préparerez l'industrialisation, définirez les procédures de fabrication et de suivi qualité, à l'aide de la gestion informatisée. Si vous êtes débutant : rigueur dans la technicité et qualités humaines vous seront nécessaires pour encadrer des équipes.

ESSAIS
Vous avez acquis une première expérience en logiciel pour le développement et les essais de matériel avionique.
Ces fonctions impliquent à court terme des responsabilités importantes, ainsi que de nombreux contacts avec nos clients en France et à l'Étranger.

Madame GUIGUES vous remercie de lui adresser votre candidature en précisant le poste choisi à THOMSON-CSF, Département RCM, 68, avenue Pierre-Brossolette - 92242 MALAKOFF.

HAVAS CONTACT

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

DÉVELOPPER VOTRE POTENTIEL, POUR ANTICIPER, ENSEMBLE, L'AVENTURE DE L'ÉLECTRONIQUE.

Jeune ingénieur responsable méthodes et fabrication

Nous sommes une société internationale d'origine américaine à forte croissance. Depuis 25 ans nous privilégions l'innovation technologique *en investissant 10 % du C.A. en recherche et développement.* Aussi nos techniques de pointe dans le domaine des polymères conducteurs, des plastiques thermorétractables et des métaux à mémoire apportent des solutions originales dans des secteurs industriels porteurs.

Votre mission ? Vous aurez en charge les activités de soutien technique aux productions établies et par ailleurs vous serez responsable des améliorations, études et réalisations de machines automatiques et d'équipements destinés à l'assemblage de nos produits de connectique.

Vous travaillerez en étroite collaboration avec une équipe d'ingénieurs et techniciens supérieurs et un atelier de prototypes et développement de machines. Vous serez sous l'autorité directe du directeur de production.

Vous avez une formation d'ingénieur mécanique et une expérience de 2-3 ans dans l'engineering. Cette expérience vous a permis d'acquérir des connaissances en *micro-informatique* et automates programmables.

La faculté d'intégration dans une équipe jeune, soudée et dynamique est un facteur essentiel de réussite. Une bonne connaissance de l'anglais est également nécessaire.

Nous vous offrons un environnement motivant, une activité «pointue», et la possibilité de donner libre cours à votre ambition et à vos goûts, bref de créer vous-même votre carrière.

Alors envoyez votre C.V. avec photo et rémunération sous référence 560 M2, à : Raychem - Direction du Personnel - B.P. 738 - 95004 Cergy Pontoise Cédex.

Raychem

média-system

Statisticien H/F

ENSAE, ISUP ou équiv.

Filiale d'un des premiers groupes pharmaceutiques internationaux, nous recherchons pour notre service Etudes de marchés un statisticien.

Vous êtes jeune diplômé (ENSAE, ISUP ou équivalent) et possédez une bonne connaissance de différents langages et logiciels. Vous parlez couramment l'anglais.

Nous vous proposons d'assurer le suivi et la maintenance de l'ensemble des statistiques commerciales.

Vous participerez activement à l'élaboration de nouveaux outils statistiques d'aide à la décision.

Dans ce cadre, nous mettrons à votre disposition les moyens informatiques les plus récents.

Pour ce poste, le goût du travail en équipe est indispensable.

Lieu de travail : ORSAY.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et photo sous référence GM/AP à
LABORATOIRES PFIZER
Service du Personnel
86, rue de Paris
91401 ORSAY Cedex

Pfizer

Jeunes diplômés jouez la valeur ajoutée Olivetti

Une gamme de produits en constante évolution, une recherche et un développement technologique adaptés aux besoins du marché, ont fait d'Olivetti le premier constructeur européen de matériels Bureautique et Informatique.

Conseils en informatique, nos **INGENIEURS COMMERCIAUX**, responsables au sein d'une équipe, d'objectifs clairement définis, sont les interlocuteurs privilégiés des PME.

Notre implantation nationale, nos structures régionales vous ouvrent des perspectives d'évolution à la mesure de votre réussite.

Donnez à votre formation supérieure, Grande Ecole ou Université, sa valeur ajoutée, en écrivant sous référence M07, en précisant *la région ou vous souhaitez travailler*, à :
OLIVETTI – DPRH
89, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 *Paris*

olivetti

sources

Jeune Groupe agro-alimentaire recherche

CONSEILLER INDUSTRIEL

Cet ingénieur confirmé devra conseiller la direction du Groupe (orientation, contrôle des investissements) et intervenir auprès des filiales (organisation, suivi des réalisations).

Ce poste passionnant et très évolutif convient à un ingénieur ayant assuré une direction de production et/ou une responsabilité de travaux neufs. Siège à Paris.

Ecrire avec c.v., photo et prétentions (réf. 484) à *GROUPE 4/MARAIS*, 41, *rue des Francs-Bourgeois*, PARIS-4e.

Notre client, une Société d'études et de gestion financière, leader sur son marché et poursuivant une forte croissance, recherche pour développer son équipe :

CONSEILLERS FINANCIERS

VOTRE MISSION
- Assurer le développement et le suivi de la clientèle existante.
- Analyser la situation patrimoniale de vos clients et leur procurer des informations sur les produits à base de valeurs mobilières.
- Conseiller les formules de placement correspondant à la situation *personnelle* de chaque client.

IL VOUS OFFRE
- Un complément de formation.
- Un soutien logistique informatisé très performant et un secrétariat.
- Une gamme de produits très compétitifs.
- *De larges perspectives d'avenir et une rémunération motivante.*

IL VOUS DEMANDE
- D'être prêt à vous investir totalement sans compter votre temps ni votre peine.
- Un sens aigu du service et le souci de bien conseiller avant celui de vendre.
- Une première expérience commerciale réussie.
- Une solide connaissance des produits financiers.
- Un diplôme de l'enseignement supérieur.

Envoyer C.V. détaillé + lettre manuscrite s / réf. 8403 à :
J.R. LAJUNCOMME
FINANCE MARKETING INTERNATIONAL
Conseil en recrutement
33, rue de Mogador - 75009 PARIS

Ingénieur Electronicien

Notre société en expansion recherche pour son activité **INGENIERIE NAVALE,** un jeune Ingénieur diplômé.
Après une période de formation, il sera chargé de la maîtrise d'œuvre de systèmes électroniques sophistiqués de lutte anti-sous-marine.
Expérience professionnelle souhaitable, anglais indispensable.
Déplacements à l'étranger liés à l'activité.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 18.043 à Martine BIALOBOS - Service des Relations Sociales et de l'Emploi - 1, avenue Aristide Briand - 94117 ARCUEIL

SINTRA

Distribution alimentaire
(1500 magasins)

Avec une équipe performante, établir les plans, faire les appels d'offre aux différents corps de métier dans le cadre d'un budget défini, assurer la liaison avec les administrations concernées, établir le planning des *travaux et en assurer le suivi sont les responsabilités* que nous allons confier à l'

Adjoint du Directeur Technique

Sa formation AM, ETP ou équivalent et une bonne expérience dans la création ou la rénovation de magasins nous paraissent indispensables (secteur alimentaire très apprécié).
Nous envisageons pour lui, à moyen terme, la *Direction Technique (travaux neufs et maintenance).*

Vous avez la trentaine, la Région Parisienne vous plaît et les responsabilités vous stimulent, alors envoyez-nous rapidement votre CV en précisant votre rémunération ainsi que la référence 005 AC, au 20 avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris.

CANEVA

…ANCE PAR LES HOMMES :

…DE L'ÉLECTRONIQUE THOMSON

DIVISION AVIONIQUE

ORGANISEZ L'ÉLECTRONIQUE POUR REPOUSSER LES LIMITES DE LA PERCEPTION

Notre Département RCM conçoit et réalise les Radars et les systèmes de Contre-Mesures qui équipent les avions les plus performants.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Vous avez acquis une spécialisation en informatique (IAE + MIAGE...) et possédez quelques années d'expérience en milieu industriel : venez rejoindre, au sein du Groupe Organisation et Études Informatiques, une équipe de haut niveau technique (40 personnes) pour développer nos moyens d'aide par ordinateurs dans les domaines suivants :

AIDE A LA GESTION (GAO)

Votre mission sera de renforcer les traitements de coûts, délais, plans de charge...
Votre formation en gestion et votre expérience de quelques années dans l'environnement COBOL, IBM, DL1, CICS seront de précieux atouts.

AIDE A LA CONCEPTION (CAO)

Vous serez chargé de l'évaluation, l'adaptation, la promotion et la mise en route d'instruments (dessins, simulations, placements, routages...) nécessaires à nos technologies.

BUREAUTIQUE ET RÉSEAUX

Vous serez responsable de la conception du plan bureautique et de l'architecture du réseau général du département. Vous en suivrez la mise en place avec les équipes d'exploitation.
Votre pragmatisme et vos connaissances en réseaux multiconstructeurs (IBM, DEC, BULL) seront appréciés.

SUPPORT VAX

Vous assisterez les équipes de développement et les utilisateurs dans la mise en place des applications, l'évolution des configurations, l'intégration dans le réseau d'informations.
Vous avez une expérience VAX, VMS, DECNET.

APPLICATIONS

Vous analyserez et mettrez en place des applications de CFAO sur des machines Mini-Micro connectées au réseau.

ATELIERS FLEXIBLES

Votre large culture technico-industrielle vous permettra de concevoir et réaliser les systèmes intégrés de pilotage d'ateliers flexibles.

SYSTÈME

Vous participerez à l'animation et à l'évolution d'un centre de production de logiciels pour microprocesseurs embarqués. (Matériel PERKIN-ELMER 32 xx et VAX).
Votre expérience et vos connaissances en génie logiciel, réseaux locaux, SGBD et UNIX seront de sérieux atouts.

Madame GUIGUES vous remercie de lui adresser votre candidature en précisant le poste choisi à THOMSON-CSF, Département RCM, 68, avenue Pierre-Brossolette - 92242 MALAKOFF.

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

DÉVELOPPER VOTRE POTENTIEL, POUR ANTICIPER, ENSEMBLE, L'AVENTURE DE L'ÉLECTRONIQUE.

HAVAS CONTACT

DIRECTION FINANCIÈRE

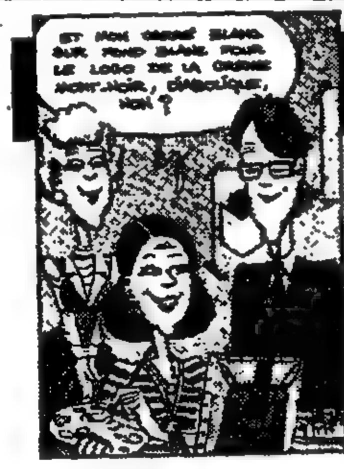
Grand Groupe Industriel

recherche

Diplômés Grandes Ecoles ou de l'Enseignement Supérieur, maîtrisant la langue anglaise, familiarisés avec l'environnement informatique et ayant de préférence quelques années d'expérience professionnelle pour pourvoir les postes suivants :

- **EXPERTS-COMPTABLES** ayant l'expérience des méthodes comptables anglo-saxonnes.
- **ANALYSTES** pour contrôle financier des Sociétés du Groupe.
- **AUDITEURS** confirmés pour audits opérationnels et financiers.
- **SPÉCIALISTES** des crédits et des relations bancaires.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo sous réf. 22.091 (nº à porter sur enveloppe) à LA PUBLICITÉ FRANÇAISE 23-27, av. de Neuilly, 75116 PARIS, qui transmettra.



CREER SELON CONTESSE

c'est manier alchimie des mots, graphisme et typographie pour faire de l'annonce l'expression d'une différence.

Nous en parlons aussi sur un autre mode : 12 pages de BD pour vous faire sourire. Vous les recevrez sur un simple coup de fil au

296.14.00

CONTESSE PUBLICITE

LES COMMUNICATIONS DU RECRUTEMENT

REGION PARISIENNE

Dans le cadre de l'expansion de nos activités CFAD, nous souhaitons confier le développement du réseau de vente de produits dans le domaine de la CAO Electronique et de la simulation, à un :

Responsable commercial

Diplômé d'Etudes Supérieures, vous avez prouvé, depuis 5 à 10 ans, vos compétences en électronique, si possible en simulation.
Vous désirez aujourd'hui élargir votre champ d'action et valoriser votre dynamisme commercial dans une importante société française opérant dans un environnement de haute technologie. Nous vous proposons la responsabilité de l'animation d'une équipe de 5 à 7 personnes (ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux) appelée à se développer.
Pour elle, vous mettrez en œuvre des moyens importants, en terme de promotion des ventes, de *marketing* et de stratégie commerciale, qui vous permettront d'atteindre des objectifs ambitieux.
Si vous êtes motivé par ce challenge, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, *photo et prétentions*) en précisant sur l'enveloppe la référence 8583, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui nous le transmettra.

média-system

PARIS

GERANT DE PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE

L'une des sociétés spécialistes du marché obligataire les plus dynamiques recherche un gérant de portefeuille.
Le poste pourrait intéresser un actuaire (ou diplôme équivalent) travaillant actuellement dans une Banque, chez un Agent de Change, ou dans un organisme parapublic, et qui souhaiterait apporter ses compétences et son esprit d'initiative à l'équipe dirigeante de cette société.
Le salaire est ouvert et sera fonction de l'expérience du candidat.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo à A.R.B., 38 rue de Lisbonne 75008 Paris. (Discrétion assurée).

média-system

I.N.R.S. PARIS 14e
recherche

1º) Pour son centre de Documentation, prévention des risques professionnels, ouvert au public,

INGENIEUR DOCUMENTALISTE (H ou F)

Pour développer son service questions-réponses. Il ou elle devra allier à de bonnes connaissances scientifiques générales une solide expérience en sciences de l'information et la maîtrise de l'anglais et si possible de l'allemand. Il ou Elle devra avoir un bon contact humain, savoir animer une équipe (10 personnes) et s'intégrer à un groupe.
Formation souhaitée : diplôme d'ingénieur ou universitaire, niveau équivalent.

2º) Pour son Département Etudes générales,

ASSISTANT (E) D'ÉTUDES

pour participer à la mise en place et à l'exploitation d'une banque de données factuelles. Cette offre s'adresse à des candidats ayant une bonne formation scientifique de base niveau licence, maîtrise ou équivalent. Le poste exige des qualités d'ordre, de rigueur et une faculté d'analyse développée. Des connaissances en informatique ou bureautique seraient très appréciées. Une expérience de quelques années en production ou étude serait appréciée.

Adresser C.V., prétentions et photo à Monsieur SAUGIER Chef du Personnel, I.N.R.S. 30, rue Olivier-Noyer, 75680 PARIS CEDEX 14.

DANS LE CADRE DE LA CIRCONSCRIPTION MUNICIPALE DE TRAVAIL SOCIAL LA VILLE D'AULNAY-sous-BOIS
recrute

6 ASSISTANTES SOCIALES D.E.

Travail individuel et collectif. Possibilité de logement à titre onéreux.
Pour tous renseignements, Mme BOUKHARI, assistante sociale-chef, 868-96-96.
Env. candidat. à M. le Maire, service du personnel, centre administ., 18, bd Félix-Faure 93600 AULNAY-sous-BOIS.

Excellentes opportunités pour Fiscalistes

Nous sommes un cabinet international de Conseils juridiques et fiscaux. **Correspondant de Price Waterhouse.** *Pour faire face au développement de notre activité en France,* nous recrutons de jeunes fiscalistes.

Les candidats de formation Grandes Ecoles ou Universitaires (option Fiscalité) doivent justifier d'une solide expérience et avoir plusieurs années de pratique professionnelle au sein d'un cabinet et/ou en entreprise. Ils auront à effectuer des missions variées d'assistance et de conseil auprès des groupes français et internationaux.

Postes à responsabilités avec d'excellentes possibilités d'évolution de carrière. L'anglais sera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la réf. M 32506 à Rudolph von Raesfeldt TEG, 18 place Henri Bergson, 75008 PARIS.

The Executive Group (France) Management

DESSEIN

Responsable du Personnel

PARIS OUEST. Filiale d'un groupe international, notre Société est bien connue dans son domaine d'activité. *Nous fabriquons et commercialisons des équipements complets destinés aux marchés* de la distribution et de la conservation de produits périssables, 300 millions de CA, d'appréciables profits, *500 personnes, 2 établissements - nous sommes présents sur tous* les continents. Membre du Comité de Direction, notre Responsable du Personnel sera particulièrement attentif au maintien de notre cohésion et à la permanence du dialogue social. Il gérera les ressources humaines, conseillera les responsables opérationnels, supervisera l'administration courante et assurera les relations avec les partenaires sociaux. Il sera assisté dans sa fonction par le Chef du Personnel de l'Usine. De formation supérieure et/ou bénéficiant d'une expérience réussie de plusieurs années dans la fonction, soit comme Chef de Service, soit comme Adjoint, un candidat de valeur est assuré de trouver dans notre entreprise et dans notre groupe d'intéressantes perspectives de carrière. La rémunération, motivante, sera fonction de ses aptitudes et de son expérience.
ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 407306 M

35, rue du Rocher 75008 Paris

ARIAN VIVIN L'homme et l'entreprise

AFCOREM



calma

LE FUTUR DE LA C.F.A.O. POUR DES INGENIEURS COMMERCIAUX D'AVENIR

Vous êtes un négociateur de très haut niveau mais vous ne voulez pas abandonner vos compétences techniques.
Votre formation est celle d'un ingénieur avec une première expérience réussie de la vente dans le domaine de l'informatique scientifique et industrielle.
Vous êtes un homme de contact, très organisé et ayant le sens de l'action et de la décision.
Vous pratiquez l'anglais et vous acceptez des déplacements en France et à l'étranger.
Et, enfin, vous souhaitez vous sentir pleinement responsable de vous-même et de vos revenus.

CALMA SUD EUROPE est l'une des divisions du Groupe GENERAL ELECTRIC, spécialisée dans la conception et la commercialisation de systèmes interactifs de CAO/FAO.
Avec 220 M $ de ventes en 1983, 2000 collaborateurs et plus de 1900 installations opérationnelles dans le monde, CALMA est considéré comme l'un des trois grands de la CAO.

Si tel est votre cas, Ecrivez à :
Daniel PICARD
DIRECTION SUD EUROPE
G.E. CALMA
31, boulevard des Bouvets
92000 NANTERRE

THOMSON CGR
BRANCHE DES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

recherche

RESPONSABLES SYSTEMES PRODUITS RADIOLOGIQUES (X, ESE, ENST...)

Vous avez déjà assuré la conduite de projets complets et vous avez ainsi prouvé vos compétences dans les domaines associant l'électronique et l'informatique à la mécanique et à la physique.

Nous vous proposons d'entrer dans une équipe qualifiée et d'élaborer avec elle de nouveaux produits sophistiqués à partir de sous-ensembles.

Vous serez responsable de la définition du cahier des charges techniques et de la réalisation de ces projets jusqu'à leur phase finale.

Adresser C.V., photo et prétentions à THOMSON CGR, Service du Personnel, 3, rue d'Amiens 93240 STAINS.

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

HAVAS CONTACT

Diriger et développer une usine

Le Groupe GENERAL FOODS a récemment racheté SICMA, société performante dans un créneau porteur de l'industrie alimentaire (35 personnes, 40 MF de C.A.). Le PDG recherche son bras droit pour diriger l'usine : presses à injection (plastique) et lignes automatisées de conditionnement, en deux équipes.

Le Groupe assure l'appui technique et financier de cette unité, qu'il a l'ambition de développer. L'ambiance est celle d'une PMI : dynamisme, polyvalence et pragmatisme indispensables ! Développement des moyens de production, entretien, appros, ordonnancement, gestion, direction du personnel reposeront sur vous. L'anglais est nécessaire et la connaissance des techniques de l'injection est souhaitée. Lieu de travail : DOURDAN (50 km au Sud de Paris).

Merci d'adresser votre dossier complet (C.V., lettre manuscrite, photo et salaire souhaité) sous la référence H/DDU/LM à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM — Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

ASSISTANT DE RECRUTEMENT

Vous serez chargé de participer aux actions de recrutement à tous les niveaux et de gérer les dossiers de mutations internes.
Une expérience de plusieurs années dans une fonction similaire serait appréciée.
Des possibilités d'évolution intéressantes sont offertes au sein du Groupe.
Lieu de travail : PARIS 11ème

Merci d'adresser votre candidature (lettre manus. + C.V.) sous Réf. 545 à Henry YVAN - Confédération Nationale du Crédit Mutuel 88, 90 rue Cardinet 75017 PARIS

Crédit Mutuel
ILE DE FRANCE

UNE GRANDE BANQUE FRANCAISE de dimension internationale recherche, dans le cadre de la mise en *œuvre de son schéma directeur d'organisation, un*

Ingénieur méthodes génie logiciel

Il sera chargé, dans le cadre de l'assistance méthodologique aux équipes informatiques, de l'étude et de la promotion d'un atelier logiciel de développement.
Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat de formation supérieure, très motivé par les problèmes de méthodologie, ayant une expérience de 4 à 5 ans dont 1 à 2 ans dans ce domaine ; une expérience complémentaire de chef de projet serait très appréciée. Lieu de travail : Paris.
Adresser lettre man., C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73722/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 rond-point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE CEDEX.

Publicis

sélé CEGOS

Vendre la technologie française

Cette filiale d'un puissant groupe industriel diffuse dans le monde entier des systèmes techniques de grande réputation. Poursuivant son expansion, elle cherche aujourd'hui un

NEGOCIATEUR INTERNATIONAL

De formation supérieure, possédant une première expérience professionnelle, travaillant couramment en anglais et disponible pour voyager près de la moitié de son temps.
Le tempérament d'homme d'affaires autonome sera apprécié plus que la spécificité de la formation ou de l'expérience.

Merci de nous adresser CV, photo récente et rémunération actuelle sous la référence 406215 LM (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 PARIS.

Patron d'une Equipe Statistiques HF

Le patron d'une équipe statistiques de bon niveau (ENSAE, Doctorat ou Maîtrise) étant muté dans une autre fonction, une entreprise du secteur Tertiaire, leader dans son domaine d'activité, recherche son successeur.
Responsable de la production des tableaux de bord, et des études ponctuelles, il contribue à la prise de décision de la Direction.
Il participe à la définition du système d'information. Il mettra en place un Infocentre. Il dispose pour ce faire, des outils informatiques appropriés (APL, ADI, IBM - PC).
Une réelle aptitude à l'encadrement, une bonne capacité de communication et de contact à tous niveaux sont nécessaires pour réussir dans ce poste.

Ecrivez-nous, en précisant votre expérience et vos prétentions sous référence PES à Lévi Tournay 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra.
Discrétion absolue.

Société recherche
TRADUCTEURS TECHNIQUES
de langue anglaise expérimentés.
Spécialité aéronautique
Connaiss. traitement de texte appréciées. Ecr. s/réf. 4185 à PUBLISCOPE JUNIOR 13, r. Royale, 75008 PARIS. (qui transmettra).

VENDEURS MICRO INFORMATIQUE ET TECHNICIENS
Paris + Province
Tél. (1) 307-57-79
Rémunér. excellente.

Service de soins infirmiers à domicile 19e arrdt cherche
INFIRMIÈRES D.E.
remplacement et poste stable
Tél. : 607-25-60.

Direction administrative et comptable d'une société de services recherche
UN COMPTABLE PRINCIPAL
pour son service de comptabilité générale, niveau probatoire DECS, basé à VILLEJUIF (Val-de-Marne). Envoyer lettre + c.v. avec photo sous réf. 10510 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Et. public, rech. pour laboratoire en région parisienne BONDY (93)
INGÉNIEUR EN GÉOCHIMIE ISOTOPIQUE HF
pour datations carbone 14 et isotopes stables, possédant DEA, maîtrise ou diplôme équivalent en rapport avec spécialisation désirée.
Ecrire ORSTOM, 24, rue Bayard, 75008 PARIS.

Paris Sud

NOTRE INSTITUT DE FORMATION

dispense un enseignement en gestion de personnel et délivre un diplôme reconnu par l'Etat. Nous recherchons des

Intervenants

susceptibles de renforcer l'équipe pédagogique déjà en place, afin de préparer des adultes à la fonction Personnel.

Ces animateurs, qui doivent déjà exercer des fonctions comme praticiens en entreprise, se verront confier dans notre institut des *missions de vacataires.*

Les candidats doivent nécessairement :

- *être diplômés de l'enseignement supérieur,*
- avoir une expérience professionnelle significative en sciences humaines (communication, recrutement, formation, gestion du personnel).

Merci d'adresser votre candidature (LM + CV + photo) sous réf. 940 LM à : Guy Postel Conseil, BP 19, 06480 La Colle sur Loup.

Guy Postel

Créez notre fonction contentieux

Filiale d'un important groupe anglais, notre société (CA 130 millions de francs, 280 personnes), est en expansion sur le marché français des prestations de service pour l'audiovisuel.

Notre Directeur Financier offre aujourd'hui à un «Credit Manager» la mission suivante :

- définir et appliquer la politique de crédits clients, en informant les responsables commerciaux des règlements des contrats, en participant à la signature de nouveaux contrats et à la détermination des conditions de paiement,
- améliorer les délais de recouvrement en harmonisant les procédures et les méthodes,
- réduire les impayés, en décidant des actions à mener, avec le concours éventuel de sociétés extérieures (informations financières, recouvrement).

A 30 ans, votre formation juridique et votre expérience du recouvrement vous permettent de prendre la responsabilité du contentieux d'une entreprise dans laquelle cette fonction est déterminante pour l'ensemble des actions commerciales.

COFROR étudiera votre dossier de candidature en toute confidentialité et vous remercie de l'adresser à Catherine ROIZOT sous référence 929/31M

COFROR
Tour Fiat - Cedex 16 - 92084 Paris la Défense

UN TREMPLIN POUR VOTRE CARRIERE

Section d'études et de fabrications des télécommunications

Nous sommes un établissement de 600 personnes appartenant au Ministère de la Défense, nous avons pour mission de piloter auprès de grands industriels sous-traitants les études et la réalisation d'équipements et de systèmes électroniques de haut-niveau.

Nous souhaitons accueillir plusieurs :

INGENIEURS ELECTRONICIENS DEBUTANTS

Votre mission est d'assurer la conduite et la réalisation des affaires dont vous avez la charge complète :
- définition des caractéristiques techniques des matériels enfonction des besoins exprimés,
- préparation et lancement de consultations auprès des industriels pour les études et la fabrication dont ces derniers seront chargés,
- animation et coordination des travaux,
  - organisation, suivi et analyse des résultats d'essai en laboratoire, sur le terrain...

PARIS-LONDRES-HOUSTON-ROME

Vous appréciez la variété dans le travail et les contacts de haut niveau, vous avez le sens des responsabilités et l'esprit d'initiative, vous pensez que piloter des projets dans des secteurs de pointe constitue un tremplin pour votre carrière.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 8437 M, à notre conseil EUREQUIP à qui nous avons confié la recherche et qui vous garantit la plus grande discrétion.

EUREQUIP
Département Conseil en Recrutement
19 rue Yves du Manoir 92420 Vaucresson. Tél. 741.79.19.

MEMBRE DE SYNTEC

Collecter et prospecter en Ile-de-France

L'un des premiers constructeurs de logements sociaux d'ILE-DE-FRANCE recherche pour son C.I.L. un

RESPONSABLE DES RELATIONS EXTERIEURES

Vous serez d'une part chargé des relations avec les entreprises (1 % logement), et d'autre part de la prospection du marché des constructeurs sociaux (S.A. HLM - Office d'H.L.M...), afin d'augmenter le parc en réservation de logements du groupe.
Vous avez une bonne expérience de l'immobilier social, si possible acquise chez un collecteur.
Vous pouvez maintenant rejoindre un groupe très dynamique, en plein développement où les possibilités de carrière sont nombreuses.
Poste basé à PARIS.
Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 407 222 LM (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 PARIS.

Réaliser et diriger notre informatique de demain...
... un challenge pour notre futur responsable

Nous sommes une société industrielle leader sur le marché mondial dans sa spécialité (C.A. : 500 MF dont 60 % réalisés à l'exportation, 280 p.), filiale d'un grand Groupe français international. Pour poursuivre notre expansion, nous recherchons, pour notre siège *social situé dans la proche banlieue Ouest de Paris, un informaticien doté d'une solide expérience de la conduite* de projets.

Au-delà de l'existant, vous aurez pour missions prioritaires :
- de prendre en charge l'informatique de notre Société,
- de participer aux choix définitifs de notre **nouveau plan informatique**,
- de proposer et de mettre en œuvre, *avec votre équipe et les utilisateurs, des solutions nécessaires à sa réalisation,*
- d'en assurer le **développement** pour mettre en place un système d'information et de communication performant appuyé sur **un réseau européen.**

Vous êtes ouvert aux méthodes et technologies nouvelles, possédez des qualités certaines de « manager » et d'homme de terrain, et souhaitez intégrer une société qui offre des opportunités de carrière au sein d'un grand Groupe international. La pratique de l'anglais est un plus.

Merci d'adresser votre dossier (lettre man. + C.V. + photo) sous réf. R/CSI/LM à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Très importante société de **Transports Routiers** en constante expansion (2500 p) leader dans sa spécialité recherche pour étoffer ses structures sociales

son responsable du personnel et des affaires sociales

Basé au Siège parisien et rattaché au Secrétaire Général il collaborera étroitement à la définition de la politique sociale de la société, et sera chargé d'en assurer la mise en oeuvre et le suivi. (réf. 30 001)

le responsable social du sud-ouest

Basé à Toulouse ou Bordeaux, dépendant fonctionnellement du Responsable Social de la société, il sera chargé d'assister les Directeurs Régionaux de ce secteur (8 agences, 400 p) dans la gestion quotidienne du personnel. (réf. 30 002)

Pour ces deux postes, outre les qualités de contact, organisation et rigueur, une *solide connaissance et expérience de la législation et des réglementations* sociales routières sont absolument impératives.

Veuillez adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à notre conseil. **Daphné Samson,** 32 rue de Sablonville, 92200 Neuilly sur Seine.

daphné samson

DESSEIN

C.T.I. C.E.P. ingénieur système/réseau, devenez responsable des moyens techniques

LE CENTRE TECHNIQUE INFORMATIQUE DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DE PARIS **rajeunit son réseau de terminaux (financiers, GAB...) et monte la puissance de son site central à 7 MIPS pour** ***accompagner la refonte de ses applications autour de CICS, VSAM et d'un SGBD.***

Vous créez la fonction, animez trois groupes techniques (15 p.) et orchestrez la montée en puissance des matériels, comme l'extension du *réseau (440 terminaux et bientôt TÉLÉTEL) tout en jouant votre rôle de conseil* auprès des études et de la production.

INGÉNIEUR de formation, vous avez acquis en sept ans ou plus une solide compétence sur MVS d'abord, sur SNA et son environnement ensuite, tout en ayant su progresser de la maîtrise des techniques au management des hommes.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 4481 LM) à **"Carrières de l'Informatique".**

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Comptable branché gestion

Un groupe puissant, spécialisé dans la fabrication et la distribution de peinture, outillage, revêtements de sols et muraux recherche pour sa *Direction Régionale Ile-de-France* son

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Au-delà des tâches comptables traditionnelles (comptabilité générale, analytique, reporting...), il assure la mise en place et le suivi de nouvelles procédures, d'un nouveau programme informatique et conseille le Directeur Régional pour toutes les prises de décision en matière de gestion.
Il encadre une équipe d'une dizaine de personnes. Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure (DECS, Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent), il a acquis une expérience similaire et souhaite aujourd'hui occuper une fonction créative et vivante.
La réussite à ce poste implique de réelles qualités de gestionnaire et assure des perspectives de carrière très stimulantes.
Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 407 223 LM (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 PARIS.

GROUPE SYSECA

STE D'INGENIERIE EN INFORMATIQUE
(740 personnes - C.A. 280 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale dans le cadre de l'expansion de son activité

SYSTEMES DE COMMUNICATION

ingénieurs informaticiens

débutants ou ayant quelques années d'expérience.

POSTES A POURVOIR :
- développement de logiciel,
- conduite de projets.

DOMAINES :
- TELECOMMUNICATIONS,
- TELEPHONIE,
- RESEAUX DE DONNEES,
- TELEMATIQUE,
- MICROINFORMATIQUE.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous *référence* 2051 à *GROUPE SYSECA - Service du Personnel*
315, Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex

Publicités Réunies

LEADER MONDIAL EN INGENIERIE INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS.

Concepteur, maître d'œuvre et réalisateur :
- *de réseaux de transmission de données : 1er fournisseur mondial de réseaux publics : Transpac...*
- *de grands systèmes télématiques : annuaire électronique...*
- *de grands systèmes temps réel : industrie, spatial et militaire.*

Une implantation nationale et internationale : 1.200 personnes, chiffre d'affaires doublé en 2 ans, des réalisations dans près de 50 pays.

Recherche

JEUNES INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

désirant acquérir compétence informatique.
Ces ingénieurs dans une première phase installeront et mettront en service, en France,
les réseaux de données et les systèmes télématiques développés par la société.
Envoyer C.V. et prétentions
SESA, 30 Quai de Dion Bouton
92806 PUTEAUX.
Préciser réf. sur enveloppe :
09 LM

SESA

COLGATE-PALMOLIVE

(C.A. 3 milliards de francs) principale filiale d'un groupe international leader sur plusieurs marchés de produits d'hygiène et d'entretien recherche pour son Siège Social de Courbevoie-La Défense

Assistant commercial HF

- Vous voulez valoriser votre formation supérieure commerciale,
- Vous avez des qualités de rigueur, l'esprit de synthèse, un excellent contact et de bonnes capacités rédactionnelles,
- *Vous êtes attiré par un métier vivant,* en contact avec le terrain et comportant des déplacements,

Nous vous confierons, au sein de notre Département Ventes, une fonction«charnière» entre l'équipe de vente et les différents services du Siège (Marketing, informatique...).
Votre potentiel vous permettra d'évoluer rapidement au sein de la fonction commerciale de notre entreprise.

Adresser dossier de candidature, sous réf. 9/7 M, à Colgate Palmolive, Service Emploi et Carrières, 55 Bd de la Mission Marchand 92401 Courbevoie Cédex.

média-system

Banque Populaire

REGION NORD DE PARIS

recherche

Assistant en contrôle de gestion HF

Sa mission sera :

- de gérer l'information de gestion et d'assurer l'extension informatique des outils utilisés.
- d'assister les différents départements de la banque dans leurs besoins de gestion et préparer l'analyse de leurs écarts et de leurs tendances.
- participer à l'élaboration des prévisions.

Le candidat retenu aura :

- un diplôme de l'enseignement supérieur à dominante gestion.
- des connaissances en micro-informatique.
- le sens des contacts humains et des relations de travail.
- un esprit de synthèse.
- une expérience de plusieurs années dans une fonction similaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au Service du Recrutement de la
BANQUE POPULAIRE DE LA REGION NORD DE PARIS
32, boulevard Jules Guesde - 93200 SAINT-DENIS

COFAP

Partager notre passion automobile

V.A.G. France recherche pour sa division après-vente un

Conseiller technique

Ingénieurs ESME, ENI, ESTACA...

Débutant ou avec une première expérience, vous êtes attiré par l'automobile et êtes capable de lier une relation d'aide et de conseil avec des patrons de PME.
Dans ce cadre, vous prendrez en charge une région où vous animerez le réseau VAG d'agents pour :

- promouvoir la politique après-vente,
- développer l'organisation et la gestion d'atelier,
- préconiser et faire appliquer les méthodes de réparation,
- participer à la formation du personnel d'atelier,
- promouvoir l'accueil clientèle,
- traiter la garantie.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) à la Division du Personnel et des Relations Sociales, V.A.G. France, BP 62, 02600 Villers-Cotterets.



V.A.G Audi
V.A.G. France

média-system

Un marketing qui sort des sentiers battus

250000

Vous avez appris votre métier de chef de produit aux bonnes sources : chez un «grands» de l'alimentaire, de la cosmétique, ou de la pharmacie... peu importe. Analyser un marché, définir un positionnement, concevoir un plan, chiffrer des options, structurer un «mix», c'est votre quotidien. Pour évoluer, vous pouvez, bien sûr, *suivre la filière balisée des produits de grande* consommation. *A moins que...*

Et si vous faisiez un choix plus personnel, plus créatif ? Par exemple: prendre la responsabilité marketing de cette filiale d'un groupe multinational en forte croissance, spécialisé dans la bio-technologie. Un marché particulièrement porteur, une petite équipe étonnament jeune (le DG a 34 ans) et motivée, un climat informel, des objectifs ambitieux : doubler dans les 3 ans le CA qui est aujourd'hui de 50 millions de francs. Les clients : des laboratoires, des instituts de recherche, des industries. Un univers à explorer, à comprendre, afin d'orienter la stratégie commerciale et d'en appuyer la mise en oeuvre. Vous serez assisté de deux chefs de produits, de formation technique.

Un beau challenge pour un(e) professionnel d'une trentaine d'années, HEC, ESSEC... ouvert, concret, réaliste, qui saura adapter ses méthodes sans rigidité. L'environnement international lui est familier et, bien entendu, son anglais est opérationnel. Merci d'écrire sous référence 187 531M aux consultants du cabinet SIRCA *en charge de cette recherche, de joindre CV et de préciser votre rémunération actuelle.*

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOCIÉTÉ D'ÉDITION
recherche

RÉDACTEUR (TRICE)

Maîtrise Sciences économiques *pour suivi rédactionnel de rubriques* placements, problèmes financiers et fiscalité relatifs aux particuliers. *Travail de rewriting sur écran.*
Env. C.V., photo et prétent. à :
SODER-TUBRY
112, rue de Richelieu,
75002 PARIS.

Vous avez le DECS complet une bonne formation générale et 2/3 ans d'expérience vous souhaitez participer *à des missions de haut niveau.* Nous recherchons

2 ASSISTANTS

CONFIRMÉS NIVEAU IV,
Situation dans cabinet dynamique de révision et de conseils ayant bureaux en province et aux U.S.A.
Rémunération intéressante et motivante.
Envoyer C.V. et prét. à SEFICO 65, av. Kléber, 75116 PARIS.

Société d'Édition rech.

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

30 ans environ.
Expérience en périodique quadri. Disponible 1er août 84.
Ecr. av. C.V., photo, prétent. à SCEL, 27-33, quai Le Gallo, 92517 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex.

Jeune ESC + DECS

3 ans d'expérience

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE **offre au sein d'une de ses filiales (200 personnes) spécialisées en informatique,** un poste évolutif à un jeune **Cadre comptable et Financier** disposant d'une première expérience réussie en comptabilité et gestion financière.

Rattaché au Secrétaire Général, il travaillera dans un secteur d'activité en expansion *et sera responsable d'une mission impliquant :*

- la responsabilité de l'ensemble des travaux comptables (comptabilité générale, *analytique, bilan) et l'animation d'une petite équipe qualifiée,*
- de la gestion de trésorerie,
- *de l'établissement des tableaux de bords financiers.*

Réelles perspectives de développement de carrière au sein du Groupe pour candidat dynamique, rigoureux, ayant une réelle qualification comptable et financière et familiarisé avec l'outil informatique.

Lieu de travail Paris.

Ecrire sous réf. FV 437 AM.

Discrétion absolue.

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

Membre du Syntec

RESPONSABLE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

La filiale française d'un groupe américain en pleine expansion distribuant une gamme de HI-FI et électronique de haute qualité, recherche son responsable financier et administratif.

Le candidat choisi sera âgé de 25 ans au moins, aura une expérience confirmée de la comptabilité allant jusqu'au bilan, du reporting mensuel, des budgets, des déclarations sociales et fiscales.

Anglais courant.

Ce poste est à pourvoir en proche banlieue Ouest de Paris.

Rémunération 150.000 F ou plus selon expérience.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé avec photo à
M. TRAN T.L.
B.P. 11
93250 VILLEMOMBLE



BIEN ACHETER SELON CONTESSE

c'est ne se tromper ni d'objet - le média - ni de cible - la population visée.

Nous en parlons aussi sur un autre mode :
12 pages de BD pour vous faire sourire.
Vous les recevrez sur un simple coup de fil au

296.14.00

CONTESSE PUBLICITE

LES COMMUNICATIONS DU RECRUTEMENT

CABINET EXPERTISE COMPTABLE, région ouest de Paris (Yvelines)
recherche

ASSISTANT N3 ou N4

- Titulaire BTS comptable ou DECS.
- Min. 3 ans expér. cabinet.

TÉL. : 059-12-18.

SITUEE EN REGION PARISIENNE
USINE METALLURGIQUE
DE 400 PERSONNES

recherche

CHEF DE PERSONNEL

Une bonne connaissance de la législation du travail ainsi qu'une expérience de 4-5 ans de la fonction sont demandées.

En liaison étroite avec le Directeur de l'Etablissement il assumera la gestion du service, animera la politique sociale et humaine par des actions de motivation.

Adresser dossier de candidature ss réf. 96589 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

SEGIME Division RHONE-ALPES

recherche
pour PARIS et RHONE-ALPES

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Grandes écoles ou universitaires (0 à 6 ans d'expérience).

- Connaissance **TEMPS RÉEL** sur matériel DEC ou INTEL *vivement appréciée, mais non indispensable.*
- Domaines d'activité : Téléinformatique, Process Control, Carte à mémoire, CAO.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à :

ANDRÉ ARMAND - SÉGIME S.A.

4, rue du Pré-Paillard, P.A.E. des Glaisins, 74000 ANNECY-LE-VIEUX

ou

LE VAN.TRI, SÉGIME S.A.
2, avenue de Ségur, 75007 PARIS.

TRÈS IMPORTANT ORGANISME D'ASSURANCE
(proximité RER - 15' Etoile)
recherche

GESTIONNAIRES JURISTES HF

maîtrise en droit (options droit des assurances ou droit de la construction appréciées) *ou expérience équivalente.*

Après formation complémentaire, il leur sera confié la gestion de dossiers de sinistres de la construction, tant amiables que contentieux.

Toutes facilités et arrangements possibles pour période de congé et dates de convocation.

Merci d'adresser CV détaillé, photo et niveau de rémunération sous référence 7038 à

Emplois et Entreprises
18, RUE VOLNEY 75002 PARIS

Duquesne Purina s.a.

C.A. 1 MILLIARD DE F. FILIALE N°1 MONDIAL EN ALIMENTATION ANIMALE
recherche

conseiller de gestion

pour une affectation dans l'Ouest de la France.

Après une formation de quelques mois, il aura pour mission d'assister les concessionnaires de la Marque en Gestion Financière, et d'assurer le suivi des Crédits Clients.

Ce poste convient à un candidat de 27 ans minimum, de formation ESC ou équivalent, avec une expérience de 2 à 3 ans.

Intéressantes possibilités d'évolution dans le Groupe.

Merci d'écrire avec C.V., photo et prétentions *sous réf. V 170 à*
PAJ CONSEIL
8 avenue de Camoëns
75016 PARIS

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

Lion publicité

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
RÉGION SUD DE PARIS
recherche

RESPONSABLE S.A.V. CENTRAL

SON PROFIL : technicien confirmé, 10 ans d'expérience dans poste similaire (matériel T.P. ou levage).

Envoyer c.v., photo et prétentions sous réf. 1298 à M. BIGARD-A.C.M.L.
42-48, avenue du Président-Kennedy,
91170 VIRY-CHATILLON.

FONCTION PERSONNEL
Société 500 personnes (dont 50 % d'ingénieurs et Cadres) recherche à Paris banlieue ouest

RESPONSABLE HF

RECRUTEMENT :
relations écoles, évaluation de fonctions, sélection et intégration des candidats.

COMMUNICATION INTERNE :
réalisation de messages rédactionnels, organisation de réunions d'information.
Formation supérieure et première expérience dans ces domaines nécessaires.

Ecrire avec C.V. et prétentions s / réf. 4276 à PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
LONGJUMEAU 91

recherche
pour son laboratoire et pilote de chimie fine

INGÉNIEUR CHIMISTE ORGANICIEN

Une première expérience réussie de la mise au point de synthèse nécessaire.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 77771 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX

IMPORTANTE FEDERATION PROFESSIONNELLE quartier OPERA
recherche

L'adjoint du responsable du service économique

SCIENCES-PO, ECO. FI + MAITRISE ECONOMETRIE

DEBUTANTS ACCEPTES

Merci d'envoyer C.V. + photo s / réf. 429 F à

help international

Monsieur CHABANNE 12, rue Chabanais
75002 PARIS

OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE ECS

recherche pour ses filiales en forte croissance

JEUNES DIPLOMES(EES)

MIAGE (ou Formation Informatique de Gestion)

intéressés (ées) par la micro informatique dans les secteurs suivants :

- formation,
- actions technico-commerciales,
- développement de logiciels.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + prétentions sous référence 1689M

16 rue Jean-Jacques Rousseau - 75001 Paris qui transmettra

Société française, filiale d'un groupe anglais, recherche un

Contrôleur financier

(DECS ou équivalent)

Située à Annemasse (Haute-Savoie), la société est spécialisée dans la fabrication de matériel électronique, avec chiffre d'affaires de 50 millions de francs par an.

La personne retenue aura l'entière responsabilité du service de la comptabilité et de son développement par conséquent, la connaissance de l'ordinateur est essentielle.

Connaissance de l'anglais et expérience de la préparation des comptes pour la Grande-Bretagne ou l'Amérique, bien que n'étant pas indispensables, seraient un grand atout.

Adressez votre c.v., avec numéro de téléphone, à Michel Meyer, 17, av. George-V, 75008 PARIS, qui transmettra.

secrétaires secrétaires secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE D'ASSURANCES recherche une

SECRETAIRE DE DIRECTION

Il lui est demandé une solide formation : BTS de Secrétariat de Direction, une expérience de plusieurs années, ainsi qu'une très bonne pratique de la sténo-dactylo.
Ce poste, qui comporte des contacts de haut niveau, demande une grande disponibilité.

Pour tous renseignements, merci d'appeler le 774.27.55.

média-system

LABORATOIRE UNIVERSITÉ ch. SECRÉTAIRE DACTYLO 505-14-10, p. 22-04/05.

Mission diplomatique cherche secrétaire bilingue anglais. Candidature à partir du 12 juillet. Tél. : 288-50-02.

GROUPE INTERNATIONAL DE CONSEIL DE DIRECTION Paris 8e recherche

ASSISTANTE DE DIRECTION

- parlant anglais couramment,
- standing,
- 5 ans d'exp. minimum,
- sténodactylo,

pour assurer secrétariat du Président-Directeur Général.

Adr. C.V., photo et prétent. sous réf. 190314 à Sirca, 64, rue La Boétie, 75008 Paris.

Mission diplomatique, cherche secrétaire bilingue anglais. Candidature à partir du 12 juillet. Tél. : 288-50-02.

formation professionnelle formation professionnelle

I.A.A.I.
INSTITUT AGRO-ALIMENTAIRE INTERNATIONAL
vous propose en 1 AN

UNE FORMATION DE CADRES OUVERTE AUX RÉALITÉS INTERNATIONALES

Une analyse de l'agro-alimentaire sous tous ses aspects.
Une collaboration permanente avec les entreprises du secteur agro-alimentaire.
Diplômés des Ecoles Supérieures de Commerce, des Ecoles d'Ingénieurs, Diplômés de l'Enseignement Supérieur, cadres avec quelques années d'expérience.

Ecrivez à : I.A.A.I., Escae Bretagne
2, avenue de Provence, B.P.214, 29272 BREST CEDEX.
Téléphone : (98) 03-25-01. Clôture des inscriptions fin juillet.

UNIVERSITÉ PARIS-NORD

Vous avez : – Un DEUG ou un second cycle de droit, sciences économiques, administration économique et sociale.
– Un DUT carrières juridiques, GEA, gestion des personnels.

Vous êtes intéressé(e) par une carrière dans le secteur de la SANTÉ.
L'U.E.R. de BOBIGNY (santé, médecine et biologie humaine) vous offre la possibilité d'effectuer en deux ans :

UNE MAITRISE DE SCIENCES ET TECHNIQUES DE GESTION ET DE MANAGEMENT DES INSTITUTIONS DE SANTÉ

Pour tous renseignements, téléphoner ou écrire : service des enseignements spéciaux U.E.R. de Bobigny, 74, rue Marcel-Cachin, 93012 BOBIGNY Cedex. Tél. : 836-55-79 poste 112.

ÉCOLE ÉMILE-COHL

11, rue de la Madeleine
69007 LYON
Téléphone : (7) 872-50-18.
BANDE DESSINÉE, ILLUSTRATION, DESSIN ANIMÉ

- Professionnels enseignants de réputation internationale ;
- 35 heures de cours par semaine sur 3 ans ;
- Equivalence universitaire (DEUG) en cours de négociation ;
- Cadre matériel exceptionnel.

Renseignements téléphoniques et inscriptions mercredi, jeudi et samedi de 14 heures à 19 heures.

capitaux propositions commerciales

Fabricant de
DÉGAUCHISSEUSE-MOULURIÈRE A 4 FACES
HOMOLOGUÉE EN FRANCE
(nº 1480-MOR-0019-HT-0383)
RECHERCHE
RÉPRÉSENTANTS POUR TOUTES LES ZONES DE FRANCE

- Bon connaisseur du marché de menuiseries, fabricants de meubles, moulures, etc. ● Capable d'introduire notre machine dans leur zone. ● Nous avons des dégauchisseuses en travaillant en France. ● Ils auront l'aide technique nécessaire pour développer leur affaire.

Adresser C.V. manuscrit à : MARBA, Apartado 389, Terrassa (Barcelona), Espagne.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 – 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 – 09 PARIS.

Ch. avocat ou personne compétente, cause suppression illégale pension handicapé polio. REBILLARD, tél. : (80) 62-50-36 à Villy-le-Moutiers.

travail à domicile

Tous travaux dactylographiques (HERMES mécanique). Téléphone : 533-70-59.

PAS DE VACANCES ! Belle dactylographie, boules. VOS textes longs. 948-01-39.

divers

ACHAT OR
80 F le GR.
Pièces, bijoux, débris...
jusqu'au 31 juillet 84
en déduction de tout achat

FRANCIS JAVITT
Centre commercial Maine-Montparnasse, 75015 PARIS. Téléphone : 538-88-82.

COMPTOIR D'ITALIE
10, avenue de Fontainebleau, 94270 Le Kremlin-Bicêtre. Téléphone : 658-81-55.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vend R 5 TS, 1976, 120.000 km. Bon état général. Tél. M. SELTEN. 940-71-98 à partir de 19 h.

91 – Part. vend R 5 CAMPUS 1984 15.000 km. Garantie usine. Px 35.000 F. T. (6) 046-13-60

Collaborateur Renault, vds R 11 GTS rouge, 10.000 km, impeccable. Tél. : (16-47) 93-28-58.

de 8 à 11 C.V.

Particulier vend 505 DIESEL TURBO. Gris métallisé, modèle 81, 67.000 km. Excellent état. Prix argus. T. 531-70-75.

Particulier vend BMW 2000 C. Année 68, 80.000 km, 1re main. Radio, nombreux accessoires. 40.000 F à débattre. Téléphone : 821-78-37.

Particulier vend R 16 TL, 1977, bleu, 127.000 km. Avec auto-radio cassettes, feux antibrouillard, longue portée. Argus 9.000 F. Vendue 7.000 F à débattre.
Tél. 421-05-05 après 18 h 30.

Vd VOLVO 345 GL, 1981, gris métallisé, peinture état, 5 portes, radio-cassettes, 59.800 km. 33.000 F. Tél. : 555-91-71, p. 4158 - 747-48-96.

Camping-car autostar 401/79, 11 CV essence, 4 places, tres options, impeccable. 79.500 F. Crédit. Tél. : (6) 920-14-41.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE, 20 ans, parlant suédois, allemand, anglais, français couramment CHERCHE TRAVAIL pour améliorer ses connaissances de français dans secteur hôtelier ou touristique. Disponible septembre ou à convenir. Carina DAUSCH, case postale 96, 1226 Genève, Suisse, tél. 1941/22/49.50.91 (8 heures à 18 heures).

INGÉNIEUR CONSEIL
AUTOMATISMES NUMÉRIQUES. CALCULS SCIENTIFIQUES.
Marc BERNHEIM
Ingénieur ENSIMAG
Docteur-Ingénieur en Automatique
Sérieuses réf. industrielles.
73, rue de Turbigo
75003 Paris.

JEUNE FILLE
19 ans, cherche place dans famille d'hôteliers pour garde d'enfants env. 6 mois.
ANITA LEU, Mühlegasse 8b
CH 4105 BIEL-BENKEN
Tél. : 1941/61/73.10.26.

DIRECTEUR PERSONNEL
50 ans, recherche travail à TEMPS PARTIEL dans P.M.E., P.M.I. audit et contentieux social conférencier lois Auroux.
Ecr. s/nº 3.712 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. Fem., maîtr. aménag. territoire D.E.A. de Géographie, exp. en études socio-écon. et formation continue, rech. poste à responsabilités, éventuel. temps partiel.
Téléphone : 997-59-62.

CADRE DE DIRECTION
Formation financière compta. commerciale ESCP, 54 ans, profil esprit jeune dynamique, sens contact responsab. langue anglaise ancien audit expér. domain. variés product. prest. rompu commerc. caractère. Pragmatique alliant humour rigueur RECHERCHE POSTE. Etudiera toute offre telle relance entreprise, commerce. Région indifférente.
Ecr. s/nº 3.583 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. 28 ans, nation. française et britannique, form. universitaire française et américaine (Audio-visuel et Droit, niv. 3e cycle), exp. prof. : économie de la communication (édition, média audiovisuels), personnalité, rigueur et esprit de synthèse, aimerait s'intégrer à équipe dynamique, créatrice et performante dans poste évolutif.
Ecr. s/nº 3.597 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ESSEC
Expérience plus de 15 ans propose à PME de prendre en charge l'ENSEMBLE DES QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES.
Ecr. s/nº 3.570 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DOCTEUR en droit affaires exp. cherche situation dans cabinet jur. Etudie tte prop.
Ecr. s/nº 3.716 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ing. ENSERB 83 électron. automa. inform., 24 ans, cherche emploi sur grand Sud-Ouest si possible. Dég. O.M. fin juillet 1984. Ecrire à D. REGLEY, FIAS 2211, B.P. 4013, 31028 Toulouse Cedex ou laisser mes. au (61) 55-00-97 pour le poste 2211.

HONGROISE, bilingue, ch. trad. ou interpr. hongr., angl., esp., russe ou trav. dact. Anne Köbel, 805-24-74 (bureau) 587-03-38 (domicile).

Dame 46 ans, qualités morales, excellente présentation. Etudierait ttes propositions d'emploi.
Téléphone : 028-68-09.

MAITRISE HISTOIRE ET SC. PO. DESS DIPLOMATIE H. 27 ans, 2 ans exp. dans collèges et lycées ch. poste enseignant Paris ou banlieue. Tél. : 566-02-44 ou 347-40-79.

PP1 26 ans, Pl. théo. qualif. N262 SN601 cherche emploi France, étranger.
Ecr. s/nº 8.170 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 22 ans, formation ingénieur en AÉRONAUTIQUE débutante. Etudie ttes proposit. s/Paris et région parisienne. Christine WIDMER, 29, rue A.-France, 93130 Noisy-le-Sec.
Téléphone : 845-38-00.

EXPORT
HME ENTREPRENANT de 53 ans ni chômeur ni menacé de licenciement est à la recherche d'un nouveau challenge export RÉUSSITE de 21 ans dans le même groupe il s'y trouve toujours.
TRILINGUE anglais-allemand. A exporté en Europe, au Moyen-Orient, en Australie, en Amérique latine et vendu des produits industriels. Mais est partant pour toutes PROPOSITIONS.
Contacter M. A. DANNENBERGER au CEPIAD, 136, avenue de Wagram, 75017 PARIS.
Téléphone : 287-81-24.

J.H., 24 ans, étud. sup., Sc. angl., esp., permis cond., cherche trav. août, sept, Paris rég. parisienne. Tél. : 854-80-84.

UN SECOND POUR UN PATRON
- H. 41 ans, universitaire, trilingue.
- Exp. Direction PME : personnel, adm., gestion, commercial adjoint à D.G.
- Exp. secteurs transports, services, textile, export.

Recherche : poste adjoint à D.G. ou P.D.G. Tous secteurs.
Ecr. s/nº 8640 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DEA HISTOIRE
H. cherche poste enseignant, Paris, région parisienne, région nord.
Ecr. s/nº 8190 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PYRAMIDES
Beau séjour, chbre, cuis., s. de bains, imm. cours rénovation, 600.000 F. Visite lundi, mardi de 14 h à 18 h, 209, rue Saint-Honoré. Tél. : 522-17-76.

5e arrdt

NEUF JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
Livraison immédiate
3-4-5 P. et DUPLEX
Vis. témoin ts jrs, 14/19 h. sauf mercredi et dimanche.

PL. MONGE, petit STUDIO kitchen. équip., s. d'eau, w.-c., 1er étage sur rue. «FAC» 337-69-68.

6e arrdt

Prox. BON Marché. 703-32-44
3 P., ASC., TERRASSE

14e arrdt

DANS VOIE PRIVÉE PR. RAYMOND-LOSSERAND
JOLIE MAISON
7 P., B. JDIN, gar., 2.350.000. DORESSAY 624-93-33.

15e arrdt

PRÈS Mº CONVENTION BEAU 3 P., cuis. équipée, bains 2e étage, imm. pierre de taille soleil. 540.000 F. 577-74-38.

16e arrdt

PTE ST-CLOUD
Beau 4 P., tt cft, clair, grand balcon, s/verdure. 950.000 F. 567-01-22.

17e arrdt

Wagram Villiers. 703-32-31
300 m² GD STANDING

18e arrdt

PRÈS PORTE CLIGNANCOURT, S/JARDIN RESID. récent TRÈS BEAU 5 P., 110 m². Larges balc. 800.000. 624-93-33.

19e arrdt

Situation exceptionnelle
FACE PARC
BUTTES-CHAUMONT
rue Manin, bel imm. ancien APPARTEMENT DE STANDING vastes réceptions
6 PIÈCES, 240 m²
vues s/parc et Paris imprenable. Balcon, asc., asc. service, cave. Distribution adaptable. Rens. A.B.C. 209-08-14.

91 - Essonne

BURES-SUR-YVETTE, 4 P. 97 m² + loggia, 1er ét., plein Sud, cave, park., petite résidence, 5' gare RER, école, CES, centre ville. 640.000 F. 907-21-34/h.b. 764-71-34.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
Studios, 2 pièces, rénovés. Proximité métro Jean-Jaurès. Gestion assurée 10 %. Tél. : 770-11-21.

NEUILLY, RARE
Dans superbe immeuble, 5 P., 140 m² + terrasse plantée 110 m², box, soleil, calme. Téléphone : 844-98-07.

Province

PART. urgent vd LES MENUIRES, 1850 m (73), plein centre station 10e et dern. étage, calme, tr. belle vue, appt meublé 3 p., cuis., balc. sud. Px à déb. Tél. (7) 842-62-76 hres bur. ou (74) 67-04-31.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P., PARIS ; préfère rive gauche avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 873-20-67, même le soir.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75. Paie comptant, 15e-7e arrdts IMMEUBLES même occupés.

AGENCE DE L'ÉTOILE
DÉPARTEMENT INTERNAT.
rech. pour clients sérieux 80 m² à 200 m² - 16e-17e 8e - 7e - % INTÉRESSANT réservés aux indicateurs
380-26-08 7, av. CARNOT PARIS-17e.

locations non meublées offres

Paris

LES PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICES DES LOCATAIRES Téléphone : 296-58-46.

VICTOR-HUGO, refait neuf 3 pces, cuis., s. de bns, service, chf. cent. 4.200 + chges. Téléphone : 347-12-10.

locations non meublées demandes

Paris

Pour loger cadres supérieurs et employés. IMPORTANTE STÉ INFORMATIQUE rech. divers appts ttes catégories et gde surface, villas Paris et environs. 504-48-21, p. 790.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. Tél. 889-89-66 - 283-57-02.

Société Nationale recherche pour cadre supérieur Habitation 5 pièces principales (non meublée) Région VIROFLAY ou VERSAILLES Tél. : 764-75-78. 764-75-25.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS
APPTS STANDING UNIQUEMENT
Téléphone : 562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pces et plus. 285-11-08.

pavillons

A VENDRE maison mitoyenne 90 m². Entrée, cellier, cuis. amén., séj.-sal., avec chem., 2 ch., s. de bns, w.-c. S terr. compl. clos et paysagé de 500 m² avec gar. Sis à Chelles, près comm. et écoles, à 15 mn de la gare, 15 mn par le train de la gare de l'Est. Quart. calme et agréable, 600.000 F. Lib. à la vente. Renseignements Mme LAPEYRE, 421-15-00.

villas

BÉZIERS, 5 km, bonne affaire. Part. vend VILLA F5, 700 m² jardin. Puits tout confort. Prix : 45 unités. Tél. le soir 16 (1) 636-13-80.

maisons de campagne

Vends JUSSEY (Haute-Saône) 2 km Saône, place principale, maison de caractère, jard., dépend. Tél. : (84) 76-84-77.

propriétés

URGT CAUSE DÉPART EXCEPTIONNEL
Ouest de Paris magnifique propriété sur très beau parc, 2.100.000 F. Tél. : 260-66-13 heures bur.

GERS près Mirande, beau cadre, vue PYRÉNÉES. Ancien presbytère restauré, tt conf., 140 m², hab. 5 P., cuis., entrée, s.-de-b., 2 w.-c., 4 chem., chauff. électr., grenier, cellier, garage, terrasse, jardin clos 2.000 m². Px : 580.000 F. (62) 66-56-54.
Ecrire sous le nº T 68.844 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

BESSANCOURT (95)
25 kms PARIS Nord accès rapide, trains 30' et La Défense
PROPRIÉTÉ NAPOLÉON III 10 P., cuis., bains, pav. de gardien. Parc : 10.000 m². PX EXCEPTION. : 1.800.000 F. Agence PERSE. Tél. au (3) 995-20-22.

URGENT CAUSE DÉPART EXCEPTIONNEL
Ouest, 25 km centre Paris, magnifique propriété sur très beau parc, 2.500.000 F ramenés à 2.100.000 F. Tél. h. b. 260-66-13.

chalets

Vds Savoie Juziers 78 chalet/400 m² tennis, piscine, 170.000 F. T. 687-66-65.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire PARIS-XIe. Tél. 355-61-58 Spécialiste Viagers. Expérience discrétion, conseils.

terrains

25 KM PARIS OUEST
BEAU BOIS 8 ha, constructible, 2 maisons 200 m², environnement inconstructible.
Ecrire Eudico, réf. 3080/18, 11, rue Cerdeaux, 75016 PARIS, qui transmettra.

Part. vd terrain à bâtir 3 ha d'un bloc près C.E.S. Sortie Toulouse.
Ecrire, nº E. 5535 Havas, 31002 TOULOUSE CEDEX.

domaines

Achète PROPRIÉTÉ de CHASSE SOLOGNE ou Rég. limitrophe. Ecrire Nº 202.812 à ORLET, 135, av. Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY CEDEX.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
FNAIM de Paris - Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS. 227-44-44.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 150 F. S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de Sté G.S.M.P., 54, r. Crimée, 19e et 4, rue des 2-Avenues, 13e. Téléphone : 607-62-00.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social tél., télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc. Loc. courte ou longue durée
ACTE 562-66-00.

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
Secrétariat, télex
Téléphone : (1) 727-15-59.

ARTISAN 100 F. R.C. 150 F. Constitution SARL 2.000 F. S.D.M. 21, r. de Fécamp (12e) 340-24-54, 6, fg Poissonnière 9e-10e. Tél. : 770-54-66.

Pads-8e, rue Chaveau-Lagarde 3e ét., 162 m², stand. refait à neuf, 5 bureaux + sanitaire + cuisine. 210.000 F annuel + charges. Tél. 225-67-02.

Votre adresse commerciale
ou SIÈGE SOCIAL
Locat. Bureaux, secrét., télex
CONSTITUTION STÉS
et CRÉATION
TOUTES ENTREPRISES
ASPAC S.A. 293-60-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 92
burx meublés, domiciliation secrét., tél., télex. Boulogne ACTE 92 - Tél. 603-38-32.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 FRANCS/MOIS.
CIDES – 723-82-10.

MONTAIGNE, 220 m²
S/AVENUE, entrée, 10 BURX EMPLACEMENT EXCEPT. Bail uniquement import-export. EMBASSY – 562-62-14.



L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
555-91-82



LE CARNET DU Monde

Naissances

– Le vicomte Hervé BESANCENOT et la vicomtesse, née princesse Isabelle de MERODE, Frédéric et Mélanie ont la joie de faire part de la naissance de

Guillaume,

le 23 juin 1984.

26, rue Rousselet,
75007 Paris.

– Gaël, Florine et Philémon sont heureux d'annoncer que leur petit frère

Antoine

est né le 11 juin 1984, à Bruxelles.

Ses parents, Gilles et Annik,
Ses grands-parents,
M. et Mme Gonzague LESORT,
M. et Mme René STERKENDRIES,
partagent leur joie.

– Claire et François RIVIER, Nicolas et Thomas, ont la joie d'annoncer la naissance de

Benjamin,

Paris, le 1er juillet 1984.
49, rue Barrault, 75013 Paris.

– Pierre et Catherine SOUDRE-CELLARD,
La famille Soudre,
La famille Cellard,
ont la joie de faire part de la naissance de

Jordane,

petite sœur d'Ophélie,
le 1er juin 1984.

7, rue Edmond-Roger,
75015 Paris.

Fiançailles

– *On nous prie d'annoncer les fiançailles de*

M. R. A. DENT,
fils de M. et Mme Ron Dent,
de Warragul, Victoria (Australie),

et de **Mlle Christine F. FRYER,**
fille de M. et Mme Dennis Fryer,
de Maryborough, Victoria (Australie).

Mariages

– **Catherine GOUSS**
et
Jérôme CLER,
sont heureux de faire part de leur mariage, béni le 1er juillet 1984.

Décès

– Sa sœur, ses parents, ses confrères, ses nombreux amis, ses malades,
Tous ceux qui l'aimaient, tous ceux qu'il a aimés,
font part du retour à la Lumière, de

Roger-Louis Didier CLARAC,
docteur en médecine.

L'inhumation aura lieu à Saint-Jean-de-Verges.

Levée du corps le mardi 10 juillet 1984, à 9 h 45 précises, Institut médico-légal, quai de la Rapée, à Paris-12e.

Messe des funérailles, à 10 h 30, église Saint-Antoine des Quinze-Vingt, 66, avenue Ledru-Rollin, à Paris-12e.

– M. et Mme Georges Jondet
et leur fille Rosine,
M. Robert Cohen,
Mlle Claudine Cohen,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Elie COHEN,
née Raymonde Mélhes,

survenu le 2 juillet 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Moshe FELDENKRAIS,
docteur ès sciences physiques,
fondateur du Jui-Jitsu Club de France,
fondateur de la méthode Feldenkrais,

survenu le 1er juillet 1984, à Tel-Aviv.
De la part de
La famille Myriam Pfeffer
Et ses nombreux élèves.

– Mme Pierre-Elie Jacquot,
Le général (CR)
et Mme Léon George,
Bertrand et Philippe George,
Mme Louise Bourgeois, née Mamet,
ont la douleur de faire part du décès du

général d'armée (CR)
Pierre-Elie JACQUOT,
grand-croix de la Légion d'honneur,

survenu le 29 juin 1984 à Vrecourt (Vosges), à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu le 2 juillet à Vrecourt.

Ils rappellent à votre souvenir la mémoire de son fils, le

lieutenant Philippe JACQUOT,
mort pour la France, le 14 février 1962, à Oran.

15, avenue de Villars,
75007 Paris.
33 *bis*, boulevard Gambetta,
60200 Compiègne.
Vrecourt 88140 Contrexéville.

– Le président de l'université Paris-IX Dauphine,
Ses collègues enseignants
Et les personnels ATOS,

ont le regret de faire part du décès de

Mme Simone LEVY-BENHAIM,
assistante en sciences économiques,

le 28 juin 1984.

L'inhumation a eu lieu le vendredi 6 juillet, à Bagneux, dans l'intimité.

– Françoise et Marc Merlo
font part du décès de

Paul MERLO,
gastro-entérologue,

survenu accidentellement à Royan, à l'âge de trente-trois ans.

L'inhumation aura lieu le 12 juillet 1984, à Saint-Pierre de la Réunion.

36, rue du docteur-Calmette,
38000 Grenoble.

– Mme André Pagano,
M. et Mme Christian Pagano,
M. et Mme Jean Cavaillès,
Philippe et Hélène Cavaillès,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André PAGANO,

leur époux, père et grand-père,
survenu le 5 juillet 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 11 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, 75017 Paris.

– Le conseil d'administration,
Les cadres et l'ensemble du personnel de l'Entreprise ferroviaire,
Le conseil d'administration,
Les cadres et l'ensemble du personnel des Charpentes nouvelles,
Le conseil d'administration de la Société de manutention auxiliaire des transports,
Le président et les administrateurs de la Société auxiliaire de manutention et des transports,
Le président et les administrateurs de la société Samor,
ont le regret de faire part du décès de leur président et administrateur,

M. André PAGANO,
survenu le 5 juillet 1984.

– Mme Albert Piha,
ses enfants, sa petite-fille,
Et ses amies,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Albert PIHA,

survenu le 5 juillet 1984, dans sa soixante-troisième année.

La levée du corps aura lieu le 9 juillet, à 16 heures, au funérarium de Fontainebleau.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, allée du Muguet,
77210 Avon.

– Les familles Rochko, Moisson, Rollet, Bignet, Claustres,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Théodore ROCHKO,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 6 juillet 1984, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 11 juillet, à 16 heures, en l'église Saint-Marcel, 82, boulevard de l'Hôpital, à Paris-13e.

– Nicole Chaperon
et Jacques Salles, ses parents,
Antoine Salles, son frère,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 30 juin 1984, à l'âge de vingt-trois ans, de

Nicolas SALLES.

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité, en l'église Saint-Sulpice à Paris, le mercredi 11 juillet, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Trivaux à Meudon.

23, rue du Père-Corentin,
75014 Paris.

Remerciements

– Mme Hélène Kozlowski, profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'estime exprimés par ses amis, par les personnalités et par les organisations à la suite du décès de son époux,

Chil KOZLOWSKI,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
secrétaire national du MRAP,
survenu le 12 juin 1984,

les remercie sincèrement et s'excuse de ne pouvoir répondre à chacun.

– Mme Jacques Speter-Ravine
et ses enfants,

dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous ceux qui, par leur présence et leurs messages, leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur époux et père, les en remercient de tout cœur.

10 *bis*, rue de Moussy,
75004 Paris.

Anniversaires

– Ce 10 juillet 1984, treizième anniversaire de la mort du

docteur Etienne GRANOTIER,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et qui restent fidèles à son souvenir.

LOTO – Tirage du samedi 7 juillet 1984

6 12 21 23 34 36 – 27

6 bons nos	10	855 180,00 F
5 bons nos + complémentaire	84	47 770,00 F
5 bons nos	2 142	4 485,00 F
4 bons nos	121 478	75,00 F
3 bons nos	1 793 982	7,00 F

[illegible] 179 798

[illegible] 7,00 F × 2 = 14,00 F

ÉTÉ

AU SOMMAIRE DES REVUES

La liberté est une femme

« Femmes et libertés » s'inscrit en surimpression, rouge sur *cheveux blonds, sur la couverture* d'*Hommes et Libertés*, journal de la Ligue des droits de l'homme, dont le *président*, sexiste malgré lui, intitule sa propre déclaration : « Droits de l'homme pour les femmes ». Elles n'en demandent pas tant. Ou bien, beaucoup plus.

Au cours d'un entretien, le président de la République répond clairement à des questions parfois doucement insidieuses ; Madeleine Reberioux évoque l'histoire historique, et Simone de Beauvoir l'histoire contemporaine. Les formes les plus criantes de discrimination, d'exploitation, d'asservissement sont passées *en revue* dans ce numéro. Sans oublier l'excision, hier encore sujet tabou. Benoîte Groult se félicite à bon droit de ce qu'on « envisage » de déclarer ces mutilations illégales sur le territoire français. Alors qu'elles sont actuellement légalisées par le seul fait qu'on les pratique (asepsie en plus, bien entendu) dans nos hôpitaux publics. (Numéro spécial, 20 francs, 27 rue Jean-Dolent, 75014 Paris).

Deux femmes exposent avec courage – et une grande précision, – dans *les Temps modernes*, la forme la plus odieuse et cruelle d'atteinte aux « droits de la femme » dans son droit le plus naturel. Il s'agit du rapt par le père des enfants d'un couple. M.-V. Louis et Martine Muller se limitent aux enfants franco-maghrébins parce qu'ils représentent à eux seuls les trois quarts de ces enlèvements. Cette réalité est peu connue, et on ne paraît pas souhaiter qu'elle le soit. Conspiration du silence que vient de troubler « Un bateau pour Alger ». Cinquante femmes devaient donc, en désespoir de cause, aller sur place réclamer leurs enfants, – et beaucoup d'autres, puisqu'on chiffre à dix mille les enfants enlevés et retenus. En somme, une manifestation de « folles de la place de Mai », en beaucoup moins tragique pour les disparus, mais non pas pour elles-mêmes. Le gouvernement français a réussi à dissuader *les organisateurs* ; non les femmes qui n'ont pas été consultées, et expriment avec véhémence leur désaccord. Dérision : le bateau se nomme *Liberty*. On argue de la vanité de l'entreprise, qui ne peut que gêner les démarches officielles. Sur ce dernier point, le témoignage apporté par *les Temps modernes* est *entièrement négatif*. La première objection est mieux fondée : qu'attendre d'une manifestation « *provocatrice* », puisque les auteurs des enlèvements sont à l'abri de leur propre loi ? Dans toute société intégralement patriarcale, l'enfant est la propriété du père ; la femme aussi, du reste. Celles encore libres et libérées (il y a quelques mères algériennes parmi les Françaises) doivent le savoir, et en tenir compte avant de *s'engager*. *Elles risquent de devenir les victimes des* « relations interétatiques ». Mais les autres victimes, plus oubliées encore, *objets* au sens plein de ces pratiques, ce sont les enfants eux-mêmes, « *ces enfants binationaux, en réalité dotés de deux nationalités incompatibles* ». Le sous-titre de l'article est explicite : « L'intérêt des Etats contre le droit des personnes ». Il *est vrai que ce n'est* pas là une exception, mais l'état de fait et même de « droit » le *plus répandu dans le monde*. (Juin, 41 F, 22, rue de Condé, Paris-6e).

Concilium, revue internationale de théologie, consacre un numéro à la « révolution sexuelle ». *Pour s'en tenir plus* précisément à notre propos, on s'arrêtera à l'étude de Susan Hanks qui s'est spécialisée dans la « violence domestique », laquelle s'exerce surtout envers et contre les femmes. « *Phénomène vieux comme le monde* » que la « révolution » n'a certes pas aboli. Elle en a même multiplié les formes. Il va sans dire que la violence majeure est le viol. L'auteur nous révèle que toute femme « *a 46 % de chances* (nous écririons plutôt « risques ») *d'être victime d'un viol dans sa vie* » (aux Etats-Unis, en tout cas). N'entre pas dans ce pourcentage le « viol conjugal », que la loi américaine fait plus qu'ignorer, puisque le viol est défini comme « *rapport sexuel forcé avec une femme* qui n'est pas l'épouse *du perpétrateur* (sic) ». Bref, on ne pourra parler de révolution sexuelle que lorsque toute forme de violence envers *les* femmes aura disparu. Ce n'est pas pour demain. (N° 193, 50 F, *Beauchesne édit, 72, rue des* Saints-Pères, 7e.)

Le dernier des *Cahiers internationaux de sociologie nous invite* au voyage à travers « *le sexuel* » ; de Chine en Inde, de l'Amérique du Sud au Japon, du Maghreb à Abidjan. Cette ville est spécifique de la libération sexuelle et du libre-échange (un « marché du plaisir ») qui lui sont naturels, et ne furent freinés que par le « *moralisme colonial* » (moins sans doute celui des colons que celui des Eglises). Pourtant, Claudine Vidal constate que les « manières de Blancs », qu'elle traduit « *conduites érotiques européennes* », sont considérées « *comme l'excellence même* ».

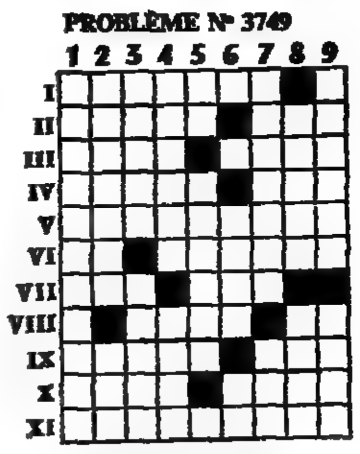
Partout, dans ce tour du monde sexuel, l'appropriation de la femme et son aliénation sont de règle ; elles sont examinées avec une parfaite objectivité sociologique, sans dérive morale ou sentimentale. Toutefois, au sein de cette débauche de « sexuel », de « sexualité », on a la surprise de voir paraître des expressions aussi peu scientifiques et aussi démodées que « *intimité amoureuse* », « *éthique* », et même « *spirituel* » : c'est au chapitre de la prostitution, comme forme de « *socialité* » (M. Maffesoli). *Référence à Baudelaire : « Aussi tout amour est-il prostitution. »* Et puis, même si on entend la prostitution dans son sens le plus commun, elle peut être regardée par les femmes comme une liberté, dans le cas – rare – où elles exploitent librement leur fonds, exploitant l'homme, sans se laisser exploiter par lui. (Vol. LXXVI, numéro spécial, 60 F, FPUF édit.)

YVES FLORENNE.

● PS – L'article de Michèle Levaux sur Simone de Beauvoir et le féminisme a paru dans la revue *Etudes* (14, rue d'Assas), Sommaires du 14 juin.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3749



HORIZONTALEMENT

I. Changent de genre en devenant grosses. – II. Fine fleur. *Logement* pour boulin. – III. Danger en mer ou protection sur terre. Dans un raisonnement cartésien. – IV. N'a jamais le vertige. Des jumeaux épousant des jumelles. – V. Tour, contour ou *détour*. – VI. Saint normand. Où la croix est intimement liée à la bannière. – VII. Matériellement ferré, *il ne l'est pas du tout spirituellement*. Lopin. – VIII. Repas d'adieu. Note. – IX. Frappe d'interdiction. Fait la *tête et relève les* « épaules ». – X. Se contente parfois de restes. Douce chanson ou prélude au violon. – XI. Même le plus courageux des pandores s'abrite derrière lui.

VERTICALEMENT

1. Moins que quiconque, il n'est censé ignorer la loi. – 2. Cause d'une apostrophe devant l'altercation. Lieu de rendez-vous de *porteurs de cornes*. – 3. Ignore le fixe et le fisc. Ecraseur. – 4. Centre de formation où le stage n'excède généralement pas trois trimestres. Station bretonne. – 5. Personnel. Reçoit beaucoup de déclarations qui ne sont pas toujours sincères. – 6. Roi plus ou moins brillant jadis ou sujet plutôt triste de nos jours. Il serait vain d'y chercher midi à quatorze heures. – 7. On a mal digéré sa piquette, mais sa sauce est toujours appréciée. Début d'aventure où un brave peut y trouver sa fin. – 8. Frêles créatures. Bricole. – 9. Force de frappe *opérant* sur les arrières du corps. Répondit favorablement à la demande d'un candidat.

Solution du problème n° 3748

Horizontalement

I. Sauve-qui-peut. Es. – II. Eunuque. En. Opte. – III. Ré. Eue. Pi. Vieux. – IV. Art. Attente. Ria. – V. Ultérieur. – VI. Lirai. In. Abrège. – VII. Accon. Tu. Ion. – VIII. Ino. Noir. Laïc. – IX. Nipe. Clef. Hal. – X. Anhèle. Semeur. – XI. Ça ira. Œ. Gé. – XII. Lettres. Bébé. – XIII. Inertie. Isolé. – XIV. Fi ! Envieux. Nul. – XV. Sagesse. Réédite.

Verticalement

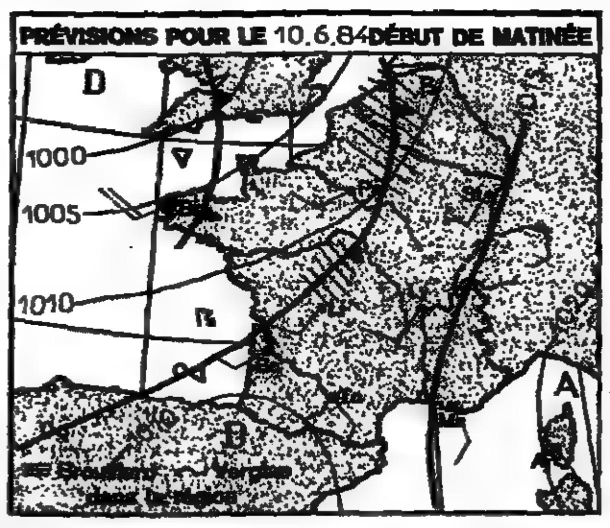
1. Sérail. Inactifs. – 2. Auer. Ianina. Nia. – 3. Un. Turcophile. – 4. Vue. Lac. Aérer. – 5. Equation. Lattes. – 6. Quête. Noce. Tins. – 7. UE. Tri. Il. Grève. – 8. Peintres. – 9. Peine. Osier. – 10. En. Tua. Se. Sue. – 11. Verbiage. Boxe. – 12. Toi. Roi. Miel. – 13. Pervenche. Béni. – 14. Etui. Auge. Ut. – 15. Sexagénaire. Blé.

GUY BROUTY.

ÉTÉ

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 9 juillet à 0 heure et le mardi 10 juillet à 24 heures.

Entre les hautes pressions d'Europe centrale et la zone dépressionnaire du proche-Atlantique, des masses d'air chaud et instable circulent sur la France dans un flux de sud-sud-ouest.

Mardi matin, un temps doux, brumeux et souvent nuageux prédominera sur le pays, quelques ondées orageuses résiduelles seront parfois observées sur le Nord-Est, par contre, le ciel sera bien dégagé des Pyrénées-Orientales au sud du Massif Central et des Alpes à la Méditerranée, malgré quelques nuages bas près des côtes. Au cours de la journée, une zone pluvio-orageuse active atteindra les régions du Sud-Ouest au Massif Central ; cette zone s'étendra le soir en direction de la Bourgogne et du Nord-Est où des pluies orageuses se produiront.

De la Bretagne à la Normandie et au Nord, on observera un temps variable avec quelques passages d'averses.

Le beau temps chaud et ensoleillé se maintiendra près de la Méditerranée où le risque de foyers orageux d'évolution diurne reste très faible.

Les températures maximales seront encore souvent voisines de 28 à 30 degrés, excepté près des côtes du Nord-Ouest où elles accusent une baisse de 4 à 5 degrés. Le vent de sud-ouest à sud soufflera modérément ; il se renforcera dans la vallée du Rhône.

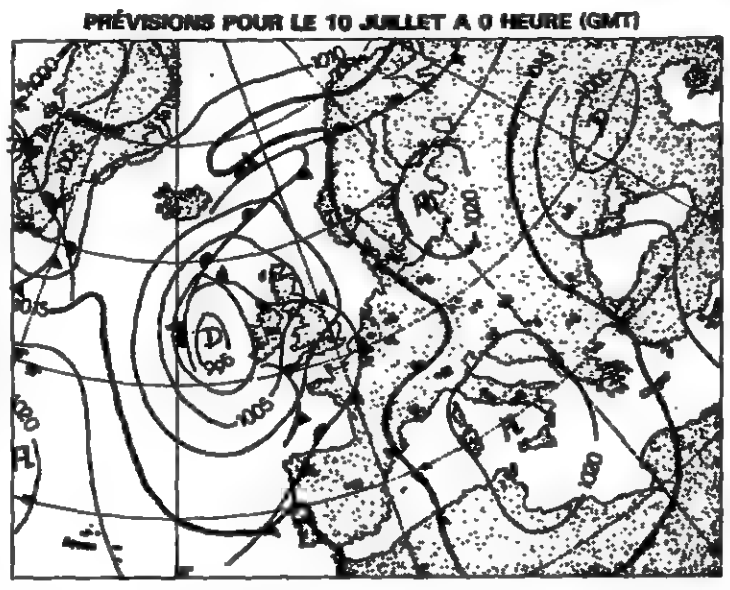
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 8 juillet à 8 heures, de 1012,87 millibars, soit 759,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 8 juillet au 9 juillet) : Ajaccio, 28 et 14 degrés ; Biarritz, 24 et 18; Bordeaux, 26 et 17; Bourges, 30 et 16; Brest, 19 et 15; Caen, 31 et 15; Cherbourg, 25 et 13; Clermont-Ferrand, 31 et 16; Dijon, 29 et 14; Grenoble-St-M.-H., 32 et 14; Grenoble-St-Geoirs, 28 et 15; Lille, 31 et 15; Lyon, 30 et 17; Marseille-Marignane, 27 et 18; Nancy, 31 et 16; Nantes, 23 et 14; Nice-Côte d'Azur, 25 et 19; Paris-Montsouris, 32 et 19; Paris-Orly, 31 et 19; Pau, 30 et 18; Perpignan, 26 et 19; Rennes, 24 et 14; Strasbourg, 30 et 14; Tours, 29 et 14; Toulouse, 28 et 19; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 37 et 21 degrés; Amsterdam, 28 et 15; Berlin, 25 et 13; Bonn, 28 et 16; Bruxelles, 30 et 16; Le Caire, 31 et 19; îles Canaries, 26 et 23; Copenhague, 22 et 14; Dakar, 28 et 25; Djerba, 28 et 21; Genève, 30 et 14; Istanbul, 23 et 16; Jérusalem, 25 et 15; Lisbonne, 26 et 15; Londres, 32 et 15; Luxembourg, 29 et 17; Madrid, 35 et 15; Moscou, 23 et 10; Nairobi, 24 et 14; New-York, 21 et 20; Palma-de-Majorque, 35 et 17; Rio de Janeiro, 24 et 21; Rome, 27 et 19; Stockholm, 20 et 12; Tozeur, 38 et 22; Tunis, 30 et 17.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 10 JUILLET A 0 HEURE (GMT)



LE TEMPS PAR TÉLÉPHONE. – On peut connaître les prévisions météorologiques en téléphonant aux numéros suivants : Paris et région parisienne : 555-91-90. Ile-de-France et Normandie : 555-95-90. France entière : 555-91-09. Massifs montagneux français : 551-82-30. Météo marine : 551-90-32.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 7 juillet :

UN DÉCRET

● Approuvant les statuts de la Société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes.

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 8 juillet :

DES DÉCRETS

● Portant dissolution du conseil municipal de Champsevraine (Haute-Marne) et du conseil municipal de Saint-Germain-de-Longue-Chaume (Deux-Sèvres).

EN BREF

ANIMATION

« BŒUF » A LA VILLETTE. – Sous le nom de « Ville-Eté 84 », La Villette organise sur le site (porte de Pantin, à Paris), du lundi 23 au samedi 28 juillet, une semaine d'activités sur le thème « Arts et sciences ». Dans une ambiance de fête, elle proposera – tout particulièrement aux jeunes – des ateliers, des animations et des spectacles à caractère scientifique et technique. Vingt-cinq ateliers seront ouverts de 10 h à 19 h pendant six jours. Des animateurs proposeront aux jeunes spectateurs et à leurs accompagnateurs des activités multiples, allant de la chimie amusante à la construction de microfusées, en passant par l'étude de la lumière, des couleurs et des sons, celle des trucages de cinéma, une initiation à la radio, l'informatique, la photo aérienne, etc. Des jeux, des rallyes, des spectacles seront organisés. On pourra se désaltérer et pique-niquer au « Caf'conc des Petits Débrouillards ». Accès libre, cependant une participation minime sera demandée pour certains ateliers. Les groupes souhaitant venir peuvent s'inscrire auprès de Marie-Laure Las Vergnas. Tél. : 240-27-28, poste 1711.

ASSURANCE

SYSTÈME CARTE « D ». – Avec la collaboration de Mondial Assistance et de la DAS (groupe des Mutuelles du Mans) une carte D « multiservices » est lancée sur le marché. Pour 580 F par an, cette carte, qui a l'apparence d'une carte de crédit, offre une assistance aux véhicules en France et à l'étranger, avec une franchise de 0 km ; une assistance aux personnes dans tous pays (médicale et à domicile). Cette assistance propose même la garde d'enfants pendant quarante huit heures en cas d'hospitalisation ou de décès, et en cas d'incendie, explosion, vol, etc., la mise en place d'un vigile et l'hébergement si nécessaire. Enfin, carte D offre une protection financière (recherche de prêts, placements financiers) et juridique, avec recours aux tribunaux si une solution amiable n'a pu être dégagée, aussi bien devant les conseils de prud'hommes que devant les tribunaux civils, administratifs, ou les juridictions pénales.

★ Carte D, 7, rue du Faubourg-Montmartre 75009 Paris. Tél. 824-10-20 (+).

VIE QUOTIDIENNE

« FERMETURE ANNUELLE ». – Pour connaître les commerces ouverts en juillet et août à Paris, (teinturerie, plomberie, tabac, boulangerie, boucheries, charcuteries, crèmeries, marchés, poissonneries, etc.), vous pouvez téléphoner à la préfecture de Paris, permanence « Opération vacances ». Tél. : 277-15-50.

PARIS EN VISITES

MARDI 10 JUILLET

« La gare Saint-Lazare », 14 h 30, hall, devant le monument aux morts (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Rue du Bac », 15 heures, place Saint-Thomas-d'Aquin (Mme Ferrand).

« Le Marais », 15 heures, 28, rue Michel-Le Comte (Mme Hager).

« Le Palais de Justice », 14 h. 30, métro Cité (M.-C. Lasnier).

« Les plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, 21, rue des Archives (Paris Autrefois).

MERCREDI 11 JUILLET

« Le Marais », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville (Arts et curiosités de Paris).

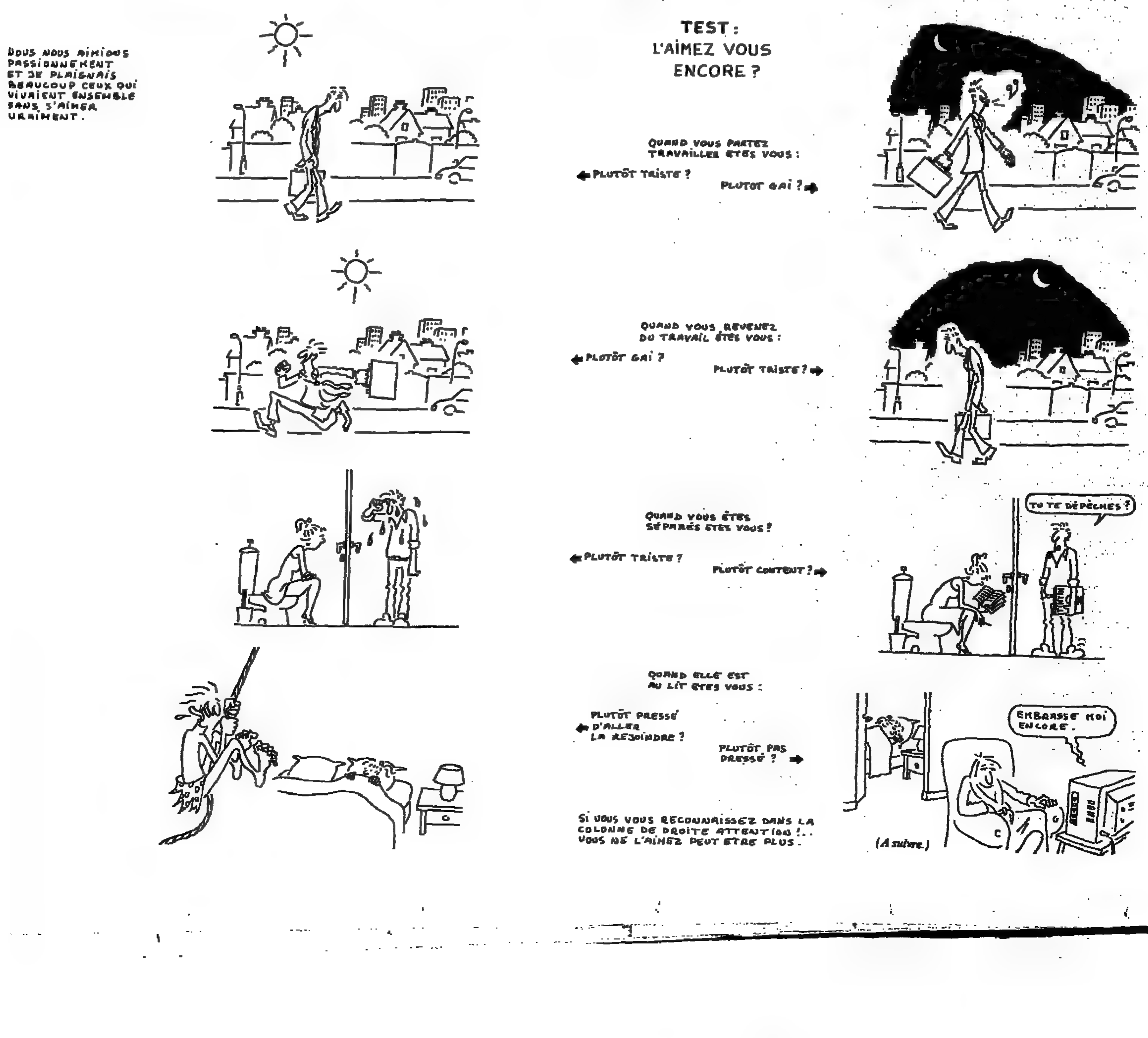
« Hôtel de Lauzun », 15 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Mosquée », 15 heures, entrée, (M.-C. Lasnier).

« Le Père-Lachaise », 15 heures, entrée, boulevard de Ménilmontant (Paris et son histoire).

Histoire d'Amour par Konk

Résumé : Ils s'aiment. Parfois la jalousie pointe son nez. Mais cela ne vaut-il pas mieux que l'usure du temps ? Quoiqu'il en soit, il est temps de faire un premier bilan.



(A suivre.)

Le Monde

économie

Signature des premiers accords-cadres de formation entre l'État et ses entreprises

De notre correspondant

Metz. – MM. Jack Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi, et José Bidegain, directeur général adjoint de la Compagnie Saint-Gobain, ont signé, le 5 juillet, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) un accord-cadre dans le domaine de la formation. Le premier contrat de cette sorte passé entre l'État et cette entreprise nationale avait été ratifié quelques heures auparavant à Gironcourt dans les Vosges, avec la Société BSN-Emballage.

L'accord prévoit que Saint-Gobain pourra accueillir dans ses centres de formation de Pont-à-Mousson, Fumel (Lot-et-Garonne), Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) et Nanterre (Hauts-de-Seine) des stagiaires *extérieurs* demandeurs d'emploi ou salariés d'autres entreprises de ces régions. Il permettra, selon M. Bidegain, à son groupe d'assumer ses responsabilités sociales vis-à-vis des zones géographiques où il est implanté, comme la société Saint-Gobain Développement, dont le but est de promouvoir la création de sociétés nouvelles ou l'extension de PME et de PMI existantes.

Fort de son expérience en matière de formation (526 720 heures), Saint-Gobain proposera la préparation à des activités pour lesquelles le groupe a une expérience effective, notamment la robotique, la conception et la fabrication assistées par ordinateur, l'informatique industrielle et les nouvelles méthodes de gestion de l'information, telles que la bureautique ou la télématique (pour BSN, il s'agit de l'informatique, de la conduite de machines automatisées et l'utilisation de micro ordinateurs).

En misant sur une meilleure adaptation des actions de formation financées en 1984 à hauteur de 347 millions de francs par le Fonds national pour l'emploi (FNE), les deux contrats signés jeudi ne relèvent, aux yeux de M. Ralite, d'« *aucune volonté de négliger le rôle des organismes dont la formation est le métier* ». « *Il ne s'agit pas plus*, a-t-il précisé, *de demander aux entreprises de se transformer en organismes de formation, ni de leur imposer d'embaucher toutes les personnes qu'elles formeront.* » Les places offertes aux stagiaires extérieurs au groupe Saint-Gobain seront dans un premier temps limitées à 20 %, soit une centaine, selon un *responsable de l'entreprise.*

« *Cet accord constitue un acte de construction de l'emploi* », a déclaré M. Ralite, tout en précisant : « *J'ai demandé à mon collègue, Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, que la procédure soit reprise dans les contrats de plan avec les entreprises nationales* » (c'est déjà le cas pour Saint-Gobain). Les groupes sidérurgiques signeront-ils des accords similaires ? La question se pose à l'heure où les pouvoirs publics s'interrogent sur les formations à proposer aux sidérurgistes devant être placés en congé de conversion.

JEAN-LOUIS THIS.

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIR INTER

Les dissidents de la CFDT emportent la première place dans le premier collège non navigant

La CFDT vient de recevoir un rude camouflet à Air Inter à l'occasion des récentes élections au conseil d'administration de cette compagnie. Son organisation, le Syndicat national des personnels du transport aérien privé (*SNPTA-CFDT*) se retrouve, en effet, au dernier rang avec 19,48 % des voix dans le collège ouvriers-employés du personnel au sol, alors qu'elle était le premier syndicat d'Air Inter avant l'exclusion des militants qui avaient mené, en décembre dernier, des grèves dures sur les pistes. Les dissidents, regroupés dans une « liste démocratique des salariés d'Air Inter », s'assurent, en revanche, la première place dans ce même collège non-cadres, avec 30,31 % des voix, et la seconde place tous collèges confondus.

Déjà en mars, lors des élections des délégués du personnel, la liste dissidente s'était présentée au deuxième tour parmi les personnels au sol : elle avait obtenu près de 27 % des voix dans le collège ouvriers-employés, contre 19 % pour la CFDT officielle et 11,5 % dans le collège agents de maîtrise-techniciens, contre 17 % pour la CFDT officielle. Les dissidents exclus en *février* étaient en désaccord avec la position nationale de la CFDT, notamment sur le maintien du pouvoir d'achat en cas de réduction de la durée du travail, et avaient refusé de répercuter dans l'entreprise le point de vue de leur centrale. Les deux tendances s'accusent mutuellement de « *violation de la démocratie* ».

Les résultats sont les suivants :

● **Personnel navigant technique** : inscrits : 668 ; exprimés : 462 ; blancs ou nuls : 10. *Ont obtenu :* Union du personnel navigant technique (autonome) : 262 voix, un siège ; Avenir [illegible] intérieur (autonome) : 200 voix, aucun siège.

● **Personnel navigant commercial** : inscrits : 1 068 ; exprimés : 445. Le SNPNC (Syndicat national du personnel navigant *commercial*, autonome) obtient 445 voix, un siège.

● **Personnel au sol** :

Collège cadres : inscrits : 703 ; exprimés : 401 ; blancs ou nuls : 8. *Ont obtenu* : CGC : 305 voix (74,57 %), un siège ; *CGT* : 37 voix (*9,5 %*), aucun siège ; CFDT : 37 voix (9,05 %), aucun siège ; Liste démocratique (dissidents de la CFDT) : 22 voix (5,38 %).

Collège non-cadres : inscrits : 4 703 ; *exprimés* : 1 958 ; blancs ou nuls : 74. *Ont obtenu* : Liste démocratique (dissidente de la CFDT) : 616 voix (30,31 %), un siège ; *CGT* : 561 voix (27,61 %), un siège ; CFDT : 396 voix (19,48 %), un siège ; CGC : 385 voix (18,95 %), un siège.

A la SEITA : la CGT prend deux sièges

A la Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA), la CGT a obtenu deux sièges au conseil d'administration, tandis que les organisations FO, CFDT, CGC et FSAS (Fédération *syndicaliste des agents de la SEITA*, autonome) se partagent les quatre autres sièges.

Les résultats sont les suivants :

Inscrits : 8 369 ; votants : 7 400 ; exprimés : 7 218. *Ont obtenu* : CGT : 3 018 voix (41,81 %), deux sièges ; FO : 1 581 (21,90 %), un siège ; CFDT : 1 269 (17,58 %), un siège ; FSAS : 1 008 (13,96 %), un siège ; CGC : 342 (0,05 %), aucun siège.

● **Retour à la normale à Air Inter.** – Le trafic de la compagnie Air Inter est redevenu normal, le 8 juillet, après la fin du mouvement de grève décidé le 4 juillet par les syndicats du personnel navigant technique. Un protocole d'accord a été signé entre la direction et les syndicats (SNPL, SNOMAC *et* SNPNAC), à propos de la reprise de la formation de vingt-cinq pilotes par an environ. Un calendrier de négociations a été arrêté pour traiter *des autres points en* litige qui concernent les carrières, les qualifications et la formation des pilotes de la compagnie.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,7080	8,7100	− 35	− 15	− 90	− 35	− 470	− 360
$ can.	6,5671	6,5701	− 60	− 31	− 125	− 85	− 490	− 390
Yen (100)	3,5991	3,6014	+ 175	+ 190	+ 330	+ 350	+ 960	+ 1020
DM	3,0687	3,0701	+ 160	+ 170	+ 300	+ 315	+ 835	+ 890
Florin	2,7197	2,7210	+ 130	+ 140	+ 245	+ 268	+ 700	+ 745
F.B. (100)	15,1049	15,1123	− 8	+ 65	+ 1	+ 115	+ 50	+ 390
F.S.	3,6461	3,6485	+ 230	+ 245	+ 430	+ 455	+ 1260	+ 1325
L (1 000)	4,9991	5,0017	− 197	− 150	− 330	− 290	− 1090	− 900
£	11,4397	11,4484	+ 85	+ 140	+ 178	+ 250	+ 457	+ 660

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11	11 1/4	11 3/4	11 7/8	11 15/16	12 1/16	12 13/16	12 15/16
DM	5	5 1/4	5 1/2	5 5/8	5 5/8	5 3/4	6 3/16	6 5/16
Florin	6	6 1/4	6	6 1/4	6 1/16	6 5/16	6 1/2	6 3/4
F.B. (100)	11	11 1/2	11 1/4	11 3/4	11 1/4	11 3/4	11 1/2	12
F.S.	4 3/4	5 1/4	4 3/8	4 5/8	4 3/8	4 5/8	4 3/4	4 7/8
L (1 000)	14 7/8	15 1/8	15	15 1/2	15 1/8	15 5/8	16 1/4	16 5/8
£	10	10 1/4	10 3/8	10 1/2	10 7/16	9 9/16	11	11 1/8
F. franç.	11	11 1/4	11 1/2	11 3/4	11 3/4	12	12 3/4	13

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le rétablissement de l'équilibre de la Sécurité sociale et la baisse des prélèvements obligatoires

Gagner quelques milliards sans réduire la protection sociale

Comment trouver 12 milliards de francs ? C'est le problème posé à la Sécurité sociale par la baisse des prélèvements obligatoires en 1985 demandée par le président de la République, à laquelle elle doit participer ; 12 milliards, c'est l'équivalent de ce que doit rapporter en 1984 la *contribution de 1 % sur les revenus* imposables qui a été instituée en 1983 pour le financement de la Sécurité sociale. Peut-on supprimer cette contribution sans mettre en péril l'équilibre de la Sécurité sociale ou faudra-t-il dégager de nouvelles recettes ?

M. Pierre Bérégovoy a longtemps affirmé que seule la croissance, réduisant le chômage et augmentant le nombre des cotisants, donc les recettes, permettrait de supprimer ce 1 % social – une contribution que l'on défendait aussi pour elle-même, car, pesant sur tous les revenus, elle était, disait-on, plus juste que l'impôt sur le revenu ou qu'une cotisation pesant uniquement sur les revenus professionnels. Or, aujourd'hui, le ministre des affaires sociales suggère lui-même de l'abandonner.

Ce retournement a été pour une part tactique : la proposition représentait un contre-feu aux demandes de M. Jacques Delors, en quête d'économies sur le budget. Les finances proposaient en effet de restituer à l'État une partie des sommes versées par lui à la Sécurité sociale, notamment l'équivalent des cotisations sociales des adultes handicapés : une dizaine de milliards au total.

Au-delà de ce conflit assez anecdotique, le climat semble avoir changé au gouvernement. On se demande si la situation financière de la Sécurité sociale permet déjà de diminuer ses recettes d'une dizaine de milliards de francs. Une forte progression *des dépenses ne paraît plus* aussi inéluctable, alors que le Livre blanc de la protection sociale, publié par le gouvernement il y a un an, évoquait un accroissement mécanique des dépenses de 3 % à 4 % par an en volume.

En fait, en 1983, cet accroissement des dépenses n'a été que de 1,7 % en volume, au lieu des 3,3 % attendus. Et, pour 1984, l'évolution actuelle permet de tabler sur un chiffre de l'ordre de 2 %. Une différence due avant tout au freinage des dépenses de santé, en particulier celles des hôpitaux (refus de la plupart des demandes de budget supplémentaire, blocage des recrutements), et, de façon annexe, à une revalorisation des pensions de retraite et des prestations *familiales* un peu inférieure à la hausse des prix – ce qui sera encore le cas en 1984.

Parallèlement, les recettes semblent légèrement supérieures aux prévisions : pour 1983, on aurait surestimé les répercussions du chômage sur le nombre des cotisants pour 1984, sous-estimé l'accroissement de la masse salariale. Résultat : au lieu de 4,1 milliards d'excédents prévus pour le régime général fin 1983 par la commission des comptes de la Sécurité sociale (*le Monde* du 10 novembre 1983), on en est à 11,3 milliards. Ce qui éponge pratiquement, avec un an d'avance, le déficit cumulé de la fin 1982 (11,6 milliards), *et* il est prévu, compte tenu d'une croissance des dépenses de santé de l'ordre de 1 % seulement en volume, fin mai 1984, un excédent de 6 à 7 milliards de francs à la fin de l'année, alors qu'on pensait *seulement* terminer en équilibre. Ces données seront présentées à la commission des comptes de la Sécurité sociale le 19 juillet.

8 ou 10 milliards en deux ans

Du coup, l'équilibre des recettes et des dépenses est pratiquement assuré pour 1985, quelle que soit l'activité *économique, et l'on* peut même envisager un excédent grâce aux mesures nouvelles de gestion de la trésorerie : celles-ci permettront, a déclaré M. Bérégovoy, en inaugurant jeudi 5 juillet le nouvel hôpital Saint-Louis à Paris, de « *gagner 8 ou 10 milliards de francs en deux ans* ».

Cela ne suffit peut-être pas pour *supprimer* le 1 %. Mais on croit possible au gouvernement et au ministère des affaires sociales de gagner encore quelques milliards sans réduire véritablement la protection sociale. Certaines pistes ont *été* explorées depuis plusieurs mois.

On croit moins aujourd'hui aux opérations de contraction (suppression d'une dépense et de la recette correspondante) qui paraissaient les plus prometteuses au départ (*le Monde* du 25 avril). L'idée d'une franchise de remboursement au-dessus d'un certain seuil de revenus est toujours jugée difficile à mettre en œuvre si l'administration doit établir des comptes individuels (1), bien qu'elle puisse apporter des sommes non négligeables : selon le niveau de revenus où on la place, de 0,6 milliard de francs à 5 milliards pour une franchise de 300 francs par an *et même jusqu'à* 7,3 *milliards* pour une franchise de 500 francs. On pourrait en revanche relever un peu le forfait hospitalier (20 F par jour en 1983) dont le rapport peut être évalué à 2,7 milliards de francs pour la première année d'application.

On peut abaisser encore le taux de remboursement des médicaments dits de confort : le supprimer totalement, hypothèse maximale, rapporterait 1 milliard de francs sans peser sur les mutuelles. Enfin, on étudie actuellement une modification de la nomenclature médicale qui réduirait de 20 % le tarif de certains actes d'exploration (2). Certaines des mesures administratives qui vont être appliquées ou expérimentées *(voir encadré)* doivent aussi entraîner quelques économies.

Comme il serait absurde de réduire taxes ou cotisations en 1985 pour les relever deux ou trois ans plus tard, la vraie question est de savoir quelle peut être l'évolution à *moyen terme* des dépenses de santé. Responsables de près de la moitié des dépenses de sécurité sociale, celles-ci ont un rôle décisif. En effet, si les dépenses de retraite (plus d'un quart du total) vont continuer à augmenter de 5 % l'an pour le régime général, les prestations familiales se maintiendront tout au plus à leur niveau actuel – ceci dans l'hypothèse d'une *politique* familiale volontariste, entraînant une remontée de la fécondité.

Palier ou simple ralentissement

Dans le passé récent, les dépenses pour la santé n'ont cessé d'augmenter dans tous les pays industrialisés ; en France, le rythme d'accroissement a *été* de *5,6 %* l'an de *1973* à 1981 inclus. Certains continuent à juger la croissance inéluctable, même si elle peut se ralentir (déjà la fin des années 70 a marqué un infléchissement par rapport à la période précédente) : on souhaitera toujours se soigner mieux, le nombre des personnes âgées va augmenter et les progrès de la médecine seront toujours coûteux. La stabilisation actuelle des dépenses hospitalières (croissance limitée à 1 % l'an en volume) résulte seulement de l'alliance de facteurs conjoncturels et d'une restriction très drastique, qui ne pourra être maintenue, comme le montre l'expérience du passé...

Mais d'autres contestent cette analyse. Pour eux, la baisse du nombre des journées d'hôpital (de l'ordre de 3 % depuis le début de 1983) montre que l'on est arrivé à un palier dans la consommation. Il n'y a donc pas de raison que les dépenses hospitalières augmentent globalement dans les années à venir : les dépenses *de* personnel (deux tiers du total) notamment sont stabilisées, puisque, logiquement, on ne doit pas avoir de nouveaux recrutements, l'ouverture de nouveaux services devant être compensée, et au-delà, par les suppressions de lits prévues au cours du IXe Plan. Certains progrès techniques, comme l'informatisation, peuvent aussi être générateurs d'économies dans les dépenses de fonctionnement. Seul facteur d'incertitude : l'accroissement du nombre des malades très âgés qui ne pourront être maintenus à domicile ne jouera vraiment que dans cinq ou dix ans.

Quelle que soit la solution adoptée, que l'on supprime ou non le 1 %, M. Bérégovoy tirera un bénéfice politique de la situation (supérieur évidemment si l'on supprime le 1 %). Le ministre des affaires sociales a réussi, en deux ans, à rétablir l'équilibre de la Sécurité sociale et même, en freinant les dépenses, à gagner l'équivalent d'un point de PIB (45 milliards de francs) (3). « *Il y a un an encore on s'inquiétait de la dérive de la Sécurité sociale et le déficit budgétaire paraissait limité à 3 %. Aujourd'hui, la Sécurité sociale est en équilibre, et c'est le budget qui ne paraît pas tenu* », souligne le conseiller d'un ministre (qui n'est pas celui des affaires sociales). Cela change évidemment bien des choses pour le répartition des sacrifices. D'autant que le montant du déficit budgétaire a, pour le crédit international de la France, beaucoup plus d'importance que la maîtrise des dépenses sociales.

GUY HERZLICH.

(1) Toutefois, on envisage de constituer de tels comptes pour les très petits remboursements.

(2) Il s'agit de l'échographie, de la fibroscopie, de l'électrocardiogramme et de l'angiographie numérisée. En 1982, le remboursement des actes d'exploration en K a coûté 2,28 milliards à la Sécurité sociale.

(3) Le décalage entre la croissance des dépenses sociales et celle de la PIB avait été de 3,5 % en moyenne de 1973 à la fin de 1982.

Des mesures de simplification administrative

M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, devrait présenter au conseil des ministres du 18 juillet une quarantaine de mesures de simplification concernant la Sécurité sociale. Parmi ces mesures, quatre sont déjà connues dans leurs grandes lignes :

1° *Mise à l'étude d'un projet* sur la suppression des vignettes de médicaments. En liaison avec l'industrie pharmaceutique et les syndicats professionnels de pharmaciens, le ministère des affaires sociales étudie un système permettant de substituer aux vignettes à coller sur la feuille de maladie, pour obtenir le remboursement de *médicaments*, un système de code à barres. Dans un premier temps, en 1985, il ne s'agira que d'une expérimentation qui ne concernera qu'un département (le Loiret est évoqué) avant qu'une éventuelle généralisation soit décidée à terme.

2° Transformation des petites rentes d'invalidité en capital. A l'heure actuelle, environ 35 % des bénéficiaires de rentes d'incapacité physique permanente ont des incapacités inférieures à 10 % donnant droit à des rentes versées mensuellement ou trimestriellement. Le ministère des affaires sociales prépare un projet de loi qui serait déposé à l'automne qui permettrait de substituer à ces petites rentes une indemnité forfaitaire, une sorte de « capital » versé en une seule fois et variant suivant l'importance de l'incapacité physique permanente. Les chiffres ne sont pas arrêtés et feront l'objet de discussions avec les partenaires sociaux.

3° Création d'un compte de l'assuré pour les dettes et les créances. Le ministère veut éviter, d'une part, le recouvrement par la Sécurité sociale, au besoin par voie d'huissier, de toutes petites sommes. A donc été arrêté le principe de la création d'un *compte de l'assuré* dans les caisses où seraient comptabilisées de petites dettes et de petites créances. Les dettes ne seraient pas mises en recouvrement pendant une période de douze mois pour celles inférieures à 30 F. Pour les cotisations *dues : entre 30 et 200 F* pour les cotisations trimestrielles, et entre 30 et 500 F pour les entreprises de moins de quatre cents salariés, et entre 30 et 1000 F pour les cotisations mensuelles des entreprises de plus de quatre cents salariés, les dettes seront mises en recouvrement différé à la prochaine échéance. Pour les sommes versées indûment par la Sécurité sociale à l'assuré inférieures à 200 F *sur douze mois*, elles seront soit imputées sur les prestations à venir soit abandonnées au bout d'un an. Pour les sommes inférieures à 30 F dues par la Sécurité sociale à la suite d'erreurs, elles seront versées à l'occasion d'un prochain règlement et dans *un délai de deux ans* qui constitue le délai de prescription. Cette mesure ne concerne pas la plupart des remboursements.

4) Carte « future mère » – Début 1985 des mesures seront prises pour simplifier, suivant des formules plus souples et plus personnalisées, les documents pour la maternité (la paperasserie sera réduite de plus de 50 % avec création de cartes d'ouverture de droits avant et après l'*accouchement*).

ÉTRANGER

Recul du chômage en Belgique

De notre correspondant

Bruxelles. – La lutte contre le chômage en Belgique vient de remporter un succès « symbolique ». Pour la première fois depuis bien des mois, le nombre des chômeurs complets indemnisés est retombé au-dessous de la « barrière psychologique » du demi-million. Les statistiques du mois de juin indiquent en effet un chiffre de 494 270 chômeurs, c'est-à-dire *9 205* de moins que le mois précédent.

Encore convient-il de remarquer que le recul du chômage est plus net en Flandre qu'en Wallonie ou dans la région bruxelloise. De façon générale, l'horizon reste assombri, car les jeunes de moins de vingt-cinq ans, *ainsi que les femmes, sont toujours* les plus directement touchés. Dans le camp gouvernemental, on ne manque pas de souligner que le taux du chômage retombe ainsi de plus de 12 % l'an dernier à 11,8 %. A cet égard, il importe cependant de rappeler que les statistiques comportent des divergences sérieuses selon que l'on tient compte ou pas des demandeurs d'emploi qui n'ont pas droit *aux indemnités*, des jeunes qui suivent un stage ou de ceux qui ont été recrutés de façon un peu artificielle dans des « circuits de travail temporaire ». D'autre part, rien n'a changé dans la mesure où ce sont surtout les chômeurs de longue durée et ceux qui sont professionnellement les moins qualifiés qui éprouvent toujours les plus grandes difficultés à retrouver un emploi.

Il n'en reste pas moins que, depuis le mois de janvier, le nombre des chômeurs a été en constante diminution. Il est passé du « maximum historique » de 523.000 à 494.000 aujourd'hui. Ce résultat est dû sans aucun doute aux accords suscités par le gouvernement Martens pour imposer à la fois une modération salariale aux travailleurs et une *embauche compensatoire aux* employeurs.

Cette politique officielle a évidemment été complétée par diverses mesures visant à occuper les jeunes dans des « circuits parallèles ». De plus, le nombre de chômeurs qui ont accepté un travail à temps partiel a également augmenté.

De son côté, la Fédération des entreprises belges s'est engagée à maintenir le niveau de l'emploi jusqu'à la fin de l'année ; de plus, les syndicats et les organisations patronales sont en train de négocier un éventuel accord sur une nouvelle répartition du temps de travail.

JEAN WETZ.

DANS SON RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT

La Banque mondiale recommande un quadruplement des sommes consacrées à la planification familiale

Un grand nombre de pays en développement n'échapperont à la pauvreté que s'ils parviennent à ralentir la croissance de leur population, constate la Banque mondiale dans son rapport sur le développement pour 1984. Ce rapport, qui peut influencer la politique de l'institution, a pour sujet central les causes et les conséquences de l'accroissement démographique mondial et ses liens avec les orientations économiques. De telles préoccupations ne sont pas fortuites, puisque la deuxième conférence *internationale* sur la population se réunira du 4 au 11 août à Mexico.

« Ce sont les pauvres, peu instruits, au revenu faible et incertain et qui n'ont pas accès à des services de santé et de planification familiale satisfaisant, qui ont beaucoup d'enfants ; pourtant, ce sont eux également qui sont perdants lorsque l'accroissement rapide de la population entrave le développement. » Ayant souligné les conséquences négatives sur l'emploi, l'urbanisation et le progrès économique d'une forte croissance démographique, les auteurs du rapport invitent à agir *« sans attendre »* sur les deux paramètres interdépendants (politique économique et croissance démographique) quand cela semble nécessaire.

L'accroissement de la population mondiale s'est ainsi accéléré, passant de 0,5 % par an, au début du siècle, à 2 % par an, aujourd'hui. Dans l'ensemble des pays en développement (PVD), il a culminé à 2,4 % en 1965 pour revenir à 2 % actuellement, mais ce déclin est principalement dû à la baisse de la fécondité en Chine. La Banque mondiale estime néanmoins que *« le fait essentiel, c'est que le taux d'accroissement de la population mondiale a baissé. La fin du vingtième siècle a constitué un tournant démographique, puisque plusieurs siècles de croissance accélérée ont pris fin pour faire place à ce qui, selon les démographes, devrait être une baisse ininterrompue »*, qui, toutefois, ne se fera pas automatiquement, reconnaît le rapport.

Au rythme actuel, la population mondiale aura augmenté, en 1984, de 80 millions de personnes, dont plus de 70 millions dans les pays en voie de développement, qui en comptent déjà les trois quarts. Après avoir été de 1,7 milliard d'habitants au début du siècle, cette population a pratiquement doublé, depuis 1950, passant de 2,5 milliards à presque 4,8 milliards. Dans l'hypothèse où la fécondité continue à baisser, elle atteindra, selon les projections, 10 milliards en 2050 et 11 milliards en 2150. La moitié serait alors en Asie du Sud et en Afrique, au sud du Sahara – où se trouvent actuellement les zones de plus grande pauvreté. L'Inde atteindrait le chiffre le plus élevé – 1,7 milliard d'habitants – et le Bangladesh devrait contenir 450 millions de personnes – dans quelles conditions ? – sur un territoire représentant le quart de celui de la France.

En dépit de ces perspectives, le rapport évite de tomber dans les excès alarmistes et néomalthusiens, voulant démontrer qu'un processus de développement adéquat crée en lui-même un *« environnement »* favorable à une baisse de la natalité. Toutefois, ce que vient dire aussi la Banque mondiale, c'est qu'il n'est pas permis d'attendre qu'un relèvement du revenu – celui-ci ne pouvant se produire rapidement – fasse baisser spontanément la fécondité, et que le développement de bon nombre de pays pourrait être très compromis, à moins d'une diminution rapide de la croissance démographique. Sans assurer qu'une moindre croissance démographique garantit le progrès, le rapport met, en revanche, en avant le lien étroit entre pauvreté et forte croissance démographique, qui forment, dit-il, un *« cercle vicieux »*.

Certaines politiques nationales *« appropriées »* en matière d'éducation de santé, d'emploi, en particulier pour les femmes, ainsi que la diffusion d'information sur le contrôle des naissances et les *« risques »* que présente une famille nombreuse, peuvent contribuer à réduire la fécondité. Cela s'est produit dans quelques pays (Sri-Lanka, Tunisie, Mexique, Inde, Corée du Sud, Thaïlande, Colombie). C'est dans un tel esprit que la Banque mondiale invite à agir dès *« maintenant »*.

La démonstration est claire et d'ailleurs voisine de celle faite dans d'autres milieux depuis des années. L'intérêt est peut-être dans le fait que les experts de l'institution de Washington, au terme d'une vaste analyse, se gardent de présenter des solutions catégoriques et conviennent de l'importance, dans un tel domaine, de la liberté de conscience et de la conception de la famille. Mais ils n'en soulignent pas moins que si quatre-vingt-cinq pays en développement, représentant 90 % de la population du tiers-monde, accordent leur appui à des programmes de contrôle des naissances, beaucoup de ces programmes ne touchent pas les régions rurales et que vingt-sept autres de ces mêmes pays – dont près de la moitié en Afrique – n'en n'ont pas encore. Autrement dit, la planification familiale peut diminuer rapidement la fécondité et contribuer au progrès économique.

En conclusion, le rapport estime que les sommes affectées tant par les Etats que par l'aide internationale (et donc, implicitement, celle de la Banque mondiale) à la planification familiale devraient être très nettement augmentées, et devraient même *« quadrupler »* d'ici à la fin du siècle par rapport aux dépenses qui lui ont été consacrées en 1980, afin d'amener un déclin rapide de la fécondité. Dans ce cas, il en coûterait, au total, 2 milliards de dollars, soit environ 5 % de tous les programmes d'aide en 1982. Mais alors que cette aide internationale stagne, cela est-il possible ?

GÉRARD VIRATELLE.

- **Le patronat suédois saisit la cour du Conseil de l'Europe sur les fonds salariaux.** – Après l'introduction, début 1984, d'un impôt sur les *employeurs dont le produit irait* à des fonds d'investissement spéciaux – les fonds salariaux, dont le bénéfice aiderait à financer les retraites – la Confédération du patronat suédois a décidé de saisir la Cour du Conseil de l'Europe. L'objectif : tenter de démontrer que le système est en contradiction avec la protection de la propriété, garantie par la convention européenne des droits de l'homme.

CONJONCTURE

Les investissements progresseraient de 12 % cette année

prévoit l'INSEE

Les industriels prévoient pour *cette année* une progression de 21 % de leurs dépenses d'équipement, ce qui correspond, compte tenu de la hausse des prix, à une augmentation de 12 % en volume de leurs investissements. Les indications fournies à l'INSEE en juin par les chefs d'entreprise confirment les réponses faites en mars, qui indiquaient une reprise de l'investissement.

Cette reprise serait toutefois extrêmement inégale selon les secteurs.

Ce sont les grandes entreprises qui enregistreraient la hausse la plus forte : + 18 % en volume, ce qui représente une progression de 4 % par rapport aux prévisions annoncées en mars. Dans les moyennes entreprises, la hausse serait de 7 % en volume et, dans les petites entreprises (moins de cent salariés), les industriels prévoient plutôt une stagnation en volume.

Dans les secteurs produisant des biens intermédiaires, les chefs d'entreprise prévoient, comme à l'enquête de mars, une hausse de 18 % en volume des investissements : ils ont révisé en baisse leurs prévisions dans la sidérurgie (environ 40 % contre + 60 % en mars), mais ils les ont augmentées dans les non-ferreux. Les prévisions sont toujours élevées dans le papier-carton (+ 30 %), le verre (+ 25 %) et la chimie de base (+ 15 %).

Dans les industries de biens d'équipement, les dépenses d'investissement progresseraient de 7 % en volume, sans révision notable par rapport à l'enquête précédente : la hausse serait forte dans la mécanique (20 %), mais, dans la construc*tion navale et aéronautique*, le volume des investissements baisserait sensiblement (– 17 %).

Dans les secteurs de l'automobile et des autres matériels de transport, les *industriels annoncent* une progression de 5 % en volume, ce qui traduit une révision en hausse par rapport à l'enquête de mars. Les prévisions ne subissent par contre pas de révisions notables dans les industries agro-alimentaires (+ 23 %) et dans les biens de *consommation courante* (+ 1 %).

Les commandes de construction et de génie civil ont augmenté au premier semestre après plusieurs années de baisse. Elles devraient stagner au second *semestre*.

Pour 1985, les premières estimations fournies par les chefs d'entreprise correspondent à une stabilisation du volume des investissements par rapport à son niveau de 1984. Une progression notable ne serait enregistrée que dans les industries de biens d'équipement.

AFFAIRES

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE AMÉRICAINE SE PORTE BIEN

La hausse des ventes des constructeurs en juin et les prévisions sur la production au troisième trimestre confirme la reprise dans l'industrie automobile américaine. Selon les statistiques professionnelles *publiées le 5 juin*, les ventes ont été en juin supérieures de 8,9 % à celles de juin 1983. Sur les six premiers mois de l'année, avec 4 246 000 unités vendues, le résultat est plus spectaculaire encore puisque l'augmentation est de 26,5 % par rapport au premier semestre de *l'an passé*.

Ce sont les trois *« Majors »*, General Motors, Ford et Chrysler, qui enregistrent les plus fortes hausses de ventes. Plus modeste, *American Motors, la filiale de* Renault, n'a vu ses ventes progresser que de 2,7 % par rapport à juin 1983.

La production, pour l'ensemble des constructeurs devrait être de 1,759 million d'automobiles, soit 10 % de plus qu'au troisième trimestre de l'an dernier, ce qui constituerait leur niveau de production le plus élevé depuis 1978.

Le renouveau a permis aux trois « Majors » de dégager au premier *trimestre de cette année des profits* qui s'élèvent globalement à 3,2 milliards de dollars. Ils s'attendent en outre à enregistrer des profits de 3,1 milliards de dollars pour le deuxième trimestre, soit une augmentation de 64 % par rapport au deuxième trimestre de 1983.

Toutefois, ces résultats records pourraient être remis en cause si des grèves devaient éclater chez Ford et GM. En effet, ces constructeurs doivent prochainement entreprendre des *négociations* avec les syndicats pour le renouvellement des conventions collectives, qui arrivent à expiration en septembre. Dans cette hypothèse, la position des constructeurs pourrait être affaiblie par la baisse des stocks qu'a entraîné la reprise des ventes. Les directions ne *pourront pas prendre le risque* de grèves importantes.

ÉNERGIE

Les treize ministres de l'OPEP se réunissent à Vienne

Confusion et pléthore

Les treize ministres des pays membres de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) se réuniront à Vienne, le 10 juillet, pour la 70e conférence ordinaire de l'Organisation... Dans l'indifférence quasi générale. L'OPEP ?... Pour en parler, experts, négociants et spécialistes de toute origine ont la même expression un peu narquoise : *« Que peuvent-ils décider ? »* Comment croire qu'il y a quinze mois les mêmes, comme l'ensemble du monde pétrolier, retenaient leur souffle, guettant fiévreusement les résultats de la conférence de Londres, à l'issue de laquelle l'OPEP avait décidé une baisse des prix officiels de 5 dollars par baril ?

La situation comme les perspectives du marché ne portent pourtant guère à la quiétude. La pagaille règne. Générale, confondant experts et prévisions. Pagaille sur le marché qui après avoir, contre toute attente, remarquablement résisté de janvier à mai aux pressions à la baisse des cours – habituelle en cette saison de faible demande – a miraculeusement conservé son sang-froid en mai malgré les menaces croissantes de blocage du Golfe, pour finalement s'effondrer en juin alors que normalement une reprise de la demande aurait dû se manifester et que le risque d'escalade du conflit irano-irakien s'aggrve.

Pagaille sur les prix qui n'ont plus avec les cours officiels fixés par l'OPEP qu'un rapport lointain et formel : près de la moitié du commerce *mondial du brut (contre 15 à 20 % il y a deux ans)* s'effectue désormais sur la base du marché au jour le jour dit « spot » ou « libre », où les cours sont inférieurs de 1,5 à 2 dollars par baril (1) aux cours officiels. Ces derniers ne sont d'ailleurs, (rabais, facilités de crédit, primes de guerre, aidant (2)) plus qu'une référence ; on estime qu'en moyenne la totalité des transactions est réalisée actuellement à un dollar par baril en-dessous des prix officiels.

Pagaille sur les niveaux de production qui ne reflètent plus qu'approximativement les quantités effectivement offertes sur le marché. D'une part, ils ne prennent pas en compte les produits raffinés, lesquels représentent désormais près du quart du commerce mondial, contre 15 % en 1979. D'autre part, car une partie du brut produit alimente les stockages en mer constitués pour des raisons essentiellement stratégiques par l'Arabie saoudite (65 millions de barils), le Koweit (5 millions de Barils) et l'Iran (4 à 5 millions de barils). L'existence de ces réserves flottantes perturbe toutes les estimations au point que la très sérieuse Agence internationale de l'énergie ne parvient plus depuis un mois qu'à localiser un tiers environ des mouvements de stocks constatés : Pagaille enfin sur les différentiels, ces écarts de prix officiels censés refléter les différences de qualité entre les bruts, lesquels ne correspondent plus en rien à la réalité du marché. Les bruts lourds, traditionnellement moins estimés, sont pour des raisons tant structurelles (l'évolution du raffinage) que conjoncturelles (la grève des mineurs britanniques qui gonfle la demande de fuel lourd) «sur-côtés» depuis des mois, si bien que les ventes groupées de «paniers de bruts» de différentes qualités aux prix officiels sont devenues un moyen *déguisé d'offir* des rabais.

Dans ces conditions, les perspectives sont plus confuses que jamais. Deux événements menacent la stabilité du -arché sur lesquels les producteurs n'ont aucune stabilité du marché sur lesquels les producteurs n'ont aucune prise. D'une part, l'extension du conflit dans le Golfe, qui risque à tout moment de provoquer des réactions du marché *d'antant* plus fortes qu'elles auront été retardées. Sans doute la relative sérénité des opérateurs depuis deux mois s'explique-t-elle tant par la situation *fondamentale excédentaire du* marché pétrolier que par l'absence étonnante, en dépit des attaques répétées de navires, de sinistres majeurs : le volume de pétrole réellement perdu est extrêmement faible au regard du nombre des cargos touchés.

Mais plus le temps passe, plus le danger s'accroît de voir l'un ou l'autre pays tenter une attaque décisive, *d'un terminal pétrolier*, par exemple, qui perturberait réellement le trafic mondial.

Second facteur de perturbation majeur (mais en sens inverse) du marché : la *fin* de la guerre irano-irakienne, également envisageable, bien qu'à terme plus éloigné. Elle aurait pour effet de remettre sur le marché des quantités importantes de brut jusqu'ici gelées par la guerre, précipitant ainsi une chute des cours.

Le rôle majeur de l'Arabie Saoudite

Hors ces deux aléas majeurs, le marché risque de connaître la poursuite de la dégradation amorcée depuis peu, si l'Arabie Saoudite, principal responsable de la baisse de juin, avec *une production portée* à plus de 5 millions de barils jour (5,5 probablement contre 4,5 en mai) ne réduit pas très vite les quantités offertes sur le marché. En effet, la demande soutenue tout au long du printemps par la reprise de la consommation mondiale (+ 3 % au premier semestre) et par les craintes liées au conflit du Golfe, devrait stagner, du fait d'une croissance mondiale plus faible et de l'abondance des stocks existants, notamment au niveau des produits finis. En juin déjà la phéthore existant sur le marché des produits raffinés a, en aggravant les pertes des raffineurs, puissamment contribué à tirer les prix vers le bas, certains fuels lourds étaient cotés moins chers que des bruts !

Que peut faire l'OPEP pour assainir une situation qui n'est pas sans changer ? Peu de chose. En tant que groupe elle n'a plus d'impact sur l'évolution du marché libre, qui, seul, « fait » les prix réels et reste, à cause surcapacités existantes, un marché d'acheteurs. Seul de tous les membres de l'OPEP, l'Arabie Saoudite garde une influence décisive sur l'évolution des cours, grâce à son rôle de producteur d'appoint, chargé par ses partenaires d'équilibrer le marché, et à ses besoins relativement limités, qui lui donnent donc une grande marge de manœuvre. Les autres producteurs sont soit au maximum de leurs possibilités et plus ou moins contraints de le rester (l'Irak), soit tenus de respecter à peu près leurs quotas de peur qu'une conduite irréfléchie n'amène une crise et un effondrement des prix. *« Depuis des mois tout le monde triche dans les limites du raisonnable qu'il s'agisse des prix ou des quotas de production »* explique un observateur : ce qui vaut aussi pour les producteurs n'appartenant pas à l'OPEP comme la Grande-Bretagne, la Norvège ou l'URSS.

Débats académiques

Trop divisée intérieurement pour courir le risque de remettre en cause le dispositif adopté laborieusement en mars 1983, l'OPEP ne peut guère dans l'immédiat que rappeler à la discipline tous ses membres. *Elle* sera probablement contrainte d'attendre une reprise de la demande, prévue au quatrième trimestre, pour envisager la redistribution des quotas de production, instamment réclamés par le Nigeria, les Emirats arabes unis, le Koweit, l'Iran et l'Irak, ou une redéfinition des différentiels plus proche de la réalité.

« Comment redistribuer un million de barils/jour sans provoquer un nouvel éclatement », interroge un expert. On comprend mieux que les débats à venir des ministres du pétrole sur les prix officiels – non appliqués, – les niveaux de production – de moins en moins significatifs, – les quotas – respectés de façon plus ou moins approximative, – ou les différentiels de prix – irréalistes, – apparaissent de plus en plus académiques.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Un million de barils/jour représente 50 millions de tonnes par an.

(2) Le Koweit et l'Iran notamment ont dû, pour compenser le surcoût imposé par la hausse des primes d'assurance sur les navires circulant dans le nord du Golfe, offrir des facilités à leurs clients.

LE SUPER A 5,34 F LE 11 JUILLET

Le Comité national des prix, qui s'est réuni le 9 juillet, devait décider une augmentation du prix des carburants et du fuel. Le prix maximal à Paris du litre de super passera, le 11 juillet à 0 heure, de 5,12 F à 5,34 F, et celui de l'essence de 4,81 F à 5,03 F.

Le comité des prix devait aussi examiner la refonte de la carte des prix et de la distribution des produits pétroliers ainsi que la revalorisation de la marge des distributeurs. Cette marge sera revalorisée de 0,85 centimes par litre d'essence et de super. Parallèlement les rabais maximaux autorisés à la pompe passeront de 17 à 18 centimes pour le super et de 16 à 17 centimes pour l'essence.

Enfin le comité des prix devait approuver un relèvement de la taxe parafiscale alimentant la Caisse nationale de l'énergie : + 20 centimes pour le supercarburant et l'essence, + 6 centimes pour le gazole.

FAITS ET CHIFFRES

Consommation

● **Référendum pour une superette dans le Morbihan.** – *Les* habitants de Beignon (Morbihan) ont été invités à se rendre aux urnes, le 8 juillet, pour se prononcer sur le type de commerce qu'ils souhaitaient voir s'implanter dans leur village : une « multiple rurale superette » ou un point de vente traditionnel. Les Beignonais, privés de tout commerce depuis deux ans, ont *finalement* tranché *en faveur* de la superette par 308 voix contre 216 sur 553 votants. Le conseil municipal, unanime sur la nécessité d'un nouveau commerce, mais divisé sur *sa forme, s'est engagé à respecter les* résultats du référendum.

Énergie

● ***Essence : rabais de 30 centimes dans les centres Leclerc.*** – La décision de M. Michel Leclerc d'accorder à partir du 8 juillet des réductions de 30 centimes par litre d'essence dans vingt-deux des stations de sa chaîne, va relancer la bataille sur les rabais. M. Michel Leclerc s'est senti encouragé dans sa décision de proposer de nouveaux rabais par l'attitude adoptée le 4 juillet par la cour d'appel de Paris. (*Le Monde* du 6 juillet).

● **Les exportations d'électricité *d'EDF pourraient doubler en 1984.*** – M. Remy Carle, directeur de l'équipement d'EDF, a indiqué, le 5 juillet, que les exportations de l'établissement pourraient atteindre 25 milliards de kilowattheures en 1984, contre 13 milliards en 1983.

● **Différend entre le gouvernement grec et Pechiney.** – Le ministre grec de l'énergie, M. Kouloumbis, est *« profondément mécontent »* de l'arbitrage rendu par un tribunal arbitral suisse sur le *conflit* qui l'oppose au producteur français d'aluminium Pechiney. Aluminium de Grèce (ADG), filiale de cette entreprise, refusait la hausse des tarifs d'électricité que voulait lui imposer le gouvernement, portant le prix du kilowatt-heure de 0,015 dollar à 0,025 dollar. Le tribunal a tranché pour 0,018 dollar en 1983 (rétroactivement) et pour 0,020 dollar en 1985. Le gouvernement d'Athènes pourrait porter l'affaire devant les tribunaux grecs. ADG consomme environ 10 % de la production grecque d'électricité.

Marché commun

● ***La CEE* favorable à une entente des producteurs de fibre synthétique.** – La Commission européenne a donné son accord à une réduction concertée de 18 % d'ici à la *fin* de 1985 des capacités de production européenne de six catégories de fibres synthétiques. Les entreprises qui se sont entendues sur cette mesure afin d'assainir le marché, sont : ICI et Courtaulds (Royaume-Uni), Bayer et Hoechst (RFA), Montefibre, Anicfibre et Snia Fibre (Italie), Enka (Pays-Bas) et Rhône-Poulenc (France).

Social

● **Accord sur les commissions paritaires de l'emploi.** – Un protocole exprimant la *« volonté »* de *« relancer activement »* les commissions paritaires interprofessionnelles régionales de l'emploi a été signé vendredi 6 juillet par le CNPF, la CGPME, et par quatre centrales syndicales sur cinq (seule la CGT n'a pas signé), comme on s'y attendait (*le Monde* du 4 juillet). Cette relance se fera dès septembre prochain dans plusieurs régions (Bourgogne, *Midi-Pyrénées*, Nord-Pas-de-Calais, Provence-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes). Des sous-commissions pourront être installées dans une cinquantaine de circonscriptions d'ASSEDIC ou des bassins d'emploi. Les unes et les autres examineront les possibilités d'adéquation entre les offres et les demandes d'emploi à la suite de l'introduction des nouvelles technologies, l'insertion des jeunes et l'orientation des actions de formation.

● **La retraite des cadres.** – Le conseil d'administration de l'AGIRC (Association générale des institutions de retraite des cadres) vient de décider de fixer à 1,736 F la valeur du point de retraite des cadres, soit une augmentation de 7 % par rapport au 1er juillet 1984.

● **ERRATUM.** – Le boisseau américain représente 35,2 litres et non pas 12,5 litres comme nous l'avons écrit par erreur dans notre édition du 16 juin à propos de la baisse de la production américaine de blé. En fait, il est plus utile de parler en poids qu'en volume. Un boisseau de blé correspond alors à 27,2 kilos. Dès lors, la récolte d'hiver de blé aux *Etats-Unis*, qui représente environ les trois quarts de la récolte totale, devrait être de 53,5 millions de tonnes.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE GENERALE DES EAUX

L'assemblée générale réunie le mercredi 27 juin 1984, sous la présidence de M. Guy Dejouany, a approuvé les comptes de l'exercice 1983.

Le chiffre d'affaires consolidé (produits financiers compris) est légèrement supérieur à 30 milliards de francs, soit une progression de 11,3 % par rapport à l'exercice 1982. Les résultats consolidés (part du groupe) s'élèvent à 417,3 millions de francs (+ 17,3 %). Les investissements ont porté sur 1 431 millions de francs.

Le dividende net est *fixé* à 17 francs pour chacune des 11 241 385 actions composant le capital social. (Le revenu global avoir fiscal compris est de 25,50 francs.)

Dans son allocution M. Guy Dejouany a indiqué que la progression des résultats 1983 traduisait l'assez bonne résistance d'ensemble des sociétés du groupe, malgré les difficultés de la conjoncture. Il a précisé qu'au cours des cinq dernières années, le résultat net consolidé (part du groupe) s'était accru de 140 % et la marge brute d'autofinancement consolidée de 215 %.

Evoquant les perspectives d'avenir, le président a souligné :

« Dans les métiers de l'eau, comme dans les autres métiers de services, la continuité de l'action est un élément essentiel des engagements pris vis-à-vis de nos cocontractants. Qu'il s'agisse d'eau, d'énergie ou de valorisation des déchets, le moteur principal de notre *développement* est le souci d'améliorer notre niveau de performance envers nos clients et particulièrement les collectivités locales dont les obligations *sont* bien lourdes.»

GROUPE VICTOIRE

ABEILLE ET PAIX

COMPTES CONSOLIDÉS 1983

Sous réserve de leur examen par les commissaires aux comptes, les éléments essentiels du bilan et des comptes consolidés du groupe sont les suivants :

BILAN

Le total du bilan atteint 29 927 millions de francs contre 23 681 millions de francs (+ 26,4 %) et la situation nette 2 169 millions de francs contre 1 545 millions de francs (+ 40,4 %). *La forte progression de la situation nette est la conséquence* des affectations en réserves d'une part importante des résultats dégagés par les filiales consolidées.

Les provisions techniques, qui s'élèvent à 24 491 millions de francs (+ 27,7 %), représentent 2,38 fois le chiffre d'affaires de l'exercice.

Enfin, les actifs placés atteignent 24 848 millions de francs (+ 28,9 %).

RÉSULTATS

Le *chiffre d'affaires* consolidé s'établit à 10 294 millions de francs, en progression de 18 % sur l'exercice précédent. Il se répartit de la façon suivante :
– Sociétés françaises : 7 845 millions de francs (+ 16,5 %),
– Sociétés étrangères : 2 449 millions de francs (+ 23,8 %).

Les sociétés françaises réalisent donc 76,2 % du total et les sociétés étrangères 23,8 %.

Il faut noter que dans ce chiffre d'affaires total l'activité réalisée en francs représente 58,8 % de l'activité réalisée en devises (sociétés étrangères, succursales étrangères de sociétés françaises et acceptations en réassurances en provenance de l'étranger), 41,2 %.

Enfin, la ventilation par branches d'activité est la suivante :
– Assurances dommages : 55,3 %,
– Assurances vie : 21,8 %,
– *Acceptations en réassurances : 12,5 %.*

Les *produits financiers* courants atteignent 2 435 millions de francs contre 1 802 millions de francs en 1982 (+ 35,1 %).

Les charges d'exploitation qui s'élèvent à 9 382 millions de francs (+ 23,3 %) comprennent pour l'essentiel le coût des sinistres, soit 6 499 millions de francs (+ 26,7 %), et les autres charges et commissions.

Les profits exceptionnels, qui sont constitués notamment par des plus-values de cessions d'actifs, s'élèvent à 555 millions de francs (+ 11,6 %) alors que les reprises sur provisions antérieurement constituées sont de 6 millions de francs contre une dotation de 26 millions de francs l'année passée.

Après un impôt sur les sociétés de 101 millions de francs, le résultat net est de 477 millions de francs contre 443 millions de francs, soit une augmentation de 7,7 %.

Le résultat net par action correspondant à la part du groupe est de 163,78 F contre 153,95 F en 1982 (après ajustement pour tenir compte de l'attribution gratuite réalisée en décembre 1983).

La valeur de l'action résultant de la part du groupe dans la situation nette *consolidée* (à l'exclusion des plus-values latentes sur les patrimoines) ressort à 750 F contre 537 F en 1982 (également après ajustement).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPTOIR LYON-ALEMAND LOUYOT

CLAL

Emprunt obligataire de 61 900 000 francs avec bons de souscription d'actions

Obligations :

61 900 obligations de 1 000 F nominal.

Prix d'émission : 1 000 F par obligation.

Jouissance et règlement : 23 juillet 1984.

Durée de l'emprunt : huit ans.

Intérêt annuel : 11,50 %, soit 115 F par obligation payable le 23 juillet de chaque année et pour la première fois le 23 juillet 1985.

Taux de rendement actuariel brut (en cas de non-exercice des bons de souscription) : 11,50 %.

Amortissement normal : trois tranches annuelles sensiblement égales, à partir du 23 juillet 1989, soit par remboursement au pair (pour la moitié au moins des titres à amortir chaque année), soit par rachats en Bourse.

Amortissement anticipé : possible par rachats en Bourse.

Bons de souscription :

A chaque obligation sont attachés cinq bons qui donnent chacun le droit de souscrire du 1er janvier 1985 au 31 décembre 1987 une action Comptoir Lyon-Alemand Louyot au nominal de 75 F.

Prix de souscription : 235 F.

Cotation : les obligations et les bons de souscription seront cotés séparément dès la clôture de l'émission (*cotation demandée à la Bourse de Paris*).

Souscription du public : du 10 au 23 juillet 1984.

Une note d'information qui a reçu le visa de la COB n° 84-176 en date du 19 juin 1984 est tenue à la disposition du public.

BALO du 25 juin 1984.

S.A. au capital de 121 397 250 F
13, rue de Montmorency – 75003 Paris
R.C.S. Paris B. 552 132 508 00011.

GÉRANCE PARISIENNE PRIVÉE

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire tenues le lundi 25 juin 1984 ont entériné une nouvelle organisation de la société Gérance parisienne privée (GPP), établissement financier dépendant de MM. Worms et Cie.

GPP devient une *société à directoire* et conseil de surveillance.

Lors de sa première réunion, le conseil de surveillance a nommé :

– Président du conseil de surveillance, M. Nicholas Clive Worms, associé-gérant de Worms et Cie ;

– Président du directoire, M. Jean-Luc Lepine.

Le directoire a confirmé M. Foucauld de Tinguy dans ses fonctions de directeur général.

AGF GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

SITUATION DES SICAV AU 30 JUIN 1984

	C.I.P.	A.G.F.I.M.O.	A.G.F. 5000 60 % minimum en actions françaises (1)	A.G.F. INTERFONDS	PHENIX PLACEMENT
Nombre d'actions	1 141 201 (Nominal de 100 F)	2 832 058 (Nominal de 100 F)	1 203 721 (Nominal de 100 F)	796 173 (Nominal de 200 F)	668 560 (Nominal de 200 F)
Actif net par action	714,46	353,71	233,71	329,29	229,65
Actif net total	*815 342 619*	1 001 733 762	281 325 951	262 171 228	153 531 596
Répartition de l'actif (en pourcentage) :					
– Disponible	7,77	6,40	4,73	4,17	13,99
– Obligations françaises	37,07	29,52	30,52	59,60	86,01
– Obligations étrangères	0,38	0,31	–	34,82	–
– Actions françaises	20,21	54,71	63,95	1,40	–
– Actions étrangères	34,57	9,06	0,80	0,01	–
Rappel :					
– Dividende par action :					
– Montant net et avoir fiscal	44,28 + 2,88	25,29 + 1,17	17,21 + 1,78	25,53 + 1,60	26,25 + 2,30
– Date de paiement	4 mai 1984	4 mai 1984	4 mai 1984	4 mai 1984	4 mai 1984

Souscriptions : Service des transferts, 87, rue de Richelieu, 75060 PARIS CEDEX 02 et Banque générale du Phénix, 31, rue La Fayette 75009 PARIS

(1) Loi du 13 juillet 1978.

BTP BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

SIÈGE SOCIAL 253, BOULEVARD PEREIRE 75852 PARIS CEDEX 17 TÉL. : 574.98.80

Le Conseil d'administration de la BTP, renouvelé en application de la loi de démocratisation, s'est réuni le 20 juin 1984, sous la présidence d'Adrien Spinetta, doyen des administrateurs, représentant l'Etat.

Le Conseil d'administration a proposé la reconduction d'Alain Treppoz à la présidence de la B.T.P.

Le Conseil a pris connaissance des résultats satisfaisants de l'activité de la banque pour les cinq premiers mois de l'exercice :

- accroissement important des capitaux gérés : stabilité des dépôts et forte croissance des placements SICAV et FCP (+ 41 %) ;
- progression des encours de crédits (6,3 %) conforme aux possibilités maximales offertes par le renforcement des fonds propres et des capitaux permanents ;
- résultat brut d'exploitation sensiblement supérieur aux prévisions budgétaires.

Alain Treppoz a d'autre part informé le Conseil d'administration de la signature d'une convention avec le Comptoir des entrepreneurs. Cette convention organise une collaboration des deux établissements dans les crédits aux entreprises du bâtiment et dans les crédits immobiliers.

SALVEPAR

Précisons que le dividende, limité à F 24 par action (contre F 20,80), constitue avec l'impôt déjà versé au Trésor une distribution globale de F 36 (contre F 31,20). [Voir *le Monde* du 5 juillet 1984].

COFIMEG

Il est rappelé que l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, en date du 26 juin 1984, a décidé la distribution d'un *dividende de 16,50 F par action* au titre de l'exercice 1983.

La mise en paiement de ce dividende sera effectuée, non pas le 20 juillet comme il a été indiqué par erreur dans un précédent communiqué, mais le 31 juillet 1984.

Voyage en RDA de M. René Thomas, président de la BNP

A l'invitation du Dr Polze, président de la Banque allemande du commerce extérieur (Deutsche Aussenhandelsbank), M. René Thomas, accompagné de collaborateurs de la division internationale de la Banque Nationale de Paris, a séjourné à Berlin du 28 au 29 juin 1984.

M. Thomas a été reçu par M. Kaminski, président de la Banque d'Etat (Staatsbank) et membre du conseil des ministres de la République démocratique allemande. Il a également rencontré M. Meyer, directeur général au ministère du commerce extérieur.

La Banque Nationale de Paris dispose d'un bureau de représentation à Berlin depuis 1980.

SNVB

OBLILOR

un nouveau fonds commun de placement

La S.N.V.B. vient de lancer son cinquième Fonds Commun de Placement : OBLILOR.

Ce F.C.P., investi en obligations à taux variable et à haut rendement, a pour principale originalité le versement de revenus trimestriels.

OBLILOR est donc destiné aux épargnants recherchant un revenu important et régulier, tout en souhaitant limiter au maximum les risques de moins-values nominales.

Il convient toutefois de souligner que les placements à court terme doivent s'orienter de préférence vers l'un des *deux fonds spécialisés* – MONELOR et MONELOR 2 – lesquels ne supportent aucun droit d'entrée et de sortie.

La BNP émet 1,5 milliard de F. de titres participatifs

avec bons de souscription

Prix d'émission : le pair, soit F1.000

Jouissance et date de règlement : 30 juillet 1984

Rémunération annuelle indexée sur le T.M.O. et le résultat net consolidé
Minimum : 85 % du T.M.O. - Maximum : 130 % du T.M.O.

Bons de souscription : à chaque titre est attaché un bon donnant droit à la souscription d'un nouveau titre participatif offrant la même rémunération.

BALO du 9 juillet 1984 INFORMATIONS DES SOCIÉTÉS

BANQUE NATIONALE DE PARIS
LA BANQUE EST NOTRE METIER

Une note d'information (visa COB n° 84-174 en date du 15 juin 1984) est mise gracieusement à la disposition du public dans les agences de la BNP

1983. SOUS LE SIGNE DE L'INNOVATION.

Le Crédit du Nord est engagé résolument dans une triple voie :

– expliquer clairement à ses clients l'environnement économique, juridique et fiscal dans lequel ils prennent leurs décisions d'emprunts et de placements,

– conseiller, et pour cela, faire usage des *moyens et des technologies les plus efficaces*,

– innover pour répondre aux nouveaux besoins du public en matière de produits et de services.

DES SERVICES NOUVEAUX ET PERSONNALISÉS.

Octobre 1983 : Nordirect, premier service de banque à domicile. Les clients du Crédit du Nord détenteurs de Minitel peuvent consulter leur compte et disposer d'un guide des placements.

Mars 1983 : Corinte, service informatique complet de télétransmission et de télécollecte destiné aux grandes entreprises, suivi, début 1984, de Norestel, service télématique de gestion de trésorerie pour les P.M.E. et professions libérales.

Mai 1983 : Nord Équipement P.M.E., *formule de prêt à long terme pour financer* à la fois les investissements des entreprises et une partie de leur besoin en fonds de roulement.

Octobre 1983 : Norbail, créé avec le groupe de la Compagnie Bancaire pour proposer aux entreprises des financements en crédit-bail mobilier.

Février, mai, août et novembre 1983 : Finord Pacifique, Amérique et Europe, Finord Obligations, Finord Régions, Finord Associations et Finord Sécurité, Finord Capitalisation, créés pour élargir l'éventail *des placements proposés à nos clients sous* forme de Fonds Communs de Placement, Sicav, Bons de Capitalisation.

1983 : Direction de la Trésorerie et des changes, elle a quadruplé la capacité d'accueil d'entreprises accréditées *à traiter directement avec nos services* de Paris, Londres et New York.

UNE INFORMATIQUE SOUPLE ET DÉCENTRALISÉE :

3.000 ordinateurs multi-fonctions *d'ici 1986, soit près d'un ordinateur* pour trois employés. Ces ordinateurs multi-fonctions sont utilisés aussi bien pour les traitements au guichet des transactions avec la clientèle que pour les travaux technico-commerciaux, le traitement de textes, la documentation, la messagerie interne, l'aide à la vente et la gestion.

UNE ACTIVITÉ INTERNATIONALE ACCRUE.

La succursale du Crédit du Nord à New York, ouverte en décembre 1982, a développé une importante activité dans le *domaine du financement* du commerce international, de l'aide aux entreprises françaises sur le marché américain.

UNE COHÉSION RENFORCÉE.

1983, c'est aussi l'année de la création du *Groupe Crédit du Nord* : au mois de novembre, le Crédit du Nord a apporté l'ensemble de ses titres de filiales et de participations bancaires françaises à une filiale contrôlée à 100 %, qui a pris la dénomination de "Groupe Crédit du Nord".

QUELQUES CHIFFRES.

En 1983, le total du bilan non consolidé atteint 74,8 milliards de francs, en augmentation de 37 %.

Les dépôts de la clientèle : 29,5 milliards (+9 %).

Les crédits à la clientèle : 38,9 milliards *(+ 16 %)*.

Le résultat net après impôts : 155,6 millions, dont 139,1 de plus-values exceptionnelles.

Hors ces plus-values, le bénéfice net s'élève à 16,5 millions de francs, après une perte de 59,2 millions en 1982.

Le total du bilan consolidé atteint 80,7 milliards de francs, le *bénéfice net consolidé* 18,9 millions de francs et le total des dépôts clientèle 34,6 milliards (+ 9,5 %).

Crédit du Nord

L'engagement d'être clair.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 21-6-1984
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	387 070
dont :	
Or	258 980
Disponibilités à vue à l'étranger	43 138
ECU	79 810
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 141
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	14 707
dont :	
Concours au Trésor public	8 240
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	198 589
dont :	
Effets escomptés	80 671
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	78 725
5) DIVERS	9 929
Total	687 002

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	181 960
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 711
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	14 714
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	85 447
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	18 608
5) ECU A LIVRER AU FECOM	75 298
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	303 915
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	9 147
Total	687 002

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	29 juin	6 juillet
Valeurs franç. à revenu variable	1419,3	1418,1
Valeurs étrangères	3209,9	3120,3
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	204,8	204,2
Dont valeurs industrielles	209,7	208,8
Valeurs étrangères	434,3	423,4
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	177,8	177,4
Dont valeurs industrielles	182,8	180,9
Pétroles-Energie	165,2	161,5
Métallurgie	86,8	85,2
Chimie	207	202,4
Bâtim., mat. constr., trav. publics	112,3	110,7
Constructions mécaniques	121,7	121,5
Matériel électrique	186,5	187,1
Automobile et accessoires	123	118,1
Industr. de consom. non alim.	278,8	282,3
Agro-alimentaire	250,2	253,4
Distribution	108,8	108,4
Transports	173,8	173,8
Services	207	208,9
Assurances	161,2	164,2
Banques	214,6	214,2
Immobilier et foncier	165,9	168,9
Investissement et portefeuille	188,4	187,2
Base 100 : 28 décembre 1990		
Valeurs françaises à revenu fixe	104,9	105,1
Emprunts d'État	105,6	105,7
Emprunts garantis et assimilés	104,5	104,6
Sociétés	105,7	105,8
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	91,8	92,1
Sociétés	100,5	100,6
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	169,8	170,3
Produits de base	168,4	169,6
Construction	114	111,8
Biens d'équipement	130,5	128,3
Biens de consom. durables	167	165,5
Biens de consom. non durables	240	242,3
Biens de consom. alimentaires	244	248,6
Services	138,7	141,5
Sociétés financières	203,8	203,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	147,5	147,4
Valeurs industrielles	173,2	173,4
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	147,8	148,8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

RADAR. – Le groupe Cora-Révillon, présidé par M. Philippe Bouriez, qui détenait depuis plus de deux ans une participation de 39 % environ dans le distributeur Radar, vient de céder près de la moitié de ses intérêts (17,8 %) à l'Institut de développement industriel (IDI) par l'intermédiaire de la filiale de ce dernier, Gestimo. A l'issue de cette opération financière, qui s'est effectuée au moyen d'une application en Bourse le 5 juillet dernier, le capital de Radar, « tiraillé » depuis longtemps entre le groupe de M. Bouriez, d'une part, et la famille Gompel, d'autre part (7,7 %), soutenue par le Crédit commercial de France (12 %), donne lieu à une nouvelle répartition, le « verrou » Cora-Révillon ayant ainsi sauté. Du coup, les Galeries Lafayette, qui assuraient la gestion de Radar avec une participation de 29 %, deviennent le principal actionnaire du succursaliste, devant Cora (21 %), le taux des autres actionnaires n'ayant pas varié. En ce qui concerne la participation de 17,8 % nouvellement acquise par l'IDI, il est prévu qu'elle fasse l'objet de reclassements ultérieurs.

Dans les milieux financiers, où l'on connaissait depuis longtemps l'intention de M. Bouriez de céder une partie de ses intérêts dans Radar, afin de débloquer une situation qui n'avait que trop duré, on considère que l'arrivée de M. Claude Jouven à la présidence du CCF a, sans doute, contribué à accélérer le processus. M. Jouven a, en effet, exercé des fonctions importantes dans Paris-France, enjeu, il y a quelques années, d'une vive bataille boursière entre le Printemps et Radar.

GROUPE VICTOIRE-ABEILLE ET PAIX. – Au titre de l'exercice 1983, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 10,3 milliards de francs, en progression de 18 % sur l'année précédente, dont 76,2 % par les sociétés françaises et 23,8 % par les étrangères, la répartition par branche d'activités étant la suivante : assurances-dommages (55,3 %), assurances-vie (21,8 %), acceptation en réassurances (12,5 %). Durant cette période, les provisions techniques se sont accrues de 27,7 %, à 24,5 milliards de francs, et le bénéfice net (après 101 millions de francs d'impôts sur les sociétés) est de 477 (443) millions de francs, en augmentation de 7,7 % d'un exercice à l'autre.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	5 juillet
Valeurs françaises	113,5
Valeurs étrangères	87,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	5 juillet	6 juillet
Indice général	172,5	170,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 9 juillet .... 11 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6 juillet	9 juillet
1 dollar (en yens)	241,40	242

BOURSE DE PARIS — Comptant — 6 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours

Obligations convertibles

Actions au comptant

Étrangères

Hors-cote

SECOND MARCHÉ

SICAV 6/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1790	4,5 % 1973	1751	1731	1739	– 0 68
3580	C.N.E. 3 %	3610	3610	3605	– 0 13
210	Accor	218	217	217	– 0 46
625	Europe n° 1	886	880	869	– 1
780	Facom	865	851	849	– 0
765	Fichet-Bauche	700	720	720	+ 2
300	Géo. Belgique	280 20	286	281	+ 0 29
520	Gén. Electr.	532	520	521	– 2 06
610	Gen. Mount	652	636	636	– 2 45
70	Goldfields	88	84	84 50	– 8 52
43	Gd Metropolitain	43 40	42 30	42 35	– 2 41
188	Harmony	173	171	167	– 3 48
34	Hitachi	34 75	34 10	33 95	– 2 30
670	Hoechst Akt.	566	560	555	– 1 94
78	Imp. Chemical	76 30	75 55	75 55	– 0 98
97	Inco. Limited	97	96	96	– 1 03
1020	IBM	1061	1044	1042	– 1 79
1390	Siemens A.G.	1358	1358	1355	– 0 22
137	Sony	145 50	146 50	145 80	– 0 47
195	T.D.K.	202	199 80	199	– 1 48
18	Toshiba Corp.	15 80	15 75	15 80	– 1 26
765	Unilever	810	795	795	– 1 85
315	Unit. Techn.	332	333 70	333 70	+ 0 51
1220	Vaal Reefs	1060	1012	985	– 7 07
555	West Deep	474	455	455	– 4
460	West Hold.	416	392	394	– 5 28
380	Xerox Corp.	386 50	375	379	– 1 94
2 22	Zambia Corp.	2 08	2 07	2 10	+ 0 96

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	8 694	8 687	8 420	8 820
ECU	6 856	6 858	....	....
Allemagne (100 DM)	306 930	306 890	293	313
Belgique (100 F)	15 100	15 102	14 400	15 500
Pays-Bas (100 fl.)	272 050	272 140	261	281
Danemark (100 krd)	83 730	83 750	79	87
Norvège (100 k)	106 800	106 760	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	11 511	11 486	11 100	12
Grèce (100 drachmes)	7 810	7 792	6 800	8 800
Italie (1 000 lires)	4 999	5	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	365 940	364 880	359	380
Suède (100 krs)	105 100	105 010	101	108
Autriche (100 sch)	43 780	43 740	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 417	5 408	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 850	5 800	5 600	6 100
Canada ($ can 1)	6 537	6 552	6 360	6 700
Japon (100 yens)	3 614	3 606	3 480	3 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/7
Or fin (kilo en barre)	102000	99100
Or fin (en lingot)	101800	99100
Pièce française (20 fr)	614	611
Pièce française (10 fr)	419	.....
Pièce suisse (20 fr)	603	599
Pièce latine (20 fr)	587	580
Souverain	731	725
Pièce de 20 dollars	4400	4200
Pièce de 10 dollars	2070	2082 50
Pièce de 5 dollars	1255	.....
Pièce de 50 pesos	3900	3895
Pièce de 10 florins	599	601

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. « Vers une administration partisane et anarchique », par Maurice Ligot.
– LU : *Les Esperados*, de Yannick Blanc.
– Lettres au « Monde ».

ÉTRANGER

3. La visite de M. Mitterrand à Amman.
– IRAN : Une grave crise économique et financière.

3. EUROPE

4. AMÉRIQUES
– *BOLIVIE : Les syndicats font céder le gouvernement et suspendent leur grève générale.*

4. DIPLOMATIE

6. ASIE

6-7. AFRIQUE
– Après la tentative d'enlèvement de M. Dikko, Londres envisage de prendre des sanctions contre les diplomates nigérians.

POLITIQUE

8-9. L'épreuve de force entre le pouvoir et l'opposition.

SOCIÉTÉ

10. *Le combat de maître Vergès : crimes nazis et crimes français.*
– Le développement de tous les êtres vivants serait commandé par le même gène.
11. *Education : l'abrogation de la loi* Guermeur ne ferait pas l'affaire des laïques.

SPORTS

12. Le tournoi de tennis de Wimbledon : la loi des gauchers.
– Le Tour de France cycliste.
– Automobilisme : Rosberg remporte le Grand Prix de Dallas.

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

13. Le « Nobel » des hommes d'affaires attribué au patron d'une multinationale coréenne.
14. Renaissance de la culture du riz en Camargue.
15. Notes de lecture, par Alfred Sauvy.

CULTURE

16. DANSE : fin de la Biennale de Lyon.
18. COMMUNICATION : « L'Auvergnat de Paris », un hebdomadaire prospère.
– L'Institut méditerranéen de la communication va organiser une stratégie euro-arabe.

ÉCONOMIE

33. SOCIAL : *Le rétablissement de l'équilibre de la Sécurité sociale et la baisse des prélèvements obligatoires.*
34. CONJONCTURE.
35. ÉNERGIE : La réunion de l'OPEP à Vienne.

RADIO-TÉLÉVISION (18)

ÉTÉ (31-32) :

Histoire d'amour, par Konk ; Au sommaire des revues ; Loto ; Météorologie ; Mots croisés.

Annonces classées (19 à 30) ; Carnet (31) ; Programmes des spectacles (17) ; Marchés financiers (37).

Le numéro du « Monde » daté 8 juillet 1984 a été tiré à 412512 exemplaires

A B C D E F G

LA RÉOUVERTURE DE L'AÉROPORT DE BEYROUTH

Les manifestations de familles d'otages retardent la reprise du trafic

De notre correspondant

Beyrouth. – L'aéroport de Beyrouth et son port ont, en principe, été rouverts ce lundi matin 9 juillet, *après cinq mois et trois jours de fermeture.*

Cependant, l'accès à l'aéroport, déjà difficile sinon impossible pour les voyageurs habitant Beyrouth-Est (secteur chrétien), demeure perturbé par des manifestations de parents d'otages. Faisant cause commune des deux côtés de la ville au sein d'un comité conjoint, mais s'agitant surtout à Beyrouth-Ouest (secteur musulman), ceux-ci ont coupé, lundi en fin de matinée l'unique voie d'accès. La compagnie aérienne MEA a dû suspendre les départs prévus en *attendant les résultats* des contacts pris avec les manifestants.

Latent depuis des mois, voire des années, le problème des otages se pose en force depuis cinq jours que la pacification de la capitale est en cours. Ces otages sont au nombre *d'un millier*. Les belligérants ont accepté le principe d'une libération simultanée des personnes qu'ils détiennent. Mais, ainsi que le souligne M. Marwan Hamadé, bras droit de M. Wallid Joumblatt (PSP-druze), ils n'osent pas passer à l'action, le nombre des détenus étant par trop inférieur à celui des disparus, ce qui suppose un grand nombre de *« liquidations »*.

Bien que spontanément solidaires, après s'être retrouvés lors du débat de confiance il y a un mois à la suite d'une marche sur le Parlement partie de chacun des deux secteurs de la ville, les parents des otages de l'ouest se montrent plus combatifs que ceux de l'est. La fermeture des voies de passage leur est imputable. Les médias phalangistes accusent les communistes de *« noyauter »* les *manifestants pour torpiller* la pacification en cours de Beyrouth, *« condition* sine qua non *de la libération des otages »*.

A ce problème près, le plan de sécurité a fini par être exécuté. Son troisième volet, le plus aléatoire, la *réactivation de l'aéroport* et du port, est entré en vigueur lundi matin avec l'atterrissage, à 5 h 15, d'un avion de la compagnie nationale venant à vide de Damas. Le premier *décollage, à destination d'Athènes*, était prévu pour midi, précédé par la première arrivée d'un avion avec passagers, en provenance de Chypre.

Après avoir eu si longtemps un aéroport sans avion, on risque maintenant de se retrouver, dans un premier temps, avec des avions sans passagers. *Ministre des transports*, M. Walid Joumblatt a néanmoins voulu sortir du cercle vicieux des causes invoquées pour maintenir la fermeture de l'aéroport, la principale étant imputée au *camp* adverse, celui des forces libanaises (milices chrétiennes), qui réclame un moyen d'accès sûr pour les voyageurs venant de leur territoire.

L. G.

En Grande-Bretagne

LA CATHÉDRALE D'YORK RAVAGÉE PAR UN INCENDIE

Londres (AFP). – La cathédrale *d'York, l'une des plus anciennes de* Grande-Bretagne, menace de s'effondrer à la suite d'un violent incendie qui a ravagé l'édifice dans la nuit du dimanche 8 au lundi 9 juillet. Le sinistre, qui s'est déclaré dans le toit, n'a pu être circonscrit qu'après quatre heures d'efforts. Les environs de la cathédrale ont été évacués et cent cinquante pompiers ont été mobilisés.

La cathédrale d'York abrite la plus grande concentration de vitraux du Moyen Age du pays. Dédiée à saint Pierre, elle s'élève sur un lieu consacré au culte depuis le septième siècle. Elle mesure 160 mètres de long, sa nef atteint 73 mètres et son imposante tour centrale s'élève à 66 mètres de hauteur.

L'ensemble de l'édifice, construit entre *1220 et 1472*, illustre l'évolution du style gothique et des trois phases principales qu'il connut en Angleterre entre le début du treizième siècle et la fin du quinzième. La cathédrale a déjà subi l'épreuve du feu en 1829. Elle fut alors incendiée par un illuminé nommé Jonathan Martin. Les travaux de restauration coûtèrent à l'époque 60 000 livres.

Sur le vif

Je craque

Je ne sais pas comment vous tenez le coup, mais moi, je craque, je suis à bout. Je ne peux plus supporter ce long, ce lancinant mystère, cette attente angoissée dont jour après jour nos interrogations fébriles, éperdues, tissent implacablement la trame. Mais non, il ne s'agit pas de la mort, de l'au-delà ou de l'existence de Dieu, ça tout le monde s'en fout. Il s'agit du mariage de Mireille Mathieu.

C'est bien gentil de ne pas vouloir étaler son bonheur, d'éviter les ramasseurs de ragots, de faire preuve de discrétion. Mais de là à multiplier les fausses confidences, à brouiller volontairement les pistes, il y a un gouffre infranchissable. Je ne peux plus vivre comme ça, moi.

Rendez-vous compte, il y a seulement deux mois, ça y était, enfin. Elle allait se marier à la rentrée avec un Allemand. On nous l'a dit à la radio. Même qu'on ne voulait pas y croire. On se disait : ça va refaire le coup des fiançailles avec Mouroussi, ce n'est pas vrai. Pourtant si : son père lui-même nous l'a confirmé. Je l'ai entendu sur RTL. Il avait l'air tout content, tout ravi.

Moi, entre nous, un Allemand... J'aurais préféré un Anglais, un lord, un châtelain. Mireille chez la Queen, ç'aurait été bien. Mais enfin, bon, tant pis. L'important, c'est qu'elle se marie. Parce que, en attendant, elle ne rajeunit pas. On le disait encore ce matin au tabac du coin, elle épaissit, elle prend du poids, vous n'avez pas vu sur sa photo dans *France-Soir* la semaine dernière ?

Seulement, ce n'est pas tout ça, il paraît que l'Allemand, ce n'est pas un Allemand, c'est un Français. Et il n'habite même pas là, il vit au Mexique. Les noces, ce n'est peut-être pas pour demain. On lui a demandé. Elle a dit qu'elle n'avait rien à dire et qu'elle le dirait quand elle aurait quelque chose à dire. Ça, on peut toujours courir !

Non, ce n'est plus possible. Ça ne peut pas continuer comme ça. On ne fait plus rien, on ne pense qu'à ça. Ceux qui sont en vacances, ça les leur gâche entièrement. Ceux qui sont au boulot, ça les tourneboule complètement. On s'interpelle, on s'interroge : Mireille, elle se marie ou pas ? Mauroy, il se barre ou quoi ? J'adresse donc ici une demande solennelle à tonton Mitterrand et à tonton Stark, les impresarii de nos deux plus grosses vedettes. L'opinion a le droit de savoir. Et vous avez le devoir de l'informer. Sinon chaud, chaud, chaud, l'automne, attention ! On va finir par tout casser. Si les deux tontons avaient pour deux sous de jugeote et d'imagination, ils annonceraient à grand fracas le mariage de leurs deux poulains. Juste avant le vote du budget.

CLAUDE SARRAUTE.

LEVÉE PROVISOIRE DES BARRAGES SUR LA SAONE

Les négociations progressent entre les mariniers et les pouvoirs publics

Les barrages de péniches qui *empêchent la circulation fluviale* à Chalon-sur-Saône et Lyon se sont ouverts provisoirement, lundi 9 juillet, entre 9 heures et midi, pour laisser passer des plaisanciers bloqués depuis une dizaine de jours.

Ce geste de bonne volonté a été décidé, le 8 juillet, par les mariniers à l'issue de négociations avec M. Rol Tanguy, conseiller technique auprès du ministre des transports. Dans un communiqué commun publié à Chalon-sur-Saône, les représentants des mariniers et du gouvernement ont fixé au mardi 10 juillet au soir la date avant laquelle les pouvoirs publics devront répondre précisément aux deux revendications des professionnels : le maintien des indemnisations pour « attente de fret » jusqu'au commencement de la *campagne céréalière et un transfert* de certains trafics charbonniers vers la voie d'eau. Sur ce dernier point, le principe d'un affrètement de 8 600 tonnes de charbon reste à préciser.

Le ministre des transports souhaite *aller au-delà du problème aigu* que connaît le trafic fluvial sur la Saône du fait de sa situation géographique et de la diminution des approvisionnements d'EDF en charbon. A la suite du rapport Grégoire, il s'est convaincu de la nécessité de mieux structurer une profession restée très artisanale puisqu'elle compte deux mille cinq cents bateliers. La création de l'Entreprise artisanale de transport par eau (EATE) a permis d'offrir aux clients un interlocuteur unique. La mise en place d'une Chambre nationale de la batellerie artisanale facilitera, dans quelques semaines, les discussions avec les pouvoirs publics.

Pour répondre aux doléances des professionnels qui se plaignent de la concurrence déloyale que leur font, selon eux, le rail et la route, le ministère des transports ouvrira, le mardi 10 juillet, une discussion à laquelle participera notamment M. Achille Delesalle, président de l'Association nationale des travailleurs indépendants de la batellerie.

MEURTRE D'UN JEUNE HOMME A CLICHY

Un jeune Marocain, Youssef Najm, dix-neuf ans, a été tué d'un coup de feu, dimanche 8 juillet, dans la soirée à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Ses deux frères, qui se trouvaient en sa compagnie au moment des faits, étaient encore gardés à vue, le lundi 9 juillet, en fin de matinée. Selon eux, Youssef s'était arrêté à un carrefour *pour réparer sa voiture* lorsque le coup de feu a éclaté de la fenêtre d'un immeuble voisi.

Les enquêteurs s'efforçaient, lundi matin, d'établir les circonstances exactes du meurtre.

● *Moules interdites en Bretagne.* – La pêche et la commercialisation des moules a été interdite, le 9 juillet, entre la pointe de Penerf (Morbihan) et la pointe du Castelli (Loire-Atlantique), après plusieurs cas de gastro-entérite. Le réchauffement des eaux a entraîné la prolifération d'un plancton (*dynophysis acuminata*) qui rend les moules impropres à la consommation.

UNE ÉLECTION CANTONALE

SEINE-SAINT-DENIS : canton *d'Aubervilliers Ouest* (second tour).

Inscrits, 12 413 ; vot., 3 790 ; suff. expr., 3 728.

MM. Karman (PC), 2 704 voix, *ÉLU* ; Gallais (RPR), 1024.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'André Karman, maire (PC) d'Aubervilliers, décédé le 31 mai dernier. Son fils, M. Jean-Jacques Karman, n'avait pas obtenu, le 1er juillet, les suffrages du quart des électeurs inscrits, et, avec 64,39 % des voix, il n'avait donc pu être élu au premier tour. Les résultats étaient les suivants : *Inscrits* : 12 413 ; vot., 4 482 ; suff. expr., 4 429 ; MM. Karman, 2 852 ; Gallais, 1 140 ; Vincent (PS), 345 ; [illegible] (PSU), 92.]

● *M. Benedict Donnelly*, trente-quatre ans, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et d'études supérieures de droit, chargé de mission au cabinet de M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer, a été nommé secrétaire général du Conseil supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques. M. Donnelly est directeur de la revue *Mer*.

LE DOCTEUR MARCHAND ÉLU A LA PRÉSIDENCE DE LA FMF

Le docteur Jean Léon Marchand a été élu le 7 juillet président de la Fédération des médecins de France (*FMF*) en remplacement du docteur Jean Bélot décédé accidentellement le 19 juin (*le Monde* du 21 juin).

[Le docteur Marchand, âgé de soixante-quatre ans, est spécialiste oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux de Paris. Il est actuellement *chef de service* à temps partiel à l'hôpital Broussais et professeur du collège de médecine des hôpitaux de Paris depuis *1971. Il vient* de démissionner, à la suite de sa nomination, de la présidence du collège fédéral des syndicats nationaux des médecins spécialisés. Le docteur Marchand a été chef de service à l'Hôtel-Dieu de 1971 à 1972, puis à Cochin en 1973, et enfin à Claude-Bernard de 1974 à 1975. Ayant *longtemps travaillé avec le docteur Bélot*, président-fondateur de la FMF, il représente la continuité.]

● *Un enfant tué par un chien.* – Un enfant de trois ans est mort dans la nuit du 7 au 8 juillet, à Kolbsheim, près de Strasbourg, après avoir été mordu par un berger allemand appartenant à un ami de ses parents. C'est le troisième enfant tué par un chien depuis le début de l'année.

UNE NOUVELLE HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT N'EST PAS INÉVITABLE déclare le vice-président de la Réserve fédérale

« Une nouvelle hausse du taux de base des banques n'est pas inévitable », a déclaré M. Preston Martin, vice-président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, dans un entretien accordé à la revue *US News and World Report*. *« Si les marchés financiers commencent à croire que des déficits budgétaires de 200 à 300 milliards de dollars ne sont plus si probable, et s'ils continuent à croire que la Réserve fédérale surveille toujours l'inflation, alors le taux de base n'aura plus à augmenter davantage. Il ne semble pas que l'inflation soit sur le point d'augmenter. »* Il a ajouté, toutefois, que la rigueur de l'économie américaine rendait « difficile » un assouplissement de la politique de la Réserve fédérale.

LE DOLLAR A 8,72 F

Sur des marchés extrêmement calmes, le dollar, qui avait battu, vendredi soir, ses records à Paris, atteignant 8,70 F, s'est élevé à 8,72 F, passant à Francfort de 2,83 DM à 2,84 DM.

● *Les élections européennes vues de Moscou.* – Le quotidien soviétique *Industrie socialiste*, dans un article consacré au scrutin du 17 juin en France, voit dans ces élections *« un avertissement sévère »* à la gauche. Selon ce journal, le gouvernement français *« ignore totalement les exigences des communistes et des syndicats progressistes »*, qui demandent le respect des engagements de 1981, et la politique de rigueur est *« inefficace et va à l'encontre des intérêts des travailleurs »*, parmi lesquels se fait jour *« une déception croissante »* devant *« l'influence toujours plus grande du capital »*. – (*AFP*.)